



**Mémoire de Master Langues et sociétés**  
**Parcours Plurilinguisme et interculturalité**

***Vers une codification du langage inclusif***

***Étude de cas des langues serbe et française, approche  
contrastive***

Tinkara Vukadinović Kastelic

Sous la direction de **Mme Irini Tsamadou-Jacobberger**,  
Professeure des universités, vice-présidente Europe et Relations Internationales  
Université de Strasbourg

Année universitaire 2023–2024



## RÉSUMÉ

Ce mémoire propose une analyse comparative des efforts de codification du langage inclusif en français et en serbe à travers l'étude de manuels, dictionnaires, grammaires et guides linguistiques. En s'appuyant sur une approche interdisciplinaire qui combine l'analyse critique du discours, la sociolinguistique et la théorie du genre, cette recherche examine les stratégies linguistiques développées pour rendre le langage plus inclusif dans les deux contextes. Alors que les ressources francophones se caractérisent par des innovations linguistiques marquées, notamment l'introduction de néopronoms et de nouvelles formes grammaticales, les ressources serbes adoptent une approche plus conservatrice et pragmatique, se concentrant principalement sur la féminisation des titres professionnels. Ce travail souligne également l'importance des dynamiques sociopolitiques dans la réception et l'adoption de ces réformes linguistiques, notamment les résistances institutionnelles en France et l'influence des traditions culturelles en Serbie. L'étude conclut en mettant en évidence les enjeux et les opportunités liés à l'intégration du langage inclusif, tout en appelant à une prise en compte plus large des autres dimensions de l'inclusivité, telles que la race et le handicap.

**Mots-clés :** langage inclusif, féminisation, codification linguistique, français, serbe, sociolinguistique, analyse critique du discours

## ABSTRACT

This thesis presents a comparative analysis of the efforts to codify inclusive language in French and Serbian through the study of linguistic manuals, dictionaries, grammars and guides. Using an interdisciplinary approach that combines critical discourse analysis, sociolinguistics, and gender theory, this research examines the linguistic strategies developed to make language more inclusive in both contexts. While French-language resources are characterized by significant linguistic innovations, including the introduction of neopronouns and new grammatical forms, Serbian resources take a more conservative and pragmatic approach, focusing primarily on the feminization of professional titles. The study also highlights the importance of sociopolitical dynamics in the reception and adoption of these linguistic reforms, notably institutional resistance in France and the influence of cultural traditions in Serbia. The research concludes by outlining the challenges and opportunities related to the integration of inclusive language, while calling for greater attention to other dimensions of inclusivity, such as race and disability.

**Keywords:** inclusive language, feminization, linguistic codification, French, Serbian, sociolinguistics, critical discourse analysis



## **DÉDICACE ET REMERCIEMENTS**

Ce travail est respectueusement dédié à Monsieur le Professeur Vojko Gorjanc qui a inspiré avec ses contributions scientifiques, pédagogiques et personnelles la conception et la réalisation du présent mémoire de Master.

En outre, je voudrais remercier Madame la Professeure Irini Tsamadou-Jacobberger pour la direction à la fois rigoureuse et motivante, pour ses conseils, commentaires, ainsi que son approche critique qui ont favorisé une étude réfléchie et équilibrée, contribuant ainsi à sa scientificité.

Je voudrais, par ailleurs, exprimer ma reconnaissance à ma famille et mes ami·e·s pour leur soutien lors de la préparation du travail en question. Je remercie également toutes les professeur·e·s dont l'instruction était indispensable pour la réalisation de mes études et de la présente recherche – non seulement les professeur·e·s de l'Université de Strasbourg, mais également celles de la Faculté des lettres à l'Université de Ljubljana. Sans leur instruction précieuse, je n'aurais jamais pu poursuivre ma formation en France de façon aussi efficace.



## SOMMAIRE

1	INTRODUCTION .....	1
1.1	Contextualisation et intérêt du sujet de recherche .....	1
1.2	Langage inclusif et codification linguistique : définitions .....	5
1.3	Cadre théorique et état de l’art .....	8
1.4	Problématique, questions de recherche et hypothèses.....	16
2	LANGAGE INCLUSIF EN MUTATION : PERSPECTIVE HISTORIQUE ET THÉORIQUE .....	20
2.1	Genèse théorique et évolution historique du langage inclusif.....	20
2.2	La prééminence du genre dans les débats sur le langage inclusif : réflexion critique.....	31
2.3	Défis et opportunités du langage inclusif en français et en serbe : une analyse comparative .....	34
3	MÉTHODOLOGIE .....	38
3.1	Corpus.....	38
3.2	Cadre méthodologique.....	43
4	RÉSULTATS .....	50
4.1	Typologie du corpus .....	50
4.2	Résumé d’analyse par document .....	54
4.3	Synthèse et interprétation des résultats.....	74
4.4	Vérification des hypothèses et réponse à la problématique.....	80
5	DISCUSSION CRITIQUE.....	90
5.1	Constitution du corpus : négociateur équilibré et représentativité .....	90
5.2	Limites méthodologiques .....	94
5.3	Autres limites générales.....	95
5.4	Possibilités .....	96
6	CONCLUSION .....	98
7	BIBLIOGRAPHIE .....	100

7.1	Sources primaires (sources académiques) .....	100
7.2	Sources secondaires (sources non académiques).....	107
7.3	Corpus.....	110
ANNEXES .....		112
	Annexe 1 : Présentation du corpus détaillée.....	112
	Annexe 2 : Grilles de lecture remplies .....	126
TABLE DES MATIÈRES.....		255

# 1 INTRODUCTION

## 1.1 Contextualisation et intérêt du sujet de recherche

Au cours des dernières décennies, le langage inclusif s'est affirmé comme un sujet central des débats contemporains. À la fois polémique et révélateur, il cristallise des enjeux majeurs, tant sociaux que linguistiques, touchant à la manière dont le langage structure et reflète les rapports de pouvoir au sein de la société. Les discussions passionnées autour de ces questions, qu'elles soient défendues ou critiquées, témoignent d'une reconnaissance accrue de l'impact que peut avoir le langage sur l'inclusion ou l'exclusion de divers groupes, notamment en fonction du genre, de l'appartenance ethnique, de la sexualité, des capacités et d'autres facteurs identitaires. Ce débat fait écho à un mouvement global plus large qui vise à remettre en question les inégalités systémiques, une remise en cause qui se manifeste aussi bien dans les sphères académiques que dans les mouvements sociaux, la culture populaire ou les politiques publiques.

La notion de langage inclusif, loin d'être monolithique, englobe un éventail de stratégies discursives et grammaticales visant à atténuer, voire à éliminer, les asymétries dans la communication, tant écrite qu'orale. Bien que ce phénomène ait acquis une visibilité et une pertinence croissantes à l'échelle mondiale, son évolution et son adoption ont suivi (et suivent encore) des trajectoires distinctes selon les contextes linguistiques, socioculturels et politiques. Cette hétérogénéité dans le développement et l'implémentation du langage inclusif soulève des questions fondamentales sur l'interaction entre la langue et la société (avec ses idéologies, politiques et traditions), son étude exigeant une tenue en compte consciente des particularités structurelles des langues et des dynamiques socio-politiques qui influencent leur évolution.

Pourtant, si l'impact et la réception du langage inclusif font l'objet de nombreuses études, discussions et débats dans divers contextes, peu se sont penchés spécifiquement sur les outils visant sa codification – manuels, guides officiels, grammaires et dictionnaires de langage inclusif – et sur la manière dont ces ressources linguistiques reflètent et façonnent les débats politiques, académiques et sociaux sur l'inclusivité. Notre travail vise à combler cette lacune en examinant l'état actuel des efforts en matière de codification du langage inclusif et en s'interrogeant sur ses apports, mais aussi sur les enjeux potentiels qu'ils soulèvent. Or, tout comme la conceptualisation-même du langage inclusif, les initiatives vers sa codification varient considérablement selon les contextes linguistiques et

culturels, reflétant des tensions entre les normes linguistiques établies et les aspirations à une plus grande inclusivité. Afin de mieux comprendre cette dynamique, nous proposons une étude *contrastive* des ressources linguistiques véhiculaires de cette transformation linguistique et sociale, effectuée à travers le prisme de deux langues indo-européennes présentant des caractéristiques linguistiques et des contextes sociopolitiques contrastés : le français et le serbe.

Ce choix délibéré de langues offre un terrain d'étude particulièrement fécond pour l'analyse comparative des processus et mécanismes de codification du langage inclusif dans des environnements linguistiques et culturels distincts en raison de deux facteurs principaux. Premièrement, il existe de différences structurelles importantes entre les deux langues étudiées. Le français, langue romane au système de genre binaire (masculin et féminin), et le serbe, langue slave au système de genre tripartite (masculin, féminin, neutre<sup>1</sup>) et possédant une structure morphosyntaxique distincte avec un système de cas grammaticaux, engendrent des défis *sui generis* dans l'élaboration et l'application du langage inclusif. Cette différence fondamentale influence nécessairement la manière dont le langage inclusif peut être mis en œuvre dans chaque langue, présentant des enjeux différents mais tout aussi complexes.

Deuxièmement, les contextes socio-historiques et sociopolitiques dans lesquels ces langues ont évolué diffèrent considérablement, ce qui permet d'examiner comment des facteurs externes à la langue elle-même, tels que les structures politiques, les traditions culturelles et les influences internationales, peuvent façonner l'évolution et la formalisation des pratiques linguistiques inclusives. En effet, notre étude visait initialement à se concentrer spécifiquement sur la France et la Serbie, deux pays européens dont les trajectoires au sein de l'Union européenne divergent significativement. Ce choix reposait sur une hypothèse centrale : nous présumons que l'appartenance

---

<sup>1</sup> Pour les personnes non familières avec les langues slaves, le genre « neutre » (*neutrum*) peut sembler être une solution épécène évidente pour désigner des groupes mixtes ou des individus non-binaires, en remplacement du masculin générique. Cependant, en réalité, ce « genre neutre » correspond plutôt à un genre *objectival*, traditionnellement réservé uniquement aux objets inanimés. Cette association avec les objets est si profondément ancrée dans l'usage quotidien que, bien qu'une partie de la communauté LGBT+, notamment des militant·e·s non-binaires, tente de réapproprier ce genre pour les personnes, cet usage reste encore très marginal. Ce neutre n'est donc pas une option évidente ou envisageable pour désigner des groupes mixtes, mais il possède un potentiel théorique, à long terme, de devenir une option viable pour les personnes non-binaires, si son usage se diffuse au-delà des cercles militants et parvient à se dissocier de son lien historique avec les objets.

ou non à l'Union européenne exercerait une influence notable sur les processus de codification du langage inclusif.

De fait, la France, en tant que membre fondateur de l'UE, a été exposée de longue date aux influences supranationales en matière de politiques linguistiques, tout en maintenant sa forte tradition d'interventionnisme linguistique étatique et académique. Nous supposons que cette double influence – européenne et nationale – aurait un impact significatif sur l'approche française de la codification du langage inclusif. La Serbie, en contrepoint, se trouve dans une position distincte, en dehors de l'UE, naviguant entre les influences de son passé socialiste, ses aspirations européennes et ses traditions culturelles spécifiques. Selon notre hypothèse, cette position unique, moins directement influencée par les politiques de l'UE, pourrait conduire à des approches différentes dans la codification du langage inclusif.

De plus, en limitant initialement notre étude à la France, nous cherchions à éviter la complexité introduite par les différents contextes sociolinguistiques et les politiques linguistiques variées des divers pays et territoires francophones. Chaque région francophone ayant développé ses propres attitudes et politiques officielles concernant le langage inclusif, nous jugions qu'une focalisation sur la France seule permettrait une analyse plus ciblée et cohérente.

Cependant, au cours de la constitution de notre corpus, nous avons constaté que limiter notre analyse aux seules sources françaises aurait considérablement restreint la richesse et la portée de notre étude. En effet, une ressource canadienne particulièrement pertinente et bien élaborée sur le langage inclusif en français a été identifiée comme essentielle à notre analyse. Face à ce constat, nous avons décidé d'inclure cette ressource linguistique canadienne dans notre corpus, tout en maintenant une attention particulière à l'origine géographique de chaque source dans la typologisation et l'analyse subséquente du corpus. Or, cette inclusion, bien qu'elle ajoute une nuance supplémentaire à notre analyse, n'altère pas fondamentalement notre approche centrée sur la France. Elle nous permet néanmoins d'examiner comment un contexte sociolinguistique et sociopolitique différent au sein de la francophonie peut influencer la codification et l'implémentation du langage inclusif. Cette dimension comparative supplémentaire, bien que limitée, s'avère pertinente dans le cadre de notre analyse critique du discours, où les nuances contextuelles jouent un rôle crucial dans l'interprétation des données.

Au-delà de cette dimension comparative enrichie entre les différents contextes francophones, notre étude se trouve davantage approfondie par la juxtaposition des réalités historiques distinctes des deux langues étudiées. En effet, le français, langue d'une ancienne puissance coloniale, connaît une longue tradition de codification et de normalisation linguistique, incarnée notamment par l'Académie française. La Serbie et son actuelle langue nationale, en contrepoint, ont connu une histoire tout aussi mouvementée, marquée par des périodes de domination étrangère et des changements politiques majeurs au XXe siècle.

Étant donné ce contexte complexe et unique, l'intérêt de notre recherche est multiple. Sur le plan théorique, elle vise à enrichir notre compréhension de la relation entre langue et société, en explorant comment les changements sociaux se traduisent en normes linguistiques codifiées. L'étude comparative des ressources linguistiques dédiées au langage inclusif en français et en serbe permet également d'explorer comment des langues aux structures et aux histoires différentes répondent à un défi linguistique et social commun, offrant un prisme particulièrement révélateur pour appréhender les interactions complexes entre la tradition linguistique, l'innovation sociale et l'identité culturelle. De plus, elle offre un aperçu des processus de planification linguistique et de politique linguistique dans des contextes culturels et politiques différents.

En outre, notre travail aspire à constituer un socle solide pour de futures initiatives visant à promouvoir l'égalité par le biais du langage. Il s'attache à prendre en considération les particularités linguistiques et culturelles propres à chaque contexte, reconnaissant ainsi la nature diverse et dynamique des communautés linguistiques. Cette approche nuancée permet d'envisager des stratégies d'inclusion linguistique qui soient à la fois efficaces et respectueuses des sensibilités culturelles locales.

Par ailleurs, d'un point de vue sociétal, notre recherche s'inscrit dans un cadre plus large de réflexion sur le rôle du langage dans la construction et la perpétuation inégalités, ainsi que sur son potentiel en tant qu'outil de changement social. Elle invite à une prise de conscience accrue de l'impact des choix linguistiques sur la perception et la représentation des différents groupes sociaux. Ainsi, elle ambitionne non seulement d'informer, mais aussi de stimuler un débat constructif sur les moyens de façonner un langage plus inclusif et équitable, contribuant par extension à l'édification d'une société plus juste et égalitaire.

En conclusion, cette étude des manuels, guides, dictionnaires et grammaires de langage inclusif en français et en serbe se propose d'apporter une contribution significative à notre compréhension des dynamiques linguistiques, sociales et politiques qui sous-tendent l'évolution des langues vers une plus grande inclusivité. En adoptant une approche comparative et en se focalisant sur le processus de codification, elle vise à apporter une contribution substantielle à notre compréhension des mécanismes par lesquels les langues s'adaptent aux mutations sociales, et comment ces adaptations sont formalisées et diffusées. Par ailleurs, en analysant de manière *critique* les outils de (pré)codification et de mise en œuvre du langage inclusif dans ces deux contextes linguistiques et culturels distincts, le présent travail vise à offrir des perspectives nouvelles sur les défis et les opportunités que présente l'adoption d'un langage plus inclusif dans des sociétés de plus en plus conscientes des enjeux identitaires.

## **1.2 Langage inclusif et codification linguistique : définitions**

Pour établir une base solide à notre étude, il est impératif de définir clairement les concepts clés qui sous-tendent cette recherche : le langage inclusif et la codification linguistique. Ces notions, centrales à notre analyse, permettent de saisir les mécanismes par lesquels les langues évoluent pour répondre aux exigences de représentations sociales plus justes et inclusives.

### **1.2.1 Langage inclusif**

Le langage inclusif, concept polymorphe et évolutif dont les manifestations varient selon les contextes socioculturels et linguistiques, s'inscrit dans une démarche visant à promouvoir l'égalité et la représentation équitable de tous les individus au sein du discours. Pour les besoins de ce mémoire, notre définition du langage inclusif correspond le plus étroitement à celle fournie par Pooya Taheri (2020 : 1), qui le décrit comme un langage cherchant à considérer toutes les personnes avec respect, dignité et impartialité, en intégrant tous les membres du groupe sans exclure personne. Cette approche fait écho aux observations d'Alpheratz (2018 : 53-54), qui souligne la double dimension du langage inclusif : d'une part, un processus langagier d'inclusion, et d'autre part, une éthique politique de visibilité des catégories sociales minorisées. Anconitano (s.d.) renforce cette perspective en présentant le langage inclusif comme une stratégie délibérée de reconnaissance de la diversité, transcendant la simple politesse pour aborder les préjugés liés au genre, à la race, à l'âge, au handicap ou à l'orientation sexuelle.

Outre le terme « langage inclusif » (ang. *inclusive language*), les termes analogues « bias-free language » et « unbiased language » (langage sans préjugés) sont souvent utilisés dans le contexte international anglophone (cf. American Psychological Association 2019/2023) pour désigner un langage prenant en compte plusieurs dimensions d'inclusivité, telles que le genre, la race, ou le handicap. En revanche, en français, les termes « langage égalitaire » ou « langage épïcène », bien qu'ils semblent être des synonymes, se concentrent principalement sur la réduction des inégalités de genre dans le discours, sans nécessairement couvrir les autres aspects de l'inclusivité.

En effet, le langage sensible au genre (ang. *gender-inclusive language*), quoique fréquemment assimilé au terme de langage inclusif lui-même, constitue l'aspect ou la sous-catégorie du langage inclusif qui est le plus souvent évoquée et débattée. Les Nations unies définissent l'utilisation d'un langage sensible au genre comme « le fait de parler et d'écrire d'une manière qui ne soit pas discriminatoire à l'égard d'un sexe, d'un genre social ou d'une identité de genre en particulier, et qui ne perpétue pas les stéréotypes liés au genre » (Nations Unies s.d., notre traduction). Dans le même ordre d'idées, le Parlement européen propose un guide sur l'utilisation d'un « langage neutre en matière de genre » (ang. *gender-neutral language*), défini comme « un terme générique couvrant l'utilisation d'un langage non sexiste, d'un langage inclusif ou d'un langage équitable en termes de genre » (Parlement européen 2018 : 3, notre traduction).

En outre, le terme « langage inclusif » est souvent compris comme synonyme d' « écriture inclusive », définie très pertinemment par Médéric Gasquet-Cyrus (2023) comme « [u]ne série de procédés graphiques et morphologiques permettant de rendre visible les femmes dans la langue – étant donné que la langue française ne possède pas de genre neutre et que le masculin dit « générique » ne l'est pas toujours et tend à invisibiliser les femmes » (Gasquet-Cyrus 2023 : 37). Bien que ces deux concepts soient étroitement liés et souvent perçus comme synonymes dans l'opinion publique, cette définition nous permet d'établir une distinction cruciale : l'écriture inclusive ne constitue pas tant un équivalent du langage inclusif qu'un sous-ensemble spécifique de celui-ci. Elle représente plutôt une manifestation graphique de certains de ses principes fondamentaux, principalement en ce qui concerne la dimension genrée du langage.

## 1.2.2 Codification et ressources linguistiques

Dans ce mémoire, nous utilisons le terme *codification linguistique* pour désigner le processus de formalisation des normes linguistiques, généralement à travers des outils comme des grammaires, dictionnaires et autres ouvrages de référence. Selon Haugen (1966), la codification est une étape clé du processus plus large de standardisation linguistique, qui inclut la sélection et l'adoption de normes. Traditionnellement, la codification aboutit à la production d'ouvrages de référence, soutenus par des institutions et largement consultés pour leur autorité normative.

Toutefois, lorsqu'il s'agit du langage inclusif, nous parlons plutôt d'efforts vers une codification, car de nombreuses ressources émergentes n'ont pas encore atteint ce niveau d'institutionnalisation. Ces ressources linguistiques, qu'il s'agisse de grammaires, dictionnaires ou guides, ne visent pas toutes à prescrire des normes strictes, mais souvent à offrir des outils descriptifs ou consultatifs, permettant aux usager·ère·s de s'orienter dans l'utilisation d'un langage plus inclusif. En choisissant le terme *ressources linguistiques*, nous reconnaissons que ces documents cherchent à être consultés sans nécessairement imposer un cadre normatif définitif, contrairement à ce que l'on attend des ouvrages de référence.

Cela rejoint la distinction faite par Fishman (1991) entre *standardisation de facto* et *standardisation de jure* : la première se produit lorsque des pratiques linguistiques se diffusent sans reconnaissance institutionnelle, tandis que la seconde implique une formalisation officielle. Dans le cas du langage inclusif, beaucoup de ressources actuelles participent à une standardisation de facto, où elles influencent l'usage sans avoir encore le poids institutionnel nécessaire pour être considérées comme des ouvrages de référence formels. Par ailleurs, selon Milroy et Milroy (1999), la standardisation est rarement un processus homogène ou exclusivement institutionnel. Des ressources non officielles peuvent jouer un rôle significatif dans l'évolution des pratiques linguistiques. C'est précisément le cas des ressources linguistiques portant sur le langage inclusif, qui influencent l'usage sans nécessairement jouir d'une validation institutionnelle.

Enfin, ces efforts vers la codification sont également une composante de la planification linguistique, qui, selon Lo Bianco (1987), vise à orienter l'usage des langues dans une société. En s'inscrivant dans cette démarche, les ressources sur le langage inclusif

cherchent à promouvoir des pratiques langagières plus inclusives, en accord avec des objectifs sociaux et idéologiques, sans toutefois toujours prétendre imposer des normes rigides.

### **1.3 Cadre théorique et état de l’art**

Après avoir clarifié les concepts clés du langage inclusif et de la codification linguistique, il est essentiel d'examiner les cadres théoriques et les recherches existantes qui sous-tendent notre analyse. Ces fondements théoriques permettent non seulement de contextualiser nos définitions, mais aussi d'approfondir notre compréhension des mécanismes par lesquels les ressources linguistiques, qu'elles soient émergentes ou établies, participent à la construction, la légitimation et la contestation des normes sociales et linguistiques. En effet, l'évolution du langage inclusif ne peut être pleinement appréhendée sans une exploration des théories critiques qui éclairent les relations complexes entre langue, pouvoir et idéologie, ainsi que les dynamiques sociales qui influencent sa codification. Nous allons donc à présent aborder le cadre théorique et l'état de l'art, afin de situer notre recherche dans un contexte interdisciplinaire et de fournir une base solide pour l'analyse comparative du langage inclusif en français et en serbe.

#### **1.3.1 Cadre théorique**

Le cadre théorique de cette recherche repose sur plusieurs axes conceptuels fondamentaux, qui permettent d'examiner comment les ressources linguistiques dédiées au langage inclusif en français et en serbe participent à la construction, à la légitimation, mais aussi à la contestation des normes linguistiques et sociales existantes. Ces ressources ne se contentent pas de proposer des formes inclusives : elles remettent en question les idéologies, traditions et normes linguistiques dominantes, souvent considérées comme excluantes ou discriminatoires. Pour analyser ces dynamiques, nous mobilisons des approches interdisciplinaires telles que l'analyse critique du discours (ACD), les théories sociolinguistiques de la planification linguistique, l'intersectionnalité, ainsi que les théories du pouvoir, de l'idéologie et de la performativité du genre. Ces perspectives fournissent une base analytique rigoureuse pour une étude comparative approfondie des contextes linguistiques français et serbe, tout en prenant en compte les enjeux politiques, sociaux et identitaires liés à l'inclusivité linguistique.

L'analyse critique du discours (ACD) constitue le socle théorique central de cette recherche, ancrée dans les travaux fondateurs de Norman Fairclough (1995), Ruth Wodak (2001), Teun A. van Dijk (1993), et Michael Meyer (2001). Cette approche, à la fois théorique et méthodologique, vise à déchiffrer les relations complexes entre langage, pouvoir et idéologie, en montrant comment les discours servent à reproduire ou à contester les structures de domination sociale. Pour Fairclough (1995, 2010), le discours n'est pas simplement un moyen de communication, mais un acte social qui façonne et transforme les relations de pouvoir. Ainsi, l'ACD constitue un instrument analytique puissant pour comprendre comment les ressources linguistiques sur le langage inclusif cherchent à légitimer des normes linguistiques alternatives tout en contestant activement les traditions dominantes.

Cette perspective est renforcée par les apports de Michel Foucault, qui met en avant l'idée que le discours est à la fois un instrument et un terrain de lutte, où différentes forces sociales se confrontent dans un processus continu de production et de contestation de la vérité (Foucault 1970, 1975). Foucault conceptualise le pouvoir non pas comme un phénomène concentré ou localisé, mais comme une force diffuse qui s'exerce à travers les pratiques discursives qui normalisent certaines façons de penser tout en marginalisant d'autres. Dans cette optique, les ressources linguistiques sur le langage inclusif ne constituent pas de simples outils pédagogiques ou référentiels, mais des sites de résistance où se jouent des luttes discursives visant à redéfinir les normes linguistiques et sociales en faveur de l'égalité et de l'inclusion.

Les théories sociolinguistiques de la planification linguistique, notamment celles de Joshua Fishman (1991) et d'Einar Haugen (1983), apportent un éclairage supplémentaire sur ce processus. Fishman, dans *Reversing Language Shift* (1991), explore comment des interventions linguistiques délibérées peuvent revitaliser des langues en déclin ou introduire des changements structurels pour répondre à des besoins sociaux spécifiques. Cette approche est particulièrement pertinente pour comprendre comment les ressources linguistiques inclusives de notre corpus participent, à différents niveaux d'institutionnalisation, aux efforts visant à transformer les normes linguistiques en fonction d'enjeux sociétaux. Haugen (1983) distingue quant à lui entre la *planification du corpus* qui concerne les modifications internes de la langue, comme l'introduction de nouvelles formes lexicales et grammaticales, et la *planification du statut* qui se concentre sur la fonction sociale de ces formes linguistiques dans des contextes institutionnels ou

publics. Dans le cadre de notre étude, cette distinction permet de mieux comprendre comment ressources linguistiques inclusives cherchent à transformer le corpus de la langue en proposant des formes alternatives, même en l'absence de soutien institutionnel formel, tout en influençant progressivement les pratiques sociales et linguistiques à plus grande échelle.

La théorie Sapir-Whorf, ou relativisme linguistique, bien que controversée pour son aspect déterministe, offre une perspective intéressante pour évaluer l'impact potentiel des formes linguistiques inclusives sur la perception sociale (Whorf 1956). Cette théorie suggère que la langue structure notre manière de percevoir le monde, et bien que cette idée ait été nuancée par des critiques, elle reste pertinente pour envisager comment un langage inclusif pourrait contribuer à la transformation des perceptions sociales en faveur d'une plus grande égalité. Il est toutefois crucial de ne pas succomber à un déterminisme strict, comme l'ont souligné des critiques tels que Steven Pinker (1994), et de reconnaître que le langage, bien qu'influent, n'est qu'un facteur parmi d'autres dans le façonnement des attitudes sociales. Ainsi, les ressources linguistiques portant sur le langage inclusif doivent être envisagées comme des outils potentiels de transformation sociale, mais dont l'efficacité dépend également du contexte socio-culturel dans lequel ils sont déployés.

Le concept d'intersectionnalité, théorisé par Kimberlé Crenshaw (1989), offre un cadre essentiel pour comprendre comment les identités multiples et croisées doivent être prises en compte dans la conception et la promotion d'un langage inclusif. Si l'inclusivité linguistique est souvent abordée sous l'angle du genre, une approche véritablement inclusive doit aussi intégrer d'autres dimensions d'identité, telles que la race, le handicap ou la sexualité. Crenshaw, dans *Demarginalizing the Intersection of Race and Sex* (1989), démontre que les systèmes d'oppression sont interdépendants, et qu'une approche qui n'envisage qu'une seule dimension de l'identité risque de manquer son objectif d'inclusivité véritable. Cette perspective est cruciale pour évaluer si, et comment, les ressources linguistiques portant sur le langage inclusif intègrent une compréhension de ces intersections, et pour identifier les éventuelles limitations de ces outils dans leur ambition d'inclusivité.

Enfin, les théories du pouvoir et de l'idéologie développées par Michel Foucault et Pierre Bourdieu sont cruciales pour analyser les dynamiques de légitimation et de contestation des normes linguistiques véhiculées par ces ressources. Foucault, à travers ses travaux sur le pouvoir, tels que *Surveiller et punir* (1975), montre comment le pouvoir s'exerce à

travers des pratiques discursives qui légitiment certaines normes tout en en excluant d'autres. Bourdieu, de son côté, introduit le concept de *violence symbolique*, décrivant comment les structures de pouvoir imposent des normes linguistiques et culturelles sous le masque de la neutralité, dissimulant les inégalités sous-jacentes (Bourdieu 1977, 1979). Dans *La Domination masculine* (1998), Bourdieu approfondit cette analyse en explorant comment les structures patriarcales se perpétuent à travers des mécanismes symboliques qui semblent naturels mais qui sont en réalité le produit d'une longue histoire de domination masculine. En contestant cette violence symbolique, les ressources linguistiques inclusives cherchent à remettre en cause les normes établies et à promouvoir des formes linguistiques qui reflètent des valeurs d'égalité et d'inclusion.

### **1.3.2 État de l'art**

Dans la continuité du cadre théorique, l'état de l'art constitue une étape cruciale pour explorer les travaux académiques ayant structuré notre compréhension du langage inclusif, tant en français qu'en serbe. Cette revue critique de la littérature s'attache à mettre en lumière les contributions des chercheur·euse·s qui ont façonné le débat autour du langage inclusif, en soulignant à la fois les œuvres fondatrices et les recherches plus récentes qui continuent d'éclairer ce champ complexe et dynamique.

En matière de recherche sur le langage inclusif en français, plusieurs contributions majeures ont marqué le domaine. Un point de départ essentiel constitue le travail de Becquer et al. (1999), qui, dans *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, proposent un guide pratique pour la féminisation des titres et métiers en français. Cet ouvrage, publié sous l'égide du CNRS-INaLF, met en avant l'importance de l'équité linguistique et de la représentation des genres dans les pratiques professionnelles. Il a largement influencé les contextes institutionnels, en établissant des bases pour une approche systématique de la féminisation des termes professionnels. À cette démarche pratique s'ajoute la contribution de Thérèse Moreau (1999), qui, dans *Le nouveau Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions*, propose un répertoire exhaustif des formes féminines et masculines des titres professionnels, grades et fonctions, avec une attention particulière à leur usage dans les pays francophones.

Dans une perspective institutionnelle, Bernard Cerquiglini a également contribué de manière significative au débat. Dans *Le ministre est enceinte : Ou la grande querelle de*

*la féminisation des noms* (2018) et son rapport sur la féminisation des noms de métiers (1999), Cerquiglini montre que les résistances à la féminisation des titres et métiers reposent souvent sur des préjugés culturels, plutôt que sur des préoccupations linguistiques fondées. Ses travaux illustrent les rapports de force qui se jouent autour des questions de la féminisation dans la langue. Cette perspective est approfondie par Eliane Viennot qui, quant à elle, apporte une perspective historique et politique incontournable. Dans *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !* (2014), elle déconstruit la règle grammaticale imposant la primauté du masculin, révélant les motivations sociales et politiques sous-jacentes à cette norme. Son travail, essentiel pour la compréhension des dynamiques de pouvoir à l'œuvre dans la langue française, jette une lumière nouvelle sur la façon dont les structures linguistiques sont façonnées par des rapports de domination de genre.

Julie Abbou, pour sa part, s'intéresse aux pratiques linguistiques non sexistes issues des mouvements queer et libertaires. Dans sa thèse, *L'antisexisme linguistique dans les brochures libertaires : Pratiques d'écriture et métadiscours* (2011), elle démontre que le langage inclusif constitue une lutte pour la reconnaissance et la légitimité des identités diverses. Plus récemment, dans *Inclusive Writing: Tracing the Transnational History of a French Controversy* (2022), Abbou analyse l'émergence de l'écriture inclusive en France, en la replaçant dans un contexte transnational influencé par le féminisme nord-américain.

Parmi les voix émergentes, My Alpheratz apporte une contribution novatrice à la conceptualisation du français inclusif. Iel introduit une réflexion sur le genre grammatical neutre dans *Requiem* (2015) et approfondit ces idées dans *Grammaire du français inclusif* (2018), une référence clé pour ce domaine. De plus, dans *Français inclusif : conceptualisation et analyse linguistique* (2018), Alpheratz développe une approche théorique du français inclusif, le définissant comme une variété linguistique répondant aux défis contemporains de la représentation des genres. Cependant, c'est dans *Français inclusif : du discours à la langue* (2019) qu'Alpheratz offre une analyse particulièrement pertinente pour notre étude. Iel y examine la possible institutionnalisation du français inclusif, initialement perçu comme un discours militant, et explore comment des pratiques émergentes, telles que l'écriture inclusive et la création de néologismes, pourraient être intégrées dans le corps normatif de la langue. Alpheratz montre que ces pratiques, bien qu'actuellement marginales ou alternatives, reflètent un besoin croissant d'une langue

capable de représenter la diversité des identités de genre, tout en soulignant l'importance d'une adoption large pour leur reconnaissance institutionnelle. Cette perspective est complétée par *Français inclusif : un évènement linguistique pour un évènement historique* (2023), où iel argue que le français inclusif pourrait se stabiliser dans la langue commune, marquant ainsi un tournant culturel et historique.

En élargissant la perspective aux études comparatives sur la féminisation et le langage inclusif, Houdebine-Gravaud (1998) et Bouchard et al. (1999) apportent des contributions importantes. Houdebine-Gravaud (1998), dans l'ouvrage dirigé *La Féminisation des noms de métiers. En français et dans d'autres langues*, offre une analyse comparative des pratiques de féminisation dans différentes langues, mettant en évidence les enjeux historiques et sociopolitiques liés à ces évolutions linguistiques. De son côté, Bouchard et al., dans *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres* (1999), comparent les dynamiques de féminisation en France, au Québec, en Suisse romande et en Belgique francophone. Ces études montrent que les stratégies et les résistances varient selon les contextes, mais qu'elles participent toutes à une transformation progressive des pratiques linguistiques.

Ces premiers travaux comparatifs sur la féminisation des titres ont ouvert la voie à des études plus récentes sur le langage inclusif dans un cadre plus large. Giuseppe Sofò (2019), en explorant les défis de la traduction du langage inclusif entre le français et l'italien, met en lumière les enjeux liés à l'adaptation linguistique dans des contextes multilingues. Il montre comment, malgré des structures grammaticales similaires, chaque langue développe des solutions distinctes, influencées par leurs contextes culturels et sociaux respectifs. Similairement, Nathalie Schnitzer (2021) étudie les stratégies de féminisation des titres professionnels en français et en allemand. Sa recherche démontre que, bien que ces deux langues visent à promouvoir l'égalité des genres, elles adoptent des approches différentes, façonnées par leurs contextes culturels et historiques respectifs.

Dans la continuité de cette réflexion sur les adaptations linguistiques, Fanny Lami examine, dans son mémoire de master *Le langage inclusif en traduction pragmatique vers le français : entre « stratégie de piratage » et normalisation d'une pratique* (2022), les tensions entre les normes linguistiques traditionnelles et l'adoption de pratiques inclusives dans la traduction vers le français. Elle montre comment ces pratiques peuvent subvertir les conventions établies tout en représentant une étape vers leur normalisation, offrant

ainsi des perspectives enrichissantes pour notre propre analyse des processus de codification linguistique.

Enfin, l'article de Moron-Puech, Saris et Bouvattier intitulé « La normalisation étatique de l'inclusivité du langage » (2020) est particulièrement pertinent pour notre recherche. En explorant les dynamiques de normalisation linguistique en France et au Québec, les auteur·rice·s mettent en lumière les processus par lesquels des pratiques émergentes sont intégrées dans les politiques publiques. Leur travail offre un cadre d'analyse précieux pour notre comparaison entre le français et le serbe, en montrant comment la normalisation du langage inclusif peut non seulement refléter mais aussi encourager des transformations sociales plus larges.

Lorsqu'il s'agit d'explorer les recherches sur le langage inclusif en serbe, plusieurs travaux se démarquent par leur impact et leur pertinence. Svenka Savić et ses collègues, dans *Rod i jezik* (2009), proposent une réflexion théorique et pratique sur la codification du langage sensible au genre en serbe, en insistant sur l'importance d'intégrer les formes féminines dans divers domaines, notamment l'éducation et les médias, pour aligner le langage sur les réalités sociales contemporaines. Cette perspective est enrichie par Tanja Petrović, qui, dans « Gender-sensitive language use in Serbia: Between linguistic nationalism and box-checking performance » (2022), explore les tensions entre le nationalisme linguistique et les efforts pour promouvoir l'inclusivité, en soulignant comment les idéologies linguistiques influencent le discours public.

Jelena Filipović ajoute une dimension sociolinguistique à ce débat dans « Gender and power in the language standardization of Serbian » (2011), où elle examine la standardisation linguistique comme un reflet de l'idéologie patriarcale, en appelant à un développement systématique des formes féminines dans les titres professionnels. Cette réflexion se poursuit dans l'article de Dragana Ćorić, « A Dispute about Gender-Sensitive Language in Serbian Law » (2024), qui analyse les discussions autour du langage sensible au genre dans le contexte du droit serbe, plaidant pour une application plus flexible qui respecte l'identité personnelle et les droits constitutionnels.

Danilo Aleksić, dans « Neki „rodno osetljivi“ derivati na -kinja i tvorbeni sistem srpskog jezika » (2023), examine la légitimité grammaticale des dérivés sensibles au genre, en soulignant les tensions entre les normes linguistiques traditionnelles et les exigences d'inclusivité imposées par la loi sur l'égalité des genres. De son côté, Vesna Đorđević et

ses collègues, dans « New words and gender equality in Serbian – Does discrimination exist? » (2022), analysent les attitudes sociétales à l'égard des nouveaux titres féminins, révélant une division d'opinion qui reflète les enjeux idéologiques et sociaux entourant l'égalité des genres.

Bojana Begović, dans « Upotreba rodno osetljivog jezika i prikaz žena u štampanim medijima u Srbiji » (2015), montre que, malgré un usage relativement satisfaisant du langage inclusif, les femmes restent sous-représentées dans les médias politiques serbes, ce qui reflète des attitudes sociétales plus larges envers les rôles de genre. Marjana Stevanović poursuit cette réflexion dans « Rodno osetljiv jezik u udžbenicima: Primeri dobre prakse » (2023), en soulignant les incohérences dans l'application du langage inclusif dans les manuels scolaires serbes, tout en appelant à une standardisation plus systématique.

Dans un contexte institutionnel, Svenka Savić, dans « Predlog za upotrebu rodno osetljivog jezika u vojsci: činovi žena » (2011), et Jovan Šaranović et ses collègues, dans « Rodno osetljiv jezik – iskustva iz vojske Srbije » (2014), examinent les défis liés à l'intégration du langage inclusif au sein des forces armées serbes, en soulignant les résistances culturelles et organisationnelles.

Enfin, l'article d'Antonina Kostić, « Upotreba ženskih nomina agentis u oglasima za posao – uporedna analiza srpskog i modernog grčkog jezika » (2022), est particulièrement pertinent pour notre étude comparative. Kostić y explore l'utilisation du langage inclusif dans les annonces d'emploi en serbe et en grec moderne, révélant des défis similaires dans l'intégration des formes féminines, en particulier dans les postes de direction, et offrant des perspectives précieuses pour notre propre comparaison entre le français et le serbe.

En conclusion, cette revue de la littérature a permis de mettre en lumière les contributions essentielles à la compréhension du langage inclusif, tant en français qu'en serbe. Les recherches examinées montrent clairement que, malgré des contextes culturels et historiques distincts, les débats autour de l'inclusivité linguistique en France et en Serbie partagent des préoccupations communes, telles que la résistance aux changements linguistiques, les enjeux de pouvoir liés à la standardisation, et la nécessité d'intégrer les formes féminines pour refléter une société en évolution. En comparant ces approches et en analysant les processus de codification du langage inclusif dans les deux contextes,

notre étude vise à approfondir la compréhension des dynamiques sociolinguistiques à l'œuvre, tout en contribuant aux discussions plus larges sur l'égalité des genres dans le langage.

#### **1.4 Problématique, questions de recherche et hypothèses**

À la lumière du cadre théorique et de l'état de l'art présentés précédemment, nous pouvons maintenant élaborer notre problématique, nos questions de recherche et nos hypothèses.

La problématique centrale de cette recherche peut être formulée ainsi : *Comment les ressources linguistiques portant sur le langage inclusif en français et en serbe construisent-elles et légitiment-elles les formes de langage inclusif, et quels sont les enjeux sociopolitiques, culturels et linguistiques sous-jacents à ces constructions ?*

Cette problématique nous amène à explorer les tensions entre innovation linguistique et normes établies, entre activisme social et institutions linguistiques, et entre les spécificités locales et les tendances globales en matière de langage inclusif. Pour ce faire, nous proposons les questions de recherche suivantes :

**Q1 :** Comment les ressources linguistiques sur le langage inclusif en français et en serbe abordent-elles les différentes dimensions de l'inclusion (genre, race, handicap, etc.), et dans quelle mesure prennent-elles en compte l'intersectionnalité des identités ?

**Q2 :** En quoi les différences structurelles entre le français et le serbe influencent-elles les formes de langage inclusif proposées, et quels sont les points de convergence et de divergence entre les deux corpus ? Quelles stratégies et formes linguistiques inclusives sont proposées, et comment reflètent-elles les défis et opportunités propres à chaque langue ?

**Q3 :** De quelle manière les contextes sociopolitiques, historiques et culturels spécifiques à la France (et Canada) et à la Serbie se reflètent-ils dans ces ressources ?

**Q4 :** Quels sont les principaux acteur·rice·s individuel·le·s et institutionnel·le·s impliqué·e·s dans la production et diffusion des ressources linguistiques portant sur le langage inclusif en français et en serbe, et comment leurs positions de pouvoir et intérêts respectifs influencent-ils le contenu et la forme de ces ressources ?

**Q5** : Quelles stratégies discursives sont utilisées dans les ressources linguistiques pour légitimer les formes de langage inclusif proposées, et comment ces stratégies reflètent-elles les relations de pouvoir et les idéologies sous-jacentes ?

En lien avec ces questions de recherche, nous formulons les hypothèses suivantes :

**H1** : Les ressources linguistiques portant sur le langage inclusif en français et en serbe se concentrent principalement sur l'inclusion de genre, avec une prise en compte limitée des autres dimensions telles que la race et le handicap. L'intersectionnalité des identités est souvent sous-représentée et est prise en compte de manière variable, avec certaines ressources abordant explicitement les intersections entre les différentes dimensions de l'inclusion et d'autres ne le faisant pas. En général, les ressources françaises abordent davantage les dimensions de l'inclusion liées à la race et au handicap que les ressources serbes.

**H2** : Bien que des différences morphosyntaxiques existent entre le français et le serbe, ces dernières ne constituent pas le facteur déterminant dans l'élaboration des stratégies de langage inclusif. En réalité, ce sont les contextes socioculturels qui influencent davantage les approches proposées dans chaque langue. Les ressources dans les deux langues abordent la féminisation, les doublets et les formulations neutres ou épiciènes comme alternatives au masculin générique, qui se révèle moins « neutre » que les conventions grammaticales ne l'ont longtemps suggéré. Cependant, une divergence majeure apparaît lorsqu'il s'agit de l'inclusion des personnes non-binaires. Dans le contexte francophone, les ressources sont souvent plus innovantes, introduisant des néopronoms et des réformes linguistiques pour visibiliser les identités non-binaires, en réponse à la structure binaire du genre grammatical. À l'inverse, la plupart des ressources en serbe, voire la totalité, n'évoquent pas les options non-binaires ni les néopronoms. Ce silence n'est pas lié à des contraintes morphologiques — bien que le genre neutre en serbe soit traditionnellement réservé aux objets inanimés — mais plutôt à des facteurs culturels. Les ressources serbes se concentrent sur la redéfinition des rapports de pouvoir au sein de la binarité de genre, en insistant sur la visibilité des femmes, mais elles n'abordent pas la question de la reconnaissance des identités non-binaires, en raison du conservatisme socio-religieux et des normes culturelles en vigueur. En somme, si le français se distingue par son militantisme linguistique et ses innovations, le serbe, bien que confronté aux mêmes enjeux de contestation du masculin générique, limite ses propositions à la binarité de

genre, reflétant ainsi les résistances sociales et culturelles à l'inclusion des identités non-binaires.

**H3 :** Dans le contexte francophone, les ressources linguistiques adoptent une posture plus militante et réformatrice, cherchant à légitimer le langage inclusif face à l'opposition d'institutions conservatrices telles que l'Académie française. Ces ressources s'appuient sur des arguments historiques et sociolinguistiques pour justifier les innovations linguistiques, avec une focalisation sur l'inclusivité de genre, tout en élargissant progressivement à d'autres aspects de l'inclusivité (ethnique, sociale, etc.). Ce combat s'inscrit dans un débat public polarisé, où l'inclusivité linguistique est une revendication sociale marquée.

En revanche, dans le contexte serbe, les ressources se caractérisent par une approche plus pragmatique, nuancée et graduelle. Opérant dans un environnement social assez conservateur, les efforts linguistiques se concentrent davantage sur la sensibilisation que sur la confrontation. Plutôt que de chercher à pousser les limites de la grammaire ou à introduire des innovations radicales, les ressources serbes tendent à promouvoir l'utilisation cohérente des termes féminins déjà existants (notamment pour les professions) et à encourager un langage respectueux à l'égard des minorités.

**H4 :** Dans les deux contextes, la position de pouvoir et les intérêts des acteur·rice·s influencent directement le contenu et la forme des ressources linguistiques. Les ressources francophones, principalement produites par des chercheur·euse·s en linguistique, des universitaires et des activistes féministes, tendent à être plus exhaustives et à adopter un ton plus revendicatif, reflétant la nécessité de construire une légitimité face à des oppositions institutionnelles fortes. En Serbie, en revanche, ces efforts sont souvent portés par des féministes et linguistes progressistes qui tentent de concilier aspirations égalitaires et normes culturelles traditionnelles dans une société plutôt conservatrice. Par conséquent, les ressources serbes sont susceptibles d'être plus concises et pragmatiques, cherchant à introduire des changements progressifs sans provoquer de résistance sociale majeure.

**H5 :** Les ressources linguistiques portant sur le langage inclusif utilisent des stratégies discursives telles que l'appel à des valeurs universelles d'égalité et de respect, la citation d'experts et l'alignement avec les normes internationales pour légitimer les formes de langage inclusif. Les ressources des deux langues emploient également des stratégies de

naturalisation du langage inclusif, le présentant comme une évolution naturelle et nécessaire de la langue, mais différent dans leur façon de gérer les résistances : les ressources françaises tendent à anticiper et à réfuter les objections potentielles, tandis que les ressources linguistiques serbes adoptent une approche plus affirmative et moins défensive. Les ressources en français reflètent également une idéologie plus libérale et plus individualiste, tandis que les ressources en serbe reflètent une idéologie plus sociale et plus collective.

Ces questions de recherche et hypothèses forment le cadre analytique de notre étude comparative des ressources linguistiques portant sur le langage inclusif en français et en serbe. Elles nous permettront d'explorer en profondeur les dynamiques complexes qui sous-tendent la construction et la légitimation des formes de langage inclusif dans ces deux contextes linguistiques et culturels distincts. En adoptant une approche d'analyse critique du discours, nous visons à mettre en lumière non seulement les différences et similitudes dans les stratégies linguistiques proposées, mais aussi les enjeux sociopolitiques, culturels et idéologiques qui façonnent ces propositions. Cette analyse comparative nous permettra de mieux comprendre comment le langage inclusif est conceptualisé, promu et contesté dans différents contextes, offrant ainsi des perspectives précieuses sur les interactions entre langue, pouvoir et changement social.

## **2 LANGAGE INCLUSIF EN MUTATION : PERSPECTIVE HISTORIQUE ET THÉORIQUE**

### **2.1 Genèse théorique et évolution historique du langage inclusif**

Le concept de langage inclusif, tel que nous le comprenons aujourd'hui, trouve ses origines dans une longue histoire de réflexion critique sur la langue et les structures de pouvoir qu'elle perpétue. Cette réflexion s'est intensifiée au cours du XXe siècle, particulièrement à partir des années 1960 et 1970, avec l'émergence des mouvements féministes de la deuxième vague (Cameron 1995, Bucholtz 2014). Ces mouvements ont commencé à remettre en question non seulement les inégalités sociales et économiques entre les sexes, mais aussi la manière dont la langue contribue à ces inégalités (ibid.). Dans cette section, nous allons tenter de retracer le développement du langage inclusif en nous appuyant sur des œuvres influentes, tout en mettant en lumière comment le concept s'est élargi au fil du temps pour inclure d'autres dimensions de l'identité telles que la race, le handicap, et l'orientation sexuelle.

En effet, son développement peut être compris comme un processus en trois étapes interdépendantes : (1) une première phase de critique du langage sexiste, (2) une extension aux autres dimensions identitaires telles que la race, le handicap, l'orientation sexuelle, et (3) une institutionnalisation du langage inclusif par des organismes internationaux et nationaux. Globalement, l'évolution du langage inclusif illustre comment la langue est un terrain de lutte où se jouent des questions de pouvoir, d'identité et de représentation.

#### **2.1.1 Premières critiques féministes du langage sexiste**

Les critiques féministes du langage sexiste ont émergé de manière significative à partir des années 1970, période pendant laquelle les mouvements féministes ont pris de l'ampleur et ont commencé à remettre en question les structures patriarcales dans divers aspects de la vie sociale, y compris la langue (Bucholtz 2014 : 25). Cette période voit l'apparition d'un intérêt marqué pour la manière dont la langue contribue à la marginalisation des femmes, un sujet central des études linguistiques féministes. Comme le souligne Deborah Cameron dans *Verbal Hygiene* (1995), les féministes de cette époque ont commencé à s'intéresser au langage en tant qu'outil de contrôle social, questionnant son rôle dans la perpétuation des rôles de genre traditionnels (Cameron 1995). Cette

critique du langage comme véhicule de valeurs patriarcales est une des pierres angulaires du développement du langage inclusif.

L'une des premières contributions importantes à ce débat est celle d'Anne Bodine, qui, dans son article de 1975, « Androcentrism in Prescriptive Grammar: Singular 'They', Sex-Indefinite 'He', and 'He or She' », critique l'usage du masculin générique comme étant un exemple d'androcentrisme linguistique. Bodine (1975) démontre que l'utilisation du pronom masculin pour désigner une personne de sexe indéterminé ou générique invisibilise les femmes et renforce l'idée que l'homme est la norme. Cette critique a ouvert la voie à une remise en question plus large des règles grammaticales et des usages langagiers qui perpétuent les inégalités de genre.

L'anthropologue Sherry Ortner a également contribué à cette réflexion avec son essai influent *Is Female to Male as Nature is to Culture?* (1974), où elle analyse comment les sociétés tendent à naturaliser la domination masculine à travers diverses pratiques culturelles, y compris le langage. Ortner (1974) démontre que le langage joue un rôle crucial dans la construction des hiérarchies de genre, en renforçant l'association des femmes avec la nature et des hommes avec la culture.

Par ailleurs, Robin Lakoff, dans son ouvrage fondateur *Language and Woman's Place* (1975), examine comment les femmes sont systématiquement marginalisées par le langage. Lakoff (1975) identifie des différences dans la manière dont les femmes sont socialisées à parler, soulignant que ces différences renforcent leur position subalterne dans la société. Lakoff (ibid.) suggère que la manière dont les femmes sont perçues et traitées est en partie due à leur manière de s'exprimer, ce qui mène à une prise de conscience de la nécessité d'un langage plus inclusif.

Dans les années 1980, Dale Spender poursuit cette critique dans *Man Made Language* (1980), où elle analyse comment le langage a été historiquement façonné par et pour les hommes, excluant ainsi les femmes de la représentation linguistique. Spender (1980) avance que la langue reflète les intérêts des hommes et renforce leur domination en ne reconnaissant pas les femmes comme des sujets égaux. Son analyse du langage comme instrument de pouvoir a eu un impact durable sur les études féministes et a contribué à la diffusion des idées autour du langage inclusif.

Au-delà de Lakoff et Spender, Julia Penelope, dans *Speaking Freely: Unlearning the Lies of the Fathers' Tongues* (1990), examine les structures linguistiques qui soutiennent la

domination masculine et propose des alternatives pour un langage qui reflète mieux l'égalité des sexes. Penelope (1990) met l'accent sur la manière dont les choix lexicaux et syntaxiques peuvent perpétuer les stéréotypes de genre et appelle à une refonte du langage pour qu'il devienne un véritable outil d'émancipation.

Enfin, Deborah Cameron, notamment dans *Feminism and Linguistic Theory* (1985), explore comment les discours linguistiques peuvent à la fois refléter et subvertir les relations de pouvoir genrées. Cameron met en avant l'idée que le langage est non seulement un reflet des structures sociales, mais aussi un site de contestation et de changement, ce qui rend le langage inclusif essentiel pour les luttes féministes (Cameron 1985).

### **2.1.2 Extension du langage inclusif à d'autres aspects identitaires**

Le concept de langage inclusif s'est élargi progressivement au fil des décennies, passant des préoccupations principalement centrées sur les questions de genre à une prise en compte plus globale des différentes identités marginalisées. Ce développement n'a pas été linéaire, mais il a suivi une progression influencée par l'évolution des mouvements sociaux et des études critiques. Ce qui avait commencé comme une initiative pour corriger les inégalités de genre dans le langage a été étendu pour inclure les dimensions raciales, le handicap, et les diversités sexuelles et de genre, en réponse à des revendications croissantes de reconnaissance et d'inclusion linguistique (cf. Bucholtz 2014 : 32-39).

#### **2.1.2.1 Langage inclusif et questions raciales**

À la lumière des débats sur le racisme systémique et la justice sociale initiés par le mouvement des droits civiques des années 1960 et 1970 aux États-Unis, l'importance d'ajouter une dimension raciale aux débats sur l'inclusion et l'exclusion langagière devient de plus en plus évidente. En effet, le mouvement des droits civiques avait sensibilisé le public (notamment dans le contexte américain, mais pas que) à l'impact du langage sur les relations raciales et à la manière dont le langage pouvait perpétuer des stéréotypes et des inégalités raciales (Smitherman 1977). Geneva Smitherman, dans *Talkin and Testifyin: The Language of Black America* (1977), a été l'une des premières à explorer comment le langage afro-américain a été marginalisé et dévalorisé dans la société dominante. Elle propose une réévaluation positive de cette langue comme une forme légitime d'expression culturelle, ce qui a influencé la manière dont les linguistes et militants ont envisagé l'inclusivité raciale dans le langage (Smitherman 1977).

La critique du langage raciste a également été approfondie par des penseur·euse.s tel·le·s que bell hooks<sup>2</sup>. Dans *Ain't I a Woman: Black Women and Feminism* (1981), hooks examine comment les femmes noires ont été doublement marginalisées par le langage sexiste et raciste. Elle analyse la manière dont le langage reflète les structures de pouvoir et appelle à une transformation radicale des pratiques langagières pour inclure et valoriser les voix noires, en particulier celles des femmes noires (hooks 1981). Dans son ouvrage *Feminist Theory: From Margin to Center* (1984), hooks continue de développer cette critique en soulignant l'importance de centrer les expériences des femmes de couleur dans les discours féministes et en appelant à un langage qui reflète cette diversité (hooks 1984).

Le débat sur le langage politiquement correct (PCL) a également pris de l'ampleur dans les années 1980 et 1990. Ce mouvement, bien que souvent controversé, a attiré l'attention sur la nécessité de revoir les termes utilisés pour désigner les groupes raciaux et ethniques, en évitant les expressions stigmatisantes et en adoptant un langage plus respectueux (Hughes 2010). Kenneth L. Karst, dans *Belonging to America: Equal Citizenship and the Constitution* (1989), aborde la manière dont le langage politiquement correct a contribué à sensibiliser la société aux implications racistes des termes et des expressions utilisés dans la vie quotidienne (Karst 1989). Allan Metcalf, dans *The World in So Many Words* (1999), discute également de l'impact du langage politiquement correct sur la société américaine et de son rôle dans la promotion d'une plus grande sensibilité culturelle et sociale.

Le concept d'intersectionnalité, introduit par Kimberlé Crenshaw dans *Demarginalizing the Intersection of Race and Sex* (1989), a été déterminant pour élargir le débat sur le langage inclusif. Crenshaw (1989) montre comment les différentes dimensions de l'identité (race, genre, classe, etc.) se croisent pour produire des formes uniques de discrimination et de marginalisation. Elle souligne que le langage doit non seulement être sensible aux questions de genre, mais aussi aux autres axes de discrimination, notamment ceux basés sur la race (Crenshaw 1989), renforçant ainsi l'importance d'un langage inclusif qui tient compte des intersections des identités.

---

<sup>2</sup> bell hooks a opté pour l'écriture de son nom en minuscules pour souligner l'importance de ses idées plutôt que de son identité, mettant ainsi en avant la substance de ses écrits et ses critiques des systèmes d'oppression plutôt que sa reconnaissance personnelle (<https://bellhooksbooks.com/faq-items/why-did-bell-hooks-want-her-name-lowercase/>).

Les travaux de Stuart Hall ont également contribué à cette réflexion sur le langage et la race. Dans *Cultural Identity and Diaspora* (1996) et *Representation: Cultural Representations and Signifying Practices* (1997), Hall examine comment les représentations culturelles, y compris le langage, façonnent les identités raciales et ethniques. Il souligne que le langage joue un rôle crucial dans la construction des identités et des relations de pouvoir dans les sociétés postcoloniales, et que la lutte pour un langage inclusif est intrinsèquement liée à la lutte contre les inégalités raciales (Hall 1996 ; Hall 1997).

Teun A. van Dijk, une figure clé dans l'analyse critique du discours (l'ACD), a également analysé les discours racistes dans les médias et les institutions. Dans *Racism and the Press* (1991), il démontre comment le langage médiatique contribue à la construction et à la perpétuation des stéréotypes raciaux, et appelle à une révision des pratiques langagières pour mieux refléter la diversité et l'inclusion (van Dijk 1991).

Enfin, l'œuvre de Ngũgĩ wa Thiong'o, *Decolonising the Mind: The Politics of Language in African Literature* (1986), a également eu une influence significative sur les discussions autour du langage inclusif. Wa Thiong'o critique l'imposition des langues coloniales dans les sociétés africaines postcoloniales et appelle à une valorisation des langues et cultures africaines comme une forme de résistance à l'impérialisme linguistique. Son travail a été fondamental pour comprendre les dynamiques de pouvoir à l'œuvre dans le langage et a encouragé une réflexion plus large sur l'importance d'un langage qui respecte la diversité culturelle et ethnique (wa Thiong'o 1986).

### **2.1.2.2 Inclusion des questions de handicap dans le langage**

L'inclusion des personnes en situation de handicap dans les discussions sur le langage inclusif a été un développement clé des années 1990, bien que des préoccupations préliminaires aient émergé dès les années 1980. Comme l'explique Lennard J. Davis dans l'introduction de son ouvrage *Enforcing Normalcy: Disability, Deafness, and the Body* (1995), intitulée « Disability, the Missing Term in the Race, Class, Gender Triad », le handicap a longtemps été négligé dans les analyses intersectionnelles qui s'intéressaient principalement aux questions de genre, de race et de classe (Davis 1995 : 1-22). Davis (ibid.) souligne que le handicap doit être reconnu comme une catégorie fondamentale d'analyse sociale, au même titre que le genre et la race, car les normes de « normalité » qui régissent les perceptions de la capacité physique et mentale sont profondément enracinées dans les structures sociales et linguistiques. Cette omission historique montre

que le handicap a été perçu comme une catégorie à part, plutôt qu'une forme d'oppression systémique en lien avec les autres dimensions identitaires.

Cette perspective est essentielle pour comprendre pourquoi le langage utilisé pour décrire les handicaps physiques et mentaux, ainsi que les maladies mentales, a souvent été péjoratif. Des termes tels que « retardé », « invalide » ou « fou » étaient couramment utilisés dans un cadre médicalisé et déshumanisant, contribuant à la stigmatisation et à l'exclusion sociale des personnes concernées. Cette approche réductionniste du handicap, qui se concentre sur les déficiences physiques ou mentales, ignore les dimensions sociales et culturelles du handicap, renforçant ainsi les inégalités (ibid.). Davis (1995, notamment 1-50) montre que ces termes sont non seulement des outils de discrimination, mais aussi des moyens de renforcer les normes sociales de « normalité », qui marginalisent toute personne ne répondant pas à ces critères.

Paul Longmore, dans *Why I Burned My Book and Other Essays on Disability* (1988), aborde également la question du langage en critiquant la manière dont les termes utilisés pour parler des personnes handicapées sont souvent empreints de *capacitisme*. Il dénonce l'usage du langage médical pour définir les identités des personnes handicapées, soulignant que cela les réduit à leurs limitations physiques ou mentales plutôt qu'à leur humanité et leur individualité (Longmore 1988).

Simi Linton, dans *Claiming Disability: Knowledge and Identity* (1998), approfondit cette critique en examinant comment le langage contribue à la construction des identités de personnes handicapées de manière stigmatisante. Linton (1998) plaide pour un langage qui reflète la dignité et l'humanité des personnes handicapées, plutôt que de les réduire à des catégories médicales ou à des stéréotypes négatifs. Elle soutient que la transformation du langage est essentielle pour changer la perception du handicap dans la société et pour promouvoir une véritable inclusion (ibid.).

Les critiques du langage capacitiste ont également été développées par des universitaires tels que David T. Mitchell et Sharon L. Snyder dans leur ouvrage *The Body and Physical Difference* (1997). Ils explorent comment la représentation des corps handicapés dans la culture et le langage renforce les normes de validité et contribue à l'exclusion des personnes handicapées. Mitchell et Snyder (1997) insistent sur l'importance de réviser les pratiques langagières pour inclure les expériences des personnes handicapées de manière positive et inclusive.

Tom Shakespeare, dans *Disability Rights and Wrongs* (2006), ajoute à cette discussion en critiquant non seulement le langage mais aussi les structures sociales qui perpétuent l'exclusion des personnes handicapées. Shakespeare soutient que le langage doit être un outil de transformation sociale, capable de remettre en question les normes de validité et de promouvoir une société plus inclusive (Shakespeare 2006).

La *Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées*, adoptée en 2006, marqué un tournant important dans la reconnaissance des droits des personnes handicapées et dans la promotion d'un langage inclusif à l'échelle internationale. Cette convention a réaffirmé l'importance d'un langage qui respecte la dignité et l'égalité des personnes handicapées, en soulignant que le choix des mots peut avoir un impact direct sur la perception sociale et les droits des individus. En effet, l'article 8 de la convention appelle spécifiquement à la sensibilisation du public et à l'élimination des stéréotypes et des préjugés, non seulement dans les discours publics, mais également dans les pratiques quotidiennes de communication (Nations Unies 2006). En reconnaissant que le langage peut être un outil de discrimination aussi bien que de libération, la convention encourage une révision des termes et des pratiques langagières pour promouvoir l'inclusion et l'égalité des chances pour les personnes handicapées.

### ***2.1.2.3 Inclusion des identités queer dans le langage***

Les questions relatives aux identités queer ont commencé à être intégrées dans le débat sur le langage inclusif à partir des années 1990, en parallèle des discussions plus larges sur le genre, la race et le handicap. En effet, les années 1990 marquent une période de reconnaissance accrue des droits des personnes LGBTQ+, y compris dans le langage. Alors que les critiques féministes et antiracistes ont révélé comment le langage pouvait perpétuer des inégalités, les théoricien·ne·s queer ont élargi ce champ d'analyse pour inclure les identités sexuelles et de genre non conformes, insistant sur la nécessité de revoir les termes et pratiques langagières pour éviter la stigmatisation et l'exclusion de la communauté queer. Cette évolution a marqué un tournant important dans la réflexion sur le langage inclusif, en reconnaissant que les normes de genre traditionnelles et les catégories sexuelles rigides sont des constructions sociales qui excluent et marginalisent les individus queer.

Judith Butler, dans son ouvrage fondateur *Gender Trouble* (1990), a joué un rôle crucial dans le développement des théories queer en introduisant le concept de performativité du genre. Butler (1990) soutient que le genre n'est pas une identité fixe mais plutôt un

ensemble d'actes répétés, produits et soutenus par le langage et les normes sociales. Ce concept a eu un impact considérable sur la manière dont le langage est perçu dans les contextes queer, en montrant comment il peut être utilisé pour subvertir les normes de genre dominantes et ouvrir des espaces pour des expressions de genre non conformes (Butler 1990).

Eve Kosofsky Sedgwick, dans *Epistemology of the Closet* (1990), approfondit cette réflexion en explorant la manière dont le langage structure les identités sexuelles et limite l'expression des identités queer. Sedgwick (1990) analyse les dichotomies rigides qui définissent souvent les catégories de genre et de sexualité, révélant comment ces structures linguistiques créent des frontières oppressives pour les identités queer. Elle plaide pour un langage plus flexible et inclusif qui permet une représentation plus nuancée des identités sexuelles et de genre (ibid.).

La réflexion sur le langage queer s'est également enrichie grâce aux travaux de Michael Warner, notamment dans *Fear of a Queer Planet* (1993), où il critique la manière dont le discours hétérosexuel dominant exclut systématiquement les identités et les pratiques queer. Warner (1993) insiste sur la nécessité de reformuler le langage pour qu'il inclue les expériences queer et défie les normes hétérosexuelles qui sont souvent considérées comme universelles. Cette critique est poursuivie par Sarah Ahmed dans *Queer Phenomenology: Orientations, Objects, Others* (2006) où elle explore comment le langage oriente les corps et les identités dans l'espace social. Ahmed (2006) soutient que le langage est un moyen d'orientation qui positionne les individus de manière à renforcer ou à défier les normes sociales. En ce sens, un langage inclusif pour les identités queer doit non seulement reconnaître la diversité des expériences, mais aussi réorienter les pratiques discursives pour qu'elles ne marginalisent pas les identités non conformes.

L'inclusion des identités queer dans le langage inclusif a également été explorée par Jack Halberstam dans *The Queer Art of Failure* (2011). Halberstam (2011) rejette les normes rigides du genre et plaide pour un langage qui célèbre les multiples formes de vie queer. Il soutient que le langage doit être un espace de résistance où les identités queer peuvent être exprimées sans être contraintes par les normes sociales dominantes (Halberstam 2011). Son travail souligne l'importance d'un langage inclusif qui ne se contente pas de reconnaître les identités queer, mais qui célèbre activement leur diversité et leur complexité.

En outre, la question des pronoms neutres et non genrés a émergé comme un enjeu clé dans les débats sur le langage inclusif au cours des dernières décennies. L'utilisation de pronoms tels que « they » en anglais, ou l'introduction de nouveaux pronoms dans différentes langues, tels que le pronom « iel » en français<sup>3</sup>, est devenue une manière symbolique et pratique de reconnaître les identités non-binaires et queer. Cette discussion a été influencée par des travaux antérieurs, comme ceux de Anne Bodine (1975). Le travail de R. A. McConnell-Ginet, dans l'article « Pronouns, Prescriptions, and Public Policy » (1979), a également contribué à ces débats en examinant les implications politiques de l'utilisation des pronoms dans les textes officiels et dans les politiques publiques. McConnell-Ginet (1979) argumente que l'usage des pronoms doit être réévalué pour inclure des formes non sexistes et plus inclusives, afin de refléter une société qui reconnaît et respecte toutes les identités de genre.

Plus récemment, le linguiste américain Dennis Baron fournit une contribution significative avec *What's Your Pronoun? Beyond He and She* (2020) où il retrace l'histoire des pronoms neutres et analyse leur importance dans la reconnaissance des identités non-binaires. Baron (2020) montre que l'adoption de pronoms neutres est non seulement une question linguistique, mais aussi un geste de respect et de reconnaissance envers les identités diverses. Sa contribution est d'autant plus importante dans la mesure où elle souligne que les débats sur les pronoms ne sont pas nouveaux et qu'ils remontent à plusieurs siècles, mais ont récemment gagné en visibilité dans le contexte des revendications pour les droits des personnes LGBTQ+ (Baron 2020).

### **2.1.3 L'institutionnalisation du langage inclusif**

L'institutionnalisation du langage inclusif est une étape cruciale pour garantir que les efforts en faveur d'une communication respectueuse et égalitaire se traduisent par des changements réels et durables dans les pratiques sociales et culturelles. Les initiatives visant à intégrer le langage inclusif dans les politiques publiques et les directives institutionnelles jouent un rôle central dans la diffusion et la normalisation de ces pratiques. Sans cette institutionnalisation, les efforts pour promouvoir un langage inclusif

---

<sup>3</sup> L'inclusion du pronom « iel » dans Le Robert (<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/iel>) a suscité un grand débat médiatique, publique et politique en France (cf. <https://www.nouvelobs.com/education/20211117.OBS51109/le-pronom-iel-debarque-dans-le-petit-robert-et-ca-fache-blanquer-la-polemique-en-trois-actes.html>)

risqueraient de rester marginaux et de ne pas s'imposer dans les contextes officiels et professionnels.

Au cours des dernières décennies, diverses organisations internationales et gouvernements nationaux ont adopté des lignes directrices et des codes de conduite pour encourager l'utilisation d'un langage inclusif, non seulement en matière de genre, mais aussi pour d'autres aspects de l'identité tels que la race, le handicap, et l'orientation sexuelle. Ces initiatives témoignent de la reconnaissance croissante de l'importance du langage dans la lutte contre les stéréotypes et les discriminations, et de la nécessité d'une approche plus systématique pour assurer l'inclusivité dans toutes les formes de communication.

L'une des premières contributions significatives dans ce domaine est venue de l'UNESCO avec la publication des *Guidelines on Gender-Neutral Language* en 1999. Ces lignes directrices ont été parmi les premières à plaider pour une utilisation systématique d'un langage neutre en matière de genre dans les communications officielles et professionnelles, soulignant que le langage peut jouer un rôle clé dans la promotion de l'égalité des sexes et la lutte contre les stéréotypes de genre (UNESCO 1999). Cherchant à éliminer les stéréotypes de genre dans la communication en promouvant l'usage de termes neutres et inclusifs, les *Guidelines on Gender-Neutral Language* ont devenu une référence pour les politiques linguistiques des institutions internationales et des gouvernements (UNESCO 1999). L'accent mis sur la neutralité de genre dans la langue a servi de modèle pour d'autres initiatives visant à éliminer les discriminations linguistiques fondées sur divers aspects de l'identité, notamment le genre, la race, l'ethnicité, et le handicap.

Deux ans plus tard, en 2001, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié la *Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé*, un autre document clé qui, tout en se concentrant sur les questions de santé, a également encouragé l'utilisation d'un langage respectueux et non stigmatisant dans la description des conditions de santé et des handicaps (World Health Organization 2001). Ce guide a contribué à sensibiliser les professionnel·le·s de la santé et les décideur·euse·s politiques à l'importance d'un langage qui ne perpétue pas les préjugés et qui respecte la dignité des personnes.

De même, l'Organisation internationale du travail (OIT) a reconnu la nécessité d'un langage inclusif dans le cadre de la promotion de la diversité sur le lieu de travail. Dans son guide de 2007, *Promoting Diversity and Inclusion in the Workplace*, l'OIT met en avant l'importance d'utiliser un langage non discriminatoire pour créer des environnements de travail plus équitables et respectueux de la diversité (OIT 2007). Ce document s'adresse aux employeur·euse·s du monde entier et constitue un cadre de référence pour promouvoir l'inclusion à travers la langue dans le contexte professionnel.

L'Union européenne a également été à l'avant-garde de l'institutionnalisation du langage inclusif. En 2008, la Commission européenne a adopté un *Code of Conduct on Language Use* qui régit l'utilisation des langues officielles de l'Union européenne au sein de ses institutions. Bien que ce document se concentre principalement sur les aspects pratiques de la gestion du multilinguisme au sein des institutions européennes, il aborde également des questions liées à l'égalité linguistique et à l'importance de veiller à ce que les communications ne privilégient pas certaines langues ou communautés au détriment d'autres (Commission européenne 2008). Ce code de conduite reflète l'engagement de l'Union européenne à respecter la diversité linguistique tout en promouvant des pratiques de communication équitables.

En 2019, la Commission européenne a renforcé son engagement en faveur d'une communication inclusive avec la publication des *Lignes directrices pour une communication inclusive*. Contrairement au document de 2008, ces lignes directrices se concentrent spécifiquement sur la promotion de pratiques de communication qui évitent les stéréotypes et assurent que toutes les communications reflètent la diversité de la population européenne. Elles abordent des dimensions variées, telles que le genre, l'origine ethnique, le handicap, l'âge, et l'orientation sexuelle, et proposent des stratégies pour intégrer cette diversité dans les communications institutionnelles (Commission européenne 2019). Ces lignes directrices qui visent à assurer que la communication institutionnelle de l'UE soit accessible et respectueuse de la diversité de toutes les citoyen·ne·s européen·ne·s illustrent l'effort continu de la Commission européenne pour faire évoluer les pratiques institutionnelles vers un modèle plus inclusif et égalitaire.

Ces initiatives montrent que l'institutionnalisation du langage inclusif n'est pas seulement un projet normatif, mais un effort global pour transformer les pratiques sociales et culturelles. L'intégration de directives sur le langage inclusif dans les politiques

d'organisations internationales et de gouvernements nationaux témoigne de l'importance croissante de cette question dans la promotion de l'égalité et de la justice sociale.

## **2.2 La prééminence du genre dans les débats sur le langage inclusif : réflexion critique**

L'évolution historique du concept de langage inclusif, telle que nous l'avons examinée précédemment, démontre une prise de conscience croissante de la nécessité d'inclure diverses dimensions identitaires dans nos pratiques linguistiques. Cependant, force est de constater un paradoxe saisissant entre la reconnaissance théorique de l'inclusivité linguistique multidimensionnelle et la réalité des débats contemporains. En effet, dans la plupart des langues genrées, notamment celles caractérisées par un présumé masculin générique comme le français et le serbe, les controverses les plus vives et les plus médiatisées – qu'elles soient d'ordre académique, public ou politique – se cristallisent presque exclusivement autour de la dimension du genre. Cette focalisation sur le genre, qu'il s'agisse de féminisation, de langage sensible au genre, de termes épïcènes et neutres, ou de la controverse nationale autour de l'écriture inclusive en français, soulève des questions cruciales quant à la nature et à la portée du débat sur le langage inclusif. Pour comprendre cette prédominance du genre dans le débat sur le langage inclusif, il est nécessaire d'examiner la question sous deux angles distincts mais interconnectés : la perspective socio-culturelle et la perspective linguistique.

D'un point de vue socio-culturel, la centralité du genre dans ces débats peut être attribuée à plusieurs facteurs historiques et culturels. Premièrement, le genre occupe une place primordiale dans la construction des identités sociales dans de nombreuses cultures. Cette importance se manifeste dès la naissance, voire avant, avec des pratiques telles que la « révélation du genre » du fœtus, et se poursuit tout au long de la vie avec des marqueurs sociaux genrés omniprésents (cf. Lorber 1994). De plus, le genre a longtemps servi de ligne de démarcation fondamentale dans l'organisation des hiérarchies sociales, transcendant souvent d'autres catégories identitaires telles que la race ou la classe sociale (Scott 1986).

Cette primauté du genre dans les structures sociales s'explique en partie par son rôle dans la distribution du pouvoir et des privilèges. Comme l'ont souligné de nombreux·euses théoricien·ne·s féministes, le genre a historiquement fonctionné comme un système de stratification sociale, plaçant généralement les hommes en position de domination par

rapport aux femmes (Connell 1987). Cette hiérarchie genrée s'est manifestée dans pratiquement tous les aspects de la vie sociale, y compris le langage, qui a longtemps reflété et renforcé ces inégalités (Spender 1980).

L'émergence du concept d'intersectionnalité, introduit par Kimberlé Crenshaw (1989), a certes mis en lumière la nécessité de considérer les interactions complexes entre différentes catégories identitaires. Cependant, même dans ce cadre théorique plus nuancé, le genre continue d'occuper une place centrale, peut-être en raison de son caractère transversal qui traverse toutes les autres catégories identitaires.

D'un point de vue linguistique, la prédominance du genre dans les débats sur le langage inclusif peut s'expliquer par la nature même des structures linguistiques en jeu. Contrairement à d'autres aspects de l'inclusivité linguistique qui peuvent souvent être abordés par des changements lexicaux ou des ajustements dans l'usage (comme l'abandon de termes péjoratifs ou l'adoption de dénominations préférées par les communautés concernées), la question du genre en linguistique touche à des aspects fondamentaux de la grammaire de nombreuses langues.

Dans les langues à genre grammatical, comme le français ou le serbe, le genre n'est pas simplement une question de choix lexical, mais une caractéristique intrinsèque du système linguistique qui affecte la morphologie, la syntaxe, et même la sémantique (Hellinger & Bußmann 2001). Le genre grammatical est profondément ancré dans la structure de ces langues, influençant la formation des mots, les accords, et souvent la manière dont les locuteur·rice·s conceptualisent le monde qui les entoure (Boroditsky et al. 2003). Par conséquent, toute tentative de modification des pratiques linguistiques liées au genre ne se limite pas à un simple changement de vocabulaire, mais implique une remise en question fondamentale des structures grammaticales établies. Cette situation crée un terrain propice à des débats passionnés, car elle touche non seulement à des questions de représentation et d'inclusivité, mais aussi à des perceptions profondément ancrées de ce qui constitue la « correction » linguistique et la préservation de l'intégrité de la langue (Cameron 1995). De plus, les défenseur·euse·s du purisme linguistique, souvent attaché·e·s à une vision traditionnelle de la langue comme un héritage culturel immuable, perçoivent les propositions de langage inclusif en termes de genre comme une menace à l'intégrité et à l'esthétique de la langue (Thomas 1991). Cette perception contribue à intensifier le débat, transformant parfois des discussions linguistiques en véritables batailles idéologiques. De plus, contrairement à d'autres aspects de l'inclusion

linguistique qui peuvent être mis en œuvre de manière relativement discrète, les changements liés au genre sont souvent immédiatement visibles et audibles dans le discours quotidien. L'utilisation de nouvelles formes inclusives, comme l'écriture inclusive en français ou l'adoption de pronoms neutres, attire rapidement l'attention et suscite des débats passionnés, non seulement dans les cercles académiques mais aussi dans l'espace public.

Toutefois, il est crucial de souligner que cette focalisation sur le genre dans les débats sur le langage inclusif, bien que compréhensible d'un point de vue sociolinguistique, présente des risques non négligeables. En premier lieu, elle peut conduire à la marginalisation d'autres aspects tout aussi importants de l'inclusivité linguistique. Les questions liées à la représentation linguistique des identités raciales, ethniques, des personnes en situation de handicap, ou des identités LGBTQ+, bien que tout aussi importantes, risquent d'être éclipsées par l'intensité et l'omniprésence des débats sur le genre.

En effet, cette prédominance du genre dans le discours sur l'inclusivité linguistique peut entraîner des conséquences paradoxales. D'une part, elle permet d'attirer l'attention sur les inégalités structurelles inscrites dans le langage et de mobiliser des ressources pour y remédier. D'autre part, elle peut créer un effet d'occultation, reléguant au second plan d'autres formes de discrimination linguistique tout aussi préjudiciables. Par exemple, les efforts pour déracialiser le langage ou pour adapter la langue aux besoins des personnes en situation de handicap peuvent se voir privés de l'attention et des ressources nécessaires à leur mise en œuvre effective. De plus, cette focalisation sur le genre peut involontairement renforcer une vision binaire du genre, alors même que l'un des objectifs du langage inclusif est de remettre en question ces catégorisations rigides. En concentrant le débat sur l'opposition masculin/féminin, on risque de perpétuer l'invisibilisation des identités de genre non binaires ou fluides, qui nécessitent des approches linguistiques plus nuancées et innovantes.

Par ailleurs, la prédominance du débat sur le genre dans le langage inclusif peut conduire à une simplification excessive des enjeux liés à l'inclusivité linguistique. L'intersectionnalité des identités, concept fondamental introduit par Kimberlé Crenshaw (1989), nous rappelle que les individus sont souvent confrontés à des discriminations multiples et interconnectées. Une approche du langage inclusif centrée uniquement sur le genre risque de ne pas prendre en compte la complexité des expériences vécues par les personnes qui se trouvent à l'intersection de plusieurs identités marginalisées.

Enfin, cette focalisation peut détourner l'attention des aspects plus systémiques et institutionnels de la discrimination linguistique. Alors que les débats sur le genre dans le langage sont souvent très visibles et émotionnellement chargés, d'autres formes de discrimination linguistique, comme celles liées aux accents régionaux ou aux variétés linguistiques non standard, peuvent passer inaperçues malgré leur impact significatif sur les opportunités sociales et économiques des individus.

Ainsi, bien que la question du genre dans le langage inclusif soit indéniablement importante et mérite l'attention qu'elle reçoit, il est impératif d'adopter progressivement une approche plus holistique de l'inclusivité linguistique. Cette approche devrait viser à créer un langage qui soit véritablement inclusif pour toutes les identités et expériences, en reconnaissant la diversité et la complexité des enjeux liés à la représentation linguistique. Cela nécessite non seulement une réflexion critique sur nos pratiques linguistiques actuelles, mais aussi une volonté d'innovation et d'expérimentation linguistique qui dépasse les limites des catégories traditionnelles. Ce n'est qu'en élargissant notre conception de l'inclusivité linguistique que nous pourrions espérer créer un langage qui reflète véritablement la richesse et la diversité de nos sociétés contemporaines.

### **2.3 Défis et opportunités du langage inclusif en français et en serbe : une analyse comparative**

Dans les contextes français et serbe, le concept de langage inclusif reste principalement centré sur la question du genre, bien que chaque pays aborde cette thématique selon ses dynamiques sociopolitiques propres. En France, l'écriture inclusive, avec ses débats autour du point médian et des formes dégenrées, a suscité de vives controverses, notamment face à l'opposition de certaines institutions conservatrices comme l'Académie française. En revanche, en Serbie, l'adoption d'une loi sur le langage inclusif en 2021 a déclenché des discussions animées sur la place et la forme que devrait prendre la féminisation des titres et des professions, ainsi que d'autres formes de langage non sexiste. D'autres pays francophones, tels que le Canada, ont également joué un rôle clé dans l'avancement des pratiques de langage inclusif, en intégrant des politiques linguistiques plus progressistes dès les années 1980<sup>4</sup>. Bien que le débat public autour de

---

<sup>4</sup> Gouvernement du Québec. (1981). *Gazette officielle du Québec, partie 1 samedi 28 (no 13)*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, p. 5040.

ces enjeux ait pris une ampleur différente dans les divers contextes, les questions de genre demeurent centrales dans les efforts de réforme linguistique. Cette section retrace l'évolution historique du langage inclusif dans ces deux espaces linguistiques, tout en analysant les influences sociopolitiques qui ont façonné ces développements et en mettant en lumière les points de convergence et de divergence entre la France et la Serbie.

### **2.3.1 Les défis du langage inclusif en France et en Serbie**

En France, l'un des principaux défis du langage inclusif réside dans la résistance institutionnelle. Depuis les années 1980, les mouvements féministes ont réclamé des réformes linguistiques pour féminiser les titres et les fonctions, mais ces efforts se sont heurtés à une opposition de taille, notamment de la part de l'Académie française. En 2017, l'Académie a qualifié l'écriture inclusive de menace pour la langue française<sup>5</sup>, rejetant des innovations comme l'utilisation du point médian au motif qu'elles compliquent la langue et la rendent illisible (Académie française 2017, souligné par Abbou et al. 2018). Ce débat a culminé en 2023 lorsque le Sénat français a proposé d'interdire l'écriture inclusive dans les documents officiels<sup>6</sup>, un projet soutenu par le président Emmanuel Macron (Language Magazine 2023). La position de la France, partagée par certains secteurs politiques et culturels, met en lumière les tensions entre les efforts de modernisation linguistique et le conservatisme institutionnel.

En Serbie, le défi est à la fois similaire et différent. L'adoption de la loi de 2021 sur l'égalité des sexes<sup>7</sup>, qui impose l'utilisation d'un langage inclusif dans les communications publiques et les documents officiels, constitue une avancée législative majeure, souligne Zlotrg (2023). Toutefois, les résistances viennent également des institutions normatives, telles que le Conseil pour la normalisation de la langue serbe et la Matica Srpska<sup>8</sup>, qui ont qualifié le langage inclusif de « déformation » de la langue serbe. Filipović souligne déjà en 2011 que ces institutions, influencées par des idéologies conservatrices et patriarcales, continuent de défendre la forme masculine comme prétendument neutre, freinant l'adoption d'une pratique linguistique plus égalitaire (Filipović 2011). De plus, l'influence de l'Église orthodoxe serbe, qui voit le langage inclusif comme une menace pour les

---

<sup>5</sup> Académie française. (2017). *Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive »*.

<sup>6</sup> Sénat français. (2023). *Proposition de loi visant à interdire l'usage de l'écriture inclusive*.

<sup>7</sup> Narodna skupština Republike Srbije. (2021). « Zakon o rodnoj ravnopravnosti » [Loi sur l'égalité des genres], *Službeni glasnik RS* (No. 52/2021).

<sup>8</sup> Matica Srpska. (2021). *Saopštenje Matice srpske povodom pitanja o rodnoj ravnopravnosti* [Communiqué de Matica Srpska concernant la question de l'égalité de genre].

valeurs familiales et culturelles traditionnelles, renforce cette opposition (Zlotrg 2023), le patriarce affirmant que la loi représente une « application forcée de l'idéologie du genre » (Zrnić 2024).

En outre, le Protecteur des citoyens, Zoran Pašalić, a récemment annoncé qu'il entamerait une procédure pour évaluer la constitutionnalité des dispositions de la loi sur l'égalité des genres. Plusieurs politicien·ne·s conservatif·ve·s rejoignent ces critiques, le groupe parlementaire de Branimir Nestorović ayant même intenté un procès légal contre le gouvernement, contestant l'introduction obligatoire des termes féminins pour certaines professions en raison d'un manque de codification claire (Zrnić 2024). Cette critique est particulièrement pertinente considérant les étapes de la planification linguistique de Haugen (1966), où la codification joue un rôle crucial avant la mise en œuvre. L'absence de cette codification explicite et officielle en Serbie fournit un exemple concret des problèmes qui peuvent survenir lorsque ces étapes ne sont pas respectées. Que l'on soit en accord ou non avec l'opposition, cet argument montre que pour éviter des résistances, une codification préalable peut s'avérer essentielle à la réussite d'une politique linguistique (Haugen 1966).

### **2.3.2 Les opportunités d'avancement du langage inclusif**

Malgré les résistances, des opportunités existent pour la promotion du langage inclusif dans ces deux contextes. En France, bien que le point médian soit contesté, d'autres aspects de l'écriture inclusive, comme la féminisation des titres et fonctions, ont progressé grâce à des cadres législatifs et des recommandations institutionnelles. Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, par exemple, promeut l'utilisation de formes féminines dans la communication publique, soulignant ainsi un soutien croissant de certaines instances gouvernementales (HCE 2022/2015). De plus, les initiatives de sensibilisation dans les milieux éducatifs et culturels contribuent à l'évolution des pratiques linguistiques vers plus d'inclusivité.

En Serbie, l'opportunité principale réside dans l'existence de la loi imposant l'usage du langage sensible au genre, ce qui donne un cadre légal à cette pratique et en assure progressivement la normalisation dans les documents officiels et éducatifs. La Stratégie

nationale pour l'égalité des genres 2021-2030<sup>9</sup> réaffirme cette orientation, intégrant le langage inclusif comme une composante essentielle des efforts en faveur de l'égalité des sexes. De plus, bien que certaines institutions linguistiques et politicien·ne·s s'opposent encore à ces changements, la mise en œuvre de la loi pourrait favoriser un changement culturel à long terme, en particulier dans les secteurs de l'éducation et des médias.

### **2.3.3 Comparaison des contextes : convergence et divergence**

Malgré les différences dans leur approche, la France et la Serbie partagent certains points communs dans leur débat sur le langage inclusif. Dans les deux cas, les institutions normatives (l'Académie française et la Matica Srpska) jouent un rôle de gardiennes de la langue et opposent des résistances aux réformes, arguant que les changements menacent l'intégrité linguistique et culturelle. Cependant, une différence clé réside dans l'implication législative : tandis que la France se contente de directives non contraignantes, la Serbie a promulgué une loi rendant l'utilisation du langage inclusif en matière de genre obligatoire.

Une autre différence majeure se trouve dans la nature du débat public. En France, l'écriture inclusive, en particulier le point médian, reste une question controversée qui divise profondément l'opinion publique et les institutions politiques. En revanche, en Serbie, bien que le débat existe, il est plus encadré par des lignes politiques et religieuses, l'opposition venant principalement des institutions conservatrices, tandis que le gouvernement a adopté une position plus progressiste avec la loi de 2021.

En somme, le développement du langage inclusif en France et en Serbie révèle des défis similaires, principalement liés à la résistance des institutions normatives et à la réticence à abandonner les formes linguistiques traditionnelles. Cependant, les opportunités existent dans les deux pays pour faire progresser ces réformes, bien que la Serbie ait franchi une étape législative importante avec la loi de 2021. Ces dynamiques témoignent de l'importance du cadre sociopolitique et des débats idéologiques qui façonnent la trajectoire du langage inclusif, en mettant en lumière les tensions entre tradition linguistique et modernisation sociale.

---

<sup>9</sup> Vlada Republike Srbije. (2021). *Nacionalna strategija za rodnu ravnopravnost za period od 2021-2030. godine* [Stratégie nationale pour l'égalité des genres pour la période 2021-2030].

## 3 MÉTHODOLOGIE

### 3.1 Corpus

#### 3.1.1 Sélection et justification du corpus

La sélection du corpus pour cette étude a été guidée par un ensemble de critères rigoureux, en tenant compte de multiples facteurs afin d'assurer la pertinence et la représentativité des documents analysés. Notre objectif était de constituer un échantillon équilibré et significatif de ressources linguistiques qui reflète fidèlement l'état actuel des efforts vers une codification du langage inclusif en français et en serbe, tout en permettant une analyse comparative approfondie et nuancée.

Dans un premier temps, nous avons entrepris une recherche exhaustive des ressources disponibles dans les deux langues, en nous focalisant sur les documents dont le contenu et le format reflètent un effort délibéré de devenir une référence importante dans le domaine. Bien que notre intérêt principal porte sur les ressources traitant de l'inclusivité linguistique dans son ensemble, nous avons également pris en compte les ouvrages se focalisant spécifiquement sur l'inclusion de genre, étant donné leur pertinence et leur prévalence dans le domaine, comme exploré dans la section précédente.

Après cette phase initiale de collecte, nous avons appliqué plusieurs critères de sélection pour affiner notre corpus. Le premier critère était quantitatif : nous avons fixé un seuil minimum de 25 pages par document, considérant qu'en deçà de ce volume, les documents s'apparentaient davantage à des brochures qu'à des ressources linguistiques proprement dites. Il convient de noter que ce critère a été appliqué indépendamment des variations de mise en page ou de format, reconnaissant la diversité des présentations (colonnes uniques ou multiples, illustrations, etc.) tout en maintenant une exigence de contenu minimal. Cette contrainte a entraîné l'exclusion de certains documents potentiellement intéressants, notamment deux ressources canadiennes : *Règles de grammaire neutre et inclusive* de Divergenres et *Inclusivement vôtres ! Guide de rédaction inclusive de l'Institut national de recherche scientifique*. Bien que ces documents ne fassent pas partie de notre corpus principal, nous les mentionnons et les référençons ici en raison de leur pertinence thématique.

Le deuxième critère était la disponibilité des documents au moment de l'analyse. Cette contrainte a malheureusement conduit à l'exclusion de deux ouvrages initialement envisagés : la *Grammaire du français inclusif* d'Alpheratz et le *Petit Dico de français*

*neutre/inclusif* de *La vie en queer*. L'indisponibilité de ces ressources, en particulier celle d'Alpheratz, constitue une limitation regrettable de notre étude, que nous reconnaissons pleinement. Pourtant, ces exclusions, bien que regrettables, reflètent les défis inhérents à la recherche sur des sujets en pleine évolution.

Un troisième critère crucial a été l'accessibilité et la portée du public visé par les documents. Nous avons délibérément choisi de nous focaliser sur des sources destinées à un public large ou général, excluant ainsi les documents internes émis par des universités, des entreprises ou d'autres organisations spécifiques. Cette décision repose sur notre conception de la codification linguistique et des efforts vers celle-ci comme un processus qui s'étend au-delà des politiques internes d'entités particulières pour atteindre la population générale. Bien que ces documents internes puissent contenir des informations précieuses, nous considérons qu'ils relèvent davantage de politiques organisationnelles que d'une codification linguistique à grande échelle. Par conséquent, indépendamment de leur qualité ou de leur dénomination (qu'il s'agisse de dictionnaires, de manuels ou de guides), ces documents internes n'ont pas été inclus dans notre corpus.

Dans un souci de cohérence analytique et de profondeur d'analyse, nous avons pris la décision de limiter notre corpus à un maximum de cinq documents par langue. Cette limitation quantitative s'inscrit dans une approche résolument qualitative, privilégiant une analyse approfondie et nuancée de chaque texte plutôt qu'une approche quantitative plus superficielle. Ce choix nous permet d'explorer en détail les caractéristiques linguistiques et discursives de chaque document, tout en maintenant une cohérence globale dans notre analyse.

### **3.1.2 Présentation du corpus sélectionné**

Après avoir exposé notre méthodologie de sélection, nous procéderons maintenant à une présentation succincte des documents qui constituent notre corpus d'analyse. Cette section a pour objectif d'offrir un aperçu de chaque ressource retenue, en mettant en lumière leurs caractéristiques principales. Pour chaque document, nous fournirons des informations essentielles sur le contexte de sa production, telles que le titre, le type de ressource, une brève description des auteur·rice·s, de leur expertise, l'entité ou l'institution responsable de la publication ou du soutien du document, le pays de publication, la date de parution, le public cible, le format de disponibilité, ainsi que le nombre de pages. L'ordre de

présentation suivra une logique alphabétique, facilitant ainsi une comparaison ultérieure entre les deux contextes.

Cependant, une présentation plus détaillée de chaque document, comprenant des informations supplémentaires sur les auteur·rice·s, les entités de publication, la structure des documents, et d'autres aspects pertinents, est disponible en **Annexe 1**. Cette annexe sert de référence pour ceux qui souhaitent approfondir leur compréhension des ressources utilisées dans cette étude, en offrant une vue d'ensemble complète et contextuelle.

### ***3.1.2.1 Corpus français***

#### **Document n°1 : Dictionnaire des synonymes épïcènes**

Le *Dictionnaire des synonymes épïcènes* est un dictionnaire numérique de termes épïcènes conçu par Isabelle Meurville, linguiste, traductrice, et formatrice spécialisée dans la rédaction non sexiste et le français inclusif. Publié par son entreprise Translature (une entreprise privée qui offre des services linguistiques, notamment en traduction et en rédaction inclusive) en France, ce dictionnaire s'adresse principalement au grand public, avec un focus particulier sur les traducteur·rice·s et rédacteur·rice·s, et il est accessible gratuitement en ligne. Le document comprend 1 493 termes épïcènes, ce qui correspond approximativement à 50 pages si l'on considère environ 30 termes par page.

#### **Document n°2 : Dictionnaire numérique d'écriture inclusive**

Le *Dictionnaire numérique d'écriture inclusive* est un dictionnaire numérique interactif anonyme publié sur le site [www.eninclusif.fr](http://www.eninclusif.fr), une plateforme dédiée à la promotion de l'écriture inclusive en français. Ce dictionnaire est considéré comme une ressource collaborative, car les utilisateur·rice·s peuvent soumettre des suggestions de modifications ou d'ajouts qui sont ensuite examinées et intégrées par l'auteur·rice/administrateur·rice du site. Publié en France, ce dictionnaire s'adresse principalement au grand public et est disponible gratuitement en ligne. Le document référence 78 166 mots, mais étant un format numérique interactif, il ne possède pas de pagination définie.

**Document n°3 : Grammaire pour un français inclusif (Nouvelle édition revue et augmentée)**

La *Grammaire pour un français inclusif* est une grammaire complète rédigée par Alexandra Dupuy, doctorante en linguistique, Michaël Lessard, professeur de droit, et Suzanne Zaccour, doctorante en droit, toutes trois spécialisées dans les questions de genre et de langage. Publié par les Éditions Somme toute au Canada en mai 2023, cette grammaire s'adresse au grand public et offre une analyse détaillée des règles de grammaire pour une rédaction inclusive. Les Éditions Somme toute sont une maison d'édition basée à Montréal, connue pour publier des ouvrages offrant des perspectives variées sur la société et l'histoire culturelle du Québec. La grammaire est disponible en version imprimée et numérique, et compte 256 pages.

**Document n°4 : Manuel d'écriture inclusive (Édition augmentée)**

Le *Manuel d'écriture inclusive* est, comme l'indique son titre, un manuel d'écriture inclusive, édité par Raphaël Haddad, docteur en Sciences de l'information et de la communication, et publié par l'agence de communication Mots-Clés, qu'il a fondée. Mots-Clés est une agence française spécialisée dans l'influence par le discours, avec un engagement fort en faveur de l'égalité femmes-hommes. Publié en France en 2019, ce manuel s'adresse au grand public et propose des conventions spécifiques pour l'écriture inclusive, avec des exemples concrets et des recommandations pratiques. Il est disponible en version papier et numérique, et compte 28 pages.

**Document n°5 : Pour une communication publique sans stéréotype de sexe**

*Pour une communication publique sans stéréotype de sexe* est un guide rédigé par une équipe du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), une instance consultative indépendante créée par le gouvernement français pour promouvoir l'égalité des sexes et la protection des droits des femmes. Publié en France en 2016 (version originale) et actualisé en 2022, ce guide s'adresse aux professionnel·le·s de la communication publique et aux agent·e·s des services publics. Il propose des recommandations pratiques pour une communication égalitaire et est disponible gratuitement en ligne. Le document compte 76 pages.

### 3.1.2.2 *Corpus serbe*

**Document n°1** : *Inkluzivni rečnik: Priručnik za nastavnike, učenike i roditelje*  
[Dictionnaire inclusif : Guide pour les enseignants, les élèves et les parents]

Le *Inkluzivni rečnik: Priručnik za nastavnike, učenike i roditelje* est un manuel pratique destiné aux enseignant·e·s, élèves, et parents, conçu dans le cadre du projet « Inkluzivni rečnik » [Dictionnaire inclusif]. Ce projet est financé par le programme Erasmus+, une initiative de l'Union européenne qui soutient des projets éducatifs internationaux. Le manuel a été rédigé par un consortium de partenaires issu·e·s de six pays européens, dont des écoles et des organisations éducatives, mais il ne précise pas d'auteur·rice·s individuel·le·s. Publiée en Serbie en 2020, cette ressource vise surtout à promouvoir l'inclusion des personnes LGBTQI+ dans le milieu éducatif. Le document est disponible gratuitement en ligne et compte 52 pages.

**Document n°2** : *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika* [Manuel pour l'utilisation d'un langage sensible au genre]

Le *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika* est un manuel pour l'utilisation d'un langage sensible au genre, rédigé par Hristina Cvetinčanin Knežević, chercheuse et enseignante spécialisée en études de genre, et Jelena Lalatović, critique littéraire et chercheuse. Ce manuel a été publié en Serbie en 2019 par le Centre d'études féminines, une organisation non gouvernementale à Belgrade, avec le soutien de l'Organe de coordination pour l'égalité des genres du gouvernement de la République de Serbie. Cet organisme gouvernemental est chargé de promouvoir l'égalité des sexes et de superviser l'application des politiques en faveur de l'égalité de genre en Serbie. Le manuel s'adresse au grand public et offre des conseils pratiques pour un langage inclusif. Il est disponible gratuitement en ligne et compte 146 pages.

**Document n°3** : *Rečnik rodne ravnopravnosti: 102 pojma rodne ravnopravnosti za 102 godine osvajanja ženskih ljudskih prava. Drugo izmenjeno i dopunjeno izdanje*  
[Dictionnaire de l'égalité des genres : 102 termes d'égalité des genres pour 102 ans de conquête des droits humains des femmes. Deuxième édition révisée et amendée]

Le *Rečnik rodne ravnopravnosti* est un dictionnaire de l'égalité des genres, rédigé par Vesna Jarić, experte en égalité des genres et défenseuse des droits des femmes, et Nadežda Radović, journaliste et militante féministe. Publié en Serbie en mars 2011 (version originale en 2010) par la Direction de l'égalité des genres du Ministère du Travail

et de la Politique sociale, ce dictionnaire s'adresse au grand public et propose des définitions et explications de 102 termes liés à l'égalité des sexes. La Direction de l'égalité des genres est une institution gouvernementale serbe dédiée à la promotion de l'égalité des sexes et à la lutte contre les discriminations. Ce dictionnaire est disponible gratuitement en ligne et compte 218 pages.

**Document n°4 : Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi u Srbiji [Guide pour l'utilisation d'un langage sensible au genre dans l'administration publique en Serbie]**

Le *Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi u Srbiji* est un guide pour l'utilisation d'un langage sensible au genre dans l'administration publique, rédigé par Svenka Savić, linguiste et professeure émérite, et Marjana Stevanović, philologue et activiste. Publié en Serbie en 2019 par la Mission de l'OSCE en Serbie, ce guide s'adresse aux fonctionnaires et employé·e·s de l'administration publique. La Mission de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) en Serbie est une mission internationale qui soutient les efforts du pays en matière de réformes démocratiques, de droits humains, et de consolidation de l'état de droit. Ce guide est disponible gratuitement en ligne et compte 91 pages.

### **3.2 Cadre méthodologique**

L'analyse critique du discours (ACD) est au cœur de notre démarche méthodologique, offrant un cadre pour examiner comment les manuels de langage inclusif en français et en serbe s'inscrivent dans une dynamique de contestation des normes linguistiques dominantes. Contrairement à de nombreux objets d'étude en ACD, qui se concentrent sur des discours reflétant et renforçant les structures de pouvoir établies, notre corpus se compose de textes qui cherchent explicitement à déstabiliser et reconfigurer ces structures. Les ressources linguistiques portant sur le langage inclusif que nous analysons ne sont pas des vecteurs de la norme dominante, mais des outils de résistance, visant à redéfinir les conventions linguistiques pour mieux refléter les valeurs d'égalité et d'inclusion.

L'ACD, telle que développée par Fairclough, Van Dijk et Wodak, reste cependant une approche pertinente pour notre étude. Même si les textes de notre corpus ne perpétuent pas les rapports de pouvoir traditionnels, ils participent à une lutte discursive contre ces rapports. Ils offrent ainsi une occasion unique d'observer comment des discours alternatifs tentent de s'imposer face à la norme dominante. Fairclough (1992, 1995, 2010) souligne

que le discours n'est jamais neutre ; il est toujours engagé dans des relations de pouvoir, qu'il s'agisse de les reproduire ou de les contester. Dans notre cas, l'ACD nous permettra de comprendre comment ces manuels articulent des stratégies discursives visant à légitimer des formes linguistiques inclusives face à des résistances institutionnelles et/ou sociales.

### **3.2.1 Analyse du corpus : modèle triparti de Fairclough adapté**

Pour analyser notre corpus de ressources linguistiques portant sur le langage inclusif, nous nous appuierons sur le modèle en trois dimensions, proposé par Norman Fairclough, qui permet d'explorer les discours à plusieurs niveaux interconnectés : l'analyse textuelle, l'analyse des pratiques discursives et l'analyse des pratiques sociales (Fairclough 1989 : 25-25). En tenant compte de la spécificité de notre corpus, nous adapterons chacune de ces dimensions à la nature des documents.

**L'analyse textuelle** sera la première étape de notre démarche, et elle devra être soigneusement adaptée au caractère normatif des ressources. Contrairement à des textes purement narratifs ou argumentatifs, ces documents visent à établir des règles, à proposer des alternatives linguistiques et/ou à fournir des cadres de référence pour l'utilisation d'un langage plus inclusif. Nous examinerons les choix lexicaux, grammaticaux et syntaxiques employés, en analysant comment ces éléments linguistiques sont organisés pour offrir des (n/f)ormes et des pratiques alternatives. Dans les dictionnaires et grammaires, l'accent sera mis sur la sélection des termes et sur la manière dont les règles grammaticales sont reformulées ou ajustées pour encourager une utilisation plus inclusive de la langue. Dans les guides et manuels, nous prêterons attention à la manière dont les sections théoriques encadrent les propositions pratiques et à l'articulation entre explications conceptuelles et exemples concrets.

**L'analyse des pratiques discursives**, deuxième dimension du modèle, se penche généralement sur les processus de production, de diffusion et de consommation des textes. Elle s'intéresse à la manière dont les discours sont produits par des acteur·rice·s spécifiques, circulent au sein de la société et sont interprétés par différents publics (Fairclough 1989 : 26). Cette dimension examine non seulement les stratégies employées pour diffuser certains messages, mais aussi la manière dont les textes sont reçus et réappropriés par leurs audiences.

Dans le cadre de notre étude, nous conserverons l'exploration des processus de production et de diffusion des ressources linguistiques sur le langage inclusif. Toutefois, nous n'inclurons pas l'analyse de la réception des textes, étant donné les limitations méthodologiques de notre recherche. En effet, l'étude de la réception nécessiterait des données empiriques sur la manière dont les utilisateur·rice·s interprètent et adoptent les ressources, ce qui dépasse le cadre de cette analyse centrée sur les textes eux-mêmes. Par conséquent, notre analyse des pratiques discursives se concentrera sur la manière dont les institutions et les auteur·rice·s légitiment leurs propositions et cherchent à influencer les pratiques sociales à travers ces ressources. Nous nous pencherons également sur les stratégies discursives utilisées pour anticiper les objections et convaincre un public potentiellement réticent, tout en reconnaissant que l'analyse de la réception, bien qu'importante, ne sera pas abordée ici.

**L'analyse des pratiques sociales**, troisième dimension du modèle de Fairclough, situe les textes dans le contexte plus large des dynamiques sociales, politiques et culturelles. Cette dimension est cruciale pour comprendre comment les ressources linguistiques portant sur le langage inclusif s'insèrent dans les débats sociopolitiques et comment elles tentent d'influencer et de redéfinir les normes linguistiques en vigueur (ibid.). Dans le cadre de notre étude, nous analyserons comment ces ressources interagissent avec les institutions linguistiques et politiques dominantes, en France, au Canada et en Serbie, et comment elles cherchent à façonner les pratiques linguistiques et sociales. Nous examinerons les tensions entre les innovations proposées par ces ressources et les résistances institutionnelles et/ou sociales, ainsi que leur capacité à s'imposer comme des références importantes dans les discussions publiques et les pratiques quotidiennes.

En appliquant le modèle en trois dimensions de Fairclough à notre corpus de ressources linguistiques sur le langage inclusif, nous visons à réaliser une analyse détaillée qui tient compte de la complexité de ces ressources. L'analyse textuelle nous permettra de décortiquer les choix linguistiques qui sous-tendent les propositions inclusives, tandis que l'analyse des pratiques discursives éclairera les stratégies de production et de diffusion des manuels. L'analyse des pratiques sociales replacera ces textes dans leur contexte sociopolitique, en évaluant leur capacité à influencer et à remodeler les normes linguistiques au sein de la société. Ce cadre théorique et méthodologique offrira ainsi une perspective complète pour explorer comment ces ressources cherchent à déconstruire les

structures de pouvoir ou traditions linguistiques existantes et à établir de nouvelles normes linguistiques plus inclusives.

### **3.2.2 Grille de lecture**

Bien que le modèle tridimensionnel de Norman Fairclough soit un excellent point de départ pour l'analyse critique du discours (ACD), nous avons jugé nécessaire d'adopter un cadre plus spécifique et précis, adapté à notre corpus particulier. En effet, l'ACD est généralement appliquée à des types de discours différents, tels que les médias ou les discours politiques, plutôt qu'à des ouvrages de référence ou ressources linguistiques destinées à orienter l'usage linguistique. Ces documents présentent des particularités discursives uniques qui nécessitent une approche méthodologique adaptée.

De plus, notre étude implique une comparaison entre deux sous-corpus distincts, le français et le serbe. Pour garantir une analyse comparative rigoureuse et éviter toute distorsion, il était indispensable d'adopter une grille de lecture permettant une évaluation uniforme de chaque document, indépendamment de sa nature, de son auteur·rice ou de son contexte de production. Le corpus que nous avons constitué est en effet marqué par une grande diversité en termes d'origine, de contexte institutionnel, d'objectifs, et de contenu. Cette hétérogénéité, bien qu'enrichissante, pose un défi méthodologique, nécessitant un cadre analytique structuré pour éviter toute approche biaisée ou incomplète.

C'est dans ce contexte que nous avons développé une grille de lecture détaillée, spécialement conçue pour structurer notre démarche analytique selon les trois dimensions proposées par Fairclough tout en les adaptant aux exigences spécifiques de notre corpus. Cette grille nous permet d'aborder chaque document selon une perspective textuelle, discursive et sociale, tout en prenant en compte les spécificités contextuelles et culturelles de chaque sous-corpus.

Voici la grille complète qui sera mobilisée dans le cadre de notre analyse :

### **3.2.2.1 Grille de lecture FM3D-LI (Faiclough modèle tridimensionnel – langage inclusif)**

#### **1. Analyse textuelle**

##### **1.1. Choix lexicaux**

###### **1.1.1. Inclusivité de genre**

- Quels termes neutres ou épécènes sont utilisés/proposés à la place des termes genrés traditionnels ?
- Quels néologismes ou innovations lexicales sont proposés pour éviter les distinctions de genre ?
- Y a-t-il des doublets (forme masculine/féminine) ? Comment sont-ils justifiés et structurés ?
- Y a-t-il des propositions de féminisation ?

###### **1.1.2. Inclusivité au-delà du genre**

- Quels termes sont choisis pour éviter les biais liés à l'âge, la race, l'ethnicité, le handicap, ou d'autres catégories sociales ?
- Comment sont traités les termes liés à la diversité culturelle, religieuse, et socio-économique ?
- Y a-t-il des termes spécifiques pour inclure les groupes souvent marginalisés (ex. LGBTQIA+, minorités ethniques) ?

#### **1.2. Structures grammaticales et syntaxiques**

##### **1.2.1. Réforme des règles grammaticales**

- Comment les règles grammaticales traditionnelles sont-elles modifiées pour promouvoir l'inclusivité ?
- Quels ajustements sont proposés pour l'accord des adjectifs, des pronoms, ou des déterminants ?

##### **1.2.2. Organisation syntaxique**

- Y a-t-il des recommandations spécifiques sur l'ordre des mots pour éviter des hiérarchisations implicites (ex. ordre alphabétique) ?
- Comment les constructions impersonnelles ou passives sont-elles employées pour favoriser l'inclusivité ?

#### **1.3. Articulation théorie-pratique**

##### **1.3.1. Explications conceptuelles**

- Comment les sections théoriques introduisent-elles les principes du langage inclusif ?
- Quels concepts-clés sont utilisés pour justifier les choix lexicaux et grammaticaux ?

##### **1.3.2. Exemples concrets**

- Quels exemples pratiques sont fournis pour illustrer les règles proposées ?
- Comment les exemples renforcent-ils la compréhension des concepts théoriques ?
- Y a-t-il des exercices ou des applications pratiques incluses dans le document ?

#### **1.4. Variabilité selon les contextes**

- Comment le document prend-il en compte les variations linguistiques régionales ou culturelles ?

- Y a-t-il des recommandations spécifiques pour des contextes particuliers (ex. professionnel, académique, public) ?

## **2. Analyse des pratiques discursives**

### **2.1. Processus de production**

#### **2.1.1. Origine et auteur·rice·s**

- Qui sont les auteur·rice·s du document (individuel·le·s, groupes, institutions) ?
- Quelle est leur légitimité ou expertise dans le domaine du langage inclusif ?
- Quel est le contexte institutionnel ou politique de la production du document ?

#### **2.1.2. Objectifs du document**

- De quel type de ressource s'agit-il ?
- Quels sont les objectifs explicitement mentionnés dans le document ?
- Quels sont les enjeux sous-jacents (légitimation, changement social, éducation) ?

#### **2.1.3. Stratégies de production**

- Quelles stratégies sont utilisées pour assurer la cohérence et la persuasivité du document ?
- Y a-t-il une collaboration avec d'autres institutions ou expert·e·s pour renforcer le message ?

### **2.2. Processus de diffusion**

#### **2.2.1. Médias et canaux**

- Par quels canaux le document est-il diffusé (papier, numérique, médias sociaux) ?

#### **2.2.2. Public cible**

- Qui est le public cible visé par le document (grand public, professionnel·le·s, étudiant·e·s) ?
- Comment le langage est-il adapté aux différents publics cibles ?

### **2.3. Stratégies discursives**

#### **2.3.1. Anticipation des objections**

- Comment le document répond-il aux critiques ou objections potentielles contre le langage inclusif ?
- Y a-t-il des sections dédiées à la « foire aux questions » ou à la défense des pratiques inclusives ?

#### **2.3.2. Persuasion et conviction**

- Quelles stratégies sont utilisées pour convaincre un public potentiellement réticent (arguments, exemples, témoignages) ?
- Comment les arguments sont-ils structurés pour renforcer leur efficacité ?
- Y a-t-il une dimension émotionnelle ou morale dans l'argumentation ?

## **3. Analyse des pratiques sociales**

### **3.1. Contexte sociopolitique – institutions linguistiques et politiques**

- Comment le document interagit-il avec les institutions linguistiques dominantes (Académie française, organismes linguistiques serbes (Académie serbe des sciences et des arts (SANU)/Matica srpska ou autres)) ?

- Le document propose-t-il une collaboration, une opposition, ou une réforme des normes linguistiques existantes ?
- Quelle est la position du document vis-à-vis des politiques linguistiques en vigueur ? Le document est-il en accord ou en conflit avec les politiques linguistiques actuelles ?

### **3.2. Dynamiques sociales**

#### **3.2.1. Débats sociopolitiques**

- Comment le document cherche-t-il à influencer les débats sociopolitiques contemporains ?
- Le document anticipe-t-il des réactions ou des résistances spécifiques de la part de la société ?

#### **3.2.2. Influence sur les pratiques linguistiques et sociales**

- Le document propose-t-il des innovations susceptibles de modifier durablement les pratiques linguistiques ?
- Y a-t-il des exemples d'adoption de ces pratiques dans le discours public ou professionnel ?

#### **3.2.3. Tensions et résistances institutionnelles et sociales**

- Quelles résistances institutionnelles ou sociales sont anticipées ou rencontrées par le document ?
- Comment ces tensions sont-elles abordées ou surmontées dans le document ?

En utilisant cette grille de lecture, nous visons à capturer non seulement ce qui est explicitement présent dans les ressources, mais aussi les éléments qui sont absents ou sous-représentés. L'absence de certaines informations, notamment en ce qui concerne l'intersectionnalité ou les aspects non-genrés de l'inclusivité, est une donnée cruciale pour notre analyse, car elle nous renseigne sur les limites ou les biais implicites des documents étudiés. Il était donc essentiel d'avoir un cadre analytique capable de détecter et de structurer ces absences de manière systématique.

Cette approche méthodique nous permettra de mener une analyse comparative pertinente et rigoureuse entre les deux sous-corpus. La grille de lecture servira ainsi de fondement pour une évaluation cohérente et complète de chaque document, garantissant que chaque aspect pertinent est pris en compte de manière uniforme, malgré la diversité intrinsèque du corpus.

## 4 RÉSULTATS

### 4.1 Typologie du corpus

La typologie des documents composant notre corpus est un résultat crucial qui découle directement de l'analyse contextuelle des ressources linguistiques portant sur le langage inclusif. Initialement conçue comme une simple méthode de classification dans le cadre de notre méthodologie, cette typologie s'est révélée être, en elle-même, un apport significatif dans le cadre de notre analyse critique du discours. En effet, la façon dont ces documents sont produits, les entités qui les soutiennent, ainsi que le profil de leurs auteur·rice·s permettent de comprendre les dynamiques institutionnelles et idéologiques qui entourent les efforts vers une codification du langage inclusif dans différents contextes linguistiques. Cette première section des résultats offre ainsi une perspective éclairante sur la structuration du discours autour de l'inclusivité, en mettant en lumière les acteur·rice·s, les lieux de production et les contextes politiques et sociaux qui influencent la création de ces outils.

Afin de donner une structure systématique à cette typologie, nous avons classé les documents en quatre catégories selon l'articulation entre les auteur·rice·s et l'entité responsable de la publication. Cette catégorisation nous permet de cartographier les différents types d'acteur·rice·s impliqué·e·s dans la production de manuels, guides et autres ressources relatives au langage inclusif, et de dégager ainsi des tendances significatives dans la manière dont le langage inclusif est conçu et diffusé dans les contextes (socio)linguistiques étudiés. La catégorisation se décline comme suit :

1. **Linguistes ou expert·e·s en autopublication ou publié·e·s indépendamment (désormais EXPIndep)** : Cette catégorie regroupe des documents rédigés par des linguistes ou spécialistes et publiés de manière indépendante, soit par une entreprise ou agence privée, soit par le biais d'une maison d'édition.
2. **Expert·e·s académiques ou de recherche publiées par des organismes gouvernementaux ou internationaux (désormais EXPInst)** : Cette catégorie inclut les travaux produits par des universitaires ou chercheur·euse·s, soutenus ou publiés par des entités institutionnelles telles que des organismes gouvernementaux ou des organisations internationales ou intergouvernementales.
3. **Équipes larges ou comités sans précision d'auteur·rice·s individuel·le·s (désormais EQ)** : Ici, les documents sont issus d'efforts collectifs au sein

d'institutions gouvernementales, d'organisations internationales ou de projets internationaux. Dans certains cas, les auteur·rice·s ne sont pas spécifiquement identifié·e·s, ou l'attribution est partagée entre plusieurs (5+) membres d'une équipe.

4. **Ressources collaboratives (désormais COLLAB)** : Cette catégorie regroupe des ressources créées de manière collective, tout·e membre de la communauté linguistique ayant la possibilité de suggérer des ajouts ou changements.

Le tableau suivant résume la classification des documents inclus dans notre corpus, en spécifiant pour chaque document son titre, son ou ses auteur·rice·s, le pays d'origine, l'entité éditrice et le type de ressource.

Catégorie	Titre	Auteur·rice	Pays	Publié par	Type de ressource
<b>EXPIndep</b>	<i>Dictionnaire des synonymes épïcènes</i>	Isabelle Meurville (Linguiste et consultante en langue)	France	Entreprise privée (Translature)	Dictionnaire numérique de termes épïcènes
	<i>Manuel d'écriture inclusive</i>	Raphaël Haddad (Linguiste et spécialiste en communication)	France	Agence de communication (Mots-Clés)	Manuel pratique avec recommandations et exemples
	<i>Grammaire pour un français inclusif</i>	Alexandra Dupuy, Michaël Lessard, Suzanne Zaccour (Chercheur·euse·s)	Canada	Maison d'édition (Éditions Somme toute)	Grammaire complète
<b>EXPInst</b>	<i>Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika</i>	Hristina Cvetinčanin Knežević et Jelena Lalatović (Expert·e·s en études de genre et linguistique)	Serbie	Centar za ženske studije (ONG) avec le soutien de l'Organe de coordination pour l'égalité des genres du gouvernement de la République de Serbie	Guide avec sections théoriques et pratiques

	<i>Rečnik rodne ravnopravnosti</i>	Vesna Jarić et Nadežda Radović (Expert·e·s en égalité des sexes)	Serbie	Direction de l'égalité des genres du Ministère du Travail et de la Politique sociale, Serbie	Dictionnaire des termes liés à l'égalité des sexes
	<i>Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi u Srbiji</i>	Svenka Savić et Marjana Stevanović (Expert·e·s en linguistique et études de genre)	Serbie	Mission de l'OSCE en Serbie	Guide pour l'administration publique avec conseils pratiques et glossaire
<b>EQ</b>	<i>Pour une communication publique sans stéréotype de sexe</i>	Équipe du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE)	France	Organe gouvernemental (HCE)	Guide avec recommandations pratiques
	<i>Inkluzivni rečnik: Priručnik za nastavnike, učenike i roditelje</i>	Équipe du projet Dictionnaire inclusif	Serbie	Projet international Dictionnaire inclusif, soutenu par la Commission Européenne	Dictionnaire inclusif et guide
<b>COLLAB</b>	<i>Dictionnaire numérique d'écriture inclusive</i>	Anonyme, ressource collaborative	France	Plateforme en ligne (Eninclusif.fr)	Dictionnaire numérique collaboratif

Cette typologie nous offre une vue d'ensemble des acteur·rice·s, des contextes institutionnels et des modalités de production des ressources linguistiques sur le langage inclusif, tout en éclairant les dynamiques sociales et politiques spécifiques à la France (et Canada) et à la Serbie. L'analyse de cette typologie met en évidence des différences majeures entre les deux contextes étudiés, qui reflètent directement les dynamiques sociopolitiques distinctes décrites précédemment dans la section 2.3 sur *Les défis et opportunités du langage inclusif*.

De fait, l'adoption de l'écriture inclusive en tant que composante du langage inclusif a été largement contestée par des institutions conservatrices en France, telles que l'Académie française, qui rejette des innovations comme le point médian au motif qu'elles compliquent la langue et la rendent moins accessible<sup>10</sup>. La prédominance d'acteur·rice·s individuel·le·s ou d'initiatives collaboratives non institutionnelles (catégories EXPIndep et COLLAB) dans le corpus français reflète bien cette opposition institutionnelle. La majorité des ressources inclusives en France sont produites en dehors des cadres institutionnels formels, souvent par des linguistes ou des militant·e·s engagé·e·s dans la promotion de nouvelles pratiques linguistiques. Cela correspond à une dynamique où les efforts pour normaliser l'inclusivité linguistique se heurtent à la résistance des structures officielles, forçant les réformes à se dérouler principalement dans le cadre de projets individuels ou militants.

En Serbie, la situation est notablement différente. Avec l'adoption de la loi sur l'égalité des genres en 2021, l'utilisation d'un langage inclusif est devenue une obligation légale, ce qui explique la forte représentation des publications institutionnelles dans le corpus (catégorie EXPInst). En effet, bien que ces ressources prédatent la loi, elles constituent d'une manière l'étape préalable à l'implémentation selon Haugen (1966), fournissant une sorte de codification progressive. Ce soutien institutionnel est un indicateur clair du rôle central des pouvoirs publics dans la promotion de l'inclusivité linguistique, en particulier dans les domaines de l'administration publique et de l'éducation.

La comparaison des ressources entre la France et la Serbie montre également que les documents produits par des équipes ou des comités (catégorie EQ) adoptent des approches institutionnelles dans les deux contextes. Toutefois, en France, ces ressources tendent à être axées sur des recommandations pratiques pour la communication publique, tandis qu'en Serbie, elles revêtent un caractère plus normatif, avec un accent sur la codification officielle du langage inclusif, comme en témoigne la *Stratégie nationale pour l'égalité des sexes 2021-2030*. Cette stratégie place le langage inclusif au cœur des efforts gouvernementaux pour promouvoir l'égalité des genres.

---

<sup>10</sup> Académie française. (2017, 26 octobre). *Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive »*.

Enfin, l'émergence de ressources collaboratives en France (catégorie COLLAB), comme des plateformes en ligne anonymes et militantes, contraste fortement avec l'absence de telles initiatives en Serbie. Cela reflète les divergences dans les dynamiques sociales : en France, les résistances institutionnelles semblent encourager des initiatives décentralisées et militantes pour contourner les obstacles institutionnels, tandis qu'en Serbie, le soutien gouvernemental favorise une approche plus centralisée, dominée par les institutions publiques, malgré la résistance de certains secteurs conservateurs.

## **4.2 Résumé d'analyse par document**

L'élaboration de la typologie précédente nous a permis d'établir une vue d'ensemble des principales caractéristiques de production et de diffusion des documents traitant du langage inclusif dans les différents contextes linguistiques. Toutefois, il est essentiel d'aller au-delà de cette première classification et de nous pencher de manière plus approfondie sur le contenu discursif propre à chaque document. Si la typologie révèle des tendances institutionnelles et idéologiques générales, l'analyse détaillée de chaque ressource permet d'examiner les stratégies discursives spécifiques, les omissions notables et les mécanismes de légitimation mis en œuvre dans ces ressources linguistiques.

Ainsi, en complément de la typologie, cette section vise à fournir une synthèse rigoureuse des principales observations issues de notre grille d'analyse. Cette grille, développée en fonction du modèle d'analyse critique du discours de Fairclough, nous a permis d'identifier non seulement les contenus explicites, mais aussi les absences discursives, particulièrement en ce qui concerne l'intersectionnalité et la représentation des diverses identités. Or, bien que la grille de lecture détaillée que nous avons développée et présentée précédemment ait été indispensable pour assurer une analyse rigoureuse et exhaustive de notre corpus, il est tout aussi crucial de rendre nos résultats accessibles et directement interprétables.

Pour garantir une lisibilité optimale de nos résultats, nous allons ici condenser les informations recueillies pour chaque document. Afin d'assurer une présentation impartiale et ordonnée, nous suivrons un ordre alphabétique, comme cela avait été fait lors de la présentation du corpus. Nous synthétiserons l'analyse en suivant les sections de la grille de lecture, en respectant les trois dimensions du modèle de Fairclough. Ce résumé par document servira non seulement à rendre nos résultats plus accessibles, mais aussi à poser les bases pour l'analyse comparative que nous entreprendrons par la suite entre les

deux sous-corpus (français et serbe). Les grilles complètes contenant les détails exhaustifs de notre analyse sont disponibles en annexe (**Annexe 2**).

#### **4.2.1 Corpus français**

##### **Document n°1 : Dictionnaire des synonymes épiciènes (EXPIndep)**

**Analyse textuelle :** Le *Dictionnaire des synonymes épiciènes*, conçu par Isabelle Meurville, propose 1 493 termes neutres ou épiciènes pour remplacer des termes traditionnellement genrés. Par exemple, pour « professeur·e », il suggère des termes comme « pédagogue » et « humaniste », et pour « étudiant·e », des termes comme « élève » et « néophyte ». Cependant, certains synonymes proposés sont inappropriés ou mal alignés avec les termes d'origine, comme le remplacement de « paysan·ne » par « sauvage » ou « barbare ». Ce choix de termes expose un manque de révision critique. Le dictionnaire se limite à la question de l'inclusivité de genre, ignorant largement les autres dimensions d'inclusivité, telles que l'âge, la race, l'ethnicité, ou les handicaps. Focalisée sur l'aspect lexical de l'inclusion, notamment sur l'épiciénisation, cette ressource ne fournit pas d'innovations en termes de structures grammaticales ou syntaxiques.

**Analyse des pratiques discursives :** Le dictionnaire est l'œuvre d'une seule autrice, Isabelle Meurville, une traductrice et formatrice indépendante spécialisée dans la rédaction inclusive. Le document est diffusé en ligne via le site web de son entreprise *Translature*, visant à fournir des alternatives pratiques pour une écriture non sexiste. Le dictionnaire ne développe pas de concepts théoriques et n'implique aucune collaboration avec d'autres institutions. Il est conçu pour un public général, mais principalement destiné aux traducteur·rice·s et rédacteur·rice·s professionnels. Le dictionnaire ne contient pas de stratégies explicites de persuasion ou d'anticipation des objections, se présentant avant tout comme un outil pratique.

**Analyse des pratiques sociales :** Le dictionnaire n'interagit pas directement avec les institutions linguistiques dominantes, comme l'Académie française. Il s'inscrit dans une démarche de réforme linguistique douce, en proposant des alternatives épiciènes sans entrer en conflit direct avec les normes existantes. En ne mentionnant pas explicitement les institutions linguistiques, le dictionnaire évite les confrontations, ce qui pourrait limiter les résistances institutionnelles. En ce qui concerne les dynamiques sociales, le dictionnaire contribue indirectement aux débats sociopolitiques sur l'inclusivité, en

offrant des outils concrets pour promouvoir une communication inclusive. Cependant, il ne s'engage pas dans les aspects plus larges de l'inclusivité au-delà du genre.

**Conclusion :** Le *Dictionnaire des synonymes épiciènes* représente une initiative d'inclusion linguistique importante, notamment en ce qui concerne l'inclusion des femmes et des personnes non-binaires, dans la mesure où il promeut et facilite l'usage des termes épiciènes. Pourtant, des lacunes en matière de diversité et certaines propositions inappropriées limitent son efficacité globale. Sa conception en tant qu'outil pratique, plutôt que comme un document théorique ou militant, en fait un complément utile pour ceux qui cherchent à adopter une communication inclusive en matière de genre, mais il laisse de côté de nombreux enjeux sociolinguistiques plus larges en négligeant d'autres aspects identitaires.

### **Document n°2 : Dictionnaire numérique d'écriture inclusive (COLLAB)**

**Analyse textuelle :** Le *Dictionnaire numérique d'écriture inclusive* est un outil interactif conçu pour fournir des alternatives inclusives aux termes genrés, en tenant compte des préférences en matière de binarité, de nombre (singulier/pluriel), et de typographie (point médian, point, tiret). Par exemple, pour le terme « auteur », le dictionnaire propose des variantes telles que « auteur·e », « auteur·rice », et des alternatives neutres comme « personne de lettres ». Le dictionnaire permet également de choisir des formes non-binaires, comme « auteur·e·x ». Cependant, il se concentre exclusivement sur l'inclusivité de genre, négligeant d'autres aspects d'inclusivité liés à l'âge, la race, l'ethnicité, ou le handicap. Des néologismes sont également proposés, tels que « frœur » pour « sœur/frère ». En termes de grammaire, le dictionnaire remet en question la règle traditionnelle où le masculin prévaut, en introduisant des formes inclusives et neutres, mais il ne traite pas des variations syntaxiques ou des contextes d'utilisation spécifiques. Il est également important de noter que le document n'inclut aucune section théorique ou explication conceptuelle ; il se concentre uniquement sur les aspects pratiques de l'écriture inclusive sans fournir de justification théorique.

**Analyse des pratiques discursives :** L'auteur·rice du dictionnaire est anonyme, ce qui limite la transparence sur l'expertise derrière l'outil. Le dictionnaire se présente comme une ressource collaborative en ligne, ouverte aux suggestions des utilisateur·rice·s. Il ne fournit pas de contexte institutionnel ou politique spécifique, mais son contenu indique un engagement envers la promotion de l'inclusivité linguistique. L'outil est accessible à

un large public. Toutefois, il ne propose pas de stratégies de persuasion ou de sections pour répondre aux objections potentielles contre l'écriture inclusive.

**Analyse des pratiques sociales :** Le dictionnaire opère en dehors des normes linguistiques traditionnelles, comme celles promues par l'Académie française, qui s'oppose à l'écriture inclusive. Il semble implicitement appeler à une réforme des normes linguistiques en favorisant des pratiques plus inclusives, bien qu'il ne s'engage pas directement dans une confrontation avec les institutions linguistiques. Le dictionnaire participe indirectement aux débats sociopolitiques contemporains en fournissant des outils pratiques pour une écriture inclusive, alignée avec les mouvements actuels en faveur de l'égalité de genre et de la reconnaissance des identités non-binaires. Toutefois, il ne fournit pas d'exemples concrets d'adoption de ces pratiques dans le discours public ou professionnel et ne traite pas explicitement des tensions ou résistances potentielles.

**Conclusion :** Le *Dictionnaire numérique d'écriture inclusive* est un outil novateur qui soutient l'inclusivité de genre dans la langue française en proposant des formes inclusives pour de nombreux termes. Ce qui rend cet outil particulièrement intéressant est son caractère collaboratif : il permet à la communauté linguistique de contribuer directement à son contenu, ce qui pourrait théoriquement refléter un consensus émergent de l'usage réel, plutôt qu'une prescription descendante imposée sans consultation des locuteurs. Cette approche « bottom-up » pourrait faire de ce dictionnaire un reflet authentique des pratiques linguistiques inclusives en évolution. Cependant, il serait bénéfique de connaître l'identité de l'auteur·rice principale puisqu'il est également l'administrateur·rice qui prend les décisions finales et filtre les suggestions des utilisateur·rice·s. Cette transparence permettrait de mieux comprendre qui oriente la sélection des termes inclus et comment les suggestions de la communauté sont traitées. De plus, il n'est pas évident de savoir qui a proposé quels termes, et une visibilité accrue sur les contributions individuelles renforcerait l'aspect collaboratif de l'outil, en montrant à quel point il est réellement co-construit par ses utilisateur·rice·s. Malgré ces limitations, le dictionnaire reste une ressource précieuse pour ceux qui souhaitent adopter une écriture plus inclusive, bien qu'il laisse certains aspects sociolinguistiques inexploités.

**Document n°3 : Grammaire pour un français inclusif (Nouvelle édition revue et augmentée) (EXPIndep)**

**Analyse textuelle :** La *Grammaire pour un français inclusif* propose un cadre complet pour l'inclusivité linguistique, avec un focus spécifique sur l'égalité de genre. La section sur la « formulation épïcène ou neutre » (p. 115-123) recommande l'usage de noms épïcènes comme « responsable », « membre » or « cadre » pour éviter de genrer les termes. D'autres stratégies incluent l'utilisation de noms collectifs comme « le corps enseignant » ou « la population étudiante » et l'emploi de noms de fonctions (« la direction », « la présidence »). De plus, les adjectifs épïcènes tels que « apte » ou « habile », qui ont la même forme au masculin et au féminin, permettent de rédiger des phrases inclusives sans distinctions de genre. Pour les pronoms, des alternatives épïcènes comme « quiconque », « qui », « tout le monde » ou encore « plusieurs » sont proposées pour contourner les accords genrés. L'ouvrage inclut aussi des stratégies comme la voix active pour éviter les accords problématiques de genre dans les participes passés, par exemple, « Nous vous prions de vous présenter » au lieu de « Vous êtes priées et priés de vous présenter » (p. 119-120).

La section consacrée aux néologismes (p. 157-168) présente des innovations lexicales pour inclure toutes les identités de genre. Des exemples incluent « lectriceur » pour remplacer les formes masculines et féminines « lecteur » et « lectrice », ou encore « frœur » pour combiner « frère » et « sœur ». Les néopronoms, comme « iel » et « ul », et des formes pour inclure les personnes non-binaires ou intersexes sont également proposés. Des innovations comme « autaire » (au lieu de « auteur » ou « autrice ») cherchent à élargir la neutralité dans la langue. Cette approche se veut plus visible que les formes épïcènes classiques, mais aussi plus susceptible de rencontrer des résistances à cause de l'absence de standardisation.

Les doublets complets (p. 125-136), comme « les directrices et les directeurs » ou « les étudiantes et les étudiants » visent à rendre visibles les femmes dans la langue et peuvent être structurés de différentes manières : avec le féminin en premier, le masculin en premier, ou selon l'ordre alphabétique. La section sur les formes tronquées (p. 137-154) aborde des alternatives plus condensées pour représenter simultanément les genres masculin et féminin. Ces formes tronquées, qui utilisent des signes typographiques comme le point médian (« étudiant·e ») ou le point (« étudiant.e »), sont particulièrement utiles dans des contextes où l'espace est limité (par exemple, les formulaires ou réseaux

sociaux). Elles permettent aussi d'éviter les répétitions tout en rendant visibles les identités de genre. La grammaire présente plusieurs variantes typographiques, dont le point médian est recommandé pour sa lisibilité et son esthétique, bien que le point soit plus facile à insérer sur un clavier.

La féminisation est explorée de manière approfondie dans la section « Le choix du féminin » (p. 85-114). Cette partie présente les règles classiques de féminisation, comme l'ajout du suffixe -e pour les adjectifs et les noms, et recommande d'utiliser des formes féminines historiques comme « autrice » et « doctoresse ». Elle critique l'effacement de ces formes au profit du masculin générique.

Sur le plan des réformes grammaticales, la *Grammaire* propose plusieurs ajustements significatifs. La règle du masculin générique est remise en question au profit de l'accord de proximité (p. 132-135), où les adjectifs s'accordent au plus proche antécédent au lieu de suivre la règle traditionnelle selon laquelle le masculin l'emporte. Ce retour à une règle historique est présenté comme une alternative viable pour rééquilibrer la visibilité des genres. La *Grammaire* propose également des ajustements à l'ordre des mots pour éviter les hiérarchies implicites liées au genre. Les stratégies incluent : le féminin générique (p. 171-172), l'alternance des genres (p. 173) et le genre de la majorité (p. 174).

En ce qui concerne l'inclusivité au-delà du genre, la *Grammaire* aborde de manière limitée des aspects liés à la diversité sociale, tels que la race, l'ethnicité, l'âge et le handicap. Elle souligne l'importance d'éviter les biais implicites dans le choix des termes (p. 179), sans toutefois proposer de directives détaillées sur les termes spécifiques à utiliser pour inclure ces groupes marginalisés. Un exemple notable concerne le respect des préférences des groupes culturels pour leur propre désignation, comme la déclinaison du terme « Inuit » conformément aux normes établies par la communauté (p. 98). Toutefois, la majorité des recommandations lexicales se concentre principalement sur les enjeux d'inclusivité liés au genre, laissant d'autres dimensions sociales moins développées.

**Articulation théorie-pratique** : La *Grammaire* articule clairement ses recommandations pratiques à des réflexions théoriques critiques. Dès la section « Le masculin l'a-t-il toujours emporté sur le féminin ? » (p. 19-24), les auteur·rice·s déconstruisent l'idée que le masculin générique est une convention naturelle, en s'appuyant sur les travaux d'Éliane Viennot. Ils démontrent que cette règle est un produit d'une masculinisation délibérée de la langue, opérée à partir du XVIIe siècle. Dans la section « Pourquoi le masculin ne

devrait-il plus l'emporter » (p. 37-40), il est expliqué que cette règle renforce des hiérarchies sociales et de genre dans le discours, et qu'elle doit être remplacée par des pratiques plus inclusives. Les concepts-clés mobilisés, tels que la déconstruction du patriarcat linguistique et la démocratisation du langage, sous-tendent toutes les stratégies linguistiques proposées. Ainsi, chaque choix grammatical et lexical est ancré dans une critique sociopolitique des rapports de pouvoir inhérents à la langue.

**Analyse des pratiques discursives :** La *Grammaire* a été coécrite par Alexandra Dupuy, Michaël Lessard et Suzanne Zaccour, des expert·e·s en linguistique, droit et féminisme. Le projet s'inscrit dans un contexte québécois où l'inclusivité linguistique reçoit plus de soutien institutionnel qu'en France. Les auteur·rice·s ont reçu un soutien financier de la SODEC et du Conseil des arts du Canada (p. 2).

Cette ressource s'adresse à un large public et adopte un langage accessible tout en offrant des exemples concrets pour faciliter l'appropriation des pratiques inclusives. La section « Les principaux mythes sur la communication inclusive » (p. 41-63) anticipe les objections à ces pratiques, telles que la lisibilité ou la complexité, et répond aux critiques de manière systématique et argumentée.

**Analyse des pratiques sociales :** La *Grammaire* critique les institutions linguistiques dominantes, en particulier l'Académie française, qui a qualifié l'écriture inclusive de « péril mortel » (p. 26). Cependant, elle note que certaines institutions québécoises, comme l'Office québécois de la langue française (OQLF), commencent à intégrer des formes inclusives dans leurs recommandations (p. 8). Cette ressource adopte une posture réformiste, proposant des innovations qui visent à réviser les normes linguistiques pour les rendre plus inclusives.

Les innovations linguistiques proposées, telles que l'utilisation du point médian (« étudiant·e·s ») ou des pronoms neutres comme « iel », sont conçues pour transformer durablement la langue. Le document montre également que ces pratiques commencent à être adoptées dans certains contextes officiels au Québec, notamment dans le secteur gouvernemental et judiciaire (p. 7-8). Cependant, la *Grammaire* reconnaît les résistances institutionnelles et sociales à ces changements, particulièrement en France, et propose des réponses détaillées pour surmonter ces objections (p. 41-63).

**Conclusion :** La *Grammaire pour un français inclusif* propose un cadre complet pour intégrer des pratiques linguistiques inclusives en français, principalement axé sur la

neutralisation du genre grammatical à travers des stratégies telles que les doublets, les formes tronquées, et les néopronoms. Tout en abordant les réformes grammaticales visant à déconstruire la domination du masculin générique, l'ouvrage offre des exemples concrets et des exercices pratiques pour faciliter l'appropriation des nouvelles règles. Bien que l'inclusivité au-delà du genre soit mentionnée, les aspects liés à d'autres catégories sociales comme la race, l'ethnicité, ou le handicap sont peu développés.

**Document n°4 : Manuel d'écriture inclusive (Édition augmentée) (EXPIndep)**

**Analyse textuelle :** Le *Manuel d'écriture inclusive*, édité par Raphaël Haddad, propose diverses stratégies pour une écriture inclusive, avec un focus sur la visibilité des femmes dans le discours. Pour l'inclusivité de genre, il encourage l'utilisation de termes épiciènes comme « artiste », « fonctionnaire », ou « membre » (p. 13) pour éviter les formes genrées traditionnelles. Le manuel recommande également l'utilisation de doublets complets tels que « celles et ceux », « toutes les Acadiennes et tous les Acadiens », en préconisant l'ordre alphabétique pour ne pas privilégier le masculin (p. 9). La féminisation est largement soutenue, avec des termes comme « autrice » et « professeuse » préférés à leurs formes plus récentes comme « auteure » et « professeure » (p. 8).

Concernant l'usage du point médian, le manuel préconise une utilisation « *raisonnée* », c'est-à-dire limitée aux cas où la forme masculine et féminine ne diffèrent que par quelques lettres, comme « étudiant·es » ou « certain·es » (p. 9). Toutefois, il déconseille son emploi systématique, soulignant qu'il doit être réservé aux termes dont la forme féminine se construit par ajout plutôt que substitution. Dans les autres cas, il privilégie les doublets complets pour éviter une surcharge visuelle (p. 11).

Les aspects autres que le genre ne sont pas traités dans le manuel, ce qui montre une approche centrée uniquement sur l'égalité entre les sexes. Les réformes grammaticales abordées incluent la remise en cause du masculin générique, en faveur des formes épiciènes ou des formulations explicites (p. 8-9), ainsi que la mention de l'accord de proximité et de l'accord selon le sens, bien que ces alternatives ne soient pas formellement adoptées pour assurer la cohérence institutionnelle (p. 11). Le manuel recommande aussi d'utiliser l'ordre alphabétique dans les énumérations pour éviter toute hiérarchie implicite entre masculin et féminin (p. 9).

**Analyse des pratiques discursives :** Le manuel, élaboré par l'agence de communication Mots-Clés, s'inscrit dans un contexte institutionnel de promotion de l'égalité femmes-

hommes, avec des références à des travaux tels que ceux du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE). Son objectif principal est de promouvoir l'écriture inclusive pour rendre visibles les femmes dans la langue, tout en assurant que les pratiques proposées soient institutionnellement soutenables (p. 6-7). Le manuel s'adresse à un large public, incluant les institutions, entreprises et associations, avec des exemples concrets et des recommandations adaptées aux communications professionnelles et institutionnelles (p. 6).

Le manuel anticipe et répond aux objections courantes à l'écriture inclusive, telles que la lisibilité ou la complexité, dans la « Foire aux arguments » (p. 19-23). Cette section fournit des réponses détaillées pour convaincre les sceptiques, s'appuyant sur des exemples concrets et des données, comme le sondage Harris Interactive (p. 24-25). D'autres stratégies de persuasion reposent sur des références académiques et des exemples institutionnels, comme la Mairie de Paris et le CNAM, qui ont déjà adopté ces pratiques (p. 22-23).

**Analyse des pratiques sociales :** Le manuel adopte une posture de défi face aux institutions linguistiques conservatrices, notamment l'Académie française, qui s'oppose à l'écriture inclusive. Il défend l'idée que la langue doit évoluer pour refléter les changements sociaux et s'oppose directement au maintien du masculin générique (p. 4-6). Il se place ainsi en conflit avec les politiques linguistiques en vigueur et soutient une transformation progressive des usages linguistiques pour une meilleure égalité entre les sexes. Le manuel cite des exemples d'adoption réussie de l'écriture inclusive dans le discours public et professionnel, suggérant une influence croissante de ces pratiques (p. 22-23).

**Conclusion :** Le *Manuel d'écriture inclusive* propose des recommandations claires pour intégrer l'écriture inclusive dans le discours institutionnel, mettant en avant l'utilisation de termes épécènes, de doublets et d'une utilisation raisonnée du point médian. Il se concentre uniquement sur l'inclusivité de genre, sans aborder d'autres dimensions identitaires comme l'origine ethnique ou le handicap. En s'appuyant sur des références théoriques solides, le manuel cherche à légitimer et normaliser l'écriture inclusive, tout en anticipant les objections courantes. Bien que centré sur l'égalité de genre, il ne développe pas une approche intersectionnelle plus large, ce qui constitue une limite importante.

### **Document n°5 : Pour une communication publique sans stéréotype de sexe (EQ)**

**Analyse textuelle :** Le guide *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe* propose de nombreuses recommandations pour promouvoir l'inclusivité de genre. Il met en avant l'utilisation de termes épiciènes tels que « membres du corps professoral » au lieu de « professeurs » ou « bénéficiaires d'une bourse » pour « boursiers ». Le document encourage aussi les termes collectifs comme « personnes » pour éviter de genrer les groupes (p. 19). De plus, il reconnaît l'existence des néologismes, comme l'usage du pronom « iel » et des formes comme « étudiant·xes » pour inclure toutes les identités de genre, et il souligne que ces innovations enrichissent le lexique français et répondent à des besoins sociaux contemporains (p. 21-22).

Le guide justifie l'utilisation des doublets, distinguant entre les doublets complets et abrégés, et recommande l'emploi du point médian pour les abréviations à l'écrit, afin de concilier inclusivité et clarté (p. 16). L'ordre alphabétique est aussi recommandé pour éviter toute hiérarchisation implicite des genres (p. 23). Les féminisations des titres, grades et métiers sont systématiquement encouragées, avec des formes comme « autrice », « professeuse », et « Madame la préfète » (p. 11-14). Concernant l'inclusivité au-delà du genre, bien que le guide évoque brièvement la diversité des âges, origines, et capacités dans la communication, il ne propose pas de termes spécifiques pour ces aspects (p. 39).

En termes de grammaire et de syntaxe, le guide remet en question la règle traditionnelle du « masculin qui l'emporte » en promouvant l'accord de proximité, qui consiste à accorder l'adjectif avec le nom le plus proche, ainsi que l'accord au choix, qui permet de choisir l'accord en fonction du genre majoritaire dans un groupe (p. 24-25). Il propose également l'usage du point médian pour les doublets abrégés, bien que cette pratique soit encore débattue et peu répandue (p. 16). De plus, le guide conseille l'utilisation de l'ordre alphabétique dans les énumérations pour éviter toute hiérarchisation implicite entre les genres (p. 23).

**Articulation théorie-pratique :** Le guide ne se limite pas à des recommandations pratiques ; il présente également une base théorique solide. Il commence par établir la légitimité du langage inclusif en matière de genre en citant des textes juridiques et des recommandations internationales, notamment celles du Conseil de l'Europe (p. 3-4). Le guide fournit des définitions claires de concepts clés comme « stéréotypes de sexe » et « genre » (p. 5-6) et retrace l'histoire de la domination du masculin dans la langue française,

expliquant que cette règle n'est pas « naturelle » mais résulte de choix politiques faits au XVIIIe siècle (p. 12-13). Le guide aborde aussi les impacts psychosociaux de la langue française, en montrant comment le langage genré influence les perceptions et contribue aux inégalités sociales (p. 20-21). Ces sections théoriques sont entrelacées avec des exemples pratiques pour faciliter la compréhension et l'application des concepts abordés.

**Analyse des pratiques discursives :** Le guide, élaboré par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, avec des contributions d'expert·e·s comme Raphaël Haddad et Éliane Viennot, s'appuie sur une expertise solide pour ses recommandations. Il s'adresse principalement aux professionnel·le·s de la communication publique, en fournissant des exemples concrets et des tableaux pratiques pour faciliter l'application du langage inclusif dans divers contextes (p. 65-67). Le manuel s'aligne également sur les lois françaises et les recommandations internationales pour justifier ses pratiques (p. 3-4).

Pour anticiper les critiques, le document inclut une « Foire aux arguments », réfutant les objections courantes contre le langage inclusif, telles que des préoccupations esthétiques ou pratiques (p. 61-63). Il propose aussi des solutions pratiques, comme l'utilisation de raccourcis pour le point médian sur clavier (p. 17). Le guide se veut accessible et applique lui-même les recommandations qu'il préconise.

**Analyse des pratiques sociales :** Le guide interagit avec les institutions linguistiques dominantes, notamment l'Académie française, en reconnaissant certaines de leurs récentes évolutions, tout en critiquant leur rôle historique dans la masculinisation de la langue (p. 12-14). Le document va au-delà des politiques linguistiques actuelles, en proposant des pratiques comme le point médian et la réintroduction des accords de proximité, tout en s'inscrivant dans une démarche de réforme progressive (p. 16, 24-25).

Le guide cherche à influencer les débats sociopolitiques en présentant la communication inclusive comme un outil central pour l'égalité entre les sexes, tout en anticipant les résistances sociales et institutionnelles. Il propose des solutions pratiques pour surmonter ces résistances, comme l'adoption de raccourcis pour le point médian (p. 17). Le document cite des exemples d'adoption croissante de pratiques inclusives dans la communication publique, mais il reconnaît que certaines innovations, comme l'utilisation du point médian, pourraient rencontrer des obstacles plus importants (p. 61-63).

**Conclusion :** *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe* est un guide exhaustif qui aborde l'inclusivité dans le langage principalement à travers des recommandations lexicales, grammaticales et théoriques centrées sur l'égalité de genre. Il propose des réformes importantes, telles que l'accord de proximité et l'utilisation du point médian, tout en s'appuyant sur une base théorique solide qui retrace l'évolution historique de la langue française. Le guide vise à influencer les pratiques linguistiques et sociales en encourageant une communication plus inclusive, et il anticipe et répond aux objections potentielles. Cependant, il convient de noter que les aspects d'inclusivité au-delà du genre, tels que ceux liés à l'âge, à l'ethnicité, ou à la diversité culturelle, sont mentionnés de manière générale mais ne sont pas traités en profondeur dans les recommandations. Malgré cela, le guide représente un effort important pour moderniser la langue française et la rendre plus représentative de la diversité des identités de genre.

#### 4.2.2 Corpus serbe

**Document n°1 :** *Inkluzivni rečnik: Priručnik za nastavnike, učenike i roditelje*  
[Dictionnaire inclusif : Guide pour les enseignants, les élèves et les parents] (EQ)

**Analyse textuelle :** Le manuel *Inkluzivni rečnik* propose une approche inclusive en remplaçant les termes genrés traditionnels par des alternatives neutres ou épïcènes. Par exemple, il suggère « partner » (partenaire) ou « bolja polovina » (meilleure moitié) au lieu de « suprug/supruga » (époux/épouse) et « roditelji » au lieu de « majka/otac » (mère/père) (p. 10-13). Pourtant, bien que le manuel préconise l'utilisation de termes neutres, il souligne l'importance de respecter le choix des individus de se faire appeler par des termes genrés si tel est leur souhait (p. 10). Il mobilise également le genre neutre en serbe pour inclure personnes non-binaires, une innovation notable puisque le genre neutre est traditionnellement réservé aux objets inanimés (p. 6-8, 26). Cependant, le manuel n'aborde pas les doublets masculin/féminin ni ne propose de féminisation, préférant l'utilisation de termes neutres tout en employant souvent le masculin générique (p. 25).

En matière d'inclusivité au-delà du genre, le manuel aborde l'importance de traiter toutes les personnes avec dignité et respect, soulignant l'intersectionnalité des identités (p. 13, 15). Il mentionne la diversité culturelle, religieuse et socio-économique, reconnaissant, par exemple, les familles transnationales, interculturelles et adoptives (p. 21-23). Le manuel accorde une attention particulière à l'inclusion des personnes LGBTQIA+, en

introduisant et définissant divers termes liés à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle, tels que « nebinaran, -rna, -o » (non-binaire), « trans osoba » (personne trans), et « panseksualan, -lna, -o » (pansexuel·le) (p. 6-8), ainsi que des termes pour décrire des phobies comme « bifobija » (biphobie) et « homofobija » (homophobie) (p. 7).

Le manuel ne propose pas de réformes grammaticales explicites, mais l'utilisation du genre neutre notamment n'est pas en lien avec les règles grammaticales établies. Bien que le manuel présente des sections pratiques sur la communication inclusive (p. 9-11), il ne fournit pas de cadre théorique détaillé. Les concepts d'inclusivité sont introduits de manière pragmatique, axés sur des exemples concrets et des impacts sociaux, avec des définitions claires et des exemples pratiques illustrant les recommandations (p. 13).

**Analyse des pratiques discursives :** Le document est le résultat d'une collaboration internationale dans le cadre du programme Erasmus+, impliquant huit institutions éducatives de six pays européens (p. 4). Le projet s'inscrit dans le cadre des initiatives éducatives de l'Union européenne pour promouvoir l'inclusion et la diversité. Le manuel est destiné aux enseignant·e·s, élèves et parents, avec l'objectif explicite de promouvoir l'inclusion des personnes LGBTQI+ et de prévenir la discrimination dans les écoles secondaires (p. 4). Le manuel est conçu comme un outil pédagogique pratique, fournissant des conseils et des stratégies pour créer un environnement scolaire inclusif. Il utilise une structure logique et progressive, passant de la théorie à la pratique, et s'appuie sur des exemples concrets, des témoignages et des références à des sources internationales reconnues pour renforcer sa cohérence et sa persuasivité (p. 6, 13, 20-24).

Le manuel est principalement diffusé en ligne et s'adresse à un large public, incluant les enseignant·e·s, les élèves et les parents. Le langage est adapté à chaque groupe cible, avec des sections spécifiques pour les enseignant·e·s, des conseils pratiques pour les élèves, et des recommandations empathiques pour les parents (p. 26, 35, 42). Le document n'aborde pas directement les critiques potentielles contre le langage inclusif, mais il anticipe certaines résistances en fournissant des informations claires et en présentant l'inclusivité comme une norme souhaitable (p. 13-16).

**Analyse des pratiques sociales :** Le manuel ne mentionne pas explicitement les institutions linguistiques dominantes en Serbie et n'interagit pas directement avec elles. Il propose une forme de réforme douce des pratiques linguistiques, en introduisant des termes neutres et en encourageant l'utilisation du genre neutre pour les personnes, sans

remettre explicitement en question les normes linguistiques établies (p. 10, 26). Le manuel cherche à influencer les débats sociopolitiques contemporains en normalisant les termes inclusifs et en présentant la diversité familiale comme une réalité sociétale (p. 19-24). Il n'anticipe pas explicitement les résistances, mais propose des stratégies pour surmonter les tensions potentielles, telles que l'éducation et la normalisation des pratiques inclusives dans les contextes éducatifs (p. 13-16, 17-18).

**Conclusion :** *Inkluzivni rečnik* est un manuel pratique visant à promouvoir l'inclusivité dans les contextes éducatifs et sociaux. Bien qu'il ne propose pas de réformes linguistiques formelles, il introduit des pratiques innovantes, notamment l'utilisation du genre neutre en serbe, tout en restant ancré dans une approche pragmatique. Le manuel se concentre sur l'inclusivité des personnes LGBTQIA+ et aborde également la diversité culturelle, religieuse et socio-économique. Cependant, il reste axé sur des recommandations pratiques sans engagement direct avec les institutions linguistiques dominantes, ce qui limite son potentiel de réforme formelle du langage.

**Document n°2 : Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika [Manuel pour l'utilisation d'un langage sensible au genre] (EXPIInst)**

**Analyse textuelle :** Le *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika* propose l'utilisation de termes neutres ou épécènes pour éviter les distinctions de genre. Par exemple, il propose les termes « lice » (individu) et « osoba » (personne) au lieu de formes masculines supposées neutres. Ces termes sont particulièrement recommandés pour les contextes formels et administratifs. Il propose également l'emploi de doublets pour inclure explicitement les genres, avec plusieurs structurations possibles, telles que l'utilisation de barre oblique ou de la conjonction « ili » (ou) (p. 74).

Concernant la féminisation, le manuel fournit des règles pour la formation du féminin, en détaillant des suffixes comme « -(k)inja », « -ka » et « -ica » (p. 66-67). Un glossaire exhaustif de termes féminisés (p. 83-122) présente les formes féminines de nombreuses professions. Par exemple, « psihološkinja » (psychologue au féminin) ou « hirurškinja » (chirurgienne) illustrent la féminisation appliquée aux métiers traditionnellement masculins.

Le manuel ne modifie pas les règles grammaticales traditionnelles du serbe, mais il met en avant l'importance d'accorder le sujet et le prédicat en genre et en nombre. Par exemple, il insiste sur l'utilisation cohérente des formes féminines dans les professions et les titres

(p. 68). Le manuel recommande également l'utilisation d'adjectifs et de participes passés accordés au féminin pour accompagner ces formes féminisées, comme dans « vanredna profesorka » (professeure associée) ou « izvršna direktorka » (directrice exécutive) (p. 69). Le manuel ne mentionne pas de recommandations spécifiques concernant l'ordre des mots, mais il présente fréquemment des doublets où la forme féminine précède la forme masculine, comme dans « kolegince i kolege » (collègues f. et m.) (p. 78).

Au-delà du genre, le manuel aborde l'importance d'éviter les termes discriminatoires liés à l'âge, l'origine ethnique, ou d'autres catégories sociales. Il recommande notamment de ne pas utiliser d'expressions stéréotypées et dévalorisantes comme « ciganska posla » (affaires gitanes) ou « glup(a) kô plavuša » (bête comme une blonde), qui perpétuent des préjugés négatifs (p. 76). Le document souligne que les pratiques linguistiques ne doivent pas isoler ou humilier des groupes marginalisés, qu'il s'agisse de minorités ethniques, de personnes LGBTQ+, ou de personnes handicapées (ibid.).

**Articulation théorie-pratique** : Le manuel introduit les principes du langage inclusif en se basant sur des sections théoriques détaillées, notamment dans le chapitre II, qui explore les liens entre langue et société (p. 15-17). Il critique l'idée que le masculin serait un genre neutre, soulignant que son usage reflète des inégalités sociales (p. 16). Dans la section « Rod i gramatika » (p. 20-22), il discute de la distinction entre le genre grammatical et naturel, et critique l'utilisation du masculin générique. Le manuel aborde aussi les conséquences sociales de la langue sexiste dans la section « Rod i diskriminacija » (p. 22-25), tout en réfutant les arguments courants contre l'adoption du langage inclusif dans la section « Zablude o rodno osetljivom jeziku » (p. 43-58). Des exemples pratiques renforcent les concepts théoriques abordés.

**Analyse des pratiques discursives** : Le manuel est le fruit d'un effort conjoint entre le *Centar za ženske studije* et le soutien institutionnel de l'Union européenne et du gouvernement serbe. Il a été conçu pour promouvoir l'utilisation d'un langage sensible au genre dans divers contextes, en particulier dans la société serbe (p. 7). Pour assurer la cohérence, le manuel structure son contenu de manière progressive, commençant par des explications théoriques sur le langage inclusif avant de fournir des exemples concrets et des recommandations pratiques. Il anticipe également les objections potentielles au langage inclusif, en abordant les idées fausses courantes et en fournissant des contre-arguments solides (p. 43-58).

**Analyse des pratiques sociales :** Bien que le manuel n'interagisse pas directement avec les institutions linguistiques serbes, il propose une évolution graduelle des conventions linguistiques existantes. Le manuel recommande l'utilisation cohérente des formes féminines et neutres sans remettre en question les structures grammaticales traditionnelles. Il est aligné avec les initiatives politiques du gouvernement serbe pour promouvoir l'égalité des genres (p. 7).

Le manuel cherche à influencer les débats sociopolitiques contemporains en présentant le langage inclusif comme un outil de transformation sociale et de réduction des discriminations. Il anticipe certaines résistances liées aux habitudes linguistiques et fournit des arguments pratiques pour faciliter l'adoption de ces pratiques dans la société serbe (p. 43-58).

**Conclusion :** Le *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika* propose des recommandations pratiques et des exemples concrets pour promouvoir l'inclusivité à travers l'utilisation de termes neutres et la féminisation systématique des professions en serbe. Bien qu'il ne modifie pas les règles grammaticales fondamentales, le manuel insiste sur l'importance de l'utilisation cohérente de ces pratiques pour refléter l'égalité des genres dans la langue. Il aborde également des aspects d'inclusivité au-delà du genre, en recommandant l'évitement de termes offensants pour les groupes marginalisés.

**Document n°3 : Rečnik rodne ravnopravnosti: 102 pojma rodne ravnopravnosti za 102 godine osvajanja ženskih ljudskih prava. Drugo izmenjeno i dopunjeno izdanje [Dictionnaire de l'égalité des genres : 102 termes d'égalité des genres pour 102 ans de conquête des droits humains des femmes. Deuxième édition révisée et amendée]**  
**(EXPIInst)**

**Analyse textuelle :** Le *Rečnik rodne ravnopravnosti* ne cherche pas principalement à proposer des termes neutres pour remplacer les termes genrés traditionnels. Cependant, il encourage l'utilisation de termes épicènes ou collectifs comme « stanovništvo » (population) et « osoba » (personne) (p. 100, 119, 177), tout en soulignant l'importance d'éviter la neutralité dans les contextes où le genre est pertinent, notamment pour la violence basée sur le genre (p. 115, 160). Afin de visibiliser les femmes dans le discours – et, par extension, dans la société – le document adopte une approche axée sur l'utilisation des formes féminines existantes et des doublets (formes masculine et féminine), comme « građanke i građani » (citoyennes et citoyens) (p. 27) ou « feministkinje/feministi »

(féministes femmes/hommes) (p. 97). La féminisation des titres et professions est un aspect crucial du dictionnaire, qui critique l'utilisation prédominante du masculin comme générique pour des postes prestigieux, appelant à l'usage systématique des formes féminines comme « *predsednica* » (présidente) ou « *direktorka* » (directrice) (p. 157).

En matière d'inclusivité au-delà du genre, le dictionnaire emploie des termes respectueux pour éviter les biais liés à d'autres catégories sociales, tels que « *osobe sa invaliditetom* » (personnes en situation de handicap) (p. 34, 100), ou « *ljudi trećeg doba* » (personnes âgées) (p. 53). Il traite également des termes pour inclure les groupes marginalisés, tels que les communautés LGBTQIA+ (p. 89-90), en définissant précisément des termes comme « *lezbejka* » (lesbienne), « *gej* » (gay), et « *transrodna osoba* » (personne transgenre) ou encore « *rodna manjina* » (minorité de genre) (p. 89-90).

Les principes théoriques du langage inclusif sont présentés de manière transversale dans plusieurs entrées du dictionnaire. L'entrée « *Rodno osetljiv jezik* » (Langage sensible au genre, p. 157-158) aborde en détail la question de la visibilité des femmes dans la langue, justifiant l'inclusion des formes féminines comme un moyen de combattre l'invisibilité sociale. Les concepts-clés comme la visibilité linguistique, l'interaction entre langue et pouvoir, et l'intersectionnalité sont récurrents dans l'ouvrage, servant à justifier les choix lexicaux et grammaticaux.

**Analyse des pratiques discursives :** Le dictionnaire a été rédigé par Vesna Jarić et Nadežda Radović, expertes en égalité des genres, et soutenu par la Direction pour l'égalité des genres du Ministère du Travail et de la Politique Sociale en Serbie (p. 4). Ce document s'inscrit dans les efforts du gouvernement serbe pour promouvoir l'égalité des genres, conformément aux lois nationales et aux engagements internationaux de la Serbie.

Le dictionnaire est conçu comme un outil éducatif visant à démythifier et expliquer les concepts liés à l'égalité des genres, avec pour objectif de soutenir le changement social et la mise en œuvre des politiques d'égalité en Serbie (p. 13-14, 20). Les autrices utilisent une structure alphabétique claire pour faciliter la compréhension des concepts et proposent des exemples concrets pour illustrer l'utilisation de pratiques linguistiques inclusives (p. 64-65, 160-161). Bien que le dictionnaire ne comporte pas de section spécifique pour répondre aux objections, il anticipe certaines résistances, notamment en ce qui concerne le langage inclusif et les politiques d'égalité des genres, et propose des arguments pour les surmonter.

**Analyse des pratiques sociales :** Le dictionnaire critique implicitement les pratiques linguistiques traditionnelles en Serbie, notamment l'usage du masculin générique. Les autrices appellent à une réforme progressive des normes linguistiques pour intégrer les formes féminines et promouvoir un langage plus inclusif (p. 157-158). Le document ne mentionne pas explicitement les institutions linguistiques dominantes, mais il conteste leurs pratiques historiques.

Les autrices du dictionnaire cherchent à influencer les débats sociopolitiques en fournissant un cadre conceptuel clair pour discuter de l'égalité des genres et en illustrant l'importance de réformer les pratiques linguistiques pour refléter les changements sociaux (p. 151-152, 160).

**Conclusion :** Le *Rečnik rodne ravnopravnosti* fournit une base solide pour comprendre les concepts liés à l'égalité des genres, en particulier dans le contexte serbe. Il promeut l'utilisation de formes féminines et de doublets pour contester le masculin générique et appelle à une réforme des pratiques linguistiques. Cependant, le dictionnaire se concentre principalement sur les questions de genre, et bien que d'autres catégories sociales soient abordées, elles sont souvent traitées de manière complémentaire. Le document n'inclut pas de propositions innovantes majeures, mais il fournit un cadre pour modifier les pratiques linguistiques existantes.

**Document n°4 : Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi u Srbiji [Guide pour l'utilisation d'un langage sensible au genre dans l'administration publique en Serbie] (EXPIInst)**

**Analyse textuelle :** Le *Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi u Srbiji* propose des alternatives neutres ou épiciènes aux termes genrés traditionnels en serbe. Par exemple, les autrices suggèrent d'utiliser « osoba » (personne) ou « lice » (individu) dans des formulations comme « osoba zadužena za poslove telekomunikacije » (personne chargée des tâches de télécommunication) au lieu de « telekomunikatorka » (télécommunicatrice) (p. 35). Le guide suggère aussi des reformulations neutres dans la désignation des fonctions administratives, telles que « predsedavanje » (présidence) au lieu de « predsedavajući » (président) (p. 36).

En termes de néologismes, le document ne propose pas de nouvelles créations lexicales, mais encourage plutôt une utilisation créative de la langue pour adapter les termes existants. Les autrices insistent sur la féminisation des termes pour rendre visibles les

femmes dans la langue, proposant des formes féminisées pour diverses professions, comme « ministarka » (ministre), « direktorka » (directrice) et « psihološkinja » (psychologue) (p. 24-28). La féminisation des titres militaires est également abordée avec des suggestions comme « pukovnica » (colonelle) et « generalica » (générale) (p. 57).

Le guide propose une application plus systématique des formes féminines dans la langue, sans toutefois modifier la structure grammaticale du serbe. Les autrices insistent sur l'importance de l'accord des adjectifs, pronoms et déterminants avec le genre de la personne désignée (p. 35). Pour les groupes mixtes, elles recommandent l'utilisation de doublets, comme « mu/joj » (lui/elle) (p. 35). Concernant l'ordre des mots, les autrices proposent de varier l'ordre des termes masculins et féminins dans les énumérations pour éviter des hiérarchisations implicites (p. 41). La syntaxe des phrases peut également être ajustée pour neutraliser le genre, en mettant l'accent sur l'action plutôt que sur l'agent, par exemple en reformulant des phrases pour éviter les titres genrés (p. 28).

Les autrices recommandent l'utilisation de termes qui évitent les biais liés à l'âge, à l'ethnicité, ou à d'autres catégories sociales. Elles déconseillent les termes discriminatoires comme « Cigani » (Gitans) ou « Šiptari » (terme péjoratif pour les Albanais) (p. 31). En matière de diversité religieuse et culturelle, le guide conseille de respecter les pratiques culturelles locales tout en évitant les termes connotés négativement (p. 65). Concernant l'inclusion des groupes LGBTQIA+, le document propose l'utilisation de termes respectueux comme « gej » (gay) plutôt que des termes péjoratifs comme « peder » (pédé) (p. 39). Il mentionne également brièvement le terme « LGBT » (p. 82).

Les principes du langage inclusif sont introduits par une explication des concepts de sexe et de genre, soulignant le rôle du langage dans la reproduction des normes sociales (p. 19). Les autrices justifient leurs recommandations à l'aide de concepts tels que la visibilité des femmes et l'égalité des genres (p. 36). Elles soulignent également la flexibilité du serbe et encouragent l'usage créatif de la langue pour inclure tous les genres (p. 29). Des exemples pratiques sont fournis tout au long du document. Des exercices sont également proposés pour aider à la mise en pratique de ces recommandations, avec des exercices de féminisation de titres et professions (p. 55-57).

**Analyse des pratiques discursives :** Les autrices du guide, Svenka Savić et Marjana Stevanović, sont des figures reconnues dans le domaine des études de genre et du langage inclusif. Le guide, publié par la Mission de l'OSCE en Serbie (p. 2), s'inscrit dans un cadre

institutionnel et politique visant à promouvoir l'égalité des sexes, avec des références à la Stratégie nationale pour l'égalité des sexes 2016-2020 et la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes (p. 7, 13). L'objectif principal du document est de promouvoir l'utilisation d'un langage sensible au genre dans l'administration publique serbe. Il vise à rendre les femmes plus visibles dans le langage public et à fournir des outils pratiques pour mettre en œuvre ces pratiques linguistiques (p. 13). Le guide aspire à influencer le processus de normalisation de ce type de langage en Serbie, tout en proposant des arguments solides sur l'importance du langage inclusif pour l'égalité des sexes (p. 21).

Pour assurer la cohérence et la persuasivité de son discours, le guide s'appuie sur une structure progressive et une abondance d'exemples concrets (p. 25-42). Les autrices anticipent aussi les objections, notamment sur l'esthétique des formes féminines, et y répondent de manière détaillée, en expliquant que ces résistances proviennent de stéréotypes linguistiques (p. 66).

**Analyse des pratiques sociales :** Le guide reconnaît les tensions institutionnelles et sociales liées à l'adoption du langage inclusif, notamment en raison de l'ancrage des normes patriarcales et des résistances à la féminisation des titres (p. 22-23). Il propose des stratégies pour surmonter ces obstacles, en insistant sur l'éducation continue et la sensibilisation des fonctionnaires à l'importance de rendre les femmes visibles dans le langage (p. 14-15). Les autrices appellent à une collaboration entre les institutions linguistiques et les utilisateur·rice·s de la langue pour faciliter la standardisation du langage inclusif, tout en reconnaissant que ce processus sera graduel et nécessite un soutien institutionnel (p. 15). Le guide mentionne aussi les résistances rencontrées, comme l'utilisation du masculin générique dans certaines institutions, et encourage à dépasser ces obstacles en appliquant progressivement les pratiques inclusives (p. 21-22, 27).

**Conclusion :** Le *Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi u Srbiji* propose des recommandations concrètes pour l'utilisation d'un langage sensible au genre, en insistant sur la féminisation des titres et l'utilisation de termes inclusifs. Bien que le guide ne modifie pas fondamentalement la grammaire serbe, il encourage une application systématique des possibilités linguistiques pour refléter la réalité des femmes dans la sphère publique. Outre la dimension de genre, le document aborde également l'inclusivité au-delà du genre, notamment en déconseillant l'usage de termes discriminatoires liés à

l'âge, l'ethnicité, ou l'orientation sexuelle, tout en recommandant l'emploi de termes neutres pour ces catégories sociales.

### **4.3 Synthèse et interprétation des résultats**

#### **4.3.1 Comparaison au sein des catégories typologiques**

Dans cette section, nous procédons à une comparaison des documents au sein de chaque catégorie typologique, en tenant compte non seulement des caractéristiques communes à chaque groupe, mais également des différences notables entre les documents. Les trois catégories considérées ici sont les suivantes : EXPIndep, EXPInst et EQ+COLLAB. Cette dernière fusion permet de maintenir une répartition équilibrée des documents tout en reconnaissant des similarités structurelles entre les deux types.

##### **4.3.1.1 EXPIndep**

Les documents classés dans la catégorie EXPIndep partagent une approche théorique et rigoureuse de la codification du langage inclusif. Chacun de ces textes a été produit par des auteur·rice·s possédant une expertise reconnue dans les domaines linguistique ou communicationnel. Toutefois, malgré ces points communs, il existe des différences significatives dans leurs objectifs, leur approche et la portée de leurs propositions.

- La *Grammaire pour un français inclusif* se distingue par sa profondeur théorique et sa volonté de proposer une véritable refonte des règles grammaticales. Cet ouvrage met l'accent sur l'accord de proximité, la féminisation systématique et les néopronoms, introduisant des innovations grammaticales significatives. Contrairement à d'autres documents de cette catégorie, il offre des propositions détaillées pour réformer le système grammatical et inclure de manière plus visible les identités de genre, notamment à travers l'usage des néopronoms comme *iel* ou *ul*.
- Le *Dictionnaire des synonymes épiciènes*, quant à lui, se concentre presque exclusivement sur les termes lexicaux plutôt que sur des réformes grammaticales. Le principal objectif de ce document est de proposer des synonymes épiciènes, mais il manque d'une dimension théorique développée. Par ailleurs, certaines des propositions de synonymes, comme l'utilisation de termes tels que « sauvage » pour remplacer « paysan·ne », sont problématiques, ce qui dénote un manque de rigueur critique par rapport aux autres documents de cette catégorie.

- *Manuel d'écriture inclusive* adopte une approche intermédiaire, offrant à la fois des explications théoriques et des recommandations pratiques. Cependant, il reste plus proche du pragmatisme du *Dictionnaire des synonymes épiciènes* que de l'ambition réformatrice de la *Grammaire pour un français inclusif*. Il met l'accent sur la féminisation des noms de métiers et l'utilisation raisonnée du point médian, sans pour autant proposer des réformes grammaticales aussi approfondies que la *Grammaire*.

En résumé, bien que tous les documents de cette catégorie partagent une approche experte et une réflexion sur l'inclusivité, ils diffèrent largement dans leur ambition réformatrice, leur degré de systématisation et la rigueur de leurs propositions.

#### **4.3.1.2 EXPIInst**

Les documents de la catégorie EXPIInst sont caractérisés par une approche plus formelle et institutionnalisée de la codification du langage inclusif. Publiés par des organismes officiels ou soutenus par des institutions gouvernementales, ils visent à ancrer les pratiques inclusives dans des cadres normatifs déjà établis. Cependant, on observe des différences marquées en termes d'approche, de contexte institutionnel et de portée.

- Le *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika* adopte une perspective assez normative. Rédigé avec le soutien du gouvernement serbe, il se concentre principalement sur la féminisation des termes, en particulier dans les domaines professionnels et administratifs. Ce manuel met l'accent sur l'importance de la cohérence grammaticale et offre des recommandations précises, notamment sur l'accord en genre et en nombre, mais il ne propose pas de réformes grammaticales innovantes.
- Le *Rečnik rodne ravnopravnosti*, de son côté, se distingue par sa fonction plus didactique. Plutôt qu'une ressource prescriptive, il se présente comme un dictionnaire visant à sensibiliser le grand public à la question de l'égalité des genres. Il aborde de manière plus large des concepts tels que l'intersectionnalité et propose une large sélection de termes liés à l'égalité des genres. Cependant, il n'insiste pas autant sur des pratiques concrètes de féminisation des titres professionnels, se concentrant davantage sur la clarification des concepts.
- Le *Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi* se concentre sur un cadre d'application spécifique : l'administration publique en Serbie. Ce document

a une visée pratique et prescriptive claire, visant à orienter l'utilisation d'un langage inclusif dans les documents administratifs. Sa portée est donc plus restreinte, mais elle s'accompagne d'une grande rigueur en termes de recommandations applicables immédiatement dans les contextes formels.

Les documents de la catégorie EXPInst partagent ainsi une légitimité institutionnelle et une approche plus normative, mais ils diffèrent en fonction de leur public cible et de la manière dont ils articulent les pratiques linguistiques inclusives dans leur cadre d'application.

#### **4.3.1.3 EQ + COLLAB**

Cette catégorie regroupe des documents caractérisés par un processus de production plus ouvert et collectif, mais avec des nuances importantes en termes de structure et de niveau de collaboration.

- *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe* se distingue par son élaboration au sein d'une instance gouvernementale, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE). Ce guide est le fruit d'un travail collectif, mais il est encadré par des normes institutionnelles précises. Il vise à fournir des recommandations pratiques pour des professionnel·le·s de la communication publique, et adopte un ton prescriptif tout en s'appuyant sur des bases théoriques solides.
- Le *Inkluzivni rečnik*, bien qu'également produit par un groupe collaboratif, a un objectif différent. Ce manuel est axé sur l'inclusion des personnes LGBTQIA+ dans le système éducatif. Il met l'accent sur la diversité identitaire et propose une adaptation du langage pour inclure des termes neutres et respectueux. Cette ressource se distingue des autres documents de cette catégorie par son objectif spécifique et son public cible (enseignant·e·s et élèves), ce qui lui confère une approche plus didactique et moins prescriptive que *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe*.
- *Dictionnaire numérique d'écriture inclusive*, en revanche, se distingue des deux précédents par sa nature véritablement collaborative. Contrairement aux autres documents de cette catégorie, il permet à des utilisateur·rice·s anonymes de proposer des modifications et des ajouts, ce qui en fait un projet évolutif, mais aussi moins formel et potentiellement moins cohérent. Le caractère participatif de

ce dictionnaire en ligne le distingue par sa flexibilité, bien que cela puisse également entraîner une certaine variabilité dans la rigueur de son contenu – pourtant, une telle variabilité n’était pas remarquée lors de notre examen de l’outil.

En résumé, bien que tous les documents de la catégorie EQ+COLLAB partagent une approche collective, ils se distinguent par leurs niveaux de formalisation et d'ouverture. Certains, comme *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, sont le produit d’une collaboration institutionnelle encadrée, tandis que d’autres, comme le *Dictionnaire numérique d’écriture inclusive*, incarnent un processus plus ouvert et démocratique.

### **4.3.2 Analyse comparative des corpus francophones et serbe**

L’analyse comparative des corpus francophone et serbe révèle des divergences significatives, tant sur le plan de la production des documents que dans les pratiques discursives qu’ils promeuvent. Ces divergences reflètent les contextes sociopolitiques distincts qui influencent la codification du langage inclusif dans chacun de ces espaces linguistiques. Nous examinerons ici les principales différences et similitudes en termes de contexte de production, d'approche des réformes linguistiques et de pratiques discursives, tout en tenant compte des dynamiques sociales qui sous-tendent ces initiatives.

#### ***4.3.2.1 Contextes de production et soutiens institutionnels***

La première différence notable entre les corpus réside dans le rôle des institutions dans la production des ressources. Dans le corpus serbe, l’implication des institutions publiques est prépondérante, avec des documents largement soutenus par des entités gouvernementales et internationales, telles que la Direction pour l'égalité des genres ou encore la Mission de l'OSCE en Serbie. Ce soutien institutionnel est révélateur de l’engagement politique plus formel de l’État serbe à promouvoir l’égalité des genres à travers des politiques linguistiques officielles. Par exemple, le *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika* et le *Rečnik rodne ravnopravnosti* sont des documents créés dans un cadre institutionnel rigide, avec des objectifs normatifs clairs, comme l’adoption du langage inclusif dans les secteurs publics et administratifs.

En revanche, le corpus francophone, bien que contenant certains textes soutenus par des entités institutionnelles, se caractérise par une production davantage marquée par des initiatives indépendantes ou collaboratives. Si des documents comme *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe* en France s'inscrivent dans une dynamique institutionnelle, d'autres, tels que le *Dictionnaire des synonymes épiciènes* ou la *Grammaire pour un français inclusif*, relèvent d'initiatives plus autonomes, souvent portées par des expert·e·s ou des militant·e·s linguistiques en dehors des cadres institutionnels traditionnels. Il en ressort que les efforts vers une codification du langage inclusif dans les pays francophones sont souvent le fruit d'efforts militants, tandis qu'en Serbie, la démarche est plus fortement adossée à une volonté politique officielle.

#### **4.3.2.2 Approches des réformes linguistiques**

L'approche des réformes linguistiques diverge également selon les contextes étudiés. Dans les documents francophones, en particulier la *Grammaire* canadienne, on observe une volonté marquée de transformer les règles grammaticales et d'introduire des innovations linguistiques. Par exemple, la *Grammaire pour un français inclusif* propose une refonte théorique et pratique des structures grammaticales, avec des concepts tels que l'accord de proximité, les doublets complets, et l'introduction de néopronoms comme « iel » ou « ul ». Cet effort réformateur va au-delà de la simple substitution lexicale, visant à modifier en profondeur les structures de la langue.

En revanche, le corpus serbe adopte une approche plus conservatrice, où les réformes linguistiques se concentrent principalement sur la féminisation des termes et l'utilisation de termes neutres dans des contextes formels. Cela montre une volonté d'intégrer progressivement le langage inclusif dans les usages sans bouleverser les normes linguistiques existantes, ce qui reflète une adaptation plutôt qu'une transformation radicale de la langue.

#### **4.3.2.3 Pratiques discursives et stratégies de légitimation**

Les pratiques discursives dans les deux corpus reflètent également des différences notables en termes de stratégies de légitimation et d'inclusivité. Dans le corpus francophone, les documents mettent l'accent sur la démocratisation du langage et l'importance de rendre la langue accessible à toutes les identités de genre. Des documents

comme le *Manuel d'écriture inclusive* adoptent une stratégie persuasive en anticipant les critiques liées à l'esthétique ou à la complexité de l'écriture inclusive et en répondant à ces objections par des arguments théoriques et pratiques. Le *Dictionnaire numérique d'écriture inclusive*, par son approche participative, incarne une démarche décentralisée et collaborative, reflétant une vision du langage en constante évolution, modelée par ses locuteur·rice·s.

En Serbie, les documents, bien qu'ils visent à légitimer l'usage d'un langage inclusif, adoptent une démarche plus formelle et prescriptive. Les textes, tels que le *Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi*, sont souvent accompagnés de justifications institutionnelles et juridiques, comme l'appui sur les stratégies gouvernementales pour l'égalité des genres. Cette approche *top-down* montre une volonté de standardiser ces pratiques dans les secteurs publics, plutôt que de les laisser émerger d'un consensus social plus large.

#### **4.3.2.4 Inclusivité au-delà du genre**

Bien que la question du genre soit au cœur de la majorité des documents dans les deux corpus, une différence importante réside dans la prise en compte d'autres formes de diversité. Le corpus serbe aborde certaines dimensions d'inclusivité au-delà du genre, en particulier à travers des recommandations pour éviter les termes discriminatoires liés à l'âge, à l'origine ethnique ou à l'orientation sexuelle. Le *Inkluzivni rečnik* et le *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika* introduisent par exemple des concepts liés à l'identité LGBTQIA+ et à l'intersectionnalité, bien que de manière relativement limitée et principalement dans des contextes éducatifs.

Le corpus francophone, en revanche, tend à se concentrer principalement sur la question de l'inclusivité de genre, avec peu d'exploration de la diversité au-delà de cette dimension. La *Grammaire pour un français inclusif*, par exemple, innove sur le plan des néopronoms et des réformes grammaticales pour l'inclusivité de genre, mais néglige d'autres catégories sociales comme la race ou le handicap. En revanche, certains documents, comme le *Manuel d'écriture inclusive*, abordent indirectement ces enjeux en évoquant des pratiques discursives non discriminatoires, mais sans en faire un axe central de leur réflexion.

#### **4.3.2.5 Dynamique sociale et réception**

Enfin, il est important de noter que la réception sociale des pratiques inclusives semble différer entre les deux contextes. En France, l'écriture inclusive est une question de débat public vif, avec des résistances importantes venant des institutions linguistiques, telles que l'Académie française. Cette situation contraste avec le Québec, où certaines innovations linguistiques, comme l'utilisation du point médian, commencent à être adoptées dans des documents officiels. En Serbie, la situation semble plus fluide ; bien que les pratiques linguistiques inclusives soient encore en phase d'adoption, le soutien institutionnel fort pourrait faciliter leur intégration progressive, particulièrement dans les secteurs administratifs et publics.

En conclusion, bien que les corpus francophone et serbe visent tous deux à promouvoir l'inclusivité dans la langue, les voies qu'ils empruntent reflètent des cadres institutionnels distincts, des environnements sociopolitiques différents et des degrés variés d'ouverture à la réforme linguistique. Le corpus francophone, en particulier la *Grammaire québécoise*, tend à être plus innovant et réformiste, tandis que le corpus serbe, soutenu par des institutions, favorise une intégration plus progressive des pratiques inclusives dans les structures existantes.

### **4.4 Vérification des hypothèses et réponse à la problématique**

#### **4.4.1 Vérification des hypothèses**

La vérification des hypothèses constitue une étape cruciale de notre démarche analytique, permettant d'évaluer dans quelle mesure les observations recueillies à partir de notre corpus confirment ou infirment les hypothèses de recherche que nous avons formulées en introduction. Chaque hypothèse sera discutée à la lumière des résultats détaillés dans les sections précédentes, en particulier la comparaison intra-catégories et la comparaison entre les corpus francophone et serbe.

Premièrement, *l'hypothèse 1* stipulait que la plupart des ressources linguistiques se concentreraient principalement sur l'inclusion de genre, avec une attention limitée portée à d'autres dimensions comme la race et le handicap, et que l'intersectionnalité serait peu représentée. Cette hypothèse est confirmée dans une large mesure, bien qu'elle mérite d'être nuancée selon les contextes et les documents.

Dans le corpus français, la majorité des ressources étudiées, telles que le *Manuel d'écriture inclusive* et la *Grammaire pour un français inclusif*, se focalisent essentiellement sur l'inclusivité de genre. Par exemple, la *Grammaire pour un français inclusif* développe des stratégies telles que l'accord de proximité et les néopronoms, centrées sur la question du genre, sans explorer en profondeur d'autres dimensions identitaires comme la race ou le handicap. De même, le *Dictionnaire des synonymes épïcènes* et le *Manuel d'écriture inclusive* négligent largement les autres aspects d'inclusivité, tels que les discriminations liées à l'âge, à l'ethnicité, ou au handicap. Cela montre bien que la question du genre occupe une place prépondérante dans les débats et les pratiques discursives des ressources francophones.

Cependant, cette hypothèse doit être nuancée dans le contexte serbe, où certains documents prennent en compte d'autres dimensions de l'inclusivité, en particulier l'identité LGBTQIA+ et les minorités ethniques. Par exemple, le *Inkluzivni rečnik* et le *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika* incluent des terminologies et des recommandations qui visent à promouvoir une inclusion plus large, au-delà du genre, en intégrant des groupes marginalisés. Ces documents introduisent des termes comme « *trans osoba* » (personne trans) ou « *rodna manjina* » (minorité de genre), et encouragent l'utilisation de termes neutres pour décrire des identités non-binaires. De plus, des efforts sont faits pour aborder les biais liés à l'origine ethnique ou à l'âge, en déconseillant par exemple l'utilisation de termes dévalorisants pour certaines communautés. Cela montre qu'en Serbie, bien que l'inclusion de genre soit toujours une priorité, il existe une certaine reconnaissance de l'intersectionnalité, en particulier dans les documents soutenus par des organisations internationales ou gouvernementales. Toutefois, l'intersectionnalité reste sous-développée par rapport à l'inclusivité de genre, ce qui confirme en partie l'hypothèse, tout en justifiant des nuances en fonction des variations observées entre les documents et les contextes sociopolitiques.

Deuxièmement, *l'hypothèse 2*, qui suggère que les différences morphosyntaxiques entre le français et le serbe ne sont pas le facteur déterminant dans l'élaboration des stratégies de langage inclusif, est largement confirmée par les résultats de cette étude. En effet, bien que des distinctions morphosyntaxiques existent, elles n'expliquent pas les divergences majeures entre les deux contextes linguistiques. Dans les deux langues, les ressources abordent la féminisation, les doublets et les formulations neutres pour contrer le masculin

générique, montrant que ces pratiques sont façonnées par des impératifs sociaux plutôt que linguistiques.

Une différence notable apparaît cependant concernant l'inclusion des personnes non-binaires. Dans le corpus français, des ressources introduisent des néopronoms et des réformes linguistiques pour rendre visibles les identités non-binaires. En revanche, le corpus serbe ne mentionne pas explicitement l'inclusion des personnes non-binaires. Ce silence n'est pas attribuable à des contraintes morphosyntaxiques, bien que le genre neutre soit historiquement réservé aux objets inanimés. Plutôt, cette omission semble être culturellement conditionnée, bien que cela ne soit pas confirmé directement dans les ressources analysées. Une exception à cette règle est *l'Inkluzivni rečnik*, qui utilise le genre neutre pour désigner des personnes non-binaires à trois reprises, mais de manière implicite. Ce document, élaboré dans un cadre international, reste une exception, et les ressources gouvernementales serbes ne l'intégreraient probablement pas dans le futur proche. Ainsi, l'absence de références explicites à l'inclusion non-binaire dans les ressources serbes semble davantage refléter les normes culturelles et sociales que des contraintes linguistiques.

Troisièmement, *l'hypothèse 3* postulait que dans le contexte francophone, les ressources adoptent une posture plus militante et réformatrice, notamment face à l'opposition des institutions comme l'Académie française, tandis qu'en Serbie, les ressources s'inscriraient dans une démarche plus pragmatique, graduelle, et centrée sur la sensibilisation. Cette hypothèse est globalement confirmée, bien que des nuances importantes doivent être apportées.

Les ressources analysées en français montrent effectivement une approche militante et réformatrice, notamment avec des initiatives comme le *Manuel d'écriture inclusive* de Raphaël Haddad et la *Grammaire pour un français inclusif*. Ces documents proposent des réformes linguistiques radicales, telles que l'utilisation systématique du point médian, la féminisation des titres et des néologismes inclusifs. De plus, le *Dictionnaire numérique d'écriture inclusive* et la *Grammaire* mettent en avant des arguments sociolinguistiques pour justifier ces changements. L'inclusivité de genre est la principale dimension traitée, mais certains documents, comme le guide du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (*Pour une communication publique sans stéréotype de sexe*), élargissent progressivement l'inclusivité à d'autres aspects, comme la race et l'ethnicité, tout en soulignant que ces aspects sont moins développés.

En Serbie, les ressources adoptent effectivement une approche plus pragmatique et graduelle. Par exemple, le *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika* se concentre sur l'usage cohérent des formes féminines et épécènes dans les professions et les titres, en restant proche des normes linguistiques existantes sans proposer de réformes radicales. Le guide *Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi* s'inscrit également dans cette approche, en fournissant des recommandations pratiques pour la féminisation des titres dans l'administration publique sans chercher à bouleverser les structures grammaticales traditionnelles. Les efforts sont davantage orientés vers une normalisation progressive des pratiques linguistiques inclusives, en fonction du contexte social conservateur du pays, tout en évitant une confrontation directe avec les normes institutionnelles.

Cependant, contrairement à l'idée d'une approche pragmatique et graduelle en Serbie, les documents serbes révèlent une diversité d'approches et une volonté de systématisation, comme en témoignent le *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika* et le *Rečnik rodne ravnopravnosti*. Ces ressources ne se limitent pas à des recommandations légères ou purement sensibilisatrices ; elles proposent une féminisation extensive des termes, une neutralisation du genre dans certains contextes, et une réflexion théorique sur l'importance de la visibilité des femmes dans la langue. Bien que ces ressources cherchent à éviter la confrontation directe avec les normes linguistiques établies, elles adoptent une approche active pour transformer les pratiques administratives et professionnelles, ce qui dépasse la simple sensibilisation. Le *Rečnik rodne ravnopravnosti*, par exemple, offre une analyse détaillée des termes liés à l'égalité des genres et propose des solutions concrètes pour réformer les usages linguistiques. De plus, certains documents comme le *Inkluzivni rečnik* adoptent une approche plus affirmée dans des domaines spécifiques (inclusion des identités LGBTQIA+), ce qui nuance l'idée d'une prudence généralisée dans le corpus serbe. De plus, *Inkluzivni rečnik* mobilise le genre neutre pour inclure les personnes non-binaires, ce qui représente une divergence (militante) significative de l'emploi habituel de ce genre grammatical où il est réservé uniquement aux objets non-animés.

En somme, ***l'hypothèse 3*** est validée pour le contexte français, où les ressources adoptent généralement un ton assez militant et réformiste. Toutefois, l'idée d'une approche uniquement pragmatique et graduelle en Serbie est nuancée par l'analyse des ressources, qui montrent une volonté d'instaurer des réformes plus profondes et systématiques, bien que ces réformes soient adaptées à un contexte social relativement conservateur. De plus,

certain documents serbes s'engagent également dans des efforts plus affirmés pour promouvoir des pratiques linguistiques inclusives, en particulier dans les domaines liés à la diversité identitaire, jusqu'à pousser de manière plus au moins implicite les limites de la grammaire serbe traditionnelle.

Ensuite, *l'hypothèse 4* anticipait que, dans les deux contextes, les positions de pouvoir des acteur·rice·s impliqué·e·s dans la production et diffusion des ressources linguistiques influencent directement leur contenu et leur forme. Elle postule que les ressources francophones, principalement produites par des universitaires, des expert·e·s en linguistique et des activistes, tendraient à être plus exhaustives et revendicatives. En revanche, les ressources serbes, créées dans un environnement plus conservateur, seraient supposées plus concises et pragmatiques, axées sur la sensibilisation plutôt que sur une transformation radicale de la langue, bien qu'elles proviendraient également des féministes et linguistes progressistes. Cette hypothèse n'est pas pleinement confirmée et nécessite plusieurs modifications.

En effet, *l'hypothèse 4* est en grande partie juste concernant les ressources francophones, où les acteur·rice·s individuel·le·s comme les linguistes, universitaires et activistes jouent un rôle clé dans la production de documents innovants et revendicatifs, tels que le *Manuel d'écriture inclusive* ou la *Grammaire pour un français inclusif*. Toutefois, cette hypothèse omet de reconnaître pleinement des ressources comme le *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, produit par le Haut Conseil à l'Égalité (HCE), qui montre un soutien institutionnel dans un contexte militant, soulignant que le lien entre institution et revendication n'est pas aussi strictement séparé.

En ce qui concerne les ressources serbes, l'hypothèse doit être modifiée de manière plus significative. Bien que les auteur·rice·s soient effectivement des féministes et linguistes progressistes, ces ressources bénéficient souvent d'un soutien institutionnel bien plus marqué que leurs homologues francophones, comme en témoigne l'implication du gouvernement serbe et d'organisations internationales dans des publications comme le *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika* ou le *Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi*. Contrairement à l'idée de concision, ces documents sont volumineux et détaillés, reflétant une volonté claire de formaliser et de structurer le langage inclusif, bien que dans un cadre plus pragmatique.

En conclusion, si *l'hypothèse 4* capture bien les différences d'approche entre les contextes francophone et serbe, elle sous-estime largement la dimension institutionnelle des ressources serbes et se trompe sur leur concision. Celles-ci sont, au contraire, généralement *plus* exhaustives que les ressources francophones (hormis la *Grammaire*), bien que marquées par une dynamique institutionnelle plus affirmée.

Enfin, *l'hypothèse 5* anticipait que les ressources sur le langage inclusif en français et en serbe légitiment les formes proposées en mobilisant des stratégies discursives universelles, comme l'appel à des valeurs d'égalité, la citation d'expert·e·s, et l'alignement avec des normes internationales. En outre, elle suggère que les ressources françaises anticipent et réfutent les objections, tandis que les ressources serbes adoptent une approche plus affirmative.

Cependant, l'analyse détaillée des documents montre une réalité plus nuancée. En français, des documents comme le *Manuel d'écriture inclusive, Grammaire pour un français inclusif* et le *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe* déploient effectivement des stratégies complexes de légitimation, mobilisant des arguments théoriques, historiques et juridiques pour renforcer leurs propositions. Les auteur·rice·s réfutent explicitement les objections fréquentes (lisibilité, complexité), et l'inclusivité est présentée comme une évolution nécessaire et souhaitée. Toutefois, les documents diffèrent dans leur traitement des résistances, certains manuels anticipant plus explicitement les critiques que d'autres, ce qui nuance la portée générale de cette hypothèse.

Pour les ressources serbes, bien que l'hypothèse soit en partie vérifiée, notamment en ce qui concerne l'usage de valeurs sociales et la normalisation de l'inclusivité, les documents comme le *Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika* et le *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika* révèlent un soutien institutionnel fort, allant bien au-delà d'une simple affirmation pragmatique. Ces ressources s'appuient souvent sur des lois et des stratégies nationales, soutenues par des organisations internationales, pour légitimer l'inclusivité. Elles se montrent également moins défensives que les ressources françaises, mais cela ne signifie pas qu'elles ne réfutent pas les objections, comme en témoigne le traitement des critiques dans les sections anticipant les résistances linguistiques et sociales.

En conclusion, *l'hypothèse 5* capte des tendances générales pertinentes dans les deux contextes linguistiques, mais elle simplifie certaines réalités. Les documents serbes font preuve d'une légitimité institutionnelle plus affirmée que les documents français, et l'approche moins défensive des ressources serbes n'exclut pas une anticipation des résistances. Les stratégies de naturalisation du langage inclusif sont présentes dans les deux corpus, mais la gestion des résistances et l'alignement sur les normes diffèrent plus que prévu, notamment en fonction du degré d'institutionnalisation de ces pratiques.

#### 4.4.2 Réponse à la problématique

La validation des hypothèses a permis de confirmer plusieurs tendances quant à la manière dont les ressources linguistiques portant sur le langage inclusif en français et en serbe structurent et présentent des stratégies pour promouvoir l'inclusivité. Cependant, si cette étape a permis d'éclaircir des points spécifiques, elle laisse ouverte une question plus large, celle de la problématique générale. En effet, au-delà de la vérification des hypothèses, il est crucial de s'interroger sur la manière dont ces ressources construisent et légitiment de nouvelles normes d'inclusivité dans le cadre de leurs contextes sociopolitiques respectifs. Autrement dit, comment ces documents, au-delà des simples recommandations grammaticales ou lexicales, participent-ils à un discours plus large sur le pouvoir, l'inclusion et l'identité sociale ? Cette réflexion nous invite à aborder de manière approfondie la problématique suivante : **Comment les ressources linguistiques portant sur le langage inclusif en français et en serbe construisent-elles et légitiment-elles les formes de langage inclusif, et quels sont les enjeux sociopolitiques, culturels et linguistiques sous-jacents à ces constructions ?**

En effet, l'analyse comparative des ressources linguistiques portant sur le langage inclusif ne se limite pas à une simple observation de leurs recommandations linguistiques ; elle révèle également la manière dont ces textes s'inscrivent dans des dynamiques sociales et politiques plus vastes. Ces ressources, qu'elles soient rédigées et publiées par des linguistes, des institutions gouvernementales ou des collectifs militants, ne sont pas de simples outils descriptifs : ils visent à façonner l'évolution du langage en fonction des préoccupations sociales contemporaines. Leur construction s'articule autour de deux processus principaux : la réponse aux contraintes linguistiques propres à chaque langue et la légitimation des changements proposés dans un contexte souvent marqué par la résistance institutionnelle et sociale.

#### **4.4.2.1 *Le processus de construction des normes inclusives : innovation et adaptation***

Premièrement, les ressources analysées montrent clairement que la construction des normes inclusives constitue un processus qui repose à la fois sur l'innovation et l'adaptation aux réalités linguistiques de chaque contexte. Dans le cadre francophone, les initiatives sont souvent militantes et visent une transformation profonde de la langue à travers des propositions réformatrices. Des documents tels que la *Grammaire pour un français inclusif* ou le *Manuel d'écriture inclusive* reflètent une volonté d'instaurer de nouvelles pratiques linguistiques, en remettant en question des normes grammaticales établies, telles que la prééminence du masculin générique. Ces ressources insistent sur la nécessité de rendre visible la diversité des genres et d'introduire des néologismes, comme les pronoms non binaires « iel » ou « ul », et des pratiques syntaxiques inclusives, comme l'accord de proximité. Ce discours reflète une dimension idéologique forte, où la langue est perçue comme un levier de transformation sociale, en rupture avec des normes jugées patriarcales et dépassées.

En revanche, dans le contexte serbe, l'adaptation semble dominer. Bien que certains documents, comme le *Inkluzivni rečnik*, se montrent innovants en intégrant des formes neutres pour inclure les identités non binaires, la majorité des ressources serbes adoptent une approche plus graduelle. Les stratégies inclusives privilégiées sont celles de féminisation et de neutralisation, tout en restant dans les cadres grammaticaux existants. Cela s'explique par une volonté d'inscrire le langage inclusif dans une continuité avec les normes institutionnelles et culturelles, comme le montre le *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika*. Le processus de féminisation, notamment, cherche à préserver un équilibre entre les exigences d'inclusivité et les résistances sociales à des réformes perçues comme trop radicales.

Ainsi, la construction des normes inclusives diffère largement entre ces deux contextes. Le français, en particulier au Québec, se montre plus réformiste, tandis que le serbe adopte une démarche plus pragmatique et conservatrice, même si des tendances plus progressistes commencent à émerger.

#### **4.4.2.2 *Légitimation des pratiques inclusives : entre contestation et institutionnalisation***

Le deuxième axe central de notre réflexion concerne la manière dont les ressources légitiment les pratiques inclusives. Dans le cadre francophone, particulièrement en

France, ces ressources sont souvent en tension avec des institutions conservatrices, telles que l'Académie française, qui s'opposent fermement à l'introduction de pratiques comme le point médian ou les néopronoms. Face à cette opposition, les auteur·rice·s de manuels comme le *Manuel d'écriture inclusive* ou la *Grammaire pour un français inclusif* mobilisent des stratégies discursives complexes, en s'appuyant sur des arguments sociolinguistiques, féministes et historiques. Par exemple, la *Grammaire pour un français inclusif* invoque le concept de « démasculinisation » de la langue française, s'inspirant des travaux d'historiennes et de linguistes telles qu'Éliane Viennot, pour justifier la remise en cause du masculin générique. Cette légitimation est donc double : elle s'appuie à la fois sur une critique des institutions conservatrices et sur une réévaluation historique des pratiques linguistiques.

En Serbie, la légitimation des pratiques inclusives prend un chemin différent. Elle passe principalement par l'institutionnalisation des réformes linguistiques, comme en témoigne le soutien actif d'organisations gouvernementales et internationales. Le *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika* et le *Vodič za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi* sont publiés sous l'égide d'institutions telles que le gouvernement serbe et la Mission de l'OSCE, ce qui leur confère une légitimité institutionnelle importante. La transformation linguistique y est présentée non pas comme une revendication militante, mais comme un impératif politique inscrit dans les stratégies nationales pour l'égalité des genres, ainsi qu'une obligation morale et éthique. Cette légitimation par les institutions rend les pratiques inclusives moins contestées socialement, bien qu'elles restent limitées dans leur ambition réformatrice.

Ainsi, tandis que dans le cadre francophone, la légitimation des pratiques inclusives repose sur une démarche souvent contestataire et militante, en Serbie, elle est fortement institutionnalisée, avec un soutien étatique qui vise à intégrer ces réformes de manière graduelle et normative dans la sphère publique, ce qui, d'ailleurs, est en lien avec la nouvelle loi serbe sur l'égalité des genres (*Zakon o rodnoj ravnopravnosti*), promulguée en 2021, même si les ressources linguistiques analysées prédatent ce cadre législatif le plus récent.

#### **4.4.2.3 Enjeux sociopolitiques et culturels : inclusion, pouvoir et résistance**

Enfin, ces constructions et légitimations des formes inclusives s'inscrivent dans des dynamiques sociopolitiques et culturelles plus larges, où les questions de pouvoir, de résistance et d'identité sont omniprésentes. En France et au Québec, les initiatives

linguistiques inclusives s'articulent souvent avec des luttes sociales plus larges pour l'égalité des genres et contre le patriarcat. Elles participent à un discours militant qui cherche à déconstruire des rapports de pouvoir profondément enracinés dans la langue et les institutions. Ce militantisme se heurte cependant à des résistances importantes, notamment de la part des autorités linguistiques officielles, notamment l'Académie française, ce qui reflète une polarisation autour des enjeux linguistiques. Les documents portant sur le français inclusif ne sont donc pas de simples ressources linguistiques : elles sont des outils de résistance face à un ordre institutionnel qui rejette ces pratiques comme étant contraires aux normes linguistiques traditionnelles.

En Serbie, les enjeux sociopolitiques et culturels sont tout aussi importants, mais se manifestent différemment. La promotion d'un langage sensible au genre s'inscrit dans un contexte politique marqué par une transition post-socialiste, où les questions de genre et d'égalité sont de plus en plus prises en compte par les institutions publiques. Cependant, la relative prudence des réformes linguistiques reflète un contexte social où le conservatisme culturel et les normes patriarcales restent forts. Les documents tels que le *Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika* ou le *Rečnik rodne ravnopravnosti* montrent bien cette tension : tout en cherchant à promouvoir l'inclusivité, ils doivent naviguer entre des résistances culturelles et un désir de modernisation linguistique.

En conclusion, les ressources linguistiques portant sur le langage inclusif en français et en serbe sont bien plus que des guides ou manuels : elles constituent des instruments de transformation sociale et linguistique, reflétant des enjeux profonds liés à la lutte pour l'égalité, la légitimation du changement, et la gestion des résistances institutionnelles et culturelles. Que ce soit à travers des réformes militantes et contestataires ou des processus plus institutionnalisés et graduels, ces documents participent activement à la redéfinition des normes linguistiques dans leurs contextes respectifs, tout en contribuant à un débat plus large sur le pouvoir, l'inclusion et l'identité.

## 5 DISCUSSION CRITIQUE

### 5.1 Constitution du corpus : négocié équilibre et représentativité

Dans le cadre de cette étude comparative des ressources linguistiques portant sur le langage inclusif en français et en serbe, il est apparu nécessaire d'aborder une question essentielle concernant la constitution du corpus : le déséquilibre numérique évident entre les documents des deux langues. Ce déséquilibre, bien qu'involontaire, s'est imposé comme une réalité incontournable au fur et à mesure de l'évolution de la recherche. De fait, corpus français compte cinq documents, tandis que le corpus serbe n'en comporte que quatre, alors qu'à l'origine, notre objectif était d'inclure un maximum de cinq ressources pour chaque langue afin de garantir une représentativité équilibrée. Cependant, malgré nos efforts pour parvenir à une parité, plusieurs facteurs ont conduit à la suppression d'un document serbe et à l'impossibilité de le remplacer, justifiant ainsi ce déséquilibre.

Initialement, le corpus serbe comprenait cinq documents, tout comme le corpus français. Cependant, après une réévaluation minutieuse, nous avons pris la décision de retirer un document serbe, le *Vodič za rodno osetljiv pristup medijima* [Guide pour une approche sensible au genre dans les médias] (2012) de Jelena Filipović et Ana Kuzmanović Jovanović. Bien que ce guide, soutenu par la Direction de l'égalité des genres du Ministère du Travail et de la Politique sociale de la République de Serbie, soit un document pertinent pour le discours sur l'inclusivité des médias, il ne correspondait pas suffisamment aux critères spécifiques de notre étude. De plus, bien que la loi serbe de 2021 impose désormais l'utilisation d'un langage sensible au genre dans le discours public, y compris dans les médias, ce guide a été publié près d'une décennie avant l'adoption de cette législation, rendant son inclusion difficile à justifier dans le cadre d'une étude sur la codification actuelle de la langue inclusive.

Une fois ce document retiré, nous avons exploré d'autres ressources potentielles pour rééquilibrer le corpus serbe. Toutefois, nos recherches n'ont pas abouti à des résultats satisfaisants. Chaque ressource alternative envisagée présentait soit une insuffisance en termes de contenu (par exemple, trop peu de pages ou un manque de profondeur dans l'analyse linguistique), soit des similitudes avec des ressources déjà exclues du corpus français pour les mêmes raisons. Nous aurions pu abaisser nos critères de sélection afin d'inclure des documents moins exhaustifs, mais cela aurait compromis la rigueur

scientifique et la comparabilité entre les deux corpus. En effet, inclure des documents plus limités du côté serbe aurait nécessité une réévaluation similaire des ressources françaises, risquant ainsi de fausser les résultats de l'analyse. Ce compromis nous semblait inacceptable.

Face à cette situation, nous avons envisagé la possibilité de retirer une ressource française afin de rétablir un équilibre numérique entre les deux corpus. Cependant, cela aurait inmanquablement compromis la représentativité du corpus français, car chaque document retenu joue un rôle clé dans l'analyse comparative. La première ressource que nous avons envisagé de retirer était la *Grammaire pour un français inclusif* de Dupuy, Lessard et Zaccour (2023), un ouvrage canadien. En effet, notre étude étant centrée principalement sur la situation linguistique en France, l'inclusion d'une ressource canadienne aurait pu sembler incohérente. Cependant, cette grammaire est actuellement la plus complète sur la question du langage inclusif en français, et l'ignorer aurait gravement affecté la profondeur de notre analyse. De plus, bien qu'une autre grammaire du français inclusif, celle de My Alpheratz (*Grammaire du français inclusif*, 2018), existe, elle est actuellement en attente de réédition, rendant son inclusion impossible. La présence de la grammaire canadienne est donc essentielle pour illustrer l'existence de telles ressources en français, contrairement au serbe où aucune grammaire équivalente n'a été trouvée.

La prochaine ressource dont nous avons envisagé l'exclusion est le guide publié par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (2022), intitulé *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe*. La raison principale de cette réflexion réside dans le fait que, comparé à la grammaire et aux deux dictionnaires inclus dans notre corpus, ce guide s'éloigne davantage du format de ressource linguistique que nous cherchons à étudier. Cependant, éliminer cette ressource tout en maintenant un document serbe similaire, à savoir le *Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi u Srbiji*, aurait créé une distorsion dans notre analyse comparative. Les deux documents sont des guides orientés vers le discours public et publiés par des organismes gouvernementaux. Retirer le guide français aurait donné l'impression erronée qu'il n'existe pas de ressources soutenues par des institutions publiques pour l'inclusivité linguistique en France, alors que la Serbie en dispose. Cette inexactitude aurait faussé la représentation de l'engagement institutionnel dans les deux pays. Nous aurions pu envisager de retirer à la fois le guide du HCE et son équivalent serbe pour maintenir une

certaine cohérence. Cependant, cette approche aurait réintroduit un déséquilibre, laissant la partie serbe du corpus avec une ressource de moins que la partie française. Cela aurait compromis la représentativité de l'ensemble du corpus, le rendant encore moins exhaustif. Par conséquent, nous avons conclu que pour préserver l'intégrité et l'exactitude de l'étude, il était impératif de conserver le guide du HCE dans le corpus, aux côtés de son équivalent serbe.

Le *Manuel d'écriture inclusive* édité par Haddad (2019) a également été examiné comme candidat potentiel à l'exclusion. Notre réflexion reposait sur le fait que, comparé aux autres ressources du corpus, qui incluent une grammaire et deux dictionnaires, un manuel peut sembler de moindre importance dans la hiérarchie des ressources linguistiques. Cependant, il convient de noter que le corpus serbe contient également un manuel intitulé *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika* [Manuel pour l'utilisation d'un langage sensible au genre]. Si nous excluons le manuel de Haddad uniquement parce qu'il s'agit d'un manuel, tout en conservant le manuel serbe, nous répéterions le même biais que celui que nous avons tenté d'éviter avec le guide du HCE, à savoir donner l'impression qu'il existe des ressources de ce type en serbe, mais pas en français. Cela créerait une fausse asymétrie entre les deux corpus, et induirait une représentation inexacte de la réalité des ressources disponibles. Certes, on pourrait argumenter que l'autorité des entités derrière la publication du manuel serbe et du manuel français diffère, ce qui pourrait justifier leur traitement différent. Toutefois, la contribution de Haddad au développement du français inclusif est si significative qu'elle transcende ce type de considération. En effet, Haddad a également été sollicité par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes en tant qu'expert pour l'élaboration du guide mentionné précédemment. Exclure son travail de cette étude reviendrait à le priver d'une reconnaissance dans un domaine où il joue un rôle central. Il serait donc injuste d'analyser l'évolution du français inclusif sans prendre en compte les travaux de Haddad, qui sont essentiels à cette conversation.

Ensuite, si nous devons retirer le *Dictionnaire des synonymes épiciènes* d'Isabelle Meurville, deux problèmes majeurs se poseraient. Tout d'abord, en supprimant la contribution de Meurville, publiée de manière indépendante en ligne via son entreprise Translature, tout en conservant la contribution de Haddad, également publiée par sa propre agence de communication, Mots Clés, nous établirions implicitement une hiérarchie entre ces deux ressources. Cela reviendrait à affirmer que, bien que ces deux ressources soient en quelque sorte auto-publiées, l'une d'elles possède plus d'autorité ou

de valeur que l'autre, alors que nous ne sommes pas du tout en position de porter un tel jugement. Il serait donc problématique de ne pas inclure ou de ne pas reconnaître le travail de Meurville tout en incluant celui de Haddad, ce qui soulèverait des questions de partialité dans notre sélection des ressources. Deuxièmement, un autre dilemme se pose, car notre corpus français inclut deux dictionnaires : celui d'Isabelle Meurville, dont l'auteurice est identifiée, et un autre dictionnaire collaboratif, où l'auteur·ice est anonyme. Bien que l'inclusion du dictionnaire collaboratif soit justifiée par son caractère communautaire, qui reflète l'évolution de la langue inclusive telle qu'elle est construite par la communauté linguistique, nous ne connaissons ni l'identité, ni les qualifications des contributeur·e·s principaux·alles de cette ressource. Il est tout à fait possible que Meurville, par son parcours académique et son expérience, dispose d'une légitimité supérieure en matière de linguistique inclusive. En conséquence, il serait injuste d'exclure son travail du corpus tout en incluant une ressource dont l'origine et les qualifications de ses auteur·rice·s restent incertaines.

Inversement, retirer le dictionnaire collaboratif priverait notre corpus d'une dimension essentielle : celle de la contribution collective à l'élaboration de la langue inclusive. Ce dictionnaire, par sa nature même, reflète les efforts concertés pour construire un langage inclusif de manière communautaire, et son exclusion par conséquent réduirait la représentativité de notre. En effet, son retrait risquerait d'occulter l'existence même de ce type d'initiative en français, alors que nous n'avons pas trouvé d'équivalent en serbe. En incluant cette ressource, nous mettons en lumière le fait qu'une telle initiative communautaire existe en français, mais pas en serbe. De plus, dans le domaine de la lexicographie, il est souvent préférable que la communauté dans son ensemble participe à l'élaboration des ressources linguistiques, plutôt que de se fier uniquement à l'avis d'une seule personne (ou un petit groupe homogène de linguistes, par exemple), aussi qualifiée soit-elle. Cette approche collaborative enrichit non seulement la ressource, mais elle reflète également une réalité linguistique plus dynamique et inclusive.

En conclusion, bien que ce déséquilibre numérique entre les corpus français et serbe soit regrettable, il reflète une réalité incontestable : il existe actuellement davantage de ressources linguistiques portant sur le langage inclusif en français qu'en serbe. Ce déséquilibre n'est pas uniquement le résultat d'un choix arbitraire, mais témoigne de l'état des ressources dans chaque langue, influencé par les dynamiques sociales, politiques et culturelles des contextes respectifs. Plutôt que de forcer un équilibre artificiel au

détriment de la rigueur et de la qualité de l'analyse, il était crucial de préserver la richesse et la diversité des ressources disponibles, même au prix d'un déséquilibre numérique.

## **5.2 Limites méthodologiques**

Dans toute recherche, les choix méthodologiques influencent non seulement les résultats obtenus, mais aussi les limites inhérentes à l'étude. Notre méthodologie, bien que rigoureusement conçue pour garantir une analyse comparative approfondie des ressources linguistiques portant sur le langage inclusif en français et en serbe, présente néanmoins certaines limitations.

Premièrement, la taille du corpus, bien qu'optimisée pour maximiser la qualité et la représentativité des documents sélectionnés, reste limitée par des contraintes externes. Le choix de ne sélectionner qu'un maximum de cinq documents par langue, bien que motivé par des considérations de faisabilité et de comparabilité, restreint la diversité des perspectives incluses dans l'analyse. En conséquence, certains aspects du langage inclusif pourraient être sous-représentés. Par exemple, alors que les ressources françaises couvrent un éventail de thèmes liés à l'inclusivité, la relative rareté de documents comparables en serbe limite notre capacité à explorer la profondeur et la complexité du débat en Serbie. Le corpus serbe aurait pu bénéficier d'une plus grande variété de ressources, notamment des documents postérieurs à la promulgation de la loi sur le langage sensible au genre de 2021, mais ces documents étaient rares ou non disponibles.

Deuxièmement, le choix de documents spécifiques, notamment la décision d'inclure une ressource canadienne portant sur la grammaire inclusive en français, soulève des questions concernant la comparabilité entre les deux contextes nationaux. Bien que cette ressource ait été incluse par nécessité, faute d'un équivalent en serbe ou d'un document disponible en France, cela introduit un biais potentiel dans la mesure où la situation canadienne diffère politiquement et culturellement de celle de la France et de la Serbie. Cette inclusion met en lumière les divergences entre les différents contextes francophones, mais complique la comparaison directe avec le corpus serbe, limitant ainsi la portée des conclusions.

Enfin, la méthodologie de notre étude repose fortement sur l'analyse critique du discours, un cadre théorique et méthodologique puissant mais également subjectif dans ses

interprétations. Bien que cette approche nous permette d'explorer les relations complexes entre langue, pouvoir et société, elle reste sensible aux biais interprétatifs. Le fait de nous concentrer sur des documents produits dans un contexte de militantisme linguistique pourrait avoir influencé notre regard critique, favorisant une lecture parfois plus militante que neutre des initiatives de codification.

### **5.3 Autres limites générales**

Au-delà des limites méthodologiques propres à cette recherche, certaines limites plus générales doivent être prises en compte pour mieux contextualiser nos résultats. L'une des premières limites concerne la disponibilité des ressources et leur actualité. Nous avons constaté un décalage entre la richesse des ressources disponibles en français et celles en serbe, ce qui reflète les dynamiques sociopolitiques différentes dans ces deux contextes. Il est possible que l'adoption relativement récente de la loi serbe sur l'usage du langage sensible au genre limite l'existence de documents comparables à ceux disponibles dans le contexte français, où le débat sur l'inclusivité est plus ancien et plus institutionnalisé. Cette disparité temporelle entre les ressources en français et en serbe constitue une limite à notre étude, car elle reflète des étapes différentes dans le processus de codification linguistique. Cependant, il est crucial de souligner que ce décalage, loin d'être seulement une limitation, fournit aussi une information essentielle à notre analyse, car il reflète précisément la réalité des contextes sociolinguistiques distincts. Ainsi, cette différence dans la disponibilité des ressources éclaire les diverses étapes d'évolution du langage inclusif dans chaque pays, ce qui est en soi un élément fondamental de notre étude.

Une autre limite réside dans la réception sociale des pratiques inclusives. Notre étude se concentre sur les ressources linguistiques portant sur le langage inclusif et leur rôle dans la codification des normes inclusives, mais elle ne s'étend pas à l'analyse de leur impact réel sur la société ou leur degré d'appropriation par les locuteur·rice·s. Le simple fait qu'une ressource linguistique existe ne garantit pas que ses recommandations soient mises en pratique ou largement adoptées. Cette absence de suivi empirique sur l'utilisation réelle des formes inclusives représente une limite importante de notre étude, car elle ne permet pas de mesurer l'efficacité ou la légitimité des formes proposées par les ressources.

## 5.4 Possibilités

Malgré les limites méthodologiques et générales identifiées, cette étude ouvre plusieurs pistes pour des recherches futures et des applications concrètes. La première possibilité réside dans l'élargissement du corpus, tant en termes de nombre de documents que de variété des contextes sociolinguistiques étudiés. Une étude plus large, incluant des ressources supplémentaires en serbe au fur et à mesure qu'elles deviennent disponibles, permettrait d'approfondir l'analyse comparative et d'éclairer les dynamiques sociales entourant l'adoption du langage inclusif dans des pays aux trajectoires différentes.

De plus, l'évolution rapide des débats sur l'inclusivité, particulièrement dans les espaces numériques, suggère qu'il serait intéressant d'intégrer des ressources issues de ces espaces, comme des blogs, forums ou sites collaboratifs. Ces formes de communication digitale pourraient apporter une nouvelle dimension à l'analyse critique du discours inclusif, en mettant en lumière comment ces pratiques émergentes sont débattues et adoptées par des communautés en ligne, souvent avant que les institutions ne réagissent.

Un autre axe de recherche prometteur concerne l'impact des ressources linguistiques portant sur le langage inclusif sur les pratiques langagières réelles. Il serait pertinent d'élargir l'étude aux effets concrets de ces ressources dans des environnements professionnels, éducatifs ou médiatiques. Cette approche empirique permettrait de mesurer l'influence effective des stratégies inclusives sur les locuteur·rice·s et de mieux comprendre les obstacles à l'implémentation de ces pratiques. Par exemple, une étude longitudinale pourrait suivre l'adoption progressive des formes inclusives recommandées dans différents contextes linguistiques et institutionnels.

En outre, cette étude pourrait être enrichie par une exploration plus poussée de l'intersectionnalité dans les ressources de codification du langage inclusif. Alors que notre analyse a principalement abordé l'inclusivité de genre, d'autres axes d'inclusivité (race, handicap, etc.) pourraient être davantage explorés dans des recherches futures. Une analyse plus fine des stratégies discursives utilisées pour intégrer ces dimensions multiples permettrait de mieux comprendre comment la codification peut répondre aux besoins d'une diversité d'identités et de groupes.

Finalement, la question de l'accessibilité dans l'inclusivité mérite d'être explorée. Au cours de cette étude, plusieurs discussions avec des expert·e·s et des collègues ont soulevé un débat crucial autour de l'écriture inclusive en français, qui pose des problèmes

d'accessibilité pour des groupes comme les personnes dyslexiques et malvoyantes. Cela interroge la définition même de l'inclusivité : peut-on réellement qualifier une écriture d'inclusive si elle exclut des personnes par ses difficultés d'accès ? Ce questionnement nous a conduit à découvrir des concepts comme le FALC (Facile à Lire et à Comprendre), qui fait partie des pratiques inclusives en ce qu'il permet une meilleure accessibilité, et l'écriture inclusive et accessible, un domaine encore peu exploré mais prometteur pour l'avenir des débats sur l'inclusivité linguistique.

Bien que cette étude se soit concentrée sur l'analyse critique des ressources actuelles, l'exploration future de ces aspects, notamment en lien avec la question de l'accessibilité, offrirait une contribution importante à la compréhension des dynamiques complexes entre langue, pouvoir et société.

En somme, cette étude, tout en mettant en lumière les différences et similitudes entre les processus de codification en français et en serbe, offre un point de départ pour des recherches plus approfondies sur les formes et les impacts du langage inclusif dans divers contextes. L'évolution rapide des débats sur l'inclusivité, la diversité des pratiques émergentes et l'adoption progressive des recommandations institutionnelles présentent des opportunités significatives pour enrichir encore notre compréhension de la relation complexe entre langue et société.

## 6 CONCLUSION

La présente recherche a permis d'analyser de manière comparative les efforts vers une codification du langage inclusif en français et en serbe à travers l'étude de diverses ressources linguistiques. Nous avons démontré que, bien que ces deux contextes linguistiques soient marqués par des dynamiques institutionnelles, sociales et politiques distinctes, ils partagent un objectif commun : celui de répondre à une exigence sociale croissante d'inclusivité dans la langue. Les ressources étudiées, qu'elles soient issues de milieux institutionnels ou militants, témoignent toutes d'une volonté d'adapter la langue aux réalités sociales contemporaines, même si les stratégies employées diffèrent considérablement.

L'analyse a révélé que le contexte francophone se caractérise par une approche plus militante et innovante, avec des efforts soutenus pour intégrer des formes inclusives qui remettent en question les normes grammaticales traditionnelles. L'introduction de néologismes et de néopronoms, par exemple, reflète un désir de redéfinir en profondeur les conventions linguistiques pour une meilleure représentativité de toutes les identités de genre. En revanche, le contexte serbe adopte une approche plus pragmatique et graduelle. L'inclusivité y est soutenue par des initiatives institutionnelles plus formelles, ancrées dans une volonté de féminiser les titres et fonctions sans pour autant bouleverser les fondements grammaticaux de la langue serbe. Le recours à des réformes progressives et l'accent mis sur l'éducation et la sensibilisation permettent ainsi d'intégrer des pratiques inclusives sans provoquer de résistance sociale significative.

Cette étude met également en lumière les enjeux sociopolitiques sous-jacents à ces réformes linguistiques. En France, l'opposition institutionnelle, notamment de la part de l'Académie française, a contribué à polariser les débats autour de l'écriture inclusive, renforçant ainsi l'aspect militant des ressources. En Serbie, l'influence des institutions religieuses et académiques façonne également un discours nuancé, où la féminisation reste la priorité, et où l'inclusivité au-delà du genre, notamment pour les personnes non-binaires, est encore peu abordée.

En conclusion, cette recherche contribue à une meilleure compréhension des processus de codification du langage inclusif dans des contextes linguistiques différents. Elle souligne l'importance d'une approche contextuelle et intersectionnelle dans l'élaboration

des normes linguistiques. Les défis et opportunités associés à ces réformes linguistiques montrent que l'inclusivité ne peut être envisagée de manière uniforme ; elle doit être adaptée aux sensibilités culturelles et aux structures sociales propres à chaque langue et société. Il reste encore de nombreux aspects à explorer, notamment en ce qui concerne l'inclusivité des autres catégories identitaires, telles que la race et le handicap, ainsi que l'accessibilité des pratiques inclusives à l'écrit, et la manière dont ces dimensions peuvent être davantage intégrées dans les ressources futures.

## 7 BIBLIOGRAPHIE

### 7.1 Sources primaires (sources académiques)

- Abbou, J. (2011). *L'antisexisme linguistique dans les brochures libertaires : Pratiques d'écriture et métadiscours* (Vol. I). Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université, Université de Provence.
- Abbou, J. (2022). « Inclusive Writing: Tracing the Transnational History of a French Controversy ». *Gender and Language*, in Press. (hal-03788544)
- Abbou, J., Arnold, A., Candea, M., & Marignier, N. (2018). « Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émasculation ». *Semen*, 44. <https://doi.org/10.4000/semen.10800>
- Ahmed, S. (2006). *Queer Phenomenology: Orientations, Objects, Others*. Durham, NC : Duke University Press.
- Alekšić, D. S. (2023). « Neki „rodno osetljivi“ derivati na -kinja i tvorbeni sistem srpskog jezika ». *Južnoslovenski filolog*, 79(2), 211–238. <https://doi.org/10.2298/JFI2302211A>
- Alpheratz, M. (2018). *Français inclusif : conceptualisation et analyse linguistique*. Congrès Mondial de Linguistique Française.
- Alpheratz, M. (2019). « Français inclusif : du discours à la langue ? » Dans Rabatel, A., & Rosier, L. (Dirs.), *Les défis de l'écriture inclusive*. Louvain-la-Neuve : Éditions EME.
- Alpheratz, M. (2023). « Français inclusif : un événement linguistique pour un événement historique ». *Le Français Moderne - Revue de linguistique Française*.
- Baron, D. (2020). *What's Your Pronoun? Beyond He and She*. New York : Liveright Publishing.
- Becquer, A., et al. (1999). *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. Paris : CNRS-INaLF, La Documentation française.

- Begović, B. (2015). « Upotreba rodno osetljivog jezika i prikaz žena u štampanim medijima u Srbiji ». *Communication and Media Journal*, 35, 59–80.  
<https://doi.org/10.5937/comman10-9758>
- Bodine, A. (1975). « Androcentrism in Prescriptive Grammar: Singular 'They', Sex-Indefinite 'He', and 'He or She' ». *Language in Society*, 4(2), 129-146.
- Bogetić, K. (2023). « Language, gender and political symbolics : Insights from citizen digital discourses on gender-sensitive language in Serbia ». *Journal of Sociolinguistics*, 27(2), 177-197. <https://doi.org/10.1111/josl.12591>
- Bonilla-Silva, E. (2010). *Racism without racists: Color-blind racism and the persistence of racial inequality in America*. Lanham, MD : Rowman & Littlefield.
- Bošković Marković, V. (2023). « Language and gender: Attitudes towards the use of gender-sensitive language among students of sports ». *TEME*, 47(3), 701–715.  
<https://doi.org/10.22190/TEME230502044B>
- Bouchard, P., et al. (1999). La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. Au Québec, en Suisse romande, en France et en Communauté française de Belgique. *Français et Société*, (10), s.l. : Service de la langue française, Ministère de la communauté française, Duculot.
- Bourdieu, P. (1977). *Outline of a Theory of Practice*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Bourdieu, P. (1979). *La Distinction : Critique sociale du jugement*. Paris, France : Les Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1998). *La Domination masculine*. Paris : Le Seuil.
- Bucholtz, M. (2014). *The feminist foundations of language, gender, and sexuality research*. UC Santa Barbara Previously Published Works.  
<https://escholarship.org/uc/item/6cz7k5s8>
- Butler, J. (1990). *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. New York : Routledge.
- Butler, J. (1993). *Bodies That Matter: On the Discursive Limits of Sex*. New York : Routledge.

- Cameron, D. (1985). *Feminism and Linguistic Theory*. London : Macmillan.
- Cameron, D. (1995). *Verbal hygiene*. London : Routledge.
- Cerquiglini, B. (1999). *Féminisation des noms de métiers, titres et fonctions*. Rapport au Premier Ministre, Délégation générale à la langue française.
- Cerquiglini, B. (2018). *Le ministre est enceinte : Ou la grande querelle de la féminisation des noms*. Paris : Seuil.
- Connell, R. W. (1987). *Gender and power: Society, the person and sexual politics*. Stanford University Press.
- Crenshaw, K. (1989). « Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics ». *University of Chicago Legal Forum*, 1989(1), 139-167.
- Ćorić, D. (2024). « A dispute about gender-sensitive language in Serbian law ». *Zbornik Radova Pravnog Fakulteta, Novi Sad*, 58(1), 181-201.  
<https://doi.org/10.5937/zrpfns58-49204>
- Dorđević, V., Janković, J., & Nikolić, M. (2022). « New words and gender equality in Serbian – Does discrimination exist? ». *Jazykovedný časopis (Journal of Linguistics)*, 73(3), 421–450. <https://doi.org/10.2478/jazcas-2023-0016>
- Fairclough, N. (1989). *Language and Power*. London and New York : Longman
- Fairclough, N. (1992). *Discourse and Social Change*. Cambridge : Polity Press.
- Fairclough, N. (1995). *Critical Discourse Analysis: The Critical Study of Language*. London : Longman.
- Fairclough, N. (2010). *Critical Discourse Analysis: The Critical Study of Language* (2nd ed.). London : Routledge.
- Filipović, J. (2011). « Gender and power in the language standardization of Serbian ». *Gender and Language*, 5(1), 111–131. <https://doi.org/10.1558/genl.v5i1.111>
- Fishman, J. A. (1991). *Reversing language shift: Theoretical and empirical foundations of assistance to threatened languages*. Clevedon & Philadelphia : Multilingual Matters.

- Foucault, M. (1970). *L'Ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir : Naissance de la prison*. Paris : Gallimard.
- Gasquet-Cyrus, M. (2023). *En finir avec les idées fausses sur la langue française*. Ivry-sur-Seine : Éditions de l'Atelier.
- Halberstam, J. (2011). *The Queer Art of Failure*. Durham, NC : Duke University Press.
- Hall, S. (1996). « Cultural identity and diaspora ». Dans *Contemporary postcolonial theory: A reader* (pp. 435-443). London : Routledge.
- Hall, S. (1997). *Representation: Cultural representations and signifying practices*. London : Sage.
- Haugen, E. (1966). *Language conflict and language planning: The case of modern Norwegian*. Cambridge : Harvard University Press.
- Haugen, E. (1983). « The implementation of corpus planning: Theory and practice ». Dans J. Cobarrubias & J. A. Fishman (Eds.), *Progress in language planning: International perspectives* (pp. 269-289). Mouton Publishers.
- Hellinger, M., & Bußmann, H. (Eds.). (2001). *Gender across languages: The linguistic representation of women and men* (Vol. 1). John Benjamins Publishing.
- hooks, b. (1981). *Ain't I a woman: Black women and feminism*. Boston, MA : South End Press.
- hooks, b. (1984). *Feminist theory: From margin to center*. Boston, MA : South End Press.
- Houdebine-Gravaud, A.-M. (dir.) (1998). *La Féminisation des noms de métiers. En français et dans d'autres langues*. Paris : L'Harmattan.
- Hughes, G. (2010). *Political correctness: A history of semantics and culture*. Oxford : Wiley-Blackwell.
- Karst, K. L. (1989). *Belonging to America: Equal citizenship and the Constitution*. New Haven, CT : Yale University Press.

- Kostić, A. V. (2022). « Upotreba ženskih nomina agentis u oglasima za posao – uporedna analiza srpskog i modernog grčkog jezika ». *Filolog*, XIII, 25-162.  
<https://doi.org/10.21618/fil2225143k>
- Lami, F. (2022). *Le langage inclusif en traduction pragmatique vers le français : entre « stratégie de piratage » et normalisation d'une pratique* [Mémoire de Master 2, Sorbonne Nouvelle, ESiT]. 10.13140/RG.2.2.35871.02721
- Lakoff, R. (1975). *Language and woman's place*. New York : Harper & Row.
- Linton, S. (1998). *Claiming disability: Knowledge and identity*. New York : NYU Press.
- Lo Bianco, J. (1987). *National Policy on Languages*. Canberra : Australian Government Publishing Service.
- Lorber, J. (1994). *Paradoxes of gender*. Yale University Press.
- McConnell-Ginet, R. A. (1979). « Pronouns, Prescriptions, and Public Policy ». *American Speech*, 54(2), 105-116.
- Metcalf, A. (1999). *The World in So Many Words*. Boston, MA : Houghton Mifflin.
- Meyer, M. (2001). « Between theory, method, and politics: Positioning of the approaches to CDA ». Dans R. Wodak & M. Meyer (Eds.), *Methods of critical discourse analysis* (pp. 14-31). London : SAGE Publications.
- Milroy, J., & Milroy, L. (1985). *Authority in Language: Investigating Standard English*. London : Routledge.
- Mitchell, D. T., & Snyder, S. L. (1997). *The Body and Physical Difference: Discourses of Disability*. Ann Arbor, MI : University of Michigan Press.
- Moron-Puech B., Saris A., & Bouvattier L. (2020). « La normalisation étatique de l'inclusivité du langage ». *Cahiers du Genre*, (n° 69) (2), 151-176.  
<https://doi.org/10.3917/cdge.069.0151>
- Moreau, T. (1999). *Le nouveau Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions*. Genève : Métropolis.
- Ortner, S. (1974). « Is female to male as nature is to culture? ». Dans M. Z. Rosaldo & L. Lamphere (Eds.), *Woman, culture, and society* (pp. 68-87). Stanford, CA : Stanford University Press.

- Penelope, J. (1990). *Speaking freely: Unlearning the lies of the fathers' tongues*. New York : Pergamon Press.
- Petrović, T. (2022). « Gender-sensitive language use in Serbia: Between linguistic nationalism and box-checking performance ». *Gender & Language*, 16(3), 216–240. <https://doi.org/10.1558/genl.21190>
- Pinker, S. (1994). *The language instinct: How the mind creates language*. William Morrow.
- Savić, S. (2011). « Predlog za upotrebu rodno osetljivog jezika u vojsci: činovi žena ». *Bezbednost Zapadnog Balkana*, 19, 46-56. <https://www.ceeol.com/search/article-detail?id=244900>
- Savić, S., Čanak, M., Mitro, V., & Štasni, G. (2009). *Rod i jezik*. Futura publikacije & Ženske studije i istraživanja.
- Schnitzer, N. (2021). « Le langage inclusif en français et en allemand : une tempête dans un verre d'eau ? ». *ILCEA*, 42, 1-19. <https://doi.org/10.4000/ilcea.11623>
- Scott, J. W. (1986). « Gender: A useful category of historical analysis ». *The American Historical Review*, 91(5), 1053-1075.
- Sedgwick, E. K. (1990). *Epistemology of the closet*. Berkley, CA : University of California Press.
- Shakespeare, T. (2006). *Disability rights and wrongs*. London : Routledge.
- Smitherman, G. (1977). *Talkin and testifyin: The language of Black America*. Boston, MA : Houghton Mifflin.
- Sofo, G. (2019). « Traduction du langage inclusif et échanges entre le français et l'italien ». *Savoirs en prisme*, 10, 105-131.
- Spender, D. (1980). *Man made language*. London : Routledge & Kegan Paul.
- Stevanović, M. M. (2019). « Rodno osetljiv jezik u medijskoj praksi u Srbiji ». *Филолог – Часопис За Језик, Књижевност и Културу*, 19, 64-81.
- Stevanović, M. M. (2023). « Rodno osetljiv jezik u udžbenicima: Primeri dobre prakse ». *Filolog – časopis za studije jezika, književnosti i kulture*, 19, 1-16. <https://doi.org/10.5937/reci2316108S>

- Taheri, P. (2020). « Using Inclusive Language in the Applied-Science Academic Environments ». *Technium Social Sciences Journal*, 9, 151-162.  
<https://doi.org/10.47577/tssj.v9i1.1082>
- Thomas, G. (1991). *Linguistic purism*. London: Longman.
- Tibblin, J. (2019). *Le langage inclusif : attitudes et évaluation de texte. Une étude quantitative des attitudes envers le langage inclusif et leur influence sur l'évaluation d'un texte* [Mémoire de Master, Université de Lund]. Centre de Langues et de Littérature.
- van Dijk, T. A. (1991). *Racism and the Press*. London & New York: Routledge.
- van Dijk, T. A. (1993). « Principles of Critical Discourse Analysis ». *Discourse & Society*, 4(2), 249-283. <https://doi.org/10.1177/0957926593004002006>
- Viennot, E. (2014). *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !*. Donnemarie-Dontilly : Éditions iXe.
- Warner, M. (1993). *Fear of a Queer Planet: Queer Politics and Social Theory*. Minneapolis, MN : University of Minnesota Press.
- Whorf, B. L. (1956). *Language, thought, and reality: Selected writings of Benjamin Lee Whorf*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Wodak, R. (2001). « The Discourse-Historical Approach ». Dans R. Wodak & M. Meyer (Eds.), *Methods of Critical Discourse Analysis* (pp. 63-94). London : SAGE Publications.
- Zlotrg, S. (2023). « Diskurs protiv rodno osjetljivog jezika / Discourse Against Gender Sensitive Language ». *Journal of the Faculty of Philosophy in Sarajevo / Radovi Filozofskog fakulteta u Sarajevu, ISSN 2303-6990 on-line*, 11-31.  
<https://doi.org/10.46352/23036990.2023.11>

## 7.2 Sources secondaires (sources non académiques)

- Académie française. (2017, 26 octobre). *Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive »*. Consulté le 17 juillet 2024, sur <https://www.academie-francaise.fr/declaration-de-lacademie-sur-lecriture-inclusive>.
- Anconitano, V. (s.d.). *What Is Inclusive Language? A Definition And A Paradigm Shift*. Inclusiviteasy. Consulté le 8 juillet 2024, sur <https://inclusiviteasy.com/magazine/what-is-inclusive-language/>.
- American Psychological Association. (2019, mise à jour 2023). *Guidelines for bias-free language*. APA Style. Consulté le 6 juillet 2024, sur <https://apastyle.apa.org/style-grammar-guidelines/bias-free-language>.
- Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. (1986, 11 mars). *Journal officiel de la République française*. Consulté le 3 mai 2024, sur <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000866501>.
- Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. (1998, 6 mars). *Journal officiel de la République française*. Consulté le 3 mai 2024, sur <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000556183>.
- Commission européenne. (2008). *Code of Conduct on Language Use*. Bruxelles : Commission européenne.
- Commission européenne. (2019). *Lignes directrices pour une communication inclusive*. Bruxelles : Commission européenne.
- Décret n°84-153 du 29 février 1984 relatif à la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. (1984, 29 février). *Journal officiel de la République française*. Consulté le 3 mai 2024, sur <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000335619>.
- Gouvernement du Québec. (1981, 28 mars). *Gazette officielle du Québec, partie I samedi 28 (no 13)*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, p. 5040. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2360958>

- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. (2022/2015). *Guide pour une communication publique sans stéréotypes de sexe*. Consulté le 8 juillet 2024, sur <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/zoom-sur/article/guide-pour-une-communication-publique-sans-stereotypes-de-sexe>.
- Language Magazine. (2023, 2 décembre). « Macron backs ban on gender-inclusive French ». Consulté le 7 juillet 2024, sur <https://www.languagemagazine.com/2023/12/02/macron-backs-ban-on-gender-inclusive-french/>.
- Matica Srpska. (2021). *Saopštenje Matice srpske povodom pitanja o rodnoj ravnopravnosti* [Communiqué de Matica Srpska concernant la question de l'égalité de genre]. Consulté le 6 juin 2024, sur <https://www.maticasrpska.org.rs/saopshtee-matitse-srpske-povodom-pitaa-o-rodno-ravnopravnosti/>.
- Narodna skupština Republike Srbije. (2021). « Zakon o rodnoj ravnopravnosti » [Loi sur l'égalité des genres], *Službeni glasnik RS* (No. 52/2021). Consulté le 6 juin 2024, sur <https://www.paragraf.rs/propisi/zakon-o-rodnoj-ravnopravnosti.html>.
- Nations Unies. (2006). *Convention relative aux droits des personnes handicapées*. Nations Unies.
- Nations Unies. (s.d.). *Gender-inclusive language guidelines*. Consulté le 7 juillet 2024, sur <https://www.un.org/en/gender-inclusive-language/>.
- OIT. (2007). *Promoting diversity and inclusion in the workplace: A guide for employers*. International Labour Organization.
- Parlement européen. (2018). *Lignes directrices pour un langage neutre en termes de genre*. Consulté le 7 juillet 2024, sur [https://www.europarl.europa.eu/cmsdata/151780/GNL\\_Guidelines\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/cmsdata/151780/GNL_Guidelines_EN.pdf).
- Sénat français. (2023). *Proposition de loi visant à interdire l'usage de l'écriture inclusive*. Consulté le 5 mai 2024, sur <https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/textes-legislatifs/la-loi-en-clair/proposition-de-loi-visant-a-interdire-lusage-de-lecriture-inclusive.html>.
- UNESCO. (1999). *Guidelines on gender-neutral language*. Paris : UNESCO.

Vlada Republike Srbije. (2021). *Nacionalna strategija za rodnu ravnopravnost za period od 2021-2030. godine* [Stratégie nationale pour l'égalité des genres pour la période 2021-2030]. Sl. glasnik RS, br. 133/2021.

World Health Organization. (2001). *International classification of functioning, disability and health*. WHO Press.

Zrnić, S. (2024, 27 juin). *Nestorović tuži Vladu zbog rodno osetljivog jezika* [Nestorović poursuit le gouvernement à cause du langage sensible au genre]. Vreme. Consulté le 5 septembre 2024, sur <https://vreme.com/vesti/nestorovic-tuzi-vladu-zbog-rodno-osetljivog-jezika/>.

## 7.3 Corpus

### 7.3.1 Corpus français

Dupuy, A., Lessard, M., & Zaccour, S. (2023). *Grammaire pour un français inclusif* (Nouvelle édition revue et augmentée). Somme toute.

Eninclusif. (s.d.). *Dictionnaire numérique d'écriture inclusive*. <https://eninclusif.fr/>

Haddad, R. (edt.). (2019). *Manuel d'écriture inclusive (Édition augmentée)*. Paris : Mots clés.

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. (2022). *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe* (Éd. orig. pub. 2016). DOC Française. [https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_egacom\\_sans\\_stereotypes-2022-versionpublique-min-2.pdf](https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_egacom_sans_stereotypes-2022-versionpublique-min-2.pdf)

Meurville, Isabelle. (s.d.). *Dictionnaire des synonymes épiciènes*. Translature. <https://translature.com/dictionnaire-des-synonymes-epicenes/>

### 7.3.2 Corpus serbe

Cvetinčanin Knežević, H. & Lalatović, J. (2019). *Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika* [Manuel pour l'utilisation d'un langage sensible au genre]. Belgrade : Centar za ženske studije [Centre d'études féminines]. [https://www.rodnaravnopravnost.gov.rs/sites/default/files/2019-07/Priruc%CC%8Cnik%20za%20upotrebu%20rodno%20osetljivog%20jezika\\_la\\_tinica\\_0.pdf](https://www.rodnaravnopravnost.gov.rs/sites/default/files/2019-07/Priruc%CC%8Cnik%20za%20upotrebu%20rodno%20osetljivog%20jezika_la_tinica_0.pdf)

*Inkluzivni rečnik: Priručnik za nastavnike, učenike i roditelje* [Dictionnaire inclusif : Guide pour les enseignants, les élèves et les parents]. (2020). Partnerska organizacija projekta Inkluzivni rečnik finansirana u okviru Erasmus+ programa [Organisation partenaire du projet Dictionnaire inclusif financée dans le cadre du programme Erasmus+]. [http://www.drvoart.edu.rs/upload/Handbook%20-%20serbian%20language%204.10.22%20novi%20handbook%20\(1\).pdf](http://www.drvoart.edu.rs/upload/Handbook%20-%20serbian%20language%204.10.22%20novi%20handbook%20(1).pdf)

Jarić, V. & Radović, N. (2011). *Rečnik rodne ravnopravnosti: 102 pojma rodne ravnopravnosti za 102 godine osvajanja ženskih ljudskih prava. Drugo izmenjeno i dopunjeno izdanje* [Dictionnaire de l'égalité des genres : 102 termes d'égalité des

genres pour 102 ans de conquête des droits humains des femmes. Deuxième édition révisée et amendée] (Éd. orig. pub. 2010). Belgrade : Uprava za rodnu ravnopravnost Ministarstva rada i socijalne politike Republike Srbije [Direction de l'égalité des genres du Ministère du Travail et de la Politique sociale de la République de Serbie].

[https://arhiva.femix.info/files/biblioteka/Recnik\\_rodne\\_ravnopravnosti\\_Vesna\\_Jaric\\_i\\_Nadezda\\_Radovic\\_2011.pdf](https://arhiva.femix.info/files/biblioteka/Recnik_rodne_ravnopravnosti_Vesna_Jaric_i_Nadezda_Radovic_2011.pdf)

Savić, S., & Stevanović, M. (s.d.). *Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi u Srbiji* [Guide pour l'utilisation d'un langage sensible au genre dans l'administration publique en Serbie]. Misija OEBS-a u Srbiji [Mission de l'OSCE en Serbie]. <https://www.osce.org/files/f/documents/5/7/454309.pdf>

## ANNEXES

### Annexe 1 : Présentation du corpus détaillée

#### *Corpus français*

##### Document n°1 : Dictionnaire des synonymes épiciènes

**Crée par :** Isabelle Meurville

**À propos de l'autrice :** Isabelle Meurville est traductrice et formatrice indépendante spécialisée dans la rédaction non sexiste et le français inclusif. À travers son entreprise, Translature, elle accompagne les organisations soucieuses de diversité et d'inclusion, en offrant des services de traduction de l'anglais vers le français, de relecture, de rédaction inclusive, et de formation. Meurville est également la créatrice du podcast « Écrire sans Exclure », qui explore chaque mois un aspect de la langue comme outil de lutte contre les stéréotypes. En parallèle, elle est cofondatrice de (R)évolution Inclusive, une initiative collective qui fournit des services linguistiques de pointe basés sur des valeurs de lutte contre les discriminations, d'équité, d'engagement, de respect et de solidarité<sup>11</sup>.

**Publié par/au nom de :** Translature en tant qu'une entreprise privée offrant des services linguistiques, dont la traduction, et de formation en écriture inclusive

**Date de parution :** sans date

**Pays de publication :** France, avec une base de données reposant sur le CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales)<sup>12</sup>

**Public cible :** grand public avec focus sur traducteur·rice·s et rédacteur·rice·s

**L'aspect de l'inclusivité abordé selon le titre :** inclusivité de genre, rédaction épiciène

**La structure du document :** Le dictionnaire est structuré pour permettre une recherche rapide de termes épiciènes. L'utilisateur renseigne un terme genre dans le champ *Rechercher* pour trouver ses synonymes ou termes proches épiciènes. Les termes épiciènes sont suivis d'une brève définition et leur caractère monogenré ou bigenré est précisé.

**Format de disponibilité et prix d'accès :** disponible en ligne en libre accès sur le site de Translature (<https://translature.com/dictionnaire-des-synonymes-epicenes/>)

**Nombre de pages :** Le document est numérique et ne contient pas de pagination traditionnelle, mais il comprend 1493 termes épiciènes, ce qui équivaut approximativement à 50 pages si l'on considère environ 30 termes par page.

---

<sup>11</sup> <https://www.linkedin.com/company/translature/> ; <https://www.linkedin.com/in/isabellemeurville/>

<sup>12</sup> <https://translature.com/dictionnaire-des-synonymes-epicenes/>

## **Document n°2 : Dictionnaire numérique d'écriture inclusive**

**Créé par :** auteur·rice anonyme, createur·rice du site [www.eninclusif.fr](http://www.eninclusif.fr), ressource collaborative avec la possibilité pour les utilisateur·rice·s de suggérer des corrections ou ajouts

**Publié par/au nom de :** [www.eninclusif.fr](http://www.eninclusif.fr), une plateforme en ligne dédiée à la promotion et à la facilitation de l'écriture inclusive en français. Outre le dictionnaire d'écriture inclusive, le site offre un outil de conversion automatique de textes en écriture inclusive, permettant aux utilisateurs de transformer rapidement leurs écrits pour les rendre plus inclusif, ainsi que des ressources éducatives sur l'écriture inclusive, incluant des explications sur son importance et ses principes<sup>13</sup>.

**Date de parution :** sans date avec mises à jour régulières, selon les mentions légales

**Pays de publication :** France

**Public cible :** grand public

**L'aspect de l'inclusivité abordé selon le titre :** l'écriture inclusive (inclusion de genre)

**La structure du document :** Il s'agit d'un dictionnaire numérique interactif permettant aux utilisateur·rice·s de rechercher des termes genrés pour obtenir leurs équivalents en écriture inclusive, ainsi que de suggérer des corrections ou des ajouts. Lorsque l'utilisateur·rice·s renseigne un terme genré dans la barre de recherche, des paramètres additionnels apparaissent, permettant le choix entre un terme binaire/non-binaire, entre le singulier/pluriel et entre l'écriture inclusive avec le point médian/point/tiret. Une fois les paramètres choisis, le résultat est adapté pour refléter la préférence de l'utilisateur·rice.

Sur la page de résultats figure également une section intitulée « Informations » où des alternatives neutres et « non genrées non binaires » du terme genré sont fournies, ainsi qu'un lien vers une « Fiche d'informations » où l'utilisateur·rice trouve des informations supplémentaires, dont des exemples d'utilisation et l'étymologie du mot.

**Format de disponibilité et prix d'accès :** disponible en libre accès sur <https://eninclusif.fr/>

**Nombre de pages :** format numérique interactif sans pagination définie, 78166 mots référencés

---

<sup>13</sup> [www.eninclusif.fr](http://www.eninclusif.fr)

**Document n°3 : Grammaire pour un français inclusif (Nouvelle édition revue et augmentée)**

**Rédigé par :** Alexandra Dupuy, Michaël Lessard, Suzanne Zaccour

Alexandra Dupuy est doctorante en linguistique à l'Université de Montréal et chercheuse engagée dans les études féministes. Ses travaux de recherche se concentrent sur les relations entre le langage et le genre, ainsi que sur l'analyse des discours médiatiques en lien avec les violences sexuelles<sup>14</sup>.

Michaël Lessard est professeur de droit à l'Université de Sherbrooke. Il s'intéresse principalement au sexisme dans le langage, le traitement des victimes de violences sexuelles et conjugales, ainsi qu'au droit des familles et des personnes<sup>15</sup>.

Suzanne Zaccour est doctorante en droit à l'Université d'Oxford. En tant que chercheuse et autrice féministe, elle se penche sur les questions de violences sexuelles et conjugales, de droit de la famille, de genre et de langue<sup>16</sup>.

**Publié par/au nom de :** Éditions Somme toute, une maison d'édition canadienne basée à Montréal, publiant principalement des « œuvres offrant différents points de vue sur notre société, des livres sur la création et sur l'histoire culturelle du Québec »<sup>17</sup>.

**Date de parution :** 15 mai 2023

**Pays de publication :** Canada

**Public cible :** grand public

**L'aspect de l'inclusivité abordé selon le titre :** l'inclusivité dans son ensemble

**La structure du document :** La *Grammaire pour un français inclusif* (version augmentée et réorganisée de la *Grammaire non sexiste de la langue française* de 2017) est structurée en plusieurs sections principales.

L'ouvrage commence par une introduction qui explique le contexte et l'importance de la rédaction inclusive. Il introduit l'idée que la langue est un lieu de pouvoir et que l'inclusion linguistique reflète les changements sociaux et les luttes pour l'égalité.

La première partie du livre est intitulée « Le masculin ne l'emporte(r) plus ? » et explore l'historique de la domination du masculin sur le féminin dans la langue française. Elle discute des origines historiques et politiques de cette règle, l'implication des institutions linguistiques comme l'Académie française, et les stratégies modernes pour contrer cette domination. Cette section aborde également les mythes entourant la communication inclusive et propose des techniques pour une rédaction non sexiste.

La deuxième partie est consacrée à la grammaire et détaille les règles pratiques pour appliquer la rédaction inclusive. Elle couvre divers aspects, tels que l'accord des noms, des adjectifs, des

---

<sup>14</sup> <https://editionssommetoute.com/Auteur/alexandra-dupuy>

<sup>15</sup> <https://editionssommetoute.com/Auteur/michael-lessard>

<sup>16</sup> <https://editionssommetoute.com/Auteur/suzanne-zaccour>

<sup>17</sup> <https://editionssommetoute.com/content/contactez-nous>

déterminants et des pronoms. Elle propose également des techniques spécifiques comme l'utilisation des doublets, des formes épiciènes, et des néologismes.

Le document se termine par une conclusion qui offre des réflexions linguistiques et des exercices pratiques pour renforcer les concepts abordés. Des sections supplémentaires incluent des corrigés d'exercices, des remerciements, et un aide-mémoire pour faciliter l'application des règles de rédaction inclusive dans la pratique quotidienne.

**Format de disponibilité et prix d'accès :** disponible contre paiement en librairie ou en ligne (par exemple sur <https://www.leslibraires.ca/livres/grammaire-pour-un-francais-inclusif-alexandra-dupuy-9782897943776.html>) ; version imprimée à couverture souple : 29,95 \$ CA, livre numérique au format PDF/ePub : 19,99 \$ CA

**Nombre de pages :** 256 pages

#### **Document n°4 : Manuel d'écriture inclusive (Édition augmentée)**

**Dirigé par :** Raphaël Haddad, docteur en Sciences de l'information et de la communication et enseignant à Paris 1 et à Sciences Po Paris. Il a été co-expert associé au dernier rapport du HCE sur la communication publique sans stéréotypes de sexe. Haddad a fondé l'agence Mots-Clés en 2011<sup>18</sup>.

**Publié par/au nom de :** Mots-Clés, une agence de communication éditoriale française fondée par Raphaël Haddad. Spécialisée dans l'influence par le discours, elle réunit une équipe pluridisciplinaire de consultants, graphistes et linguistes. L'agence se distingue par son engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes et son expertise en écriture inclusive. Son laboratoire de recherche, le Lab', étudie les pratiques de l'influence éditoriale en s'appuyant sur l'analyse du discours<sup>19</sup>.

**Date de parution :** 2019

**Pays de publication :** France

**Public cible :** grand public

**L'aspect de l'inclusivité abordé selon le titre :** écriture inclusive

**La structure du document :** Le document commence par un préambule qui établit le contexte et l'importance de l'écriture inclusive dans la lutte pour l'égalité des sexes. Ce préambule situe l'engagement de Mots-Clés dans une tradition de réflexion sur le pouvoir du langage. Ensuite, trois conventions d'écriture inclusive spécifiques adoptées par l'agence Mots-Clés sont présentées. Ces conventions forment le cœur des principes directeurs que le manuel recommande. La section intitulée « Concrètement » explicite comment appliquer ces conventions dans la pratique. Elle fournit des exemples précis de termes et de formulations, ce qui permet de comprendre concrètement l'usage de l'écriture inclusive. Un tableau d'écriture inclusive répertorie des termes fréquemment utilisés, montrant les formes à privilégier pour assurer une représentation équitable des genres.

Une bibliographie indicative est ensuite proposée pour approfondir les réflexions sur le sujet, en citant des ouvrages et études clés qui ont influencé la conception du manuel. Le manuel contient également une foire aux arguments, où sont abordés et déconstruits les arguments communs contre l'écriture inclusive, fournissant des réponses documentées pour promouvoir cette pratique. Un sondage réalisé sur l'impact de l'écriture inclusive (page 24) met en évidence des données empiriques montrant son influence positive sur la perception de l'égalité des sexes. Le document se termine par une postface qui synthétise les enjeux éthiques du langage inclusif, suivie de réflexions sur les prochaines étapes pour ceux qui souhaitent implémenter ces pratiques.

**Format de disponibilité et prix d'accès :** disponible gratuitement au format PDF sur demande via le site web de Mots-Clés (<https://www.ecriture-inclusive.fr/>), version papier disponible à l'achat sur le site de Mots-Clés au prix de 7€ (<https://www.motscles.net/boutiquemotscles/manuel-ecriture-inclusive-papier>)

Nombre de pages : 28 pages

---

<sup>18</sup> <https://www.lisez.com/auteur/raphael-haddad/10011602>

<sup>19</sup> <https://www.motscles.net/qui-sommes-nous>

## **Document n°5 : Pour une communication publique sans stéréotype de sexe**

**Rédigé par :** Le guide a été rédigé par une équipe du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), sous la direction de sa présidente Sylvie Pierre-Brossolette. Plus précisément, ont participé à la rédaction plusieurs membres du Secrétariat général du HCE – Paola Bergs (secrétaire générale), Marylie Breuil (responsable de la communication et des relations presse) et Manon Forget (apprentie chargée de communication) – ainsi que Caroline Ressot (chargée de mission) et Mélanie Nollet (stagiaire), anciennes membres du Secrétariat général.

L'expertise de Raphaël Haddad, docteur en sciences de l'information et de la communication et directeur associé de l'agence Mots-Clés, ainsi que d'Éliane Viennot, professeuse émérite de littérature française et membre honoraire de l'Institut universitaire de France, a également été sollicitée.

Il s'agit d'une version actualisée d'un premier guide, dont les instigatrices étaient Danielle Bousquet (présidente du HCE de 2013 à 2019), Gaëlle Abily (ancienne présidente de la commission « Stéréotypes »), Margaux Collet (ancienne responsable des études) et Claire Guiraud (ancienne secrétaire générale). L'actualisation dont le résultat est la version actualisée publiée en 2022 qui fait partie de notre corpus, a été initiée par Brigitte Grésy, présidente du HCE de 2019 à 2021<sup>20</sup>.

**Publié par/au nom de :** Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) est une instance consultative indépendante chargée de la protection des droits des femmes et de la promotion de l'égalité des sexes, créée en 2013 par décret présidentiel. Inscrit dans la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté de 2017, le HCE a pour mission d'assurer la concertation avec la société civile, d'animer le débat public sur les politiques d'égalité, d'évaluer les politiques publiques, de recueillir et diffuser des analyses, et de formuler des recommandations et des avis au gouvernement. Composé de 96 membres nommé·e·s pour un mandat de 3 ans renouvelable une fois, le HCE peut être saisi par le·la Premier·e ministre ou le·la Ministre chargé·e des droits des femmes, ou s'autosaisir de toute question relevant de ses missions.<sup>21</sup>

**Date de parution :** édition originale en 2016, version actualisée en 2022

**Pays de publication :** France

**Public cible :** grand public avec focus sur les professionnel·le·s de la communication publique, les agent·e·s des services publics et prestataires extérieur·e·s travaillant pour les institutions publiques

**L'aspect de l'inclusivité abordé selon le titre :** inclusivité de genre

**La structure du document :** Le guide est structuré en plusieurs sections. Après une introduction qui présente le cadre législatif et institutionnel soutenant la communication inclusive, et une section de définitions des concepts clés, le document se divise en quatre grandes parties.

La première section, intitulée « Pour un langage égalitaire », aborde l'importance d'utiliser des noms de métiers, titres, grades, et fonctions en accord avec le genre de la personne concernée. Elle recommande aussi l'utilisation d'une communication inclusive à l'oral et à l'écrit, le recours

---

<sup>20</sup> Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes 2022 : 71

<sup>21</sup> <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/a-propos-du-hce/presentation-et-missions/>

aux termes, et l'adoption de l'ordre alphabétique pour éviter la hiérarchisation implicite entre les genres.

La deuxième section, « Pour une présentation non sexiste des femmes et des hommes », se concentre sur l'élimination des expressions sexistes dans les documents officiels, la présentation complète de l'identité des personnes, et la représentation de la diversité des profils et des statuts.

La troisième section, « Pour une représentation plurielle et équilibrée des deux sexes », encourage la diversification des représentations des femmes et des hommes dans les rôles sociaux et professionnels, et insiste sur la nécessité d'équilibrer le nombre et les représentations des deux sexes dans tous les supports de communication.

Enfin, la dernière section, « Pour la construction d'une communication égalitaire », souligne l'importance de la formation continue des professionnel·les et de la diffusion du guide au sein des institutions. Les sections supplémentaires, telles que la « Foire aux arguments » qui répond aux objections courantes contre la communication égalitaire, et des « Exemples d'écriture égalitaire », offrent des ressources pratiques pour mettre en œuvre les recommandations du guide.

**Format de disponibilité et prix d'accès :** disponible en libre accès sur le site web du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes : [https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_egacom\\_sans\\_stereotypes-2022-versionpublique-min-2.pdf](https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_egacom_sans_stereotypes-2022-versionpublique-min-2.pdf)

**Nombre de pages :** 76 pages

## **Corpus serbe**

**Document n°1 : *Inkluzivni rečnik: Priručnik za nastavnike, učenike i roditelje***  
[Dictionnaire inclusif : Guide pour les enseignants, les élèves et les parents]

**Rédigé par :** Partenaires du projet « Inkluzivni rečnik » (Dictionnaire inclusif), sans mention d'auteur·rice·s individuel·le·s

**Publié par/au nom de :** Organisation partenaire du projet Dictionnaire inclusif financée dans le cadre du programme Erasmus+. Il s'agit d'un consortium de 8 partenaires de 6 pays européens, dont 5 écoles et 3 organisations, travaillant ensemble pour prévenir la discrimination et promouvoir l'inclusion des personnes LGBTQI+ dans les collèges et lycées<sup>22</sup>.

**Date de parution :** 2020

**Pays de publication :** Serbie

**Public cible :** enseignant·e·s, élèves et parents

**L'aspect de l'inclusivité abordé selon le titre :** l'inclusivité dans son ensemble

**La structure du document :** Le manuel contient une introduction, des conclusions d'une analyse internationale, une section sur la terminologie inclusive, des conseils sur la communication inclusive, les nouveaux types de familles, de bonnes pratiques et des dictionnaires inclusifs spécifiques pour les élèves, les enseignant·e·s et les parents.

**Format de disponibilité et prix d'accès :** disponible en libre accès sur [http://www.drvoart.edu.rs/upload/Handbook%20-%20serbian%20language%204.10.22%20novi%20handbook%20\(1\).pdf](http://www.drvoart.edu.rs/upload/Handbook%20-%20serbian%20language%204.10.22%20novi%20handbook%20(1).pdf)

**Nombre de pages :** 52 pages

---

<sup>22</sup> <https://inclusionvocabulary.infoproject.eu/>

**Document n°2 : Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika [Manuel pour l'utilisation d'un langage sensible au genre]**

**Rédigé par :** Hristina Cvetinčanin Knežević et Jelena Lalatović

Hristina Cvetinčanin Knežević est chercheuse et enseignante, spécialisée dans les études de genre. Titulaire d'un master en sciences politiques et études de genre de l'Université de Belgrade, elle y est actuellement doctorante en études culturelles et médiatiques, agissant aussi en tant qu'assistante de recherche et d'enseignement à la Faculté des sciences politiques depuis 2017. En parallèle, elle est très impliquée au Centre pour les études sur les femmes de Belgrade, où elle coordonne le programme de recherche et participe à divers projets sur les thématiques de l'éducation inclusive, de l'autonomisation économique des femmes, du langage sensible au genre et des violences faites aux femmes, notamment dans l'environnement numérique. Ses recherches et publications académiques portent principalement sur les questions de genre, les violences envers les femmes, le patriarcat néolibéral et la droite politique en Serbie<sup>23</sup>.

Jelena Lalatović est critique littéraire et chercheuse. Elle a obtenu son master en littérature comparée à la Faculté de philologie de l'Université de Belgrade en 2017. Actuellement, elle prépare une thèse de doctorat portant sur le développement historique des genres dans la presse périodique étudiante entre 1937 et 1968. Depuis mai 2019, elle travaille comme assistante de recherche à plein temps à l'Institut de littérature et des arts de Belgrade<sup>24</sup>.

**Publié par/au nom de :** Centar za ženske studije [Centre d'études féminines] avec le soutien gouvernemental de Koordinaciono telo za rodnu ravnopravnost Vlade Republike Srbije [Organe de coordination pour l'égalité des genres du gouvernement de la République de Serbie].

Centar za ženske studije est une organisation non gouvernementale indépendante à Belgrade, en Serbie, qui vise à créer et promouvoir des opportunités d'éducation alternative à travers divers programmes d'enseignement, de recherche et de publication<sup>25</sup>.

**Date de parution :** 2019

**Pays de publication :** Serbie

**Public cible :** grand public

**L'aspect de l'inclusivité abordé selon le titre :** inclusion de genre

**La structure du document :** Le manuel se divise en plusieurs sections principales. La première section explique l'importance du langage inclusif pour promouvoir l'égalité des genres et la démocratisation de la société. La deuxième section met l'accent sur la manière dont le langage reflète notre vision du monde, en montrant comment le choix des mots peut rendre les femmes plus visibles ou, au contraire, les marginaliser. La troisième section fournit des définitions et des conseils pratiques pour utiliser un langage différencié, sensible au genre et non discriminatoire, alors que la quatrième explore le lien entre politique et langage, en discutant de l'impact des politiques linguistiques sur l'égalité des genres. Enfin, la cinquième section démystifie les idées reçues sur le langage inclusif et répond aux objections courantes contre son utilisation. Le manuel

---

<sup>23</sup> <https://petkovska.academia.edu/HCKnezevic/CurriculumVitae>

<sup>24</sup> <https://esprit2021.blogs.ruhr-uni-bochum.de/jelena-lalatovic/>

<sup>25</sup> <https://www.zenskestudie.edu.rs/en/about-us/>

se termine par un glossaire des termes liés à l'égalité des genres et un petit dictionnaire des titres professionnels féminisés.

**Format de disponibilité et prix d'accès :** disponible gratuitement en ligne au format PDF sur le site web du Corps de coordination pour l'égalité des genres<sup>26</sup> : [https://www.rodnaravnopravnost.gov.rs/sites/default/files/2019-07/Priruc%CC%8Cnik%20za%20upotrebu%20rodno%20osetljivog%20jezika\\_latinica\\_0.pdf](https://www.rodnaravnopravnost.gov.rs/sites/default/files/2019-07/Priruc%CC%8Cnik%20za%20upotrebu%20rodno%20osetljivog%20jezika_latinica_0.pdf)

**Nombre de pages :** 146 pages

---

<sup>26</sup> Le Corps de coordination pour l'égalité des genres a été créé par le gouvernement serbe en octobre 2014 pour promouvoir l'égalité des genres dans le pays. Dirigé par la vice-première ministre et ministre de la Culture, il sert de mécanisme national de coordination sur les questions d'égalité des genres. Son mandat est de coordonner le travail des organes gouvernementaux et d'autres institutions afin d'améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes en Serbie (<https://www.rodnaravnopravnost.gov.rs/sr-Latn/ोजना/ko-smo-mi>)

**Document n°3 : Rečnik rodne ravnopravnosti: 102 pojma rodne ravnopravnosti za 102 godine osvajanja ženskih ljudskih prava. Drugo izmenjeno i dopunjeno izdanje [Dictionnaire de l'égalité des genres : 102 termes d'égalité des genres pour 102 ans de conquête des droits humains des femmes. Deuxième édition révisée et amendée]**

**Rédigé par :** Vesna Jarić et Nadežda Radović

Vesna Jarić est experte en égalité des genres et défenseuse des droits des femmes avec plus de 18 ans d'expérience, dont 11 ans à des postes de direction au niveau international. Depuis 2015, elle a occupé divers rôles à ONU Femmes (UN Women), notamment en tant que cheffe par intérim du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes. Actuellement, elle est conseillère en partenariats avec le secteur privé et dirige l'initiative HeForShe. Son parcours onusien a débuté en 2012 en Serbie, où elle a également contribué à renforcer les mécanismes institutionnels d'égalité des genres entre 2008 et 2012. Titulaire d'un master en langue et littérature de l'Université Ca' Foscari de Venise, elle a aussi étudié les relations internationales à NYU et à l'Université de Belgrade, où elle a obtenu son doctorat en études internationales et de l'UE en 2009. Elle a également publié de nombreux articles sur l'égalité femmes-hommes<sup>27</sup>.

Nadežda Radović (Jarić, Četković) est journaliste, éditrice et militante féministe. Diplômée en philosophie de l'Université de Belgrade en 1972, elle a consacré sa carrière à la défense des droits des femmes et au journalisme féministe, travaillant de 2000 à 2022 comme journaliste féministe indépendante. Tout au long de sa carrière, Nadežda Radović a occupé des postes importants, notamment celui de coordinatrice nationale du projet international « Sećanje žena... traganje za identitetom žena u socijalizmu » [Mémoire des femmes... à la recherche de l'identité des femmes sous le socialisme] de 1998 à 2008. Elle a également été rédactrice en chef de la revue « Fenster » de 2003 à 2006 et rédactrice des éditions « Ženski identiteti » [Identités féminines] et « Moguće » [Possible] chez Medijska knjižara Krug de 2000 à 2008. En tant que militante des droits des femmes, elle a cofondé et coordonné le « Beogradski ženski lobi » [Lobby des femmes de Belgrade] de 1990 à 2022 et a participé à la création de plusieurs lignes d'assistance téléphonique SOS pour les femmes et les enfants victimes de violence dans différentes villes de l'ex-Yougoslavie<sup>28</sup>.

**Publié par/au nom de :** Uprava za rodnu ravnopravnost Ministarstva rada i socijalne politike Republike Srbije [Direction de l'égalité des genres du Ministère du Travail et de la Politique sociale de la République de Serbie]<sup>29</sup>.

**Date de parution :** mars 2011, version originale en 2010

**Pays de publication :** Serbie

**Public cible :** grand public

**L'aspect de l'inclusivité abordé selon le titre :** inclusivité de genre

---

<sup>27</sup> <https://www.linkedin.com/in/vesna-jaric-9b74002/>

<sup>28</sup> [https://www.nadezdaradovic.com/tekstovi/u\\_dnevnom\\_listu\\_danas/feministicki\\_tekstovi.html](https://www.nadezdaradovic.com/tekstovi/u_dnevnom_listu_danas/feministicki_tekstovi.html)

**La structure du document :** Le dictionnaire est structuré en 102 entrées, chacune traitant d'un terme lié à l'égalité des sexes et aux droits des femmes. Les entrées sont classées par ordre alphabétique et comprennent des définitions, des explications et des exemples.

**Format de disponibilité et prix d'accès :** disponible en libre accès sur [https://arhiva.femix.info/files/biblioteka/Recnik\\_rodne\\_ravnopravnosti\\_Vesna\\_Jaric\\_i\\_Nadezda\\_Radovic\\_2011.pdf](https://arhiva.femix.info/files/biblioteka/Recnik_rodne_ravnopravnosti_Vesna_Jaric_i_Nadezda_Radovic_2011.pdf), ainsi qu'en version imprimée dans les bibliothèques serbes.

**Nombre de pages :** 218 pages

**Document n°4 : Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi u Srbiji [Guide pour l'utilisation d'un langage sensible au genre dans l'administration publique en Serbie]**

**Rédigé par :** Svenka Savić et Marjana Stevanović

Svenka Savić est linguiste et professeure émérite spécialisée en psycholinguistique et études de genre. Elle a obtenu son doctorat en psychologie à l'Université de Belgrade en 1977, sa thèse portant sur le développement du langage chez les jumeaux et les non-jumeaux. Professeure titulaire de psycholinguistique à la Faculté de philosophie de l'Université de Novi Sad jusqu'en 2007, elle a enseigné la psycholinguistique, l'introduction à la linguistique, l'analyse du discours, le genre et le langage, l'introduction à la romologie, les études de genre et la théologie féministe. Au cours de sa carrière, Svenka Savić a effectué des séjours de recherche dans des universités prestigieuses comme Berkeley, Nimègue et Buffalo. Elle a été professeure invitée dans de nombreuses universités européennes, notamment à Oslo, Berlin, Graz, Vienne et Copenhague. Pionnière dans son domaine, elle a introduit l'analyse du discours et la psycholinguistique comme nouvelles disciplines à l'Université de Novi Sad. Ses recherches et publications portent principalement sur l'utilisation du langage dans les groupes socialement marginalisés, avec un intérêt particulier pour l'analyse du discours et les études de genre. Elle est également la fondatrice de l'association « Études et recherches sur les femmes » à Novi Sad et du Centre d'études de genre au sein de l'Association des centres d'études et de recherches interdisciplinaires et multidisciplinaires (ACIMSI) de l'Université de Novi Sad. Travaillant activement à promouvoir un langage serbe sensible au genre pour mettre en lumière les contributions des femmes, elle a réalisé plus de 500 événements sur ce sujet dans toute la région de l'ancien espace linguistique serbo-croate. En plus de son engagement pour l'émancipation des femmes, Svenka Savić a joué un rôle important dans l'inclusion des Roms dans la société<sup>30</sup>.

Marjana Stevanović est philologue, correctrice, journaliste pour le quotidien *Danas* [Aujourd'hui]. Activiste, elle milite pour l'égalité des sexes et l'utilisation d'un langage sensible au genre. Titulaire d'un master en études de genre de l'ACIMSI de l'Université de Novi Sad, elle a également été rédactrice en chef du supplément sur l'égalité des genres du journal *Danas*. En 2017, son engagement journalistique en faveur de l'égalité lui a valu le prix du Bureau du Commissaire à la protection de l'égalité pour un article de presse sur les Sourds<sup>31</sup>.

**Publié par/au nom de :** Misija OEBS-a u Srbiji [Mission de l'OSCE en Serbie], une mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Serbie.

La Mission de l'OSCE en Serbie, établie en 2001, vise à aider la Serbie à renforcer ses institutions démocratiques, consolider les droits de l'homme et des minorités nationales, promouvoir l'état de droit, réformer la police et soutenir le développement de médias libres et d'un journalisme professionnel. Pour ce faire, la Mission travaille en étroite collaboration avec les institutions

---

<sup>30</sup> [https://sr.wikipedia.org/sr-el/%D0%A1%D0%B2%D0%B5%D0%BD%D0%BA%D0%B0\\_%D0%A1%D0%B0%D0%B2%D0%B8%D1%9B](https://sr.wikipedia.org/sr-el/%D0%A1%D0%B2%D0%B5%D0%BD%D0%BA%D0%B0_%D0%A1%D0%B0%D0%B2%D0%B8%D1%9B)

<sup>31</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=GatgBNAebZA> ; [https://www.researchgate.net/publication/349866729\\_Vibrantnost\\_srpskog\\_jezika\\_i\\_slozenost\\_jezicke\\_svarnosti\\_-\\_Svenka\\_Savic\\_Marjana\\_Stevanovic\\_Vodic\\_za\\_upotrebu\\_rodno\\_osetljivog\\_jezika\\_u\\_javnoj\\_upravi\\_u\\_Srbiji\\_Organizacija\\_za\\_evropsku\\_bezbednost\\_i\\_sar](https://www.researchgate.net/publication/349866729_Vibrantnost_srpskog_jezika_i_slozenost_jezicke_svarnosti_-_Svenka_Savic_Marjana_Stevanovic_Vodic_za_upotrebu_rodno_osetljivog_jezika_u_javnoj_upravi_u_Srbiji_Organizacija_za_evropsku_bezbednost_i_sar)

gouvernementales, la société civile et les médias dans les domaines de l'état de droit, des droits de l'homme, de l'application de la loi, de la démocratisation et du développement des médias.

La Mission de l'OSCE en Serbie collabore également avec divers acteur·rice·s nationaux·ales pour intégrer l'égalité des genres dans les politiques et pratiques. Elle mène plusieurs initiatives, notamment un programme de mentorat pour les jeunes femmes (particulièrement issues de la communauté rom) afin de les aider dans leurs choix de carrière, organise une école d'été annuelle, et soutient le parlement et le Réseau parlementaire des femmes dans le suivi de la mise en œuvre des politiques liées au genre<sup>32</sup>.

**Date de parution :** 2019

**Pays de publication :** Serbie

**Public cible :** grand public, avec focus sur les fonctionnaires et employé·e·s de l'administration publique en Serbie

**L'aspect de l'inclusivité abordé selon le titre :** inclusivité de genre

**La structure du document :** Le manuel est structuré en plusieurs sections. Dans l'introduction, le concept de l'égalité des sexes est exposé et son importance dans la communication publique est soulignée. La section suivante fournit un cadre théorique pour la normalisation du langage standard. Elle discute de la définition et de l'utilisation du langage standard en Serbie, ainsi que des défis liés à la mise en œuvre du langage sensible au genre dans les sphères publique et institutionnelle.

Le guide propose ensuite des règles pratiques pour l'utilisation des noms de métiers et des titres au féminin, soulignant l'importance d'accorder les titres en fonction du genre. Il aborde également les dilemmes possibles liés à l'application de ces règles, notamment pour les nouveaux métiers et titres.

Dans une section dédiée aux recommandations pratiques, le guide offre des conseils sur l'utilisation du langage inclusif dans les communications quotidiennes, y compris les salutations, le comportement non verbal, et l'identification des femmes indépendamment de leur statut marital. Il encourage également l'utilisation de formules parallèles et inclusives dans les annonces publiques et les communications institutionnelles.

Enfin, le manuel inclut un glossaire des termes professionnels et des titres féminisés, ainsi qu'un lexique pour aider les utilisateurs à adopter un langage sensible au genre dans leur pratique quotidienne.

**Format de disponibilité et prix d'accès :** disponible en libre accès sur <https://www.osce.org/files/f/documents/5/7/454309.pdf> ; il existe également 1000 exemplaires imprimés

**Nombre de pages :** 91 pages

---

<sup>32</sup> <https://www.osce.org/mission-to-serbia/what-we-do> ;

## Annexe 2 : Grilles de lecture remplies

### Dictionnaire des synonymes épiciènes

#### 1. Analyse textuelle

##### 1.1. Choix lexicaux

##### 1.1.1. Inclusivité de genre

- **Quels termes neutres ou épiciènes sont utilisés/proposés à la place des termes genrés traditionnels ?** Comme il s'agit d'un dictionnaire *des synonymes épiciènes*, nous y retrouvons 1493 termes épiciènes, dont, par exemple :
  - **Pour remplacer le terme genré « professeur·e » (selon le sens) :**
    - Humaniste : philosophe qui, considérant l'homme comme la mesure de toute chose, cherche à l'épanouir en prônant le développement des facultés proprement humaines
    - Culturiste : personne qui pratique à des fins esthétiques les exercices physiques appropriés au développement particulier de certains muscles ou groupes musculaires
    - *Gymnaste : personne qui pratique les exercices de gymnastique (?)*
    - Instit : personne qui enseigne en école primaire
    - Pédagogue : personne chargé de l'éducation de jeunes
    - Prof : personne qui enseigne
    - Scientiste : adepte du scientisme
  - **Pour remplacer le terme genré « étudiant·e » (selon le sens) :**
    - Élève : enfant ou jeune qui reçoit un enseignement
    - Néophyte : personne nouvellement adepte d'une religion, d'une doctrine, d'un parti, d'un art
    - Stagiaire : personne qui effectue un stage
    - *Universitaire ; intello ; tête : membre d'une université, personne qui appartient au corps enseignant d'une université. (?)*
  - **Pour remplacer le terme genré « employé·e » (selon le sens) :**
    - Aide : personne qui aide quelqu'un, prête son concours, un soutien moral ou un secours matériel
    - *Allocataire : personne physique qui reçoit une allocation prévue par la loi (?)*
    - Auxiliaire : personne qui aide, qui apporte son concours
    - *Disponible : personne qui n'est pas occupée (?)*
    - Domestique : personne employée pour le service, l'entretien d'une maison
    - Stagiaire : personne qui effectue un stage
    - Bureaucrate : fonctionnaire de haut rang
    - Clerc : personne travaillant dans l'étude d'un officier public ou ministériel ou personne entrée dans l'état ecclésiastique
    - Fonctionnaire : agente ou agent de l'état
    - Gagiste : personne qui reçoit des gages pour un service rendu
    - Secrétaire : personne qui rédige certaines pièces officielles (procès-verbaux, lettres, circulaires, etc.), qui s'occupe de l'organisation et du fonctionnement d'une assemblée, d'une société, d'un organisme

- Télégraphiste : personne chargée de la transmission et de la réception des messages télégraphiques
- **Pour remplacer le terme généré « écrivain·e » (selon le sens) :**
  - Prête-plume : personne qui rédige des textes pour d'autres
  - Plume cachée : personne qui rédige des textes pour d'autres
  - Plume de l'ombre : personne qui rédige des textes pour d'autres
  - Annaliste : personne qui rédige des annales historiques
  - Artiste : personne qui cultive ou pratique un art
  - Moraliste : philosophe, théologien ou artiste qui traite de la science morale
  - Pamphlétaire : personne qui écrit dans le genre littéraire que sont les pamphlets
  - Papivore : personne qui consomme beaucoup de papier en lisant ou en écrivant, par exemple
  - Artiste : personne qui cultive ou pratique un art
  - Calligraphe : copiste de manuscrits
  - Copiste : personne qui reproduit des textes manuscrits
  - Courrieriste : journaliste chargé de rédiger une chronique appelée courrier
  - Dialoguiste : personne qui écrit des dialogues
  - Diariste : personne qui écrit son journal intime
  - Editorialiste : personne qui rédige l'éditorial\* d'un périodique
  - Essayiste : personne qui écrit des essais
  - Fabuliste : personne qui compose des fables
  - Feuilletoniste : personne qui écrit des feuilletons
  - Fonctionnaire : agente ou agent de l'état
  - Hagiographe : biographe qui traite de la vie et des actions des saintes et saints
  - Historiographe : personne chargée de rédiger l'histoire d'un souverain
  - Journaliste : personne dont le métier est d'écrire dans un journal
  - Lexicographe : personne dont le métier consiste à définir les mots
  - Lexicologue : personne dont le métier consiste à définir les mots
  - Librettiste : personne qui écrit le livret d'un opéra
  - Nécrologue : personne qui rédige des nécrologies
  - Nouvelliste : personne qui écrit des nouvelles
  - Publiciste : spécialiste de droit public ; spécialiste de publicité
  - Reporter : journaliste responsable d'un reportage
  - Revuiste : personne qui écrit dans une revue
  - Satiriste : personne qui écrit des satires
  - Scénariste : personne qui rédige et adapte des textes pour le cinéma
  - Secrétaire : personne qui rédige certaines pièces officielles (procès-verbaux, lettres, circulaires, etc.), qui s'occupe de l'organisation et du fonctionnement d'une assemblée, d'une société, d'un organisme
  - Téléreporter : reporter de télévision
  - Vaudevilliste : personne qui écrit des vaudevilles
  - Zutiste : membre d'un cercle de poètes de la fin du XIXe siècle, présidé par Charles Cros
- **Pour remplacer le terme généré « vendeur·euse » (selon le sens) :**

- Antiquaire : personne qui a le goût des objets anciens et les collectionne
- Démagogue : personne qui cherche à flatter le peuple par des paroles ou des actes (*sens figuré, nous supposons*)
- Bouquiniste : personne qui vend des vieux livres
- Grossiste : personne qui exerce l'activité de commerce en gros
- Libraire : personne qui tient un commerce de livres
- *Vélociste : personne qui vend et répare des vélos (?)*
- Vépéciste : personne qui vend par correspondance
- **Pour remplacer le terme généré « policier·ère » (selon le sens) :**
  - Barbouze : agente ou agent secret
  - Commissaire : haut-fonctionnaire ; membre d'une commission ; expert comptable responsable du contrôle des comptes ; officier
  - Détective : personne qui, sans appartenir à la police officielle, se charge d'effectuer des enquêtes contre rémunération
  - Flic : gendarme
  - Fonctionnaire : agente ou agent de l'état
  - Gendarme : militaire appartenant à un corps de gendarmerie

Nous pouvons remarquer que certains synonymes proposés s'alignent très bien avec le terme généré, alors que certains résultats ne sont pas appropriés, par exemple :

- **Pour remplacer le terme généré « éditeur·e/euse », un seul résultat apparaît :**
  - *Grossiste : personne qui exerce l'activité de commerce en gros (?)*
- **Pour remplacer le terme généré « pompier·ère », 8 termes sont proposés :**
  - *Orientaliste : spécialiste des langues et des civilisations orientales (?)*
  - *Portraitiste : peintre spécialiste de l'art du portrait (?)*
  - *Cubiste : peintre appartenant au mouvement cubiste (?)*
  - *Expressionniste : artiste qui appartient à l'expressionnisme (?)*
  - *Impressionniste : peintre membre de l'école impressionniste (?)*
  - *Pastelliste : peintre utilisant les pastels (?)*
  - *Peintre : artiste en peinture (?)*
  - *Ruiniste : peintre spécialiste des ruines (?)*

En outre, certaines recherches ne fournissent pas de résultat (zéro résultats trouvés, par exemple, pour remplacer les mots « président·e » et « livreur·e/euse »). Il est également intéressant d'observer que les termes d'origine non-standard, tels que « flic », « prof » etc., ne sont pas accompagnés d'une précision pour informer l'utilisateur·e du dictionnaire de cette connotation, vu notamment le fait que cet outil peut être sollicité par des personnes qui sont en train d'apprendre la langue et qui ne sont pas nécessairement familiarisées avec l'argot. Ces individus risquent par la suite d'employer le mot dans un contexte où il n'est pas compris en tant que synonyme épïcène mais comme inapproprié où encore comme un signe de manque de respect/une insulte. Nous avons également noté quelques résultats largement inappropriés/insultants sans que le sens péjoratif soit précisé :

- **Pour remplacer le terme généré « paysan·ne », 15 résultats s'affichent :**
  - *Aborigène : personne qui est originaire du pays où elle vit (?)*
  - *Barbare : personne étrangère par son appartenance à une autre civilisation ; personne primitive, mal dégrossie (!)*
  - *Fruste : personne qui manque de finesse*
  - *Insulaire : personne qui habite une île ou est originaire d'une île (?)*
  - *Pauvre : personne dont les ressources ne suffisent pas à subvenir à ses besoins*

- *Prolétaire* : personne appartenant à la classe sociale ne possédant pas les moyens de production et qui doit pour vivre vendre sa force de travail pour laquelle il perçoit un salaire et par laquelle il crée de la plus-value
- *Sauvage* : personne qui se plaît à vivre seule, retirée ; de caractère farouche (?!)
- *Fleuriste* : personne qui vend des fleurs (?)
- *Indigène* : personne originaire du pays où elle se trouve (?)
- *Pedzouille* : personne stupide (?!)
- *Plouc* : personne stupide (?!)
- *Plouk* : personne stupide (?!)
- *Rosiériste* : personne qui cultive les roses (?)
- *Rustre* : personne grossière (?!)
- *Talent ; forces vives* : personnes qui travaillent dans une organisation (?)
- **Quels néologismes ou innovations lexicales sont proposés pour éviter les distinctions de genre ?** L'usage des termes d'origine non-standard, tels que « flic », « prof » etc.
- **Y a-t-il des doublets (forme masculine/féminine) ? Comment sont-ils justifiés et structurés ?** N/A (il s'agit d'un dictionnaire des termes épïcènes)
- **Y a-t-il des propositions de féminisation ?** N/A : Il s'agit d'un dictionnaire des termes épïcènes.

### 1.1.2. Inclusivité au-delà du genre

- **Quels termes sont choisis pour éviter les biais liés à l'âge, la race, l'ethnicité, le handicap, ou d'autres catégories sociales ?** En effet, nous considérons plusieurs termes proposés comme irrespectueux et porteurs de biais (cf. les termes épïcènes proposés pour remplacer le mot « paysan·ne », notamment « sauvage » et « barbare »).
- **Comment sont traités les termes liés à la diversité culturelle, religieuse, et socio-économique ?** Dimension ignorée – cf. « paysan·ne ».
- **Y a-t-il des termes spécifiques pour inclure les groupes souvent marginalisés (ex. LGBTQIA+, minorités ethniques) ?** Pas vraiment. Nous trouvons, par exemple, un seul synonyme épïcène proposé pour remplacer le terme genré « lesbienne » et il n'est pas idéal non plus (« Homo : personne qui ressent une attirance sexuelle pour les personnes de même sexe »). Pour remplacer le mot genré « Rom·e », les synonymes proposés incluent « *Clodo* : personne sans domicile fixe » (?!), « *Perfide* : personne qui agit sournoisement pour nuire » (?!) (et plein d'autres termes qui ne correspondent pas au terme même dans le sens péjoratif, dont « *Revue* : personne qui écrit dans une revue » (?), « *Impressionniste* : peintre membre de l'école impressionniste » (?), etc.).

Pourtant, nous supposons qu'il s'agit ici d'un problème de calibration sur le plan technique et/ou un manque de révision, plutôt qu'un choix conscient de la part de l'autrice.

## 1.2. Structures grammaticales et syntaxiques

### 1.2.1. Réforme des règles grammaticales

- **Comment les règles grammaticales traditionnelles sont-elles modifiées pour promouvoir l'inclusivité ?** Le dictionnaire ne traite pas directement des réformes des règles grammaticales traditionnelles pour promouvoir l'inclusivité, se concentrant uniquement sur la proposition de synonymes épïcènes. Pourtant, nous pouvons qualifier cet effort d'épïcénisation d'une remise en question implicite du statut du genre grammatical masculin comme neutre/générique.

- **Quels ajustements sont proposés pour l'accord des adjectifs, des pronoms, ou des déterminants ?** N/A : Le dictionnaire ne propose pas d'ajustements spécifiques concernant l'accord des adjectifs, des pronoms ou des déterminants.

### 1.2.2. Organisation syntaxique

- **Y a-t-il des recommandations spécifiques sur l'ordre des mots pour éviter des hiérarchisations implicites (ex. ordre alphabétique) ?** N/A : Le dictionnaire ne fournit pas de recommandations sur l'ordre des mots pour éviter des hiérarchisations implicites comme il s'agit uniquement d'un dictionnaire des synonymes épïcènes.
- **Comment les constructions impersonnelles ou passives sont-elles employées pour favoriser l'inclusivité ?** N/A : Les constructions impersonnelles ou passives ne sont pas discutées.

### 1.3. Articulation théorie-pratique

#### 1.3.1. Explications conceptuelles

- **Comment les sections théoriques introduisent-elles les principes du langage inclusif ?** Pas de section théorique. Le dictionnaire se concentre sur des propositions pratiques de termes épïcènes sans explication théorique.
- **Quels concepts-clés sont utilisés pour justifier les choix lexicaux et grammaticaux ?** N/A : Le dictionnaire ne développe pas de concepts théoriques pour justifier les choix lexicaux et grammaticaux.

#### 1.3.2. Exemples concrets

- **Quels exemples pratiques sont fournis pour illustrer les règles proposées ?** N/A : Il ne s'agit pas de règles, le dictionnaire ne contient pas d'exemples illustratifs mais propose plutôt des synonymes épïcènes sous forme de liste tabulaire.
- **Comment les exemples renforcent-ils la compréhension des concepts théoriques ?** N/A : Il n'y a pas de concepts théoriques présentés dans le dictionnaire.
- **Y a-t-il des exercices ou des applications pratiques incluses dans le document ?** Non.

### 1.4. Variabilité selon les contextes

- **Comment le document prend-il en compte les variations linguistiques régionales ou culturelles ?** Pas de prise en compte : le dictionnaire ne mentionne pas les variations linguistiques régionales ou culturelles.
- **Y a-t-il des recommandations spécifiques pour des contextes particuliers (ex. professionnel, académique, public) ?** Non : le dictionnaire ne propose pas de recommandations spécifiques pour des contextes particuliers.

## 2. Analyse des pratiques discursives

### 2.1. Processus de production

#### 2.1.1. Origine et auteur·rice·s

- **Qui sont les auteur·rice·s du document (individuel·le·s, groupes, institutions) ?** Isabelle Meurville est l'autrice du Dictionnaire des synonymes épïcènes. Elle est traductrice et formatrice indépendante spécialisée dans la rédaction non sexiste et le

français inclusif. À travers son entreprise, Translature, elle accompagne les organisations soucieuses de diversité et d'inclusion, en offrant des services de traduction de l'anglais vers le français, de relecture, de rédaction inclusive, et de formation. Meurville est également la créatrice du podcast « Écrire sans Exclure », qui explore chaque mois un aspect de la langue comme outil de lutte contre les stéréotypes. En parallèle, elle est cofondatrice de (R)évolution Inclusive, une initiative collective qui fournit des services linguistiques de pointe basés sur des valeurs de lutte contre les discriminations, d'équité, d'engagement, de respect et de solidarité<sup>33</sup>.

- **Quelle est leur légitimité ou expertise dans le domaine du langage inclusif ?** La légitimité d'Isabelle Meurville dans le domaine du langage inclusif repose sur son expérience en tant que traductrice indépendante spécialisée dans le français inclusif depuis 2001, ainsi que sur ses formations et conférences sur le sujet, notamment à travers son programme « Écrire sans Exclure » qu'elle a créé en 2015 pour promouvoir une écriture non sexiste et inclusive<sup>34</sup>.
- **Quel est le contexte institutionnel ou politique de la production du document ?** Le dictionnaire ne référence pas de contexte institutionnel ou politique spécifique. Il est publié sous l'égide de Translature, une entreprise indépendante, et s'inscrit dans une démarche volontaire d'adoption de pratiques langagières inclusives au sein des organisations, ainsi que dans le discours plus large.

### 2.1.2. Objectifs du document

- **De quel type de ressource s'agit-il ?** Il s'agit d'un dictionnaire numérique.
- **Quels sont les objectifs explicitement mentionnés dans le document ?** Le dictionnaire vise à fournir des alternatives linguistiques épïcènes aux termes traditionnellement genrés. Il s'agit d'un outil pratique pour aider les utilisateur·rice·s à choisir des synonymes qui évitent les distinctions de genre.
- **Quels sont les enjeux sous-jacents (légitimation, changement social, éducation) ?** Le principal enjeu sous-jacent est le changement social à travers l'adoption de pratiques langagières inclusives. En proposant des termes épïcènes, le dictionnaire cherche à légitimer l'idée que la langue peut évoluer pour mieux refléter une société égalitaire et diversifiée.

### 2.1.3. Stratégies de production

- **Quelles stratégies sont utilisées pour assurer la cohérence et la persuasivité du document ?** Le format tabulaire du dictionnaire, avec des colonnes pour les termes épïcènes, leur définition, et leur classification en mono/bigenré, assure une présentation claire et cohérente des informations. Cependant, aucune stratégie spécifique de persuasion n'a été repérée dans le document. Le dictionnaire se présente avant tout comme un outil pratique sans chercher explicitement à convaincre un public sceptique.
- **Y a-t-il une collaboration avec d'autres institutions ou expert·e·s pour renforcer le message ?** Non, le dictionnaire ne mentionne aucune collaboration avec d'autres institutions ou expert·e·s pour renforcer son message.

---

<sup>33</sup> <https://www.linkedin.com/company/translature/> ; <https://www.linkedin.com/in/isabellemeurville/>

<sup>34</sup> <https://www.linkedin.com/in/isabellemeurville/>

## 2.2. Processus de diffusion

### 2.2.1. Médias et canaux

- **Par quels canaux le document est-il diffusé (papier, numérique, médias sociaux) ?**  
Le dictionnaire numérique est diffusé en ligne en libre accès sur le site web de Translature. Il s'agit d'un format numérique accessible gratuitement, ce qui permet une large diffusion auprès des publics intéressés.

### 2.2.2. Public cible

- **Qui est le public cible visé par le document (grand public, professionnel·le·s, étudiant·e·s) ?** Le dictionnaire s'adresse au grand public, avec un focus particulier sur les traducteur·rice·s et rédacteur·rice·s professionnels, qui peuvent bénéficier directement des suggestions linguistiques pour leurs travaux.
- **Comment le langage est-il adapté aux différents publics cibles ?** N/A : Le dictionnaire ne présente pas de stratégie particulière d'adaptation du langage pour différents publics. Il est conçu pour être utilisé par toute personne cherchant à adopter des pratiques d'écriture inclusive.

## 2.3. Stratégies discursives

### 2.3.1. Anticipation des objections

- **Comment le document répond-il aux critiques ou objections potentielles contre le langage inclusif ?** N/A : Le dictionnaire ne contient pas de section dédiée aux critiques ou objections potentielles contre le langage inclusif.
- **Y a-t-il des sections dédiées à la « foire aux questions » ou à la défense des pratiques inclusives ?** Non.

### 2.3.2. Persuasion et conviction

- **Quelles stratégies sont utilisées pour convaincre un public potentiellement réticent (arguments, exemples, témoignages) ?** N/A : Le dictionnaire ne propose pas de stratégies spécifiques pour convaincre un public réticent. Il se présente simplement comme un outil pratique.
- **Comment les arguments sont-ils structurés pour renforcer leur efficacité ?** N/A : Aucun argument structuré n'est présenté.
- **Y a-t-il une dimension émotionnelle ou morale dans l'argumentation ?** N/A : Il n'y a pas d'argumentation.

## 3. Analyse des pratiques sociales

### 3.1. Contexte sociopolitique – institutions linguistiques et politiques

- **Comment le document interagit-il avec les institutions linguistiques dominantes (Académie française, organismes linguistiques serbes (Académie serbe des sciences et des arts (SANU)/Matica srpska ou autres) ?** Le dictionnaire n'interagit pas explicitement avec les institutions linguistiques dominantes comme l'Académie française. Il ne mentionne pas directement l'Académie, ni ne prend une position formelle contre ses recommandations. La rédaction épïcène est une pratique qui, bien qu'elle puisse diverger

des recommandations conservatrices de l'Académie, ne les contredit pas de manière frontale.

- **Le document propose-t-il une collaboration, une opposition, ou une réforme des normes linguistiques existantes ?** Le dictionnaire ne propose ni collaboration ni opposition directe aux normes linguistiques existantes. Il s'inscrit plutôt dans une démarche de réforme progressive en offrant des alternatives épiciènes aux termes genrés, sans entrer en conflit direct avec les règles grammaticales établies.
- **Quelle est la position du document vis-à-vis des politiques linguistiques en vigueur ? Le document est-il en accord ou en conflit avec les politiques linguistiques actuelles ?** Le dictionnaire n'entre pas en conflit direct avec les politiques linguistiques actuelles. Il s'inscrit dans une approche complémentaire, proposant des termes épiciènes sans remettre en cause les règles défendues par des institutions comme l'Académie française.

## 3.2. Dynamiques sociales

### 3.2.1. Débats sociopolitiques

- **Comment le document cherche-t-il à influencer les débats sociopolitiques contemporains sur l'inclusion ?** Le dictionnaire participe indirectement aux débats sociopolitiques sur l'inclusion en offrant un outil pratique pour adopter une écriture inclusive en matière de genre. Bien qu'il ne se positionne pas explicitement dans ces débats, son contenu contribue à l'évolution des mentalités en fournissant des alternatives concrètes pour éviter la domination du masculin dit « générique » dans la langue. En se concentrant sur des solutions épiciènes, il offre une manière accessible d'intégrer des pratiques inclusives, ce qui peut influencer progressivement les discours sociétaux.
- **Le document anticipe-t-il des réactions ou des résistances spécifiques de la part de la société ?** Non, le dictionnaire ne mentionne pas explicitement l'anticipation de réactions ou de résistances spécifiques de la part de la société. De plus, en se concentrant sur des termes épiciènes, il évite en grande partie les controverses associées à des réformes plus « radicales » du langage, ce qui pourrait limiter les résistances.

### 3.2.2. Influence sur les pratiques linguistiques et sociales

- **Le document propose-t-il des innovations susceptibles de modifier durablement les pratiques linguistiques ?** Oui, le dictionnaire propose des innovations sous la forme de termes épiciènes, qui ont le potentiel de modifier durablement les pratiques linguistiques comme leur usage ne nécessite pas d'innovation au niveau grammatical ou syntaxique. En plus, la plupart des termes épiciènes font partie du vocabulaire de la langue française depuis longtemps, ainsi qu'il ne s'agit souvent pas d'innovation lexicale non plus. Aujourd'hui, les alternatives épiciènes sont de plus en plus adoptées dans le discours, notamment dans des contextes professionnels où l'inclusivité est valorisée.
- **Y a-t-il des exemples d'adoption de ces pratiques dans le discours public ou professionnel ?** Oui, le langage épiciène est de plus en plus utilisé dans le discours. Des secteurs tels que l'administration publique, les médias, et les entreprises adoptent progressivement ces pratiques pour répondre aux soucis d'inclusivité.

### 3.2.3. Tensions et résistances institutionnelles et sociales

- **Quelles résistances institutionnelles ou sociales sont anticipées ou rencontrées par le document ?** N/A : Le dictionnaire ne mentionne pas spécifiquement de résistances institutionnelles ou sociales anticipées ou rencontrées.

- **Comment ces tensions sont-elles abordées ou surmontées dans le document ? N/A :**  
Étant donné que le dictionnaire n'anticipe pas de résistances, il n'aborde pas non plus de stratégies pour surmonter de telles tensions.

## Dictionnaire numérique d'écriture inclusive

### 1. Analyse textuelle

#### 1.1. Choix lexicaux

##### 1.1.1. Inclusivité de genre

- **Quels termes neutres ou épiciènes sont utilisés/proposés à la place des termes genrés traditionnels ?** Il s'agit d'un dictionnaire numérique interactif : lorsque nous renseignons un terme genré dans la barre de recherche, l'outil fournit plusieurs alternatives inclusives du terme. Les trois paramètres disponibles comprennent le choix entre un terme binaire/non-binaire, entre le singulier/pluriel et entre l'écriture inclusive avec le point médian/point/tiret. Une fois les paramètres choisis, le résultat est adapté pour refléter notre préférence.

Sur la page de résultats figure également une section intitulée « Informations » où des alternatives neutres et « non genrées non binaires » du terme genré sont fournies, ainsi qu'un lien vers une « Fiche d'informations » où nous pouvons trouver des informations supplémentaires, dont des exemples d'utilisation et l'étymologie du mot. Voici quelques exemples :

- **Terme genré renseigné : « auteur »**
  - Première option dans le menu déroulant : auteur·e
    - Paramètres : binaire / singulier / point médian – auteur·e
    - Paramètres : binaire / pluriel / point médian – auteur·e·s
    - Paramètres : binaire / singulier / point – auteur.e
    - Paramètres : binaire / pluriel / point – auteur.e.s
    - Paramètres : binaire / singulier / tiret – auteur-e
    - Paramètres : binaire / pluriel / tiret – auteur-e-s
    - Paramètres : non-binaire / singulier / point médian – auteur·e·x (+ auteurs)
    - Paramètres : non-binaire / pluriel / point médian – auteur·e·x·s (+ auteursxs)
    - Paramètres : non-binaire / singulier / point – auteur.e.x (+ auteurs)
    - Paramètres : non-binaire / pluriel / point – auteur.e.x.s (+ auteursxs)
    - Paramètres : non-binaire / singulier / tiret – auteur-e-x (+ auteurs)
    - Paramètres : non-binaire / pluriel / tiret – auteur-e-x-s (+ auteursxs)
    - Alternatives neutres : personne de lettres, gratte-papier, poète, moraliste, feuilletoniste, parodiste, satiriste
    - Alternatives non-genrées non-binaires : autaire, auteul
  - Deuxième option dans le menu déroulant : auteur·rice
    - Paramètres : binaire / singulier / point médian – auteur·rice (+ auteurice)
    - Paramètres : binaire / pluriel / point médian – auteur·rice·s (+ auteurices)
    - Paramètres : binaire / singulier / point – auteur.rice (+ auteurice)

- Paramètres : binaire / pluriel / point – auteur.rice.s (+ auteurices)
  - Paramètres : binaire / singulier / tiret – auteur-ric(e) (+ auteurice)
  - Paramètres : binaire / pluriel / tiret – auteur-ric(e)-s (+ auteurices)
  - Paramètres : non-binaire / singulier / point médian – auteur·rice·x (+ auteurice)
  - Paramètres : non-binaire / pluriel / point médian – auteur·rice·x·s (+ auteurices)
  - Paramètres : non-binaire / singulier / point – auteur.rice.x (+ auteurice)
  - Paramètres : non-binaire / pluriel / point – auteur.rice.x.s (+ auteurices)
  - Paramètres : non-binaire / singulier / tiret – auteur-ric(e)-x (+ auteurice)
  - Paramètres : non-binaire / pluriel / tiret – auteur-ric(e)-x-s (+ auteurices)
  - Alternatives neutres : personne de lettres, gratte-papier, poète, moraliste, feuilletoniste, parodiste, satiriste
  - Alternatives non-genrées non-binaires : autaire, auteul
- **Terme genré renseigné : « professeur »**
- Première option dans le menu déroulant : professeur·e
    - Paramètres : binaire / singulier / point médian – professeur·e
    - Paramètres : binaire / pluriel / point médian<sup>35</sup> – professeur·e·s
    - Paramètres : non-binaire / singulier / point médian – professeur·e·x (+ professeurs)
    - Paramètres : non-binaire / pluriel / point médian – professeur·e·x·s (+ professeurxs)
    - Alternatives neutres : pédagogue, personne qui enseigne, prof
    - Alternatives non-genrées non-binaires : /
  - Deuxième option dans le menu déroulant : professeur·euse
    - Paramètres : binaire / singulier / point médian – professeur·euse (+ professeuseuse)
    - Paramètres : binaire / pluriel / point médian – professeur·euse·s (+ professeuseuses)
    - Paramètres : non-binaire / singulier / point médian – professeur·euse·x (+ professeuseuse)
    - Paramètres : non-binaire / pluriel / point médian – professeur·euse·x·s (+ professeuseuses)
    - Alternatives neutres : pédagogue, personne qui enseigne, prof
    - Alternatives non-genrées non-binaires : /

---

<sup>35</sup> Dans un souci de breveté, nous allons désormais omettre les variantes avec l'emploi du point et du tiret puisque l'orthographe du mot en doublets abrégés reste le même que lorsqu'on emploie le point médian, c'est uniquement le signe de ponctuation qui change. Pourtant, nous soulignons que le dictionnaire fournit ces variantes typographiques pour tous les mots.

- **Terme genré renseigné : « professionnel »**
  - Paramètres : binaire / singulier / point médian – professionnel·le
  - Paramètres : binaire / pluriel / point médian – professionnel·le·s
  - Paramètres : non-binaire / singulier / point médian – professionnel·le·x (+ professionnellx)
  - Paramètres : non-binaire / pluriel / point médian – professionnel·le·x·s (+ professionnellxs)
  - Alternatives neutres : spécialiste, technique
  - Alternatives non-genrées non-binaires : /
- **Terme genré renseigné : « paysan »**
  - Paramètres : binaire / singulier / point médian – paysan·ne
  - Paramètres : binaire / pluriel / point médian – paysan·ne·s
  - Paramètres : non-binaire / singulier / point médian – paysan·ne·x (+ paysannx)
  - Paramètres : non-binaire / pluriel / point médian – paysan·ne·x·s (+ paysannxs)
  - Alternatives neutres : /
  - Alternatives non-genrées non-binaires : /
- **Terme genré renseigné : « ami »**
  - Paramètres : binaire / singulier / point médian – ami·e
  - Paramètres : binaire / pluriel / point médian – ami·e·s
  - Paramètres : non-binaire / singulier / point médian – ami·e·x (+ amix)
  - Paramètres : non-binaire / pluriel / point médian – ami·e·x·s (+ amixs)
  - Alternatives neutres : camarade, partenaire, compère, relation, pote, connaissance, acolyte, vieille branche
  - Alternatives non-genrées non-binaires : /
- **Terme genre renseigné : « sœur »**
  - Inclusif : adelphe
  - Alternatives neutres : semblable, camarade, pote, homologue, compère
  - Alternatives non-genrées non-binaires : frœur
- **Terme genré renseigné : « père » :**
  - Inclusif : famille
  - Alternatives neutres : adulte, ancêtre, origine, parent
  - Alternatives non-genrées non-binaires : paman, manpa
- **Quels néologismes ou innovations lexicales sont proposés pour éviter les distinctions de genre ?**
  - Néologismes : ex. « frœur » comme alternative non-genrée non-binaire pour sœur / frère ; « paman » et « manpa » alternative non-genrée non-binaire pour mère / père
- **Y a-t-il des doublets (forme masculine/féminine) ? Comment sont-ils justifiés et structurés ?** Oui, abrégés et complets. En effet, en supplément d'écriture inclusive avec des doublets abrégés (ex. auteur·e) qui correspond au résultat principal, la page de résultats fournit également l'écriture du terme cherché en doublets complets (ex. auteure / auteur).

- **Y a-t-il des propositions de féminisation ?** Oui, le dictionnaire propose des formes féminisées pour de nombreux termes, notamment par l'utilisation du point médian (ex. « étudiant·e »). Il encourage l'utilisation systématique des formes féminisées parallèlement aux formes masculines afin de refléter l'égalité des genres. Ces propositions sont cohérentes avec une approche visant à rendre la langue plus inclusive et à représenter équitablement les femmes et les personnes non-binaires dans la communication écrite.

### 1.1.2. Inclusivité au-delà du genre

- **Quels termes sont choisis pour éviter les biais liés à l'âge, la race, l'ethnicité, le handicap, ou d'autres catégories sociales ?** N/A : Cet aspect n'est pas abordé dans le dictionnaire.
- **Comment sont traités les termes liés à la diversité culturelle, religieuse, et socio-économique ?** N/A : Cet aspect n'est pas abordé dans le dictionnaire.
- **Y a-t-il des termes spécifiques pour inclure les groupes souvent marginalisés (ex. LGBTQIA+, minorités ethniques) ?** Le dictionnaire fournit plein d'alternatives inclusives pour inclure les personnes non-binaires, mais outre cet aspect identitaire (le genre), nous n'y trouvons pas de termes inclusifs puisqu'il s'agit d'un dictionnaire d'écriture inclusive uniquement.

## 1.2. Structures grammaticales et syntaxiques

### 1.2.1. Réforme des règles grammaticales

- **Comment les règles grammaticales traditionnelles sont-elles modifiées pour promouvoir l'inclusivité ?** Les règles grammaticales traditionnelles sont adaptées en utilisant le point médian pour combiner les formes masculines et féminines, ainsi qu'en proposant des formes neutres, notamment pour inclure les personnes non-binaires. Cette approche permet de remettre en question la règle traditionnelle où le masculin l'emporte sur le féminin, en introduisant une alternative plus inclusive qui reflète une égalité entre les genres.
- **Quels ajustements sont proposés pour l'accord des adjectifs, des pronoms, ou des déterminants ?** Le dictionnaire recommande l'accord des adjectifs, pronoms, et déterminants de manière inclusive en utilisant le point médian (ex. « petit·e·s ») ou autres signes typographiques.

### 1.2.2. Organisation syntaxique

- **Y a-t-il des recommandations spécifiques sur l'ordre des mots pour éviter des hiérarchisations implicites (ex. ordre alphabétique) ?** N/A : Cet aspect n'est pas abordé dans le dictionnaire.
- **Comment les constructions impersonnelles ou passives sont-elles employées pour favoriser l'inclusivité ?** N/A : Cet aspect n'est pas abordé dans le dictionnaire.

## 1.3. Articulation théorie-pratique

### 1.3.1. Explications conceptuelles

- **Comment les sections théoriques introduisent-elles les principes du langage inclusif ?** N/A : Le dictionnaire n'inclut pas de sections théoriques. Il se présente principalement comme un outil pratique, sans approfondissement théorique sur les principes du langage inclusif.

- **Quels concepts-clés sont utilisés pour justifier les choix lexicaux et grammaticaux ?**  
N/A : Le dictionnaire n'explique pas les concepts théoriques sous-jacents aux choix lexicaux et grammaticaux, se concentrant sur la fourniture d'alternatives linguistiques sans justification théorique explicite.

### 1.3.2. Exemples concrets

- **Quels exemples pratiques sont fournis pour illustrer les règles proposées ?** Le dictionnaire inclut de différents exemples d'écriture inclusive pour chaque mot cherché, ainsi que des exemples d'emploi de ces termes inclusifs dans une phrase.
- **Comment les exemples renforcent-ils la compréhension des concepts théoriques ?** Les exemples permettent de visualiser concrètement l'application des règles d'inclusivité, bien que le dictionnaire ne présente pas de concepts théoriques sous-jacents. Ces exemples pratiques facilitent l'adoption des formes inclusives, en compensant l'absence de fondement théorique explicite.
- **Y a-t-il des exercices ou des applications pratiques incluses dans le document ?** Non, le dictionnaire ne propose pas d'exercices ni d'applications pratiques, se limitant à fournir des termes et des exemples d'utilisation.

### 1.4. Variabilité selon les contextes

- **Comment le document prend-il en compte les variations linguistiques régionales ou culturelles ?** N/A : Le dictionnaire ne prend pas en compte les variations linguistiques régionales ou culturelles et ne propose pas de recommandations spécifiques à ces variations.
- **Y a-t-il des recommandations spécifiques pour des contextes particuliers (ex. professionnel, académique, public) ?** Non, le dictionnaire ne contient pas de recommandations spécifiques pour des contextes d'usage particuliers. Il s'agit d'un outil général destiné à un large public.

## 2. Analyse des pratiques discursives

### 2.1. Processus de production

#### 2.1.1. Origine et auteur·rice·s

- **Qui sont les auteur·rice·s du document (individuel·le·s, groupes, institutions) ?**  
L'auteur·rice du document est anonyme, identifié·e comme le/la créateur·rice du site [www.eninclusif.fr](http://www.eninclusif.fr). Le dictionnaire est présenté comme une ressource collaborative, avec la possibilité pour les utilisateur·rice·s de suggérer des corrections ou des ajouts. Cette approche favorise une dynamique participative, bien que l'anonymat de l'auteur·rice limite la transparence sur son expertise.
- **Quelle est leur légitimité ou expertise dans le domaine du langage inclusif ?** N/A : L'expertise ou la légitimité des auteur·rice·s n'est pas clairement établie.
- **Quel est le contexte institutionnel ou politique de la production du document ?** N/A : Le dictionnaire ne mentionne pas explicitement son contexte institutionnel ou politique, bien qu'il soit évident que la production de ce document s'inscrit dans le cadre plus large des débats actuels sur l'inclusivité linguistique.

#### 2.1.2. Objectifs du document

- **De quel type de ressource s'agit-il ?** Il s'agit d'un dictionnaire collaboratif en ligne dédié à l'écriture inclusive, visant à fournir des alternatives linguistiques pour favoriser l'inclusivité de genre dans la langue française.
- **Quels sont les objectifs explicitement mentionnés dans le document ?** N/A : Le dictionnaire n'explique pas directement ses objectifs, mais son contenu laisse supposer qu'il cherche à promouvoir l'égalité de genre et l'adoption de pratiques linguistiques inclusives.
- **Quels sont les enjeux sous-jacents (légitimation, changement social, éducation) ?** Le dictionnaire vise implicitement à légitimer l'usage de la langue inclusive et à participer au changement social en promouvant l'égalité de genre. Il s'inscrit dans une démarche éducative en offrant des ressources pour ceux qui souhaitent adopter une écriture inclusive.

### 2.1.3. Stratégies de production

- **Quelles stratégies sont utilisées pour assurer la cohérence et la persuasivité du document ?** Le dictionnaire utilise une approche systématique en proposant des formes inclusives pour chaque terme répertorié, ce qui assure une certaine cohérence dans l'ensemble du document. La présentation claire des termes avec des exemples d'utilisation renforce la persuasivité de l'outil.
- **Y a-t-il une collaboration avec d'autres institutions ou expert·e·s pour renforcer le message ?** N/A : Aucune collaboration explicite avec d'autres institutions ou expert·e·s n'est mentionnée dans le dictionnaire.

## 2.2. Processus de diffusion

### 2.2.1. Médias et canaux

- **Par quels canaux le document est-il diffusé (papier, numérique, médias sociaux) ?** Le dictionnaire est conçu pour un usage numérique ; il est disponible en libre accès en ligne.

### 2.2.2. Public cible

- **Qui est le public cible visé par le document (grand public, professionnel·le·s, étudiant·e·s) ?** Grand public : le dictionnaire s'adresse à toute personne souhaitant adopter ou comprendre les pratiques linguistiques inclusives.
- **Comment le langage est-il adapté aux différents publics cibles ?** N/A : Le dictionnaire utilise un langage clair et accessible, mais n'adapte pas spécifiquement son contenu à différents publics.

## 2.3. Stratégies discursives

### 2.3.1. Anticipation des objections

- **Comment le document répond-il aux critiques ou objections potentielles contre le langage inclusif ?** N/A : Le dictionnaire ne contient pas de sections dédiées à la réponse aux critiques ou objections potentielles.
- **Y a-t-il des sections dédiées à la « foire aux questions » ou à la défense des pratiques inclusives ?** Non, le dictionnaire ne propose pas de section « foire aux questions » ni de défense explicite des pratiques inclusives.

### 2.3.2. Persuasion et conviction

- **Quelles stratégies sont utilisées pour convaincre un public potentiellement réticent (arguments, exemples, témoignages) ?** N/A : Le dictionnaire se concentre sur la fourniture de termes et d'exemples, mais ne déploie pas de stratégie argumentative pour convaincre un public réticent.
- **Comment les arguments sont-ils structurés pour renforcer leur efficacité ?** N/A : Les arguments en faveur de l'écriture inclusive ne sont pas explicitement structurés, le document se contentant de présenter les alternatives inclusives.
- **Y a-t-il une dimension émotionnelle ou morale dans l'argumentation ?** N/A : Le dictionnaire ne mobilise pas d'arguments.

## 3. Analyse des pratiques sociales

### 3.1. Contexte sociopolitique – institutions linguistiques et politiques

- **Comment le document interagit-il avec les institutions linguistiques dominantes (Académie française, organismes linguistiques serbes (Académie serbe des sciences et des arts (SANU)/Matica srpska ou autres) ?** Bien que ce ne soit pas explicité, le dictionnaire se positionne en dehors des normes prescriptives des institutions linguistiques dominantes telles que l'Académie française qui s'opposent à l'écriture inclusive.
- **Le document propose-t-il une collaboration, une opposition, ou une réforme des normes linguistiques existantes ?** Le dictionnaire suggère implicitement une réforme des normes linguistiques existantes en prônant des pratiques plus inclusives. Cependant, il ne propose pas directement de collaboration ou d'opposition aux institutions linguistiques.
- **Quelle est la position du document vis-à-vis des politiques linguistiques en vigueur ? Le document est-il en accord ou en conflit avec les politiques linguistiques actuelles ?** Le dictionnaire ne prend pas explicitement position vis-à-vis des politiques linguistiques en vigueur, mais par son contenu, il pourrait être perçu comme étant en conflit avec les pratiques traditionnelles promues par des institutions comme l'Académie française.

### 3.2. Dynamiques sociales

#### 3.2.1. Débats sociopolitiques

- **Comment le document cherche-t-il à influencer les débats sociopolitiques contemporains ?** Le dictionnaire participe indirectement aux débats sociopolitiques en fournissant des outils pour une écriture inclusive, alignée avec les mouvements sociaux actuels qui prônent l'égalité des genres et la reconnaissance des identités non-binaires.
- **Le document anticipe-t-il des réactions ou des résistances spécifiques de la part de la société ?** Non.

#### 3.2.2. Influence sur les pratiques linguistiques et sociales

- **Le document propose-t-il des innovations susceptibles de modifier durablement les pratiques linguistiques ?** Oui, en popularisant l'utilisation du point médian et d'autres formes linguistiques inclusives et neutres, le dictionnaire a le potentiel de modifier

durablement les pratiques linguistiques, en particulier dans les milieux sensibles aux enjeux d'inclusivité.

- **Y a-t-il des exemples d'adoption de ces pratiques dans le discours public ou professionnel ?** Non, le dictionnaire ne fournit pas d'exemples spécifiques d'adoption de ces pratiques dans le discours public ou professionnel.

### **3.2.3. Tensions et résistances institutionnelles et sociales**

- **Quelles résistances institutionnelles ou sociales sont anticipées ou rencontrées par le document ?** N/A : Le dictionnaire ne mentionne pas explicitement les résistances institutionnelles ou sociales qu'il pourrait rencontrer.
- **Comment ces tensions sont-elles abordées ou surmontées dans le document ?** N/A : Le dictionnaire ne fournit pas de stratégies pour aborder ou surmonter les tensions ou résistances potentielles.

## Grammaire pour un français inclusif

### 1. Analyse textuelle

#### 1.1. Choix lexicaux

##### 1.1.1. Inclusivité de genre

- **Quels termes neutres ou épicènes sont utilisés/proposés à la place des termes genrés traditionnels ?** La section intitulée « La formulation épicène ou neutre » (Partie 2, Section 2, p. 115-123) explore en profondeur l'importance de la rédaction épicène dans un contexte inclusif, proposant des alternatives épicènes pour des noms, des adjectifs, des déterminants et des pronoms. La section détaille également les avantages et inconvénients spécifiques de cette approche, tels que la clarté et la facilité d'utilisation à l'oral, tout en reconnaissant les limites, notamment l'absence de visibilité explicite des femmes et des personnes non-binaires. Voici quelques exemples concrets de termes épicènes proposés dans cette section :
  - **Noms :** Pour ce qui est des noms, la grammaire souligne que le français regorge de noms épicènes, c'est-à-dire des noms qui ont la même forme pour les deux genres, comme : *un cadre / une cadre, un responsable / une responsable, un scientifique / une scientifique, un spécialiste / une spécialiste, un fonctionnaire / une fonctionnaire, un membre / une membre*. L'utilisation de ces noms au pluriel permet d'éviter l'emploi d'un déterminant genré, par exemple : *les responsables*. D'autres noms, qui ont un genre fixe mais qui désignent des individus de tous genres, peuvent également être choisis. Parmi eux, on trouve : *une personne, les gens*. Pour faciliter la rédaction épicène, il est souvent opportun d'utiliser le mot *personne* accompagné d'un adjectif qui remplace le nom animé que l'on souhaite féminiser, par exemple : *personne étudiante* au lieu d'*étudiant*.
    - La grammaire recommande également d'utiliser des **noms collectifs** pour éviter les distinctions de genre, tels que : *assemblée, auditoire, autorités, clientèle, collectivité, communauté, corps enseignant, corps étudiant, effectif, électorat, équipe, foule, gens, groupe, lectorat, main-d'œuvre, personnel, population, public*.
    - Un autre conseil donné est d'utiliser le **nom de la fonction** qu'occupe la personne visée au lieu de son titre. Par exemple, on écrira : *direction* plutôt que *directrice* ou *directeur*, *présidence* plutôt que *présidente* ou *président*, *rectorat* plutôt que *rectrice* ou *recteur*. De même, on peut utiliser le **nom de l'unité administrative**, comme : *administration, département, direction, service, secrétariat*.
  - La grammaire compare également cette stratégie avec l'utilisation de doublets. Voici quelques exemples de stratégies de formulation épicène par rapport aux doublets :
    - **Nom collectif :** au lieu de dire « Les étudiantes et les étudiants sont en grève », on peut dire « Le corps étudiant est en grève » ou « La population étudiante est en grève » (p. 118).
    - **Nom de la fonction :** au lieu de « Les directrices et les directeurs ont émis une nouvelle directive », on peut dire « La direction a émis une nouvelle directive » (p. 118).

- Nom épïcène : au lieu de « Les expertes et les experts ont déposé un rapport », on peut dire « Les scientifiques ont déposé un rapport » (p. 119).
- Un autre exemple pertinent fourni dans cette section est celui de l'emploi de la forme active pour éviter les mots non épïcènes. Par exemple, au lieu de dire « Le peintre ou la peintresse est invité.e à envoyer son portfolio », il est recommandé d'utiliser une formulation neutre en transformant la phrase en « Nous invitons l'artiste à envoyer son portfolio » (p. 119). Cette transformation permet d'éviter l'accord de genre des participes passés, qui pourrait révéler le genre de la personne. L'utilisation de la forme active élargit les options verbales, réduisant ainsi la nécessité de marquer le genre.
- **Adjectifs et participes passés variables :** La grammaire recommande l'utilisation d'adjectifs dont les formes masculines et féminines sont identiques, ce qui permet d'éviter de marquer le genre grammatical. Par exemple : *apte, capable, habile, irritable, susceptible*. En utilisant ces adjectifs épïcènes, il devient possible de rédiger des phrases inclusives sans avoir à se soucier des distinctions de genre. Par exemple, au lieu de dire « les employées compétentes et les employés compétents », on peut simplifier en disant « les employées et les employés aptes » (p. 120).
  - La section recommande également de privilégier la forme active à la forme passive pour éviter les accords de participes passés qui pourraient révéler le genre des personnes impliquées. Par exemple, au lieu de dire « Vous êtes priées et priés de vous présenter », il est préférable de dire « Nous vous prions de vous présenter » (p. 120).
- **Déterminants :** Dans la rédaction épïcène, les déterminants s'accordent en genre avec le nom épïcène choisi, et dans certains cas, le choix d'un déterminant épïcène peut être nécessaire pour rendre une formulation plus inclusive, notamment lorsqu'un nom a des formes masculines et féminines. Voici deux exemples de stratégies d'emploi des déterminants épïcènes :
  - Nom épïcène (+ accord du déterminant avec le nom épïcène) : « toutes les personnes » au lieu de « tous les hommes et toutes les femmes » (p. 121).
  - Déterminant et nom épïcènes : « les notaires » au lieu de « un notaire ou une notaire » (p. 121), « l'artiste » au lieu de « un artiste ou une artiste » (ibid.).
    - Une particularité des déterminants épïcènes, mise en avant dans cette section, est qu'au pluriel, il est possible d'écrire un seul déterminant devant un nom animé en doublet, ce qui évite de dupliquer les formes masculines et féminines. Par exemple : « Les représentantes élues et les représentants élus votent en assemblée » peut être abrégé en « Les représentantes élues et représentants élus votent en assemblée » (p. 121).
- **Pronoms :** Selon la grammaire, les pronoms épïcènes jouent un rôle crucial puisqu'ils permettent d'éviter l'emploi de noms genrés et ainsi de rendre le langage plus inclusif. Exemples de pronoms épïcènes suggérés *qui* (au lieu de lequel/laquelle), *quiconque, vous, n'importe qui, personne, plusieurs, tout le monde* (p. 122). Voici quelques exemples concrets illustrant ces recommandations :

- Doublet : « Toute candidate ou tout candidat qui nécessite une accommodation devra remplir ce formulaire. » VS  
Pronom épïcène : « *Quiconque* nécessite une accommodation devra remplir ce formulaire. » (p. 122).
  - Doublet : « La demanderesse ou le demandeur qui souhaite déposer un acte de procédure doit d'abord s'inscrire. » VS  
Pronom épïcène : « Si *vous* souhaitez déposer un acte de procédure, vous devez d'abord vous inscrire. » (p. 122).
  - Doublet : « L'artiste avec lequel ou laquelle nous travaillerons doit remplir certains critères. » VS  
Pronom épïcène : « L'artiste avec *qui* nous travaillerons doit remplir certains critères. » (p. 122).
- En plus de ces propositions des noms, adjectifs, déterminants et pronoms, cette section comprend également une cinquième partie, intitulée « Pour aller plus loin : la rédaction évitant le masculin et le féminin sémantiques qui propose des stratégies avancées pour éviter non seulement le genre grammatical, mais également le genre sémantique. Il est souligné que ces stratégies sont particulièrement pertinentes pour les personnes non-binaires qui préfèrent ne pas utiliser de pronoms genrés ou pour les situations où l'on souhaite décrire une personne sans connaître ou présumer de son genre. Pour ce faire, il est conseillé de privilégier le prénom de la personne à laquelle on fait référence au lieu d'utiliser un pronom genré. De même, l'utilisation de mots épïcènes neutres, comme *personne*, est encouragée puisqu'ils n'impliquent pas de genre particulier. Voici un exemple illustrant cette stratégie :
- Néopronom et formes tronquées : « Être un·e artiste queer n'est pas simple. Xavier fait partie de ces pionnier·ères qui remettent en question les choses. Iel influence la manière dont on voit les interactions entre la langue, les arts et le genre. » VS  
Rédaction évitant le genre sémantique : « Être artiste queer n'est pas simple. Xavier fait partie de ces personnes pionnières qui remettent en question les choses. Xavier influence la manière dont on voit les interactions entre la langue, les arts et le genre. » (p. 123).
    - Ce passage montre comment reformuler une phrase pour éviter les références au genre, en remplaçant des néopronoms comme *iel* par des formulations neutres basées sur le prénom de la personne. De plus, la section souligne que dans certains contextes, lorsqu'un verbe d'état précède un déterminant, ce dernier peut être supprimé, et la phrase peut rester grammaticale, comme dans l'exemple mentionné.
  - Enfin, la section aborde le cas du *chiac*, une variété du français acadien, qui est présentée comme un exemple de langue capable de contourner les frontières binaires du genre. Cette langue, influencée par le contact avec l'anglais, permet une plus grande flexibilité dans l'expression de l'identité de genre, notamment dans un contexte artistique queer au Canada. Par exemple, des expressions comme « j'suis happy » sont utilisées au lieu de « je suis content » ou « je suis contente » pour éviter la catégorisation binaire. L'exemple du *chiac* est utilisé pour illustrer comment une langue

minoritaire peut aussi servir de terrain d'expérimentation linguistique pour l'inclusivité, notamment dans des contextes queer.

- **Quels néologismes ou innovations lexicales sont proposés pour éviter les distinctions de genre ?** La section intitulée « Les néologismes » (Partie 2, Section 5, p. 157-168) explore l'introduction de nouveaux termes et de nouvelles graphies pour répondre aux réalités de la société actuelle, en particulier en matière d'inclusivité linguistique. Comme la section sur la formulation épïcène, celle-ci présente les avantages et les inconvénients spécifiques des néologismes. Parmi les avantages, on trouve l'amélioration de l'inclusion des personnes non-binaires, et la visibilité accrue des efforts de féminisation. Par exemple, les néopronoms permettent une désignation plus respectueuse des identités non-binaires. Toutefois, parmi les désavantages, la section note que ces néologismes peuvent être difficiles à comprendre ou à accorder, surtout en l'absence de standardisation dans les ouvrages de référence. Un autre inconvénient est la méconnaissance générale de ces termes, ce qui peut entraîner des confusions ou des malentendus. Les néologismes, tout comme les termes épïcènes dans la section « La formulation épïcène ou neutre » (Partie 2, Section 2, p. 115-123) analysée précédemment, sont répartis en plusieurs catégories : les noms, adjectifs, déterminants, pronoms, et des propositions pour aller plus loin.

- **Noms** (p. 160-162) : Pour les noms, la grammaire propose des formes épïcènes néologiques qui combinent souvent les suffixes masculins et féminins, permettant ainsi d'inclure tous les genres. Voici quelques exemples de ces néologismes :

- Professionnèle (au lieu de « professionnel » ou « professionnelle »)
- Lecteurice (au lieu de « lecteur » ou « lectrice »)
- Joueuseuse (au lieu de « joueur » ou « joueuse »)
- Frœur (au lieu de « frère » ou « sœur »)
- Fillils / filsille (au lieu de « fils » ou « fille »)
- Tancle / onte (au lieu de « oncle » ou « tante »)
- Copaine (au lieu de « copain » ou « copine »)
- Cousinxe (au lieu de « cousin » ou « cousine »)
- Mondame / Massieur (au lieu de « Madame » ou « Monsieur »)
- Mx / Mq (pour remplacer « M. » ou « Mme »)
- Locutaire (au lieu de « locuteur » ou « locutrice »).

Ces néologismes peuvent s'accorder avec des adjectifs ou déterminants épïcènes ou avec des formes tronquées. Par exemple : « toustes les professionnèles heureuses », « un·e professionnèle attentionné·e » (p. 161).

Les néologismes féminins ostentatoires sont également proposés pour visibiliser les femmes, tels que *professeuresse* (au lieu de « professeur »), les *genses* (au lieu de « les gens »), ou encore *membresse* (au lieu de « membre ») (p. 162).

- **Adjectifs** (p. 163) : Pour les adjectifs, des néologismes épïcènes sont également proposés pour inclure tous les genres. Ces adjectifs combinent les formes masculines et féminines en un seul mot. Voici quelques exemples :
- Heureuxe (au lieu de « heureux » ou « heureuse »)
- Douxe (au lieu de « doux » ou « douce »)
- Belleau / beaue (au lieu de « beau » ou « belle »)
- Sélectifive / sélectifve (au lieu de « sélectif » ou « sélective »).
- **Déterminants** (p. 163-164) : Les déterminants néologiques sont particulièrement utiles, car les options épïcènes sont rares dans le français traditionnel. Quelques exemples de ces déterminants sont :

- Lea, léa, lae, lia, lu (pour les déterminants définis au singulier), leas (au pluriel)
  - Maon, man (pour les déterminants possessifs de 1re personne du singulier), taon, tan (pour la 2e personne), saon, san (pour la 3e personne)
  - Toustes, touz (pour les déterminants quantitatifs).
- **Pronoms** (p. 164-166) : Les pronoms néologiques ou *néopronoms* permettent d'inclure les personnes non-binaires et de désigner des groupes mixtes de manière inclusive. Voici quelques exemples :
- El, iel, ielle, ille ; ya, yel ; ul, ol (au lieu de « elle » ou « il »)
  - Els, iels, ielles, illes ; uls, ols (au lieu de « elles » ou « ils »)
  - Ellui (au lieu de « elle » ou « lui »)
  - Elleux (au lieu de « elles » ou « eux »)
  - Cellui (au lieu de « celle » ou « celui »),
  - Ceuses/ceuzes, ceux, ceulles (au lieu de « celles » ou « ceux »).

Le pronom iel est particulièrement notable, ayant été ajouté au dictionnaire Le Robert en 2021. La grammaire souligne que ce pronom a été défini de manière générique, alors qu'il est principalement utilisé par des personnes non-binaires pour se désigner (p. 165-166).

Les auteur·rice·s mentionnent également qu'en septembre 2022, le gouvernement canadien a publié des lignes directrices pour l'utilisation inclusive du pronom *iel*, recommandant de respecter les accords spécifiques préférés par la personne concernée. Les accords peuvent ainsi être féminins, masculins, mixtes ou neutres, selon le contexte (p. 166).

- **Pour aller plus loin : Les nouvelles grammaires** (p. 167-168) : Enfin, cette section explore des propositions de systèmes grammaticaux permettant de créer des néologismes épïcènes de manière plus systématique, plutôt que de manière ad hoc. Ces propositions incluent l'utilisation de nouveaux suffixes pour marquer le genre neutre, visant à rendre la langue plus cohérente et régulière. Exemples de nouveaux suffixes :
- « Étudiante » / « étudiant » devient *étudianti* (neutre)
  - « Contente » / « content » devient *contenx* (neutre)
  - « Stressée » / « stressé » devient *stressæ* (neutre)
  - « Surprises » / « surpris » devient *surpriz* (neutre) (p. 167).

Parmi les propositions les plus développées, on trouve celle d'Alpheratz, chercheur et grammairien, qui propose un lexique de genre neutre basé sur les suffixes -al, -an, -ane, -aine, et -aire. Ce système vise à créer des termes neutres en modifiant les suffixes des formes masculines et féminines. Par exemple :

- « Copine » / « copain » devient *copaine* (neutre)
- « Humaine » / « humain » devient *human* (neutre)
- « Autrice » / « auteur » devient *autaire* (neutre)
- « Elle » / « il » devient *al* (neutre) (p. 167).

Une autre méthode, proposée par Davy Borde, repose sur la *proximité phonatoire*, c'est-à-dire l'utilisation d'un son proche de celui des formes masculines et féminines pour créer une forme neutre. Par exemple :

- « Apprenante » / « apprenant » devient *apprenande* (neutre)
- « Candidate » / « candidat » devient *candidade* (neutre)
- « Humaine » / « humain » devient *humaim* (neutre)
- « Québécoise » / « Québécois » devient *Québécoisse* (neutre) (p. 168).

Ces systèmes grammaticaux présentent plusieurs avantages : ils rendent les termes neutres plus cohérents et faciles à apprendre, ces suffixes peuvent être utilisés aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, contrairement aux formes tronquées et ils permettent de s'éloigner de la binarité féminin/masculin. Cependant, ils comportent également des désavantages : le genre neutre ne visibilise pas la terminaison féminine et, dans certains cas, la forme neutre peut se confondre avec le masculin à l'oral, ce qui diminue son impact ostentatoire (p. 168).

- **Y a-t-il des doublets (forme masculine/féminine) ? Comment sont-ils justifiés et structurés ?**

- Oui, la section « Les doublets » (Partie 2, Section 3, p. 125-136) aborde en détail l'utilisation des **doublets complets**, c'est-à-dire l'emploi côte à côte des formes masculines et féminines pour désigner un groupe ou une personne de genre inconnu. Ces doublets sont justifiés par leur capacité à visibiliser les femmes dans la langue, en les nommant explicitement aux côtés des hommes, sans avoir recours à des pratiques linguistiques considérées comme plus controversées, telles que les formes tronquées ou les néologismes.

Les doublets sont structurés de manière à respecter trois types d'ordres : on peut placer le féminin en premier, le masculin en premier, ou opter pour un ordre alphabétique. Par exemple, on pourra dire « les débutantes et les débutants » (féminin en premier), « les débutants et les débutantes » (masculin en premier), ou « les débutantes et les débutants » (ordre alphabétique). L'utilisation de doublets est également appliquée aux adjectifs, déterminants, et pronoms, suivant le même principe de structure. Par ailleurs, la section explore aussi l'option des triplets en ajoutant une troisième forme pour les personnes non-binaires, comme dans « les femmes, les hommes et les personnes non-binaires » ou « elle, iel ou il ». La partie finale de cette section, intitulée « Pour aller plus loin : L'accord de proximité », explique que les doublets peuvent également être combinés avec d'autres stratégies, comme l'accord de proximité ou l'utilisation de noms épiciens pour alléger le texte tout en conservant l'inclusivité (p. 125-136).

- Quant aux **doublets abrégés**, aussi appelés **formes tronquées**, la grammaire leur consacre une section entière (« Les formes tronquées », Partie 2, Section 4, p. 137-154). Ces formes consistent à combiner des éléments masculins et féminins au sein d'un même mot, généralement à l'aide de signes typographiques. Les formes tronquées permettent ainsi de représenter simultanément les genres masculin et féminin, tout en offrant la possibilité d'inclure des personnes non-binaires, selon le contexte d'utilisation.

Les formes tronquées sont justifiées par leur capacité à inclure diverses identités de genre, tout en allégeant le texte par rapport aux doublets complets. Elles sont particulièrement utiles dans les contextes où l'espace est limité (comme dans les formulaires ou sur les réseaux sociaux), ou lorsque l'on souhaite éviter les répétitions. Par exemple, une forme comme « docteur.e » peut être utilisée pour inclure à la fois les docteurs et les docteurs, voire une personne non-binaire. La grammaire souligne également que certaines formes tronquées, comme « coordonnatrice-teur », permettent de maintenir visible la forme féminine complète, évitant ainsi de reléguer les femmes au simple suffixe. Cependant, leur utilisation présente aussi des défis en matière d'accessibilité et de lisibilité, notamment pour les personnes utilisant des technologies d'assistance, comme les lecteurs d'écran.

Cette section présente également plusieurs variantes typographiques pour construire ces formes tronquées, chacune ayant ses avantages et inconvénients. Parmi les variantes les plus courantes, on trouve :

- Le point (ex. « l'étudiant.e » ou « les étudiant.e.s »), qui est l'un des signes les plus utilisés, bien qu'il puisse poser des problèmes techniques, comme la création involontaire d'hyperliens dans les textes numériques (p. 144).
- Le point médian (ex. « l'étudiant·e » ou « les étudiant·es »), largement utilisé pour son esthétisme et sa discrétion, bien qu'il soit difficile à produire sur un clavier standard (p. 144-145).
- Le tiret (ex. « l'étudiant-e » ou « les étudiant-es »), qui présente le risque de couper le mot en fin de ligne, nuisant ainsi à la lisibilité (p. 146).
- Les parenthèses (ex. « l'étudiant(e) » ou « les étudiant(e)s »), souvent perçues comme reléguant le féminin au second plan, ce qui peut donner l'impression que cette partie est facultative (p. 146).
- Les crochets (ex. « l'étudiant[e] » ou « les étudiant[e]s »), qui partagent les mêmes inconvénients que les parenthèses en termes de visibilité du féminin (p. 147).
- La barre oblique (ex. « l'étudiant/e » ou « les étudiant/es »), qui est intuitive pour des terminaisons comparables, mais peut symboliser une division entre masculin et féminin, surtout en cas d'utilisation de la barre oblique inversée (p. 147-148).
- La majuscule (ex. « les étudiantEs » ou « les étudiantE·s »), qui met en avant la forme féminine mais peut être perçue comme agressive ou déroutante visuellement (p. 148).

La grammaire propose également des astuces pour faciliter l'utilisation des formes tronquées, comme la programmation de raccourcis clavier pour insérer rapidement un point médian<sup>36</sup>, ou encore des conseils pour adapter ces formes en fonction du support (écrit, numérique, etc.) (p. 150-152).

- **Y a-t-il des propositions de féminisation ?** La section « Le choix du féminin » (Partie 2, Section 1, p. 85-114) est consacrée aux différentes propositions de féminisation dans la langue française, en couvrant les noms, adjectifs, déterminants et pronoms. Cette section ne se limite pas à l'application des règles grammaticales traditionnelles, mais explore également des stratégies complémentaires pour mieux représenter les femmes et d'autres identités de genre dans la langue.
  - Pour les **noms** (p. 86-98), la section détaille d'abord les règles grammaticales de base pour former le féminin, comme l'ajout du suffixe -e, ce qui est suffisant pour des mots tels que « ami »/« amie ». Elle aborde ensuite les modulations des suffixes masculins pour former des féminins, par exemple « intellectuel »/« intellectuelle » ou « vigneron »/« vigneronne ». De plus, la section discute des exceptions, telles que les noms qui forment leur féminin avec le suffixe -esse (par exemple, « poète »/« poétesse ») ou ceux qui ont des formes féminines spécifiques (« roi »/« reine »).

---

<sup>36</sup> Personnellement, j'utilise depuis longtemps le raccourci « Ctrl + . » pour l'insertion des points médians, mais ce choix, quoique motivé par une certaine logique, reste complètement arbitraire et toute personne peut choisir sa propre alternative.

- En réponse aux insuffisances des règles de base, plusieurs stratégies de féminisation sont proposées. Le *retour aux formes historiques* vise à réintroduire des formes féminines utilisées avant la masculinisation, telles que « autrice » au lieu de « auteure ». *L'application des règles de base* est également encouragée pour féminiser des noms qui, autrement, n'auraient pas de forme féminine visible, comme « individu » qui devient « individuelle ». Cette approche vise à marquer clairement le féminin dans le texte. La *féminisation selon l'usage* suggère de suivre les formes féminines qui se sont déjà imposées dans l'usage, par exemple, « professeure ». Enfin, la stratégie de *féminisation ostentatoire* privilégie des formes qui se distinguent visiblement du masculin, tant à l'oral qu'à l'écrit, comme l'utilisation de « autrice » au lieu de « auteure », pour s'assurer que le féminin est bien perçu.
- Pour les **adjectifs** (p. 98-100), la féminisation repose principalement sur l'ajout du suffixe -e pour indiquer le féminin, comme dans « important »/« importante ». La section répertorie aussi les modulations des suffixes lorsque l'ajout du -e entraîne une modification, par exemple « soucieux »/« soucieuse » ou « public »/« publique ». La majorité des adjectifs possédant déjà une forme féminine, il y a peu de propositions nouvelles dans cette section, à part la mention d'adjectifs épécènes qui sont identiques au masculin et au féminin, comme « chic » ou « snob ».
- Concernant les **déterminants** (p. 100-105), la section décrit les formes féminines déjà établies par les règles grammaticales, par exemple « la »/« le » ou « une »/« un ». Ces formes varient en fonction du genre du nom auquel elles se rapportent. La section aborde également des propositions de néologismes pour les déterminants épécènes, qui sont explorées plus en détail dans une autre section du document, visant à offrir des options inclusives dans des contextes de genre non-binaire.
- Enfin, pour les **pronoms** (p. 105-114), la formation des formes féminines suit les règles traditionnelles, comme « elle » pour le féminin singulier et « elles » pour le féminin pluriel. Cependant, la section met aussi en lumière les *néopronoms* et nouvelles graphies qui apparaissent pour mieux représenter la diversité des genres dans un contexte où la binarité du genre grammatical prédomine. Ces néopronoms, tels que « iel », sont abordés dans une autre section du document, et permettent de réfléchir à l'évolution de la langue pour inclure des identités de genre non-binaires.

### 1.1.2. Inclusivité au-delà du genre

- **Quels termes sont choisis pour éviter les biais liés à l'âge, la race, l'ethnicité, le handicap, ou d'autres catégories sociales ?** La grammaire mentionne l'importance de ne pas reproduire de hiérarchies sociales, symboliques ou liées aux critères tels que l'âge, la race ou l'origine ethnique (p. 179). Cependant, des exemples précis de termes spécifiques pour éviter les biais liés à ces catégories ne sont pas directement abordés dans le texte. Le document reste centré principalement sur l'inclusivité de genre, sans développer en profondeur d'autres aspects sociaux.
- **Comment sont traités les termes liés à la diversité culturelle, religieuse, et socio-économique ?** La grammaire souligne l'importance de respecter les préférences des groupes culturels spécifiques, par exemple en utilisant les termes que les populations

préfèrent pour se désigner. Un exemple concret est l'emploi du terme « inuit » conformément aux normes fixées par la communauté elle-même (p. 98). Cette approche montre un effort pour inclure les divers groupes culturels et respecter leur autodétermination linguistique. Cependant, les aspects socio-économiques ou religieux ne sont pas abordés de manière détaillée dans le texte.

- **Y a-t-il des termes spécifiques pour inclure les groupes souvent marginalisés (ex. LGBTQIA+, minorités ethniques) ?** La grammaire traite principalement de l'inclusion des personnes non-binaires, notamment à travers l'utilisation de néopronoms comme « iel » ou encore de formes tronquées. Cependant, il n'y a pas de terminologie spécifique ou de directives pour l'inclusion des autres identités LGBTQIA+ en dehors de cette approche axée sur le genre.

Concernant les minorités ethniques, il n'y a pas de directives ou de terminologie spécifique mentionnée pour les inclure directement. La grammaire se concentre surtout sur la neutralité linguistique et l'inclusivité générale, sans aborder en détail les questions spécifiques aux minorités ethniques.

## 1.2. Structures grammaticales et syntaxiques

### 1.2.1. Réforme des règles grammaticales

- **Comment les règles grammaticales traditionnelles sont-elles modifiées pour promouvoir l'inclusivité ?** La *Grammaire pour un français inclusif* propose plusieurs ajustements aux règles grammaticales traditionnelles afin de promouvoir une langue plus inclusive, en modifiant des aspects fondamentaux de la grammaire française qui, historiquement, privilégient le masculin générique. Ces modifications touchent à la fois la structure des mots, les accords de genre et la visibilité des femmes et des personnes non-binaires dans la langue.
  - Tout d'abord, la règle du masculin générique, qui stipule que le masculin prévaut lorsqu'un groupe est mixte ou que le genre des individus n'est pas spécifié, est profondément remise en question. Le document propose non seulement l'usage de doublets complets (« les étudiantes et les étudiants ») ou abrégés (« les étudiant·es »), mais aussi d'autres stratégies pour contourner cette règle traditionnelle. Parmi celles-ci, l'accord de proximité est une alternative importante. Cette règle, qui existait jusqu'au XVIIe siècle, consiste à accorder les adjectifs et les participes passés au plus proche antécédent plutôt que de suivre la règle du masculin générique. Ainsi, on pourrait écrire « les magiciens et les jongleuses talentueuses » ou « les jongleuses et les magiciens talentueux », en fonction de l'ordre des termes, réintroduisant une règle ancienne pour rééquilibrer la visibilité des genres (p. 132-135).
  - Ensuite, la création de néologismes et de formes féminines ostentatoires participe également à la réforme des règles traditionnelles. Le document encourage l'utilisation de formes féminines spécifiques, comme « autrice » au lieu de « auteur », ou encore « écrivaine » à la place de « écrivain », pour renforcer la présence des femmes dans la langue. Ce choix va à l'encontre de la tradition selon laquelle la forme masculine est utilisée pour désigner les femmes dans de nombreux cas (p. 91-94). En outre, le retour à des formes historiques comme « doctoresse » ou « apprentisse », qui avaient disparu avec la masculinisation de la langue, est préconisé pour réintroduire des féminins qui marquent plus nettement la distinction de genre, à l'écrit comme à l'oral (p. 91-92).

- Enfin, la proposition de formulations neutres et épiciènes constitue une autre modification significative des règles traditionnelles. Au-delà des formes épiciènes classiques comme « artiste » ou « médecin », le document introduit l'usage de néologismes tels que « autaire » ou « auteurice », conçus spécifiquement pour inclure les personnes non-binaires et éviter l'emploi du masculin par défaut. Ces termes innovants permettent de contourner la binarité stricte du genre, offrant des alternatives linguistiques qui reflètent une diversité plus large des identités de genre (p. 115-123).  
En outre, le texte accorde une place importante aux néopronoms, comme « iel » et « ille », qui permettent de représenter les personnes non-binaires ou dont le genre est inconnu. L'introduction de ces néopronoms marque une évolution majeure dans la langue, puisque leur utilisation peut s'inscrire dans des constructions triples, telles que « elle, iel ou il », élargissant ainsi la visibilité des identités de genre au-delà du simple doublet traditionnel (p. 163-166). Cette intégration des néopronoms et de nouvelles formes épiciènes vise à remettre en cause la binarité traditionnelle du genre et à inclure une plus grande diversité d'identités dans le discours, contribuant ainsi à une communication plus inclusive et représentative de toutes les personnes.
- **Quels ajustements sont proposés pour l'accord des adjectifs, des pronoms, ou des déterminants ?** Les ajustements proposés pour l'accord des adjectifs, des pronoms, et des déterminants dans cette grammaire inclusive se concentrent principalement sur la création de formes qui visibilisent tous les genres, tout en conservant la lisibilité et la fluidité du texte.
  - Pour les adjectifs, l'une des méthodes les plus marquantes est l'utilisation des doublets, qui permettent de représenter à la fois les formes féminines et masculines, par exemple « heureux et heureuses ». L'accord de proximité, une technique où l'adjectif s'accorde avec le nom le plus proche dans la phrase (p. 132-133), est également souligné comme une alternative viable pour remplacer la règle selon laquelle le masculin l'emporte sur le féminin. De plus, les formes tronquées, comme « heureux·ses », permettent de représenter les genres dans un format plus condensé tout en restant inclusives (p. 137-154).
  - Concernant les pronoms, le document introduit des néopronoms tels que « iel », « ille » ou « ul » pour éviter de devoir choisir entre les pronoms genrés traditionnels (p. 163-166). Ces néopronoms permettent de sortir des schémas binaires et d'offrir des alternatives aux personnes qui ne se reconnaissent pas dans les catégories de genre traditionnelles. Le document propose également des accords adaptés à ces nouveaux pronoms, soit en suivant les préférences de la personne désignée (accords féminins, masculins, mixtes, non-binaires ou neutres), soit en utilisant des accords neutres lorsque les préférences sont inconnues (p. 165).
  - Pour les déterminants, le texte souligne l'importance d'utiliser des formes épiciènes, et là encore, il introduit l'idée des doublets tronqués pour révéler les genres tout en minimisant l'encombrement textuel. Par exemple, au lieu de « le ou la ministre », l'emploi de formes tronquées comme « un·e ministre » est encouragé (p. 100-105). Cela permet d'intégrer tous les genres tout en allégeant la structure de la phrase.

### 1.2.2. Organisation syntaxique

- **Y a-t-il des recommandations spécifiques sur l'ordre des mots pour éviter des hiérarchisations implicites (ex. ordre alphabétique) ?** Dans la section intitulée « L'utilisation d'un genre générique » (p. 171-178), la grammaire propose des stratégies syntaxiques visant à éviter les hiérarchisations implicites qui peuvent découler de l'ordre des mots.
  - Une de ces recommandations concerne l'utilisation du *féminin générique* (p. 171-172), une approche qui inverse l'ordre traditionnel du masculin en plaçant systématiquement le féminin en premier. Cette stratégie cherche à rééquilibrer la représentation des genres dans la langue en offrant une alternative au masculin générique, qui est historiquement dominant – dans ce cas, il s'agit d'une (re)hiérarchisation explicite, plutôt qu'implicite.
  - Par ailleurs, la section sur *l'alternance des genres* (p. 173) préconise l'alternance systématique entre masculin et féminin dans les énoncés où plusieurs genres sont représentés. Cette approche permet de ne pas privilégier un genre sur un autre de manière répétitive, tout en maintenant une structure syntaxique fluide. L'utilisation de *l'ordre alphabétique* est également une stratégie mentionnée pour neutraliser l'ordre des genres dans le texte (p. 173-174). Par exemple, plutôt que de choisir de manière arbitraire l'ordre masculin-féminin ou féminin-masculin, l'ordre alphabétique offre une solution objective.
  - En outre, la section sur *le genre de la majorité* (p. 174) discute de l'approche consistant à accorder les adjectifs, pronoms, et autres éléments syntaxiques au genre qui est le plus représenté dans un groupe. Bien que cette méthode puisse sembler renforcer les normes majoritaires, elle est présentée comme une alternative aux accords purement masculins dans les cas où la majorité des membres d'un groupe sont de genre féminin.
- **Comment les constructions impersonnelles ou passives sont-elles employées pour favoriser l'inclusivité ?** Dans le document, les constructions passives et impersonnelles ne sont pas privilégiées pour favoriser l'inclusivité. Au contraire, il est recommandé d'utiliser la voix active, car elle permet de contourner les difficultés liées aux accords de genre. Par exemple, la phrase « Vous êtes priées et priés de vous présenter » est reformulée en « Nous vous prions de vous présenter » pour éviter les accords multiples de genre tout en conservant une forme inclusive (p. 120).  
 Un autre exemple concerne la reformulation d'une phrase impliquant un nom épïcène. Dans la phrase « Le peintre ou la peintresse est invité.e à envoyer son portfolio », bien que l'usage du nom épïcène « artiste » puisse sembler une solution inclusive, la forme passive « l'artiste invité.e » maintient l'obligation d'accorder le participe passé en fonction du genre. En reformulant la phrase à la forme active, « Nous invitons l'artiste à envoyer son portfolio », on évite l'accord de genre sur le participe passé, rendant ainsi la formulation plus neutre et inclusive (p. 119).

### 1.3. Articulation théorie-pratique

#### 1.3.1. Explications conceptuelles

- **Comment les sections théoriques introduisent-elles les principes du langage inclusif ?** La *Grammaire pour un français inclusif* déploie une réflexion théorique dense et nuancée pour introduire les principes du langage inclusif, articulant chaque règle grammaticale à des concepts sociopolitiques profondément enracinés dans une critique du patriarcat linguistique. Cette articulation entre théorie et pratique se manifeste dès les

premières pages, où les auteur·rice·s posent le cadre fondamental de leur démarche en insistant sur le caractère éminemment politique de la langue (p. 7-10). Iels soulignent que la langue n'est pas un simple outil de communication, mais un espace où se jouent des rapports de pouvoir. La domination du masculin, loin d'être une évolution naturelle ou inévitable de la langue française, est présentée comme le résultat d'une série de choix politiques, souvent délibérés, visant à marginaliser les femmes (ainsi que les personnes non-binaires) dans le discours.

L'introduction théorique se poursuit dans la section « Le masculin l'a-t-il toujours emporté sur le féminin ? » (p. 19-24), où les auteur·rice·s déconstruisent le mythe de la suprématie naturelle du masculin en langue. En s'appuyant sur les travaux d'Éliane Viennot, les auteur·rice·s montrent que cette suprématie résulte d'une masculinisation progressive de la langue, opérée par des grammairiens et intellectuels à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils rappellent, par exemple, que des formes féminines pour des noms de métiers savants, comme « autrice » ou « philosopresse », étaient couramment utilisées avant d'être effacées au profit de leurs équivalents masculins (p. 20-21). Cet effacement est décrit non seulement comme un acte linguistique, mais aussi comme un acte politique, visant à exclure les femmes des sphères du savoir et du pouvoir.

Les auteur·rice·s poursuivent cette analyse dans la section « Pourquoi le masculin ne devrait-il plus l'emporter » (p. 37-40), où ils mettent en lumière les implications sociopolitiques de la règle selon laquelle le masculin l'emporte sur le féminin. Iels soulignent que cette règle, bien qu'elle soit présentée comme une convention grammaticale neutre, est en réalité une manifestation de la hiérarchie de genre qui structure la société. Les auteur·rice·s critiquent l'idée du masculin « générique », qu'ils considèrent comme une fiction linguistique permettant de masquer la domination masculine. Iels proposent ainsi de remplacer cette convention par des formes plus inclusives, qui reconnaissent et valorisent toutes les identités de genre.

Un autre aspect théorique central de l'ouvrage est l'idée que la langue est un lieu de résistance. Dans la section « Qui peut prendre des décisions sur la langue ? » (p. 25-28), les auteur·rice·s discutent de la légitimité des institutions linguistiques, telles que l'Académie française, à normer la langue. Iels défendent l'idée que la langue appartient à ses locuteurs et que ce sont eux, et non une élite prescriptive, qui devraient décider de ses évolutions. Cette réflexion théorique sous-tend l'ensemble de la grammaire, qui se présente non pas comme un document prescriptif, mais comme un outil d'émancipation linguistique, offrant aux locuteur·e·s des stratégies pour s'appropriier leur langue et la rendre plus inclusive.

La théorie est également omniprésente dans les sections consacrées aux techniques de rédaction inclusive, telles que les nouvelles graphies (p. 56-63). Chaque innovation linguistique, qu'il s'agisse de l'usage du point médian, des formes tronquées ou des néologismes, est introduite par une réflexion sur ses implications politiques et sociales. Les auteur·rice·s insistent sur le fait que ces choix linguistiques ne sont pas de simples modifications formelles, mais qu'ils participent d'une démarche plus large visant à transformer la manière dont la société conçoit et représente les identités de genre.

- L'une des sections théoriques les plus pertinentes dans le cadre de notre mémoire est « Faut-il normer la langue inclusive ? » (p. 181-184), où les auteur·rice·s abordent de manière frontale la question de la normalisation des pratiques inclusives. Iels posent la question de savoir s'il est souhaitable d'institutionnaliser ces pratiques, par exemple en les intégrant dans les normes officielles de la langue, ou s'il vaut mieux laisser ces pratiques évoluer de manière organique, au

gré des usages. Ce débat est particulièrement intéressant car il touche à la tension entre innovation et standardisation, entre flexibilité et rigidité normative. Les auteur·rice·s expriment une certaine réticence à l'égard de la normalisation, craignant que celle-ci n'enferme la langue inclusive dans des cadres trop rigides. Ils préfèrent une approche qui valorise la diversité des pratiques et la capacité des locuteur·e·s à s'approprier la langue selon leurs besoins et leurs réalités.

- **Quels concepts-clés sont utilisés pour justifier les choix lexicaux et grammaticaux ?** Les concepts-clés justifiant les choix lexicaux et grammaticaux incluent *la démocratisation du langage*, pour une langue représentative de toutes les identités, *la déconstruction du patriarcat linguistique*, qui remet en cause la domination du masculin, et *la visibilité des identités marginalisées*, intégrant notamment femmes et personnes non-binaires dans le discours. Les auteur·rice·s insistent aussi sur la neutralité inclusive et la diversité des pratiques, offrant plusieurs stratégies pour exprimer l'inclusivité.

### 1.3.2. Exemples concrets

- **Quels exemples pratiques sont fournis pour illustrer les règles proposées ?** Dans la *Grammaire pour un français inclusif*, chaque section clé est accompagnée d'exemples concrets pour illustrer les règles proposées. Par exemple, la section sur le choix du féminin (p. 85-114) présente l'utilisation des formes féminines telles que « autrice » pour se référer aux femmes plutôt que d'employer le terme masculin « auteur » pour tous les genres. La formulation épïcène ou neutre (p. 115-123) propose des termes épïcènes comme « les responsables » pour éviter de genrer les termes. La section sur les doublets (p. 125-136) utilise des expressions comme « les directrices et les directeurs » pour rendre visible les femmes dans le discours sur un plan égal aux hommes. Pour les formes tronquées (p. 137-154), l'exemple de « étudiant·e·s » montre comment combiner les genres dans un mot unique. Dans la section sur les néologismes (p. 157-168), des formes nouvelles et innovantes, comme le pronom neutre « iel » sont proposés pour inclure tous les genres, y compris les personnes non-binaires.
  - Pour plus d'exemples concrets, voir les réponses précédentes de cette grille.
- **Comment les exemples renforcent-ils la compréhension des concepts théoriques ?** Les exemples concrets renforcent la compréhension des concepts théoriques en permettant aux utilisateur·e·s de la grammaire de visualiser comment appliquer les principes de la rédaction inclusive dans des situations réelles. Plutôt que de rester dans l'abstraction, ces exemples montrent clairement comment transformer les pratiques linguistiques au quotidien, facilitant ainsi l'appropriation et l'intégration de ces nouvelles normes dans la langue courante.
- **Y a-t-il des exercices ou des applications pratiques incluses dans le document ?** Oui, la grammaire contient une série d'exercices pratiques qui couvrent les pages 185 à 212. Ces exercices permettent aux lecteur·rice·s de mettre en pratique les règles apprises, en passant de la théorie à l'application. Par exemple, un exercice demande de féminiser un texte en remplaçant les termes masculins par des formes tronquées (p. 185), tandis qu'un autre propose de réécrire une annonce d'emploi pour qu'elle soit inclusive, indépendamment du genre (p. 212). Les corrigés des exercices, présentés aux pages 213 à 250, offrent des solutions exemplaires, tout en soulignant que d'autres réponses sont également possibles, renforçant ainsi l'approche flexible et évolutive de la rédaction inclusive.

### 1.4. Variabilité selon les contextes

- **Comment le document prend-il en compte les variations linguistiques régionales ou culturelles ?** La grammaire prend en compte les variations linguistiques régionales et culturelles en intégrant des exemples et des réflexions sur des contextes spécifiques. Par exemple, elle aborde l'utilisation du chiac, une variété du français acadien, pour illustrer comment une langue minoritaire peut servir de terrain d'expérimentation linguistique pour l'inclusivité, notamment dans un contexte artistique queer au Canada (p. 123).
- **Y a-t-il des recommandations spécifiques pour des contextes particuliers (ex. professionnel, académique, public) ?** Concernant les recommandations spécifiques pour différents contextes, la grammaire souligne l'importance d'adapter les stratégies utilisées en fonction du public visé, qu'il soit formel, informel, professionnel ou activiste. En modulant l'intensité des stratégies de féminisation selon le contexte, nous pouvons favoriser un équilibre entre la clarté du texte et la confrontation des normes traditionnelles (cf. p. 75-76).

## 2. Analyse des pratiques discursives

### 2.1. Processus de production

#### 2.1.1. Origine et auteur·rice·s

- **Qui sont les auteur·rice·s du document (individuel·le·s, groupes, institutions) ?** La grammaire est coécrite par Alexandra Dupuy, Michaël Lessard et Suzanne Zaccour.
  - Alexandra Dupuy est doctorante en linguistique à l'Université de Montréal et chercheuse engagée dans les études féministes. Ses travaux de recherche se concentrent sur les relations entre le langage et le genre, ainsi que sur l'analyse des discours médiatiques en lien avec les violences sexuelles<sup>37</sup>.
  - Michaël Lessard est professeur de droit à l'Université de Sherbrooke. Il s'intéresse principalement au sexisme dans le langage, le traitement des victimes de violences sexuelles et conjugales, ainsi qu'au droit des familles et des personnes<sup>38</sup>.
  - Suzanne Zaccour est doctorante en droit à l'Université d'Oxford. En tant que chercheuse et autrice féministe, elle se penche sur les questions de violences sexuelles et conjugales, de droit de la famille, de genre et de langue<sup>39</sup>.
- **Quelle est leur légitimité ou expertise dans le domaine du langage inclusif ?** La légitimité et l'expertise d'Alexandra Dupuy, Michaël Lessard et Suzanne Zaccour dans le domaine du langage inclusif se fondent sur leur formation doctorale, leurs travaux académiques et leurs publications sur le sujet. Ensemble, leurs travaux offrent une perspective interdisciplinaire sur la rédaction inclusive, unissant linguistique, droit, et féminisme. Cette combinaison d'expertises donne à la *Grammaire* une assise solide dans les débats actuels sur l'inclusivité linguistique, témoignant de l'interdisciplinarité nécessaire pour aborder la question du langage inclusif de manière holistique.
- **Quel est le contexte institutionnel ou politique de la production du document ?** La *Grammaire pour un français inclusif* a été publiée dans un contexte où l'inclusivité linguistique gagne en importance, notamment au Québec, où les discussions sur l'égalité des sexes dans la langue sont de plus en plus présentes. Contrairement à la France, où

---

<sup>37</sup> <https://editionssommetoute.com/Auteur/alexandra-dupuy>

<sup>38</sup> <https://editionssommetoute.com/Auteur/michael-lessard>

<sup>39</sup> <https://editionssommetoute.com/Auteur/suzanne-zaccour>

L'Académie française a clairement exprimé son opposition à l'écriture inclusive, allant jusqu'à la qualifier de « péril mortel » pour la langue (p. 26), le Québec présente une approche plus ouverte. L'Office québécois de la langue française, par exemple, a ajusté certaines de ses recommandations pour inclure des formes linguistiques plus inclusives, comme les crochets pour indiquer des genres (p. 8). Ces évolutions sont également reflétées par l'adoption progressive de pratiques inclusives dans diverses sphères, y compris celles du gouvernement et des tribunaux (p. 7-8).

Le soutien institutionnel à cette initiative est clairement visible dans les remerciements en page 2, où il est mentionné que le projet a reçu l'appui financier du Conseil des arts du Canada ainsi que de la SODEC (Société de développement des entreprises culturelles), démontrant un engagement institutionnel important pour promouvoir ce type de projet au Québec.

### 2.1.2. Objectifs du document

- **De quel type de ressource s'agit-il ?** Il s'agit d'une grammaire visant à promouvoir un usage inclusif du français, notamment en matière de genre. Contrairement à une grammaire prescriptive traditionnelle, cette ressource se concentre sur la présentation de stratégies linguistiques qui démasculinisent le français et offrent des alternatives inclusives.
- **Quels sont les objectifs explicitement mentionnés dans le document ?** La *Grammaire* établit clairement que l'un de ses objectifs principaux est de révéler comment des croyances sexistes ont influencé et construit la langue française actuelle, tout en proposant des techniques permettant de neutraliser ce sexisme (p. 7). Il s'agit de **challenger l'hégémonie du masculin** en tant que norme dominante dans le langage, et de **promouvoir une langue plus inclusive**, qui reconnaît et valorise toutes les identités de genre (ibid.). En se basant sur les évolutions linguistiques depuis la première édition de la grammaire, le but est donc d'encourager les francophones à adopter des stratégies de rédaction inclusive, qui reflètent une société plus égalitaire (p. 8).
- **Quels sont les enjeux sous-jacents (légitimation, changement social, éducation) ?** Les enjeux sous-jacents de la *Grammaire* sont multiples. Sur le plan de la légitimation, elle vise à légitimer les pratiques linguistiques inclusives, contestant les normes établies par des institutions conservatrices comme l'Académie française. En termes de changement social, le document s'inscrit dans une dynamique plus large de transformation des perceptions sociales et des pratiques linguistiques, avec l'objectif de contribuer à une société plus égalitaire. Enfin, la grammaire a aussi un objectif éducatif, en fournissant des exercices pratiques et des corrigés pour aider les utilisateur·rice·s à adopter un langage inclusif (p. 8).

### 2.1.3. Stratégies de production

- **Quelles stratégies sont utilisées pour assurer la cohérence et la persuasivité du document ?** La grammaire utilise plusieurs stratégies pour assurer sa cohérence et sa persuasivité. Elle s'appuie sur des références historiques et sociolinguistiques solides, notamment à travers des travaux de chercheur·euse·s sur l'évolution du sexisme dans la langue française. De plus, le document présente une structure claire et progressive, débutant par une analyse critique du masculin générique et se poursuivant avec des propositions concrètes pour favoriser l'inclusion dans le langage, tant écrit qu'oral. Les

auteur·rice·s ont également intégré les retours d'expérience des utilisateur·rice·s de la première édition, rendant l'ouvrage plus accessible et pertinent (p. 9).

- **Y a-t-il une collaboration avec d'autres institutions ou expert·e·s pour renforcer le message ?** Oui, la grammaire est soutenue par des institutions culturelles et éducatives, telles que le Conseil des arts du Canada et la SODEC. De plus, tandis que la première version de cette ressource, publiée en 2017 (*Grammaire non sexiste de la langue française. Le masculin ne l'emporte plus*) impliquait uniquement Lessard et Zaccour, la crédibilité et l'autorité de cette nouvelle édition est augmenté grâce à la collaboration avec la linguiste Alexandra Dupuy. Cette collaboration permet d'ancrer le document dans des recherches linguistiques actuelles et d'assurer que les propositions faites soient pertinentes et applicables.

## 2.2. Processus de diffusion

### 2.2.1. Médias et canaux

- **Par quels canaux le document est-il diffusé (papier, numérique, médias sociaux) ?** La grammaire est disponible à l'achat en version imprimée à couverture souple et en format numérique PDF/ePub. Elle est commercialisée en librairies physiques et en ligne, ce qui montre une stratégie de diffusion multi-supports visant à atteindre un public large en répondant aux préférences d'accès des lecteur·rice·s.

### 2.2.2. Public cible

- **Qui est le public cible visé par le document (grand public, professionnel·le·s, étudiant·e·s) ?** Grand public
- **Comment le langage est-il adapté aux différents publics cibles ?** Le langage de la grammaire est conçu pour être accessible tout en restant rigoureux. Il utilise une terminologie claire et explicative, adaptée à un public varié, allant des novices aux experts en linguistique, avec des exemples concrets et des explications didactiques pour faciliter l'appropriation des concepts par tous les publics.

## 2.3. Stratégies discursives

### 2.3.1. Anticipation des objections

- **Comment le document répond-il aux critiques ou objections potentielles contre le langage inclusif ?** La grammaire anticipe les objections fréquentes dans plusieurs sections, en particulier dans la section dédiée à la déconstruction des mythes sur la communication inclusive (p. 41-63). Elle répond de manière systématique aux critiques, comme celles concernant la lisibilité, la complexité, ou encore les supposées menaces pour la langue française. Chaque objection est accompagnée d'une réponse détaillée, soutenue par des études ou des exemples concrets.
- **Y a-t-il des sections dédiées à la « foire aux questions » ou à la défense des pratiques inclusives ?** Oui, la section « Les principaux mythes sur la communication inclusive » (p. 41-463) joue ce rôle en déconstruisant des idées reçues et en défendant les pratiques inclusives à travers des explications détaillées et justifiées. Cette partie de la grammaire est structurée de manière à répondre aux objections les plus courantes.

### 2.3.2. Persuasion et conviction

- **Quelles stratégies sont utilisées pour convaincre un public potentiellement réticent (arguments, exemples, témoignages) ?** La grammaire utilise une variété de stratégies pour convaincre un public potentiellement réticent, y compris des arguments historiques et sociolinguistiques, des exemples concrets, et des contre-arguments bien étayés. Les auteur·rice·s s'efforcent de démontrer l'importance et la légitimité du langage inclusif en s'appuyant sur des faits historiques et des évolutions sociétales, tout en fournissant des exemples pratiques pour illustrer leurs propos.
- **Comment les arguments sont-ils structurés pour renforcer leur efficacité ?** Les arguments sont présentés de manière progressive, en commençant par une contextualisation historique et une explication des enjeux sociolinguistiques (p. 19-37). Cette structure permet de poser les bases théoriques avant de proposer des recommandations pratiques (dans la Partie 2 notamment) et des réponses aux objections (p. 41-63). Cela renforce l'efficacité des arguments en adressant différents niveaux de scepticisme et de compréhension chez les lecteur·rice·s.
- **Y a-t-il une dimension émotionnelle ou morale dans l'argumentation ?** Oui, la grammaire intègre une dimension morale en insistant sur l'importance de l'égalité des sexes et en dénonçant les injustices liées à l'effacement des femmes et des personnes non-binaires dans la langue. Cette approche vise à sensibiliser non seulement la raison mais aussi les valeurs des lecteur·rice·s, renforçant ainsi la conviction en faveur du langage inclusif.

### 3. Analyse des pratiques sociales

#### 3.1. Contexte sociopolitique – institutions linguistiques et politiques

- **Comment le document interagit-il avec les institutions linguistiques dominantes (Académie française, organismes linguistiques serbes (Académie serbe des sciences et des arts (SANU)/Matica srpska ou autres) ?** La grammaire adopte une position clairement critique vis-à-vis des institutions linguistiques dominantes, notamment l'Académie française. Elle souligne que l'Académie française a historiquement adopté des positions conservatrices, voire réfractaires à l'évolution de la langue vers plus d'inclusivité. Le texte critique l'Académie pour sa déclaration de 2017 où elle qualifie l'écriture inclusive de « péril mortel » pour la langue française (p. 26). Cette critique est présentée comme une manifestation du conservatisme de l'institution, en soulignant son manque de représentativité et son exclusion historique des femmes, comme le fait qu'elle n'ait accepté des femmes parmi ses membres qu'à partir de 1980 (p. 26). La grammaire ne se contente pas de mentionner ces oppositions, mais les déconstruit en montrant que les positions de l'Académie sont ancrées dans des traditions patriarcales plutôt que dans des préoccupations linguistiques objectives.  
En revanche, le document reconnaît que certaines institutions, notamment l'Office québécois de la langue française (OQLF), ont commencé à évoluer. Par exemple, il est mentionné que l'OQLF a modifié certaines de ses recommandations pour accepter des formes inclusives comme les crochets (p. 8). Cela montre une interaction plus nuancée avec l'OQLF, qui est perçue comme plus ouverte aux changements que son homologue français. Toutefois, il ne s'agit pas d'une approbation inconditionnelle, car le document continue de pousser pour des évolutions plus profondes.
- **Le document propose-t-il une collaboration, une opposition, ou une réforme des normes linguistiques existantes ?** La grammaire adopte une position réformiste, prônant

des changements significatifs aux normes linguistiques existantes pour les rendre plus inclusives. Elle ne propose pas directement une collaboration avec les institutions comme l'Académie française, mais plutôt une réforme qui contredit les normes établies. En ce qui concerne le Québec, elle semble plus alignée avec les évolutions récentes de l'Office québécois de la langue française et soutient des pratiques déjà partiellement adoptées par cette institution (p. 8).

- **Quelle est la position du document vis-à-vis des politiques linguistiques en vigueur ? Le document est-il en accord ou en conflit avec les politiques linguistiques actuelles ?** La grammaire se positionne clairement en faveur de l'évolution linguistique vers une communication plus inclusive, ce qui le place en accord avec certaines politiques linguistiques au Québec, mais en conflit avec celles en vigueur en France, influencées fortement par le prescriptivisme conservateur de l'Académie française.

### 3.2. Dynamiques sociales

#### 3.2.1. Débats sociopolitiques

- **Comment le document cherche-t-il à influencer les débats sociopolitiques contemporains ?** La grammaire cherche à influencer les débats sociopolitiques contemporains en insistant sur l'importance de l'inclusivité linguistique comme moyen d'émancipation et de reconnaissance des identités de genre et des droits des femmes et des personnes non-binaires. Elle ne se contente pas d'expliquer comment appliquer des pratiques inclusives, mais contextualise ces pratiques dans un cadre plus large de justice sociale et de transformation des rapports de pouvoir (p. 7-9). En déconstruisant les mythes liés à la langue et en soulignant l'histoire patriarcale de la masculinisation de la langue, cette ressource propose une approche qui vise à provoquer une prise de conscience collective et à promouvoir des changements concrets dans la manière dont la société s'exprime et se perçoit (p. 19-37).
- **Le document anticipe-t-il des réactions ou des résistances spécifiques de la part de la société ?** Oui, la grammaire anticipe des réactions et des résistances, en particulier de la part des défenseur·e·s des normes linguistiques traditionnelles et des personnes réfractaires au changement. Elle consacre une section entière à la déconstruction des mythes et des critiques courantes (p. 41-63), comme la lisibilité, la complexité, et l'idée que l'écriture inclusive alourdirait le texte. En répondant directement à ces objections, la grammaire montre qu'elle est consciente des résistances institutionnelles et sociales auxquelles elle fait face.

#### 3.2.2. Influence sur les pratiques linguistiques et sociales

- **Le document propose-t-il des innovations susceptibles de modifier durablement les pratiques linguistiques ?** Oui, la *Grammaire pour un français inclusif*, propose des innovations linguistiques qui ont le potentiel de modifier durablement les pratiques linguistiques, en particulier en ce qui concerne l'égalité des genres dans la langue française. L'introduction de nouvelles graphies, telles que l'usage du point médian (par exemple, « étudiant·e·s »), ainsi que la féminisation systématique des termes de métiers et l'emploi de pronoms neutres comme « iel » (p. 56), sont des propositions concrètes qui s'attaquent aux structures profondément ancrées du masculin générique. Ces innovations ne se limitent pas à des recommandations théoriques ; elles sont accompagnées d'une réflexion sur leur application pratique, notamment à travers des exercices et des exemples

concrets (p. 185-213). Ce souci d'intégration pratique est crucial pour assurer leur adoption durable.

Cependant, les auteur·rice·s de la grammaire soulignent qu'afin de modifier durablement les pratiques linguistiques, ces innovations devront surmonter des résistances institutionnelles et sociales. L'impact durable de ces innovations dépendra fortement de leur diffusion et de leur acceptation dans divers contextes (éducation, médias, institutions publiques). Or, le document s'appuie sur l'évolution déjà observée dans certaines sphères, telles que les publications gouvernementales et judiciaires au Québec, pour illustrer que ces pratiques peuvent s'intégrer progressivement dans l'usage courant (p. 7-8). En ce sens, la grammaire ne se contente pas de proposer des changements ; elle montre également que ces innovations sont réalisables et déjà en cours d'adoption dans certains milieux, ce qui renforce leur potentiel de transformation durable des pratiques linguistiques.

- **Y a-t-il des exemples d'adoption de ces pratiques dans le discours public ou professionnel ?** Oui, la grammaire mentionne que certaines des pratiques inclusives qu'elle préconise, comme l'utilisation de certains termes féminisés, ainsi que des formes tronquées et des points médians, sont déjà adoptées dans des contextes officiels au Canada, y compris par des gouvernements et des tribunaux (p. 7-8). Cela témoigne d'une adoption progressive de ces pratiques dans le discours public et professionnel, ce qui suggère que les innovations proposées dans le document commencent à avoir un impact tangible sur les pratiques linguistiques réelles.

### 3.2.3. Tensions et résistances institutionnelles et sociales

- **Quelles résistances institutionnelles ou sociales sont anticipées ou rencontrées par le document ?** La grammaire anticipe plusieurs résistances institutionnelles et sociales. L'Académie française, par exemple, est explicitement mentionnée comme une institution qui s'oppose fermement à l'écriture inclusive, qualifiant ces pratiques de « péril mortel » pour la langue française (p. 26). Cette position conservatrice est vue comme un frein majeur à l'adoption de ces innovations linguistiques en France.

Socialement, la grammaire reconnaît une résistance notable de la part des segments de la population qui perçoivent le langage inclusif, notamment l'écriture inclusive, comme une altération inutile et compliquée de la langue. Ces critiques sont souvent liées à la lisibilité, la clarté, ou encore à la prétendue exclusion des hommes (p. 41-63). Les résistances proviennent également de ceux qui considèrent ces changements comme étant politiquement motivés et non linguistiquement nécessaires.

- **Comment ces tensions sont-elles abordées ou surmontées dans le document ?** La grammaire aborde ces tensions en offrant des réponses détaillées aux critiques courantes, notamment à travers la déconstruction de mythes sur la lisibilité et l'efficacité de la communication inclusive (p. 41-63). Les auteur·rice·s réfutent les arguments opposés en démontrant, par exemple, que la complexité perçue de l'écriture inclusive est un obstacle surmontable, en particulier lorsque les nouvelles pratiques sont bien expliquées et intégrées de manière progressive.

Le document mobilise également des exemples historiques pour montrer que la langue a toujours évolué et que les résistances rencontrées ne sont pas nouvelles (p. 19-37). Par ailleurs, en offrant des exercices pratiques (p. 185-213) et des exemples concrets d'application, la grammaire vise à faciliter l'adoption des nouvelles pratiques et à atténuer les résistances en prouvant leur faisabilité. Cette approche pragmatique, combinée à une

argumentation basée sur des faits historiques et sociolinguistiques, contribue à surmonter les tensions institutionnelles et sociales rencontrées.

La ressource encourage également une approche flexible, suggérant que la diversité des pratiques inclusives est une force plutôt qu'une faiblesse, ce qui permet de surmonter les résistances en offrant des options adaptées à différents contextes linguistiques et culturels.

## Manuel d'écriture inclusive

### 1. Analyse textuelle

#### 1.1. Choix lexicaux

##### 1.1.1. Inclusivité de genre

- **Quels termes neutres ou épiciènes sont utilisés/proposés à la place des termes genrés traditionnels ?** Le manuel propose l'utilisation de termes épiciènes, c'est-à-dire des mots dont la forme ne varie pas selon le genre. Il fournit une liste de ces termes à la page 13, incluant des exemples tels que « artiste », « bénévole », « cadre », « diplomate », « fonctionnaire », « gendarme », « juriste », « maire », « membre », et « scientifique ». Le document encourage l'utilisation de ces termes comme une stratégie pour rendre le langage plus inclusif sans avoir recours à des formes genrées spécifiques.
- **Quels néologismes ou innovations lexicales sont proposés pour éviter les distinctions de genre ?** Le manuel ne propose pas de néologismes à proprement parler. Il se concentre plutôt sur l'utilisation de formes existantes de la langue française et sur des techniques pour rendre le langage plus inclusif. Cependant, il encourage l'innovation dans l'utilisation du point médian comme moyen d'abrégier les formes masculine et féminine d'un mot. Par exemple, « étudiant·es » pour représenter à la fois « étudiants » et « étudiantes » (p. 9).
- **Y a-t-il des doublets (forme masculine/féminine) ? Comment sont-ils justifiés et structurés ?** Les doublets complets sont utilisés et justifiés comme un moyen d'assurer une représentation égale des deux sexes dans le langage. Le manuel donne l'exemple de l'ordre alphabétique dans les énumérations pour éviter la primauté du masculin, comme « celles et ceux », « tous les Acadiens, toutes les Acadiennes », « elles et ils » (p. 9). L'usage « raisonné » (ibid.) du point médian (uniquement pour les termes dont la forme féminine et masculine sont « très semblables, c'est-à-dire lorsque la forme masculine et la forme féminine n'ont qu'une lettre ou deux de différence ») est également recommandé comme forme abrégée pour éviter la lourdeur des doublets complets dans le texte.
- **Y a-t-il des propositions de féminisation ?** Dans le manuel, la féminisation est présentée comme un élément crucial pour rendre visible la présence des femmes dans tous les domaines de la société. Le document souligne que « [l]es noms des fonctions, grades, métiers et titres existent massivement au féminin, et ce depuis le Moyen Âge » (p. 8), rappelant ainsi que la féminisation n'est pas une innovation récente, mais plutôt la réintroduction d'une pratique autrefois naturelle dans la langue française, avant sa masculinisation progressive à partir du XVIIe siècle.  
Dans cette optique, le manuel privilégie l'utilisation de formes féminines traditionnelles. Il préconise l'emploi de termes comme « autrice », « professeuse » ou « chercheuse », plutôt que leurs équivalents plus récents tels que « auteure », « professeure » ou « chercheure » (p. 8). Cette démarche vise à réhabiliter des formes féminines historiques qui ont été graduellement effacées de l'usage courant, renouant ainsi avec une tradition linguistique plus inclusive.  
Afin d'approfondir la question de la féminisation, le manuel invite les lecteur·rice·s à consulter des ressources complémentaires, notamment le guide « Femme, j'écris ton nom... » qui répertorie plus de 2 000 noms de fonctions, grades, métiers ou titres au féminin et au masculin (p. 8).

##### 1.1.2. Inclusivité au-delà du genre

- **Quels termes sont choisis pour éviter les biais liés à l'âge, la race, l'ethnicité, le handicap, ou d'autres catégories sociales ?** N/A : Ces aspects identitaires ne sont pas explicitement abordés.
- **Comment sont traités les termes liés à la diversité culturelle, religieuse, et socio-économique ?** N/A : Pas de mention explicite.
- **Y a-t-il des termes spécifiques pour inclure les groupes souvent marginalisés (ex. LGBTQIA+, minorités ethniques) ?** Non.

## 1.2. Structures grammaticales et syntaxiques

### 1.2.1. Réforme des règles grammaticales

- **Comment les règles grammaticales traditionnelles sont-elles modifiées pour promouvoir l'inclusivité ?** Le manuel propose plusieurs modifications importantes des règles grammaticales traditionnelles dans le but de promouvoir l'inclusivité. L'une des principales remises en question concerne l'usage du masculin générique. Le manuel rejette cette pratique et suggère à la place d'utiliser des formulations qui rendent explicitement présents le féminin et le masculin (p. 8-9), notamment sous forme de doublets. L'emploi des termes épïcènes pour désigner des groupes mixtes est également préférable à l'emploi du masculin générique (p. 13). Cette alternative, bien qu'elle ne visibilise pas explicitement les femmes dans le discours, permet néanmoins une plus grande inclusivité, ainsi qu'une expression plus « économique » en évitant le dédoublement, ce qui s'avère particulièrement pratique à l'oral.

Le manuel aborde également la règle du « masculin l'emporte » dans les accords. Bien qu'il ne recommande pas explicitement de nouvelles règles d'accord, il mentionne l'accord de proximité et l'accord selon le sens comme des alternatives possibles (p. 11). Ces options sont présentées comme légitimes, même si le manuel ne les adopte pas formellement pour des raisons de « soutenabilité institutionnelle ». Cette mention ouvre néanmoins la porte à une réflexion sur les règles d'accord traditionnelles et leur impact sur la représentation des genres dans la langue.

- **Quels ajustements sont proposés pour l'accord des adjectifs, des pronoms, ou des déterminants ?** Pour l'accord des adjectifs, pronoms et déterminants, le manuel propose principalement l'utilisation du point médian afin d'inclure tous les genres de manière concise (p. 11). En ce qui concerne les adjectifs, le manuel suggère des formes telles que « certain·es » ou « différent·es » au pluriel (p. 13). Pour les pronoms et déterminants, on trouve des exemples comme « ce·tte » ou « chacun·e » au singulier, ainsi que leurs équivalents au pluriel (ibid.). Ces ajustements visent à inclure explicitement les formes féminines et masculines dans un même mot, évitant ainsi l'utilisation du masculin générique.

- Il est important de noter que le manuel préconise une « utilisation raisonnée du point médian » (p. 11), suggérant de limiter son usage aux termes dont la forme féminine s'obtient par ajout plutôt que par substitution (dans tous les autres cas, le recours à l'usage des doublets complets est préféré). Cela s'applique par exemple aux cas de l' « e final », comme dans « ami·e », ou aux doublets syllabiques, comme dans « intellectuel·le » (ibid.). Cette approche nuancée vise à trouver un équilibre entre l'inclusion et la lisibilité du texte.

L'accord de proximité et l'accord selon le sens sont également mentionnés comme légitimes, mais les auteur·rice·s ont « choisi de ne pas y avoir recours » dans un souci de « fournir un référentiel d'écriture institutionnellement soutenable » (p. 11). Iels

ajoutent que « [c]ela implique de ne déroger à aucune règle de grammaire telle qu'elles sont constituées, quand bien même nous n'ignorons rien de l'histoire sociale de certaines de ces règles. C'est la raison pour laquelle nous optons pour ce standard tout en espérant que les normes évoluent vers la réintroduction de l'accord de proximité » (ibid.). Nous jugeons ce raisonnement bien justifié.

### 1.2.2. Organisation syntaxique

- **Y a-t-il des recommandations spécifiques sur l'ordre des mots pour éviter des hiérarchisations implicites (ex. ordre alphabétique) ?** Oui, l'ordre alphabétique est spécifiquement recommandé pour éviter toute hiérarchie implicite, surtout afin de ne pas privilégier le masculin (ex. *celles et ceux, elles et ils* (p. 9)).
- **Comment les constructions impersonnelles ou passives sont-elles employées pour favoriser l'inclusivité ?** N/A

### 1.3. Articulation théorie-pratique

#### 1.3.1. Explications conceptuelles

- **Comment les sections théoriques introduisent-elles les principes du langage inclusif ?** Les sections théoriques du manuel introduisent les principes du langage inclusif en insistant sur l'idée que le langage est un reflet et un outil des rapports de pouvoir au sein de la société. Le manuel commence par une citation de Michel Foucault pour établir que le discours est non seulement un instrument d'influence, mais aussi le lieu même où cette influence s'exerce (p. 4). Cette introduction théorique justifie la nécessité d'adopter une écriture inclusive afin de déconstruire les inégalités de genre qui sont perpétuées par les conventions langagières traditionnelles.

Le manuel référence des travaux antérieurs, dont le *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe* édité par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que des chercheuses importantes, dont Anne-Marie Houdebine et Éliane Viennot. Ces références servent à légitimer les réformes proposées, en montrant que l'écriture inclusive n'est pas une mode passagère, mais bien une réponse nécessaire aux discriminations linguistiques institutionnalisées (p. 5).

Selon le manuel, l'écriture inclusive désigne « l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques » (p. 4) visant à assurer une égalité de représentations des sexes en renonçant, entre autres, au masculin générique et à la primauté du masculin sur le féminin dans les accords en genre (p. 4). Le manuel présente et explique ensuite les trois conventions d'écriture inclusive adoptées par Mots-clés : « accorder en genre les noms de fonctions, grades, métiers et titres ; user du féminin et du masculin, que ce soit par l'énumération par ordre alphabétique, l'usage *raisonné*<sup>40</sup> du point médian, ou le recours aux termes épiciens ; ne plus employer les antonomases du com commun 'Femme' et 'Homme' » (p. 7).

- **Quels concepts-clés sont utilisés pour justifier les choix lexicaux et grammaticaux ?** Les concepts clés incluent *la visibilité des femmes* dans le discours, *l'abandon du masculin générique* et *l'égalité de représentation*.

#### 1.3.2. Exemples concrets

---

<sup>40</sup> Nous italisons.

- **Quels exemples pratiques sont fournis pour illustrer les règles proposées ?** De nombreux exemples sont fournis tout au long du manuel, tels qu'*étudiant-es* ou *chercheur-es/chercheuses*. De plus, le tableau d'écriture inclusive (p. 13-16) offre une liste pratique de termes fréquemment utilisés avec leurs variantes inclusives.
- **Comment les exemples renforcent-ils la compréhension des concepts théoriques ?** Ils permettent la mise en pratique des principes théoriques en offrant des solutions concrètes aux difficultés rencontrées dans l'écriture inclusive (p. 9-12).
- **Y a-t-il des exercices ou des applications pratiques incluses dans le document ?** Non.

#### 1.4. Variabilité selon les contextes

- **Comment le document prend-il en compte les variations linguistiques régionales ou culturelles ?** N/A
- **Y a-t-il des recommandations spécifiques pour des contextes particuliers (ex. professionnel, académique, public) ?** Non / Oui, le manuel s'adresse principalement à des contextes institutionnels et professionnels, avec des conseils spécifiques pour ces types de communications (p. 6-7).

## 2. Analyse des pratiques discursives

### 2.1. Processus de production

#### 2.1.1. Origine et auteur·rice·s

- **Qui sont les auteur·rice·s du document (individuel·le·s, groupes, institutions) ?** Le manuel est édité par Raphaël Haddad, docteur en Sciences de l'information et de la communication et enseignant à Paris 1 et à Sciences Po Paris. Il a été co-expert associé au dernier rapport du HCE sur la communication publique sans stéréotypes de sexe. Haddad a fondé l'agence Mots-Clés en 2011.
- **Quelle est leur légitimité ou expertise dans le domaine du langage inclusif ?** La légitimité de Raphaël Haddad dans le domaine du langage inclusif se fonde sur son doctorat en sciences de l'information et de la communication, sa fondation de l'agence Mots-Clés spécialisée en écriture inclusive, ses ouvrages de référence comme « L'écriture inclusive, et si on s'y mettait ? »<sup>41</sup>, ainsi que sur son statut d'enseignant à Sciences Po Paris et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, où il dispense des cours sur l'analyse du discours, la rhétorique et les stratégies de communication politique et publique. De plus, il a été co-expert associé au dernier rapport du Haut Conseil à l'Égalité (HCE) sur la communication publique sans stéréotypes de sexe, renforçant ainsi sa crédibilité dans ce domaine.
- **Quel est le contexte institutionnel ou politique de la production du document ?** Le manuel s'inscrit dans un contexte de progression des initiatives pour l'égalité femmes-hommes, soutenu par des institutions telles que le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. Ce contexte de promotion de l'égalité des sexes est renforcé par l'influence de travaux académiques et par la montée des débats autour de la féminisation du langage et de la critique du masculin générique (p. 5).

---

<sup>41</sup> <https://www.lerobert.com/essais-et-litterature/francais/essais-et-litterature-essais/l-ecriture-inclusive-et-si-on-s-y-mettait-9782321017318.html>

### 2.1.2. Objectifs du document

- **De quel type de ressource s'agit-il ?** Comme l'indique clairement son titre, il s'agit d'un manuel d'écriture inclusive, un outil pédagogique consolidant des précisions théoriques et des consignes pratiques.
- **Quels sont les objectifs explicitement mentionnés dans le document ?** Le manuel vise à promouvoir l'égalité femmes-hommes à travers des pratiques d'écriture inclusive, en abandonnant des conventions linguistiques discriminatoires comme le masculin générique et en rendant visible le féminin dans le langage (p. 4-5). L'objectif principal est de fournir des outils et des conventions pour intégrer l'écriture inclusive dans tous les types de communications, que ce soit au sein des entreprises, des institutions ou des associations. Le manuel a également pour but de stabiliser et de diffuser des pratiques consensuelles et soutenables au niveau institutionnel (p. 6-7).
- **Quels sont les enjeux sous-jacents (légitimation, changement social, éducation) ?** Au-delà de l'objectif d'égalité, le manuel s'inscrit dans une démarche de légitimation des pratiques inclusives. Il cherche à influencer le discours public en rendant visible le féminin et en déconstruisant les stéréotypes de genre. Il s'agit d'un outil de changement social, visant à modifier les perceptions et les pratiques linguistiques pour contribuer à une société plus égalitaire (p. 4-6).

### 2.1.3. Stratégies de production

- **Quelles stratégies sont utilisées pour assurer la cohérence et la persuasivité du document ?** Le manuel utilise des références académiques et institutionnelles solides, ainsi que des exemples concrets pour renforcer sa cohérence. Il s'appuie sur l'autorité de travaux précédents et inclut une « foire aux arguments » pour anticiper et répondre aux objections potentielles.
- **Y a-t-il une collaboration avec d'autres institutions ou expert·e·s pour renforcer le message ?** Le manuel s'appuie sur le précédent établi par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que sur des travaux académiques pour légitimer ses recommandations. De plus, les retours d'expérience d'institutions comme la Mairie de Paris ou le CNAM ont été pris en compte pour affiner les conventions proposées (p. 6).

## 2.2. Processus de diffusion

### 2.2.1. Médias et canaux

- **Par quels canaux le document est-il diffusé (papier, numérique, médias sociaux) ?** Le manuel est disponible gratuitement en format PDF sur demande via le site web de Mots-Clés. Il existe également une version papier disponible à l'achat sur le site de Mots-Clés.

### 2.2.2. Public cible

- **Qui est le public cible visé par le document (grand public, professionnel·le·s, étudiant·e·s) ?** Le manuel s'adresse à un large public, incluant des institutions, des entreprises, des associations et potentiellement le grand public intéressé par les questions d'égalité des sexes dans la langue (p. 6).
- **Comment le langage est-il adapté aux différents publics cibles ?** Le langage utilisé dans le manuel est à la fois accessible et soutenu, ce qui le rend adapté à une audience variée, allant des professionnel·le·s aux citoyen·ne·s sensibilisé·e·s aux questions

d'égalité. Les concepts sont clairement expliqués avec des exemples pratiques pour assurer leur compréhension par tous les publics.

## 2.3. Stratégies discursives

### 2.3.1. Anticipation des objections

- **Comment le document répond-il aux critiques ou objections potentielles contre le langage inclusif ?** Le manuel anticipe les objections fréquentes à l'écriture inclusive dans une section dédiée intitulée « Foire aux arguments » (p. 19-23). Il y répond de manière systématique en déconstruisant les arguments opposés, comme ceux concernant la lisibilité, la complexité ou encore la menace supposée pour la langue française. Chaque objection est accompagnée d'une réponse étayée par des études ou des exemples concrets.
- **Y a-t-il des sections dédiées à la « foire aux questions » ou à la défense des pratiques inclusives ?** Oui, la section « Foire aux arguments » (p. 19-23) joue ce rôle, en apportant des réponses structurées aux critiques fréquentes, telles que l'argument du masculin générique ou de la lisibilité du texte inclusif.

### 2.3.2. Persuasion et conviction

- **Quelles stratégies sont utilisées pour convaincre un public potentiellement réticent (arguments, exemples, témoignages) ?** Le manuel utilise des arguments fondés sur des recherches académiques, des exemples concrets et des résultats d'études, comme le sondage Harris Interactive (p. 24-25) sur l'impact de l'écriture inclusive, pour persuader les lecteurs de l'efficacité et de la nécessité de ces pratiques.
- **Comment les arguments sont-ils structurés pour renforcer leur efficacité ?** Les arguments sont présentés de manière progressive, en commençant par des explications théoriques, suivies d'exemples pratiques, et enfin de réponses aux objections, ce qui permet de convaincre les lecteurs à différents niveaux de compréhension et de scepticisme.
- **Y a-t-il une dimension émotionnelle ou morale dans l'argumentation ?** Oui, le manuel adopte une dimension morale en soulignant l'importance de l'égalité femmes-hommes et en dénonçant les injustices liées à l'effacement des femmes dans le langage. Cette approche vise à toucher non seulement la raison, mais aussi les valeurs des lecteurs, renforçant ainsi la conviction en faveur de l'écriture inclusive.

## 3. Analyse des pratiques sociales

### 3.1. Contexte sociopolitique – institutions linguistiques et politiques

- **Comment le document interagit-il avec les institutions linguistiques dominantes (Académie française, organismes linguistiques serbes (Académie serbe des sciences et des arts (SANU)/Matica srpska ou autres) ?** Le manuel d'écriture inclusive adopte une posture de défi face aux institutions linguistiques dominantes, notamment l'Académie française. L'Académie, connue pour sa position conservatrice sur la langue française, a explicitement rejeté l'écriture inclusive, la qualifiant de « péril mortel » pour

la langue<sup>42</sup>. Le manuel s'oppose à cette vision en argumentant que la langue française est vivante et doit évoluer avec les changements sociaux. Il remet en question l'autorité normative de l'Académie en affirmant que celle-ci n'a pas le pouvoir d'interdire les innovations linguistiques qui précèdent toujours son approbation (« Foire aux arguments », p. 21-22, arguments n°7 et n°8). Le manuel reconnaît donc l'opposition de l'Académie mais ne s'y conforme pas, préférant suivre des institutions comme le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), qui soutient activement des pratiques linguistiques plus égalitaires (p. 6).

- **Le document propose-t-il une collaboration, une opposition, ou une réforme des normes linguistiques existantes ?** Le document se positionne en opposition aux normes linguistiques puristes, affirmant que « [l]a langue française est régie par les usages » (p. 21). Il ne cherche pas à collaborer avec l'Académie française, mais plutôt à encourager une adoption large et autonome de l'écriture inclusive, en dehors des structures linguistiques officielles. Il cite également des exemples d'institutions qui ont déjà adopté ces pratiques, telles que le Conseil Économique, Social et Environnemental et le Conservatoire National des Arts et Métiers (p. 22-23).
- **Quelle est la position du document vis-à-vis des politiques linguistiques en vigueur ?** Le manuel n'est pas en accord avec les politiques linguistiques actuelles qui maintiennent le masculin comme norme générique. Il est plutôt en conflit avec ces politiques, car il appelle à une transformation des usages linguistiques qui ne sont pas encore acceptés par des institutions traditionnelles telles que l'Académie française. Le manuel se positionne clairement en faveur de l'évolution des politiques linguistiques pour qu'elles reflètent mieux les valeurs d'égalité entre les sexes (p. 4-6).

## 3.2. Dynamiques sociales

### 3.2.1. Débats sociopolitiques

- **Comment le document cherche-t-il à influencer les débats sociopolitiques contemporains ?** Le manuel vise à influencer les débats sociopolitiques en introduisant l'écriture inclusive comme un outil de lutte contre les inégalités de genre. Il fait explicitement le lien entre langage et pouvoir, citant Michel Foucault pour souligner que la langue peut perpétuer ou déconstruire les inégalités sociales (p. 4). En soutenant la visibilité des femmes dans le langage, le manuel cherche à promouvoir un changement dans les mentalités et à renforcer les initiatives politiques et sociales en faveur de l'égalité (p. 5-6).
- **Le document anticipe-t-il des réactions ou des résistances spécifiques de la part de la société ?** Le manuel anticipe des résistances, comme l'a montré la polémique de 2017 en France autour de l'écriture inclusive. Il mentionne les critiques récurrentes concernant la complexité, la lisibilité et l'esthétique de cette forme d'écriture. Pour contrer ces résistances, le manuel propose des réponses détaillées et cherche à désamorcer les critiques en démontrant que l'écriture inclusive est non seulement viable, mais aussi nécessaire pour un discours égalitaire (« Foire aux arguments », p. 19-23).

### 3.2.2. Influence sur les pratiques linguistiques et sociales

---

<sup>42</sup> <https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive?ref=epinardscaramel.eu>

- **Le document propose-t-il des innovations susceptibles de modifier durablement les pratiques linguistiques ?** Oui, le manuel propose effectivement des innovations susceptibles de modifier durablement les pratiques linguistiques. Parmi ces innovations, on trouve l'utilisation « raisonnée » (p. 7) du point médian pour inclure les formes féminines, l'emploi de termes épécènes et la pratique de l'énumération alphabétique pour éviter de privilégier le masculin sur le féminin. Ces pratiques, bien que controversées, sont présentées comme des outils simples et ergonomiques qui peuvent être facilement adoptés dans les communications institutionnelles, professionnelles, et quotidiennes, comme le montrent les exemples des institutions qui utilisent déjà l'écriture inclusive. L'objectif est de transformer progressivement les habitudes langagières, en rendant plus visibles les femmes et en déconstruisant les biais de genre ancrés dans la langue. Si ces pratiques se généralisent, elles pourraient effectivement influencer durablement la manière dont la langue française est utilisée dans divers contextes sociaux et professionnels.
- **Y a-t-il des exemples d'adoption de ces pratiques dans le discours public ou professionnel ?** Le manuel mentionne plusieurs exemples d'institutions et d'entreprises qui ont déjà adopté l'écriture inclusive dans leurs pratiques, telles que la Mairie de Paris, le CNAM (p. 6), le Conseil Économique, Social et Environnemental et le Conservatoire National des Arts et Métiers (p. 22-23). Ces exemples sont utilisés pour démontrer que l'écriture inclusive est non seulement viable, mais qu'elle commence à être intégrée dans le discours institutionnel et professionnel, ce qui suggère une diffusion progressive de ces pratiques.

### 3.2.3. Tensions et résistances institutionnelles et sociales

- **Quelles résistances institutionnelles ou sociales sont anticipées ou rencontrées par le document ?** Le manuel anticipe et reconnaît les résistances, notamment celles provenant des institutions traditionnelles comme l'Académie française, ainsi que des critiques sociales concernant la lisibilité et l'esthétique de l'écriture inclusive. Ces résistances sont abordées de manière directe, notamment à travers la « Foire aux arguments », où chaque critique est déconstruite pour démontrer que les objections à l'écriture inclusive peuvent être surmontées (p. 19-23).
- **Comment ces tensions sont-elles abordées ou surmontées dans le document ?** Pour surmonter ces tensions, le manuel propose une stratégie de sensibilisation et de persuasion progressive. En répondant aux objections par des arguments rationnels et en fournissant des exemples concrets de mise en œuvre réussie, le manuel vise à démontrer que l'écriture inclusive est non seulement nécessaire mais également réalisable. Il insiste sur l'idée que la transformation des pratiques langagières doit se faire de manière progressive, avec des ajustements pratiques qui respectent les contraintes institutionnelles tout en poursuivant l'objectif de l'égalité (p. 19-23).

## Pour une communication publique sans stéréotype de sexe

### 1. Analyse textuelle

#### 1.1. Choix lexicaux

##### 1.1.1. Inclusivité de genre

- **Quels termes neutres ou épicènes sont utilisés/proposés à la place des termes genrés traditionnels ?** Le guide *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe* consacre une section spécifique à l'utilisation des termes épicènes, intitulée « Recourir aux termes épicènes » (Partie 1, Section 3, p. 19-22). Cette section propose l'utilisation de termes épicènes dans plusieurs catégories de mots, y compris les noms, les adjectifs et les pronoms. Par exemple, il est suggéré de remplacer le doublet complet « détenteurs et détentrices » par « propriétaires » ou encore d'utiliser « bien aimables » au lieu de « bien gentil·les » qui emploie un doublet abrégé (p. 19). Quelques exemples de termes épicènes proposés dans cette section incluent :
  - « Membres du corps professoral » au lieu de « professeurs »
  - « Bénéficiaires d'une bourse » pour remplacer « boursiers »
  - « Responsables de la sécurité » à la place de « chefs de la sécurité »
  - « Quiconque » en lieu et place de « celui qui »
  - « La satisfaction générale » pour « la satisfaction de tous »
  - « Chaque jeune » pour remplacer « tout jeune »
  - « L'ensemble du personnel » au lieu de « tous les employés » (p. 19).

En outre, le guide recommande l'utilisation de termes collectifs comme « personnes » ou « gens » pour éviter de mentionner spécifiquement les genres, ce qui permet de réduire les stéréotypes liés au sexe. Similairement, plutôt que de dire « les hommes et les femmes », le guide suggère de parler des « êtres humains », au lieu de mentionner « le père et la mère », il est conseillé de dire « les parents », et il est également préférable d'éviter de désigner un groupe mixte par le pluriel masculin, comme « les étudiants » au profit des formulations épicènes, par exemple « le monde étudiant » ou « la communauté étudiante » (p. 19).

De plus, à la page 65 du document, des exemples d'écriture égalitaire sont fournis, suggérant l'usage de mots épicènes tels que :

- « Artiste, bénévole, cadre, capitaine, diplomate » pour des noms de métiers
- « Chaque, qui, quiconque, vous » comme pronoms épicènes.

Le guide inclut également une réflexion plus théorique sur l'impact psychologique de l'usage du masculin générique, soulignant que cette forme grammaticale contribue à ancrer des perceptions androcentrées dans la société. L'utilisation de termes épicènes, en revanche, favorise des représentations mentales plus équilibrées et inclusives (p. 20-21).

- **Quels néologismes ou innovations lexicales sont proposés pour éviter les distinctions de genre ?** Dans les dernières pages de la section « Recourir aux termes épicènes » (Partie 1, Section 3, p. 21-22), le guide « Pour une communication publique sans stéréotype de sexe » propose plusieurs néologismes et innovations lexicales pour éviter les distinctions de genre, notamment pour répondre aux besoins des communautés non-binaires et queer. Un exemple clé mentionné est l'usage du pronom « iel » (et sa forme plurielle « iels »), qui a été adopté pour désigner un ensemble mixte de personnes ou des personnes dont le genre n'est pas spécifié. Ce néopronom reflète un effort pour neutraliser le genre dans la

langue française, en s'inspirant d'initiatives similaires dans d'autres langues, comme le pronom « hen » en suédois (p. 21).

De plus, dans certains milieux, notamment les communautés queer, le « x » est utilisé pour inclure toutes les personnes, indépendamment de leur genre. Par exemple, le terme « étudiant·xes » est recommandé pour désigner un groupe mixte comprenant des personnes cisgenres, transgenres, et non-binaires. Cette innovation illustre une tentative de créer une écriture où le genre est neutralisé, rendant la langue plus inclusive (p. 22).

Ces néologismes, bien que parfois perçus comme expérimentaux, sont présentés dans le guide comme des réponses légitimes à des besoins exprimés par les locuteurs. Ils témoignent d'une volonté de moderniser la langue française en la rendant plus représentative de la diversité des identités de genre. Le guide souligne également que ces innovations ne mettent pas en péril la langue française, mais au contraire, enrichissent le lexique pour mieux répondre aux réalités contemporaines (p. 22).

- **Y a-t-il des doublets (forme masculine/féminine) ? Comment sont-ils justifiés et structurés ?** Oui, le guide aborde l'utilisation de doublets, tant sous forme complète qu'abrégée. Cette approche est traitée principalement dans la Partie 1 (« Pour un langage égalitaire »), Section 2 : « User d'une communication sans stéréotypes de sexe à l'oral comme à l'écrit » (p. 15-18) et Section 4 : « Utiliser l'ordre alphabétique » (p. 23-25).

Les doublets sont justifiés comme un moyen d'assurer une représentation égalitaire des femmes et des hommes dans la communication. Le guide explique que leur utilisation vise à ce que « les femmes comme les hommes soient inclu·es dans l'ensemble des signaux de communication, se sentent pris·es en compte et puissent s'identifier aux fonctions qu'elles et ils exercent » (p. 15). Le document souligne également l'importance historique et sociale de l'utilisation des doublets. Il explique que « Toutes ces pratiques existent depuis des siècles dans notre langue. Elles n'ont jamais été interdites par le Ministère de l'Éducation nationale et ne sont pas pénalisées lors des examens » (p. 25). Cette affirmation vise à légitimer l'usage des doublets en les ancrant dans la tradition linguistique française

En ce qui concerne la structure des doublets, le guide fait une distinction entre les doublets complets et les doublets abrégés. Les doublets complets sont recommandés particulièrement à l'oral et dans certains cas à l'écrit. Voici quelques exemples tirés du document :

- « Chères collaboratrices, chers collaborateurs » plutôt que « chers collaborateurs »
- « Les agriculteurs et les agricultrices » plutôt que « les agriculteurs »
- « Les citoyennes et les citoyens » plutôt que « les citoyens » (p. 15)

En ce qui concerne la navigation entre l'usage des doublets complets et leurs formes abrégés, le guide propose des recommandations spécifiques pour l'oral et l'écrit. À l'oral, il est recommandé de « s'adresser à tous les interlocuteurs et toutes les interlocutrices en déclinant les noms et les adjectifs au féminin et au masculin » (p. 15). Pour l'écrit, le guide propose l'utilisation de doublets abrégés « si le statut du texte le permet » (p. 16) afin de réduire la longueur du texte tout en maintenant la visibilité des formes masculine et féminine. Le guide recommande l'utilisation du point médian pour ces abréviations, par exemple : « l'étudiant·e », « les citoyen·nes » (p. 16).

L'utilisation des doublets abrégés est soumise aux conditions suivantes :

- Utiliser le point médian uniquement pour les termes ne présentant qu'un surplus de lettres pour passer de la forme masculine à la forme féminine.

- Pour le pluriel, le guide préconise de « ne mettre qu'un seul point médian au lieu des deux préconisés dans le précédent guide (édition de 2016) » (p. 16).

En revanche, le guide recommande d'écrire les deux termes en toutes lettres (doublets complets) dans les cas suivants :

- Quand la différence entre la forme masculine et féminine se fait par la substitution d'une syllabe à une autre.
- Dans les textes courts et solennels et dans les titres.
- Dans les offres d'emploi, où il est recommandé « de ne pas seulement utiliser la formule H/F ou F/H, mais plutôt les doublets rendant visible la profession au féminin et au masculin » (p. 16).

Le guide aborde également la question de l'ordre des mots dans les doublets, recommandant l'adoption de l'ordre alphabétique pour éviter toute hiérarchisation implicite des genres grammaticaux (p. 23). Des « accords égalitaires » (p. 24-25) dont l'accord de proximité et l'accord au choix sont présentés comme des alternatives traditionnelles/historiquement attestées pour éviter le doublement des adjectifs, permettant « une économie appréciable en réduisant les occurrences, tant à l'oral qu'à l'écrit » (p. 25).

Sur les pages 66-67, des tableaux détaillés sont fournis pour illustrer quels noms et adjectifs peuvent être abrégés et lesquels doivent être en doublets complets. Ces tableaux offrent une ressource pratique pour les rédacteurs et rédactrices, facilitant l'application cohérente des recommandations du guide.

- **Y a-t-il des propositions de féminisation ?** Oui, le guide comprend nombreuses propositions de féminisation, principalement dans la Partie 1, Section 1 : « Employer les noms féminins ou masculins de métiers, titres, grades et fonctions en accord avec le genre de la personne concernée » (p. 11-14).

Le guide insiste sur l'importance d'utiliser les formes féminines existantes pour les noms de métiers, titres, grades et fonctions. Il affirme que « Les noms de métiers, titres, grades et fonctions existent au féminin, et ce depuis le Moyen Âge (excepté pour les activités nouvelles). Ces mots sont morphologiquement corrects et ils permettent de désigner les femmes. Il faut donc les utiliser » (p. 11). Voici quelques exemples de propositions de féminisation :

- Utilisation de formes féminines traditionnelles/historiquement attestées, « plus conformes au génie de la langue que les néologismes dont la finale féminine n'est pas audible » (p. 11) :
  - « Autrice » plutôt que « auteure »
  - « Professeuse » plutôt que « professeure »
  - « Rapporteuse » plutôt que « rapporteure » (p. 11)
- Féminisation des titres et fonctions :
  - « Madame la cheffe de bureau » au lieu de « Madame le chef de bureau »
  - « Madame la préfète » au lieu de « Madame le préfet »
  - « Madame la directrice » au lieu de « Madame le directeur »
  - « Madame la sénatrice » au lieu de « Madame le sénateur »
  - « Madame la maire » au lieu de « Madame le maire » (p. 12)

Le guide fournit également un tableau détaillé sur la page 67 présentant les noms et adjectifs dont les doublets ne doivent pas être abrégés, mais plutôt écrits en doublets complets. Ce tableau inclut des exemples tels que : *chercheur/chercheuse*, *défenseur/défenseuse*, *entrepreneur/entrepreneuse*, *ambassadeur/ambassadrice*, *auteur/autrice*, *ingénieur/ingénieure*, *administratif/administrative*,

*courageux/courageuse*. Le guide justifie ces propositions de féminisation en soulignant que « ces féminins sont attestés et conformes aux modes de formation des mots en français » (page 67).

De plus, la section « Employer les noms féminins ou masculins de métiers, titres, grades et fonctions en accord avec le genre de la personne concernée » comporte également une partie théorique où la notion que le masculin générique soit une caractéristique intrinsèque de la langue française est déconstruite en retraçant l'histoire de la masculinisation de la langue française (p. 12-13).

### 1.1.2. Inclusivité au-delà du genre

- **Quels termes sont choisis pour éviter les biais liés à l'âge, la race, l'ethnicité, le handicap, ou d'autres catégories sociales ?** Le guide ne se concentre pas spécifiquement sur ces aspects de l'inclusivité. Cependant, il mentionne brièvement la nécessité d'une représentation diverse dans la section 8 « Diversifier les représentations des femmes et des hommes » (p. 39-45). Le guide indique que « [l]a communication publique doit en effet veiller à s'adresser aux femmes et aux hommes de tous âges, toutes origines, tous milieux professionnels, toutes religions, toutes capacités physiques ou mentales et de tous lieux » (p. 39). Cette recommandation, bien que générale, suggère une prise en compte de la diversité au-delà du genre, mais le guide ne fournit pas de termes spécifiques pour éviter les biais liés à ces catégories.
- **Comment sont traités les termes liés à la diversité culturelle, religieuse, et socio-économique ?** Le guide ne traite pas explicitement de termes liés à la diversité culturelle, religieuse ou socio-économique. L'accent est mis sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la communication publique. Cependant, dans la section sur la diversification des représentations, le guide souligne l'importance de montrer une diversité de profils : « Il est important de dissocier « la Femme » (le fantasme, le mythe, qui correspond à des images stéréotypées et réductrices) et « les femmes », qui sont des personnes réelles, aux identités plurielles, et représentatives d'un groupe hétérogène » (p. 33). Bien que cette remarque se concentre sur le genre, elle suggère une approche qui pourrait s'appliquer à d'autres formes de diversité.
- **Y a-t-il des termes spécifiques pour inclure les groupes souvent marginalisés (ex. LGBTQIA+, minorités ethniques) ?** Le guide ne propose pas de termes spécifiques pour inclure les groupes souvent marginalisés tels que la communauté LGBTQIA+ ou les minorités ethniques. L'accent est mis sur l'inclusion des femmes dans la communication publique. Cependant, on peut noter une brève mention à l'inclusivité au-delà du binaire homme-femme dans la section « Aller au-delà du genre ? » (p. 21) où le guide évoque l'utilisation de « iel », « iels » au pluriel « pour désigner un ensemble mixte de personnes, ou de personnes qui ne désirent pas que leur genre soit spécifié » (ibid.). Le guide reconnaît également l'émergence d'initiatives visant à créer une grammaire plus inclusive, capable de représenter une diversité de catégories de personnes, y compris les personnes non-binaires (p. 21). Un exemple spécifique est donné concernant l'utilisation du « x » dans certains contextes. Le guide explique que dans les milieux queers, cette lettre est parfois utilisée pour représenter les personnes qui ne souhaitent pas afficher une appartenance de genre. Il propose l'exemple du terme « étudiant·xes » pour inclure toutes les personnes, qu'elles soient cisgenres, transgenres ou non binaires (p. 22).

### 1.2. Structures grammaticales et syntaxiques

### 1.2.1. Réforme des règles grammaticales

- **Comment les règles grammaticales traditionnelles sont-elles modifiées pour promouvoir l'inclusivité ?** Le guide propose plusieurs modifications des règles grammaticales traditionnelles afin de promouvoir l'inclusivité, remettant en question certains principes longtemps considérés comme immuables dans la langue française. L'une des règles les plus fondamentalement remises en cause est celle du « masculin qui l'emporte sur le féminin ». Le guide explique que cette règle, loin d'être naturelle, a été imposée au XVII<sup>e</sup> siècle par des grammairiens masculinistes (p. 13). En réponse, le document préconise diverses stratégies pour rééquilibrer la représentation des genres dans la langue. Il favorise, par exemple, l'utilisation de l'ordre alphabétique pour les énumérations (dont les doublets), ce qui bouleverse la convention habituelle de placer systématiquement le masculin avant le féminin (p. 23).

Le guide remet également en question l'usage du masculin comme forme neutre ou générique. Il propose plutôt d'utiliser des doublets, soit complets, soit abrégés avec le point médian, pour rendre visibles les deux genres (p. 15-16).

De plus, le guide réintroduit des pratiques d'accord historiques, telles que l'accord de proximité et l'accord au choix, qui étaient tombées en désuétude suite aux prescriptions grammaticales du XVII<sup>e</sup> siècle au profit de la règle du masculin générique. Ces accords alternatifs, présentés dans la section « Pour aller plus loin : utiliser les accords égalitaires » (p. 24-25), offrent une plus grande flexibilité grammaticale et permettent de s'affranchir de la règle du masculin l'emportant systématiquement sur le féminin. Enfin, le guide encourage l'utilisation de formes neutres ou épïcènes lorsque c'est possible, ce qui représente une modification subtile mais significative de l'usage traditionnel de la langue. Cette approche permet d'éviter la spécification du genre lorsque celle-ci n'est pas nécessaire, ouvrant ainsi la voie à une langue plus inclusive au-delà du simple binaire masculin-féminin (p. 19-22).

- **Quels ajustements sont proposés pour l'accord des adjectifs, des pronoms, ou des déterminants ?**

Dans la section « Pour aller plus loin : utiliser les accords égalitaires » (p. 24-25), le guide propose des alternatives à la règle traditionnelle du « masculin qui l'emporte ». Ces alternatives visent à remplacer l'accord systématiquement masculin dans les cas de groupes mixtes ou lorsque plusieurs genres sont impliqués. Le guide réintroduit, par exemple, l'accord de proximité, une pratique historique qui consiste à accorder l'adjectif avec le nom le plus proche (p. 24). Cette méthode permet une alternance naturelle entre les accords masculins et féminins selon la position des mots dans la phrase.

Le guide présente également l'accord au choix, décrit comme une figure de style (une « syllepse »). Cet accord offre plus de flexibilité dans la concordance grammaticale. Le document suggère que cet accord est particulièrement utile en cas de « majorité flagrante » (p. 25), introduisant ainsi la notion d'accord de majorité. Il s'agit d'accorder les mots avec le genre qui représente le plus grand nombre de personnes dans le groupe désigné. L'accord au choix et l'accord de majorité semblent être présentés comme des variations d'une même approche flexible de l'accord, s'opposant à la rigidité de la règle du masculin l'emportant systématiquement.

### 1.2.2. Organisation syntaxique

- **Y a-t-il des recommandations spécifiques sur l'ordre des mots pour éviter des hiérarchisations implicites (ex. ordre alphabétique) ?** Le guide recommande

spécifiquement l'utilisation de l'ordre alphabétique pour éviter les hiérarchisations implicites. Cette recommandation se trouve dans la Section 4 : « Utiliser l'ordre alphabétique » (page 23). Le guide justifie cette approche en expliquant que l'ordre alphabétique est arbitraire et ne confère pas de position dominante à l'un ou l'autre genre. Il illustre cette recommandation avec l'exemple des « sénateurs et sénatrices, collégiennes et collégiens » (p. 23).

- **Comment les constructions impersonnelles ou passives sont-elles employées pour favoriser l'inclusivité ?** N/A : Le guide ne contient pas de recommandations spécifiques concernant l'utilisation de constructions impersonnelles ou passives pour favoriser l'inclusivité.

### 1.3. Articulation théorie-pratique

#### 1.3.1. Explications conceptuelles

- **Comment les sections théoriques introduisent-elles les principes du langage inclusif ?** Le guide introduit les principes du langage inclusif de manière progressive et structurée, en commençant par établir le contexte historique et juridique de la démarche.

Dans la section « Une démarche inscrite dans les textes » (p. 3-4), le guide établit la légitimité du langage inclusif en citant des textes officiels et des recommandations internationales. Il cite notamment la recommandation du Conseil de l'Europe de 1990 sur l'élimination du sexisme dans le langage, ainsi que diverses circulaires et lois françaises promouvant l'égalité dans la communication.

La section « Quelques définitions » (p. 5-6) pose les bases conceptuelles du langage inclusif. Elle définit des termes clés comme « stéréotypes de sexe », « rôles de sexe », « genre » et « sexisme ». Ces définitions permettent de comprendre les enjeux sous-jacents à l'utilisation d'un langage inclusif et fournissent un vocabulaire commun pour aborder ces questions. Le « langage égalitaire » (non sexiste/inclusif) est défini ici comme l'ensemble des attentions discursives permettant d'assurer une égalité de représentations des individus. Le document précise que ce concept va au-delà de la simple « écriture inclusive », terme qu'il considère comme trop restrictif (p. 6).

La section « Le masculin ne l'a pas toujours emporté sur le féminin ! » (p. 12-13) offre une perspective historique sur l'évolution de la langue française. Cette partie démontre que la domination du masculin est le résultat de décisions conscientes prises au fil du temps, remettant ainsi en question l'idée que cette domination serait « naturelle » ou inévitable.

Le guide aborde également les aspects psychologiques et sociaux du langage genré. Par exemple, dans la section sur les « impacts psychosociaux de la langue française » (p. 20-21), il explique comment le langage genré influence les représentations mentales et peut contribuer à la perpétuation des inégalités.

Dans la section « Aller au-delà du genre ? » (p. 21-22), la question de l'inclusivité au-delà du genre binaire est brièvement évoquée, introduisant des concepts plus récents comme l'utilisation de pronoms neutres.

Tout au long du document, le guide utilise une approche argumentative pour justifier l'utilisation du langage inclusif. Il anticipe et répond aux objections courantes dans la section « Foire aux arguments » (p. 61-63), abordant des questions comme l'utilité, l'esthétique, et la lisibilité du langage inclusif.

Enfin, le guide présente le langage inclusif non pas comme une rupture radicale avec la tradition linguistique, mais comme un retour à certaines pratiques historiques (comme

l'accord de proximité) et une adaptation nécessaire aux évolutions sociales. Cette approche permet de présenter le langage inclusif comme une continuation logique de l'histoire de la langue française, plutôt que comme une innovation controversée.

Cette structure progressive permet au lecteur de comprendre non seulement les règles pratiques du langage inclusif, mais aussi les raisons profondes de son importance et de sa pertinence dans le contexte social et linguistique actuel.

- **Quels concepts-clés sont utilisés pour justifier les choix lexicaux et grammaticaux ?** Les concepts-clés utilisés pour justifier les choix lexicaux et grammaticaux incluent la nécessité de visibiliser les femmes dans la langue, (argumentant que l'invisibilisation linguistique reflète et perpétue des inégalités sociales (ex. : p. 24)), l'égalité de représentation, la flexibilité linguistique et l'héritage historique – le guide s'appuie sur l'histoire de la langue française pour montrer que les formes inclusives proposées ne sont pas des innovations radicales mais souvent des retours à des pratiques anciennes (p. 12-13, 24-45, etc.).

### 1.3.2. Exemples concrets

- **Quels exemples pratiques sont fournis pour illustrer les règles proposées ?** Le guide fournit de nombreux exemples pratiques pour illustrer les règles proposées, répartis dans différentes sections du document. Dans la partie sur l'emploi des noms féminins ou masculins de métiers, titres, grades et fonctions (p. 12), on trouve des exemples tels que « Madame la cheffe de bureau » au lieu de « Madame le chef de bureau », ou « Madame la préfète » plutôt que « Madame le préfet ». Pour illustrer l'usage de doublets (complets), le guide propose des exemples comme « chères collaboratrices, chers collaborateurs » et « les agriculteurs et les agricultrices » (p. 15). Le document présente également des exemples d'utilisation du point médian pour les doublets abrégés, comme « l'étudiant·e » et « les citoyen·nes » (p. 16). Dans la section sur l'ordre alphabétique (p. 23), l'exemple « Les sénateurs et les sénatrices, les collégiennes et les collégiens » est fourni. Pour les accords égalitaires, le guide donne les exemples « Les collégiennes et les collégiens ont été avertis de la consigne » et « Acteurs et actrices se sont montrées satisfaites » (p. 24) pour illustrer l'accord de proximité.

De plus, le guide inclut des tableaux détaillés d'exemples d'écriture égalitaire (p. 65-67). Ces tableaux présentent des listes exhaustives de mots épiciens, de noms et adjectifs dont les doublets peuvent être abrégés à l'écrit, et de ceux qui ne doivent pas l'être. Par exemple, pour les mots épiciens, on trouve « artiste », « bénévole », « cadre » ; pour les abréviations, « administré·es », « artisan·es », « civil·es » ; et pour les doublets à écrire en toutes lettres, « chercheur/chercheuse », « ambassadeur/ambassadrice », « ingénieur/ingénieure ».

- **Comment les exemples renforcent-ils la compréhension des concepts théoriques ?** Les exemples renforcent la compréhension des concepts théoriques en les ancrant dans des usages concrets de la langue. Ils permettent aux lecteurs de visualiser comment les principes du langage inclusif s'appliquent dans des phrases et des contextes réels, facilitant ainsi leur mise en pratique. De plus, en présentant des exemples issus de différents contextes (professionnel, administratif, quotidien), le guide démontre la polyvalence et l'applicabilité large du langage inclusif. Les tableaux d'exemples, en particulier, offrent un outil de référence pratique qui aide à consolider la compréhension théorique en fournissant un large éventail d'applications possibles.

- **Y a-t-il des exercices ou des applications pratiques incluses dans le document ?** Le guide ne contient pas d'exercices formels ou d'applications pratiques à proprement parler. Il se concentre principalement sur la présentation des concepts, des règles et des exemples. Cependant, les nombreux exemples fournis tout au long du document, ainsi que les tableaux détaillés d'exemples d'écriture égalitaire, peuvent servir de base pour que les lecteurs s'exercent à appliquer les principes du langage inclusif dans leurs propres contextes.

#### 1.4. Variabilité selon les contextes

- **Comment le document prend-il en compte les variations linguistiques régionales ou culturelles ?** N/A : Le guide n'aborde pas explicitement les variations linguistiques régionales ou culturelles dans le contexte du langage inclusif. L'approche présentée est plutôt générale et semble s'appliquer à l'ensemble de la langue française, sans distinction particulière pour les variantes régionales ou culturelles.
- **Y a-t-il des recommandations spécifiques pour des contextes particuliers (ex. professionnel, académique, public) ?** Le guide propose effectivement des recommandations spécifiques pour différents contextes. Dans le domaine professionnel, il recommande l'utilisation de titres et de fonctions féminisés, comme « Madame la directrice » ou « Madame la maire » (p. 12). Pour les offres d'emploi, le guide conseille d'inclure la profession/le poste à pourvoir en doublets complets plutôt que de se contenter à ajouter simplement la mention « H/F » ou « F/H » au titre du poste masculin, préconisant par exemple d'écrire « Serveur-Serveuse salon de Thé H/F » et d'éviter des titres de fiche de poste comme « Administrateur Systèmes et Réseaux H/F » (p. 16). Dans le contexte de la communication publique et institutionnelle, le guide est particulièrement détaillé. Il recommande l'utilisation de l'écriture inclusive dans tous les supports de communication, y compris « discours, colloques, affiches, vidéos, sites web, textes officiels » (p. 15). Il souligne également l'importance d'équilibrer le nombre et les représentations de femmes et d'hommes dans les images, les vidéos, et lors d'événements publics (p. 47-49). Dans le contexte des médias et de la représentation publique, par exemple, le guide insiste sur l'importance d'équilibrer le temps de parole entre les femmes et les hommes, et de diversifier les profils des expert·es invité·es (p. 49). Pour la dénomination des lieux publics, le guide encourage l'attribution de noms de femmes aux rues, bâtiments et équipements pour rééquilibrer la représentation des genres dans l'espace public (p. 52).

Pour les documents administratifs, le guide préconise l'élimination d'expressions sexistes telles que « chef de famille », « mademoiselle », « nom de jeune fille », « nom patronymique », « nom d'épouse » dans tous les canaux de communication institutionnelle, « aussi bien les formulaires, et les correspondances que les invitations officielles » (p. 29). Il recommande également l'utilisation de « Madame » comme seule civilité pour les femmes, quel que soit leur statut matrimonial (p. 30).

Pour la communication interne des organisations, le guide recommande de s'adresser à l'ensemble des membres du personnel, femmes et hommes, notamment dans les sujets liés aux ressources humaines ou à l'articulation des temps de vie (p. 30). Quant à la communication numérique et sur les réseaux sociaux, le guide recommande d'appliquer les mêmes principes d'inclusivité que pour les autres formes de communication, en veillant à équilibrer la représentation des femmes et des hommes dans les visuels et les textes (p. 50-51).

Enfin, le document souligne l'importance d'adapter l'usage du langage inclusif en fonction du statut du texte, suggérant par exemple d'éviter les abréviations dans les textes courts et solennels (p. 16).

## 2. Analyse des pratiques discursives

### 2.1. Processus de production

#### 2.1.1. Origine et auteur·rice·s

- **Qui sont les auteur·rice·s du document (individuel·le·s, groupes, institutions) ?** Le guide a été rédigé par une équipe du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), sous la direction de sa présidente Sylvie Pierre-Brossolette. Plus précisément, ont participé à la rédaction plusieurs membres du Secrétariat général du HCE – Paola Bergs (secrétaire générale), Marylie Breuil (responsable de la communication et des relations presse) et Manon Forget (apprentie chargée de communication). Des anciennes membres du Secrétariat général, Caroline Resson (chargée de mission) et Mélanie Nollet (stagiaire), ont également contribué à ce travail. L'expertise externe a été apportée par Raphaël Haddad, docteur en sciences de l'information et de la communication et directeur associé de l'agence Mots-Clés, ainsi que par Éliane Viennot, professeuse émérite de littérature française et membre honoraire de l'Institut universitaire de France.

Il est important de noter que ce guide est une version actualisée d'un document antérieur, dont les instigatrices étaient Danielle Bousquet (présidente du HCE de 2013 à 2019), Gaëlle Abily (ancienne présidente de la commission « Stéréotypes »), Margaux Collet (ancienne responsable des études) et Claire Guiraud (ancienne secrétaire générale). L'actualisation qui a abouti à la version de 2022 a été initiée par Brigitte Grésy, présidente du HCE de 2019 à 2021 (p. 71).

- **Quelle est leur légitimité ou expertise dans le domaine du langage inclusif ?** La légitimité et l'expertise des auteur·rice·s dans le domaine du langage inclusif découlent de plusieurs facteurs. Tout d'abord, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes est une institution nationale consultative indépendante chargée de la protection des droits des femmes et de la promotion de l'égalité des sexes. Cette position institutionnelle confère au HCE une autorité significative dans les questions liées à l'égalité de genre, y compris dans le domaine du langage.

Les membres de l'équipe de rédaction, issus du Secrétariat général du HCE, possèdent une expertise dans les politiques d'égalité et la communication institutionnelle. La participation d'expert·e·s externes renforce considérablement la légitimité du document. Raphaël Haddad, avec son doctorat en sciences de l'information et de la communication, apporte une expertise académique et professionnelle dans le domaine de la communication inclusive. Éliane Viennot, en tant que professeuse émérite de littérature française, apporte une perspective historique et linguistique précieuse sur l'évolution de la langue française et les questions de genre.

La continuité du travail, illustrée par l'actualisation d'un guide précédent, démontre également un engagement durable et une expertise accumulée dans le domaine du langage inclusif.

- **Quel est le contexte institutionnel ou politique de la production du document ?** Le contexte institutionnel et politique de la production de ce document s'inscrit dans le cadre

plus large des efforts nationaux et internationaux pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Le guide mentionne plusieurs éléments de contexte importants :

- Au niveau européen, il cite la recommandation du Comité des ministres du Conseil de l'Europe de 1990 sur l'élimination du sexisme dans le langage, ainsi que la recommandation de 2008 appelant à l'élimination du sexisme dans le langage (p. 3).
- Au niveau national français, le guide s'appuie sur plusieurs textes officiels, notamment la circulaire de 1986 relative à la féminisation des noms de métiers, la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes de 2014, et la circulaire de 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel (p. 3-4).
- Le guide s'inscrit également dans le contexte des engagements pris par les collectivités territoriales, notamment à travers la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale de 2006 (p. 4).

Ce contexte institutionnel et politique montre que la production de ce guide s'inscrit dans une dynamique plus large de promotion de l'égalité de genre à travers la communication publique, répondant à des engagements nationaux et internationaux.

### 2.1.2. Objectifs du document

- **De quel type de ressource s'agit-il ?** Il s'agit d'un guide pratique, visant à fournir des instructions concrètes et des recommandations pratiques pour mettre en œuvre une communication inclusive.
- **Quels sont les objectifs explicitement mentionnés dans le document ?** Pour ce qui est des objectifs explicitement mentionnés dans le document, le guide vise avant tout à promouvoir une communication publique dépourvue de stéréotypes de sexe, comme l'indique clairement son titre. Il se présente comme un outil pratique destiné à toutes, ayant pour but de faciliter la mise en place d'actions de communication égalitaire. Le guide ambitionne également de contribuer à rendre la langue française plus inclusive, capable d'exprimer toutes les réalités de manière claire et équitable. En remettant en question certaines pratiques linguistiques sexistes, il cherche à sensibiliser les acteur·rice·s de la communication publique aux enjeux de l'égalité femmes-hommes dans le langage, avec l'objectif d'inscrire durablement la lutte contre les stéréotypes dans leurs pratiques professionnelles.
- **Quels sont les enjeux sous-jacents (légitimation, changement social, éducation) ?** Les enjeux sous-jacents du document sont multiples et interdépendants. Le guide s'inscrit clairement dans une démarche de changement social, visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes en modifiant les pratiques de communication. Il comporte également une dimension éducative, cherchant à former les professionnel·le·s de la communication publique sur les enjeux du langage inclusif. En s'appuyant sur des textes officiels et des expert·e·s reconnu·e·s, le guide cherche à légitimer l'usage du langage inclusif dans la sphère publique. Il vise aussi à transformer les représentations mentales liées au genre en changeant les pratiques langagières. Enfin, le document aide les institutions à se conformer aux recommandations et obligations légales en matière d'égalité dans la communication publique, participant ainsi à une mise en conformité institutionnelle plus large.

### 2.1.3. Stratégies de production

- **Quelles stratégies sont utilisées pour assurer la cohérence et la persuasivité du document ?** Concernant les stratégies utilisées pour assurer la cohérence et la persuasivité du document, le guide adopte une approche multidimensionnelle. Il présente une structure claire et progressive, commençant par des explications théoriques avant de passer aux recommandations pratiques. L'utilisation systématique d'exemples concrets illustre les recommandations, rendant le contenu plus accessible et applicable. Le guide anticipe également les objections potentielles dans sa section « Foire aux arguments », renforçant ainsi sa persuasivité. Il s'appuie sur de nombreuses sources officielles et recommandations institutionnelles pour légitimer ses propositions. De plus, en expliquant l'évolution historique de la langue française, le guide renforce la pertinence de ses recommandations. Enfin, le guide lui-même est rédigé en utilisant les principes qu'il promeut, renforçant ainsi sa cohérence interne.
- **Y a-t-il une collaboration avec d'autres institutions ou expert·e·s pour renforcer le message ?** La collaboration avec d'autres institutions et expert·e·s joue un rôle crucial dans le renforcement du message du guide. Le document mentionne explicitement l'apport d'expertise externe, notamment celle de Raphaël Haddad, docteur en sciences de l'information et de la communication, et d'Éliane Viennot, professeuse émérite de littérature française. Cette collaboration académique apporte une caution scientifique au contenu du guide, renforçant sa crédibilité.  
Par ailleurs, le guide s'inscrit dans un réseau plus large de partenariats institutionnels. Il fait état de 79 partenaires ayant signé la Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe, incluant des ministères, des établissements publics, des collectivités territoriales, des universités et des associations. Cette large adhésion institutionnelle confère au guide une légitimité politique et sociale importante. De plus, le document fait référence à d'autres initiatives connexes, comme le projet « Matrimoine » lancé par l'association « Le Mouvement H/F », ancrant ainsi son message dans un mouvement sociétal plus vaste pour l'égalité. Cette stratégie de collaboration et de référencement multiples renforce la portée et la résonance du message du guide au-delà de sa seule institution d'origine.

## 2.2. Processus de diffusion

### 2.2.1. Médias et canaux

- **Par quels canaux le document est-il diffusé (papier, numérique, médias sociaux) ?** : Le guide est disponible en libre accès sur le site web officiel du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. Bien que le document ne mentionne pas explicitement une diffusion par d'autres canaux, on peut supposer que sa nature institutionnelle pourrait également impliquer une distribution plus ciblée via des réseaux professionnels ou administratifs, potentiellement sous forme imprimée dans certains contextes spécifiques.

### 2.2.2. Public cible

- **Qui est le public cible visé par le document (grand public, professionnel·le·s, étudiant·e·s) ?** Le public cible du document est diversifié, mais avec un focus particulier sur certains groupes professionnels. Bien que le guide soit accessible au grand public, il s'adresse principalement aux professionnel·le·s de la communication publique, aux agent·e·s des services publics et aux prestataires extérieurs travaillant pour les institutions publiques. Cette orientation est clairement visible dans le contenu et la structure du guide, qui propose des recommandations pratiques et des exemples concrets adaptés à ces

contextes professionnels. Le document vise à fournir à ces acteurs et actrices les outils nécessaires pour mettre en œuvre une communication inclusive dans leur pratique quotidienne.

- **Comment le langage est-il adapté aux différents publics cibles ?** L'adaptation du langage aux différents publics cibles est une caractéristique importante du guide. Bien que s'adressant principalement à un public professionnel, le document maintient un équilibre entre rigueur technique et accessibilité. Le langage utilisé est clair et précis, évitant autant que possible le jargon spécialisé. Lorsque des termes techniques sont introduits, ils sont généralement accompagnés d'explications ou d'exemples concrets pour faciliter leur compréhension. Le guide utilise également des encadrés, des tableaux et des exemples pratiques pour illustrer ses propos, rendant l'information plus digestible pour un public varié. De plus, en appliquant lui-même les principes du langage inclusif qu'il promeut, le guide offre un modèle concret de mise en pratique, facilitant ainsi l'appropriation de ces concepts par les lecteurs et lectrices, qu'ils soient professionnels ou novices dans le domaine.

## 2.3. Stratégies discursives

### 2.3.1. Anticipation des objections

- **Comment le document répond-il aux critiques ou objections potentielles contre le langage inclusif ?** Le guide anticipe et répond de manière proactive aux critiques et objections courantes contre le langage inclusif. Il le fait principalement à travers une section dédiée intitulée « Foire aux arguments » (p. 61-63). Cette section aborde de front huit arguments fréquemment avancés contre la communication égalitaire. Pour chaque argument, le guide fournit une réponse détaillée et argumentée.

Par exemple, face à l'argument de l'utilité qui suggère que le langage inclusif serait accessoire, le guide répond en soulignant l'importance politique du langage et son rôle dans la représentation des femmes dans la société. Pour l'argument esthétique qui critique la sonorité de certains termes féminisés, le guide explique que la perception de la beauté des mots est subjective et évolue avec l'usage.

Cette approche proactive permet au guide non seulement d'anticiper les résistances potentielles, mais également de fournir aux utilisateurs et utilisatrices des arguments pour défendre l'utilisation du langage inclusif dans leur propre pratique professionnelle.

- **Y a-t-il des sections dédiées à la « foire aux questions » ou à la défense des pratiques inclusives ?** Oui, le guide comporte une section spécifiquement dédiée à cet aspect, intitulée « Foire aux arguments » (p. 61-63). Cette section est structurée autour de huit arguments couramment utilisés contre la communication égalitaire. Chaque argument est présenté sous forme de citation ou de question, suivi d'une réponse détaillée.

Par exemple, à l'objection « Certaines femmes elles-mêmes nomment leur métier au masculin » (argument du prestige), le guide souligne les raisons derrière le choix des femmes de recourir à cette pratique pour démontrer qu'il ne s'agit pas d'une préférence naturelle, mais plutôt du reflet de la hiérarchie patriarcale (p. 62).

### 2.3.2. Persuasion et conviction

- **Quelles stratégies sont utilisées pour convaincre un public potentiellement réticent (arguments, exemples, témoignages) ?** Le guide utilise plusieurs stratégies pour convaincre un public potentiellement réticent. Tout d'abord, il s'appuie fortement sur des arguments rationnels, étayés par des références historiques et linguistiques. Par exemple,

dans la section « Le masculin ne l'a pas toujours emporté sur le féminin ! » (p. 12-13), le guide retrace l'histoire de la masculinisation de la langue française, démontrant que cette pratique n'est pas « naturelle » mais le résultat de choix politiques et sociaux.

Le document fait également un usage extensif d'exemples concrets pour illustrer ses propos. Ces exemples, tirés de situations quotidiennes ou professionnelles, rendent les concepts plus tangibles et applicables. De plus, les tableaux détaillés d'exemples d'écriture égalitaire (p. 65-67) renforcent l'apport pratique du guide.

En outre, le guide inclut des témoignages et des contributions d'expert·e·s. Par exemple, le texte de Raphaël Haddad sur « Les impacts psychosociaux de la langue française » (p. 20-21) apporte une caution scientifique aux arguments avancés.

- **Comment les arguments sont-ils structurés pour renforcer leur efficacité ?** Les arguments dans le guide sont structurés de manière à renforcer leur efficacité de plusieurs façons. Premièrement, ils suivent généralement une progression logique, commençant par une contextualisation historique ou théorique avant de passer aux implications pratiques. Par exemple, la section sur l'utilisation de l'ordre alphabétique (p. 23-25) commence par expliquer pourquoi l'ordre traditionnel est problématique avant de proposer une alternative.

Deuxièmement, les arguments sont souvent présentés sous forme de problème-solution. Le guide identifie d'abord un problème (comme l'invisibilisation des femmes dans le langage), puis propose des solutions concrètes (comme l'utilisation de doublets).

Enfin, les arguments sont fréquemment appuyés par des exemples concrets et des références à des textes officiels ou des études scientifiques, ce qui renforce leur crédibilité et leur applicabilité.

- **Y a-t-il une dimension émotionnelle ou morale dans l'argumentation ?** Bien que le guide privilégie une approche rationnelle et factuelle, on peut discerner une dimension émotionnelle et morale dans son argumentation. Cette dimension se manifeste principalement à travers l'appel à des valeurs d'égalité et de justice sociale.

Par exemple, lorsque le guide explique l'importance de féminiser les noms de métiers et de fonctions (p. 11-14), il ne se contente pas d'arguments linguistiques, mais souligne également l'importance de reconnaître et de valoriser la place des femmes dans tous les domaines de la société. Cette approche fait appel à un sens de l'équité et de la justice sociale.

De même, dans la section « Foire aux arguments » (p. 61-63), certaines réponses font appel à des considérations morales. Par exemple, en répondant à l'argument sur l'indivisibilité de la communauté nationale, le guide rappelle l'exclusion historique des femmes de certains droits civiques, faisant ainsi appel à un sens de l'injustice historique. Cependant, cette dimension émotionnelle et morale reste généralement subtile et secondaire par rapport aux arguments factuels et pratiques qui dominent le document.

### 3. Analyse des pratiques sociales

#### 3.1. Contexte sociopolitique – institutions linguistiques et politiques

- **Comment le document interagit-il avec les institutions linguistiques dominantes (Académie française, organismes linguistiques serbes (Académie serbe des sciences et des arts (SANU)/Matica srpska ou autres) ?** Le guide interagit de manière complexe avec les institutions linguistiques dominantes, en particulier l'Académie française. Il

adopte une approche à la fois respectueuse et critique. D'une part, le document reconnaît l'autorité de l'Académie française en citant son approbation récente de la féminisation des noms de métiers : « L'Académie française a approuvé, à une très large majorité, le rapport en faveur de la féminisation des noms de métiers, de fonctions, de titres et de grades, le 28 février 2019 » (p. 4). Cette mention sert à légitimer les propositions du guide en les alignant avec l'évolution de la position de l'Académie.

D'autre part, le guide n'hésite pas à critiquer le rôle historique de l'Académie dans la masculinisation de la langue française. Il souligne que « l'Académie française, l'institution fondée en 1635 par Richelieu » s'est « surtout occupée d'en chasser les régionalismes, les termes qu'elle jugeait vieillots, les noms féminins désignant des activités qu'elle estimait propres aux hommes » (p. 14). Cette critique historique permet au guide de remettre en question l'autorité absolue de l'Académie sur les questions de genre dans la langue.

Le document va même jusqu'à contester certaines positions traditionnelles de l'Académie, notamment en proposant des formes féminines que l'Académie n'a pas nécessairement validées, comme « autrice » plutôt que « auteure » (p. 11). Cette approche montre que le guide est prêt à aller au-delà des recommandations officielles des institutions prescriptivistes pour promouvoir une langue plus inclusive.

- **Le document propose-t-il une collaboration, une opposition, ou une réforme des normes linguistiques existantes ?** Le guide propose une réforme des normes linguistiques existantes, plutôt qu'une collaboration directe ou une opposition frontale. Cette réforme est présentée comme un retour à certaines pratiques historiques de la langue française, combiné à des innovations pour répondre aux enjeux contemporains d'égalité entre les femmes et les hommes.

Par exemple, le guide préconise la réintroduction de l'accord de proximité et de l'accord au choix, qu'il présente comme des « accords égalitaires » (p. 24-25). Il justifie ces pratiques en soulignant qu'elles ont été « longtemps pratiquée[s] par les francophones » avant d'être condamnées par les grammairiens du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette approche permet au guide de présenter ses propositions non pas comme des innovations radicales, mais comme un retour à des usages plus anciens et plus équitables de la langue. Le document propose également des innovations, comme l'utilisation du point médian pour les doublets abrégés (p. 16), qui vont au-delà des normes linguistiques actuellement acceptées par les institutions dominantes. Ces propositions sont présentées comme des outils nécessaires pour rendre la langue plus inclusive et représentative de l'égalité entre les sexes.

Bien que le guide ne propose pas de collaboration avec les institutions linguistiques dominantes, il s'appuie sur leurs évolutions récentes (comme la position de l'Académie française sur la féminisation des noms de métiers) pour légitimer ses propositions. Cette approche suggère une volonté de réforme progressive, qui cherche à faire évoluer les normes linguistiques existantes plutôt que de les rejeter entièrement.

- **Quelle est la position du document vis-à-vis des politiques linguistiques en vigueur ? Le document est-il en accord ou en conflit avec les politiques linguistiques actuelles ?** Le guide adopte une position à la fois en accord et en tension avec les politiques linguistiques actuelles. D'un côté, il s'appuie sur de nombreux textes officiels et recommandations institutionnelles pour légitimer ses propositions. Par exemple, il cite la circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel (p. 3), montrant ainsi une continuité avec certaines politiques linguistiques en vigueur.

Cependant, le document va souvent plus loin que les recommandations officielles actuelles. Il propose des pratiques qui ne sont pas nécessairement sanctionnées par les institutions linguistiques traditionnelles, comme l'utilisation du point médian ou la réintroduction de l'accord de proximité. En ce sens, il se place dans une position de tension créative avec les politiques linguistiques actuelles, cherchant à les faire évoluer vers une plus grande inclusivité.

Le guide reconnaît cette tension, notamment dans sa section « Foire aux arguments » (p. 61-63), où il anticipe et répond aux critiques potentielles basées sur les normes linguistiques traditionnelles. Cette approche montre que le document est conscient des conflits potentiels avec certaines politiques linguistiques actuelles, tout en cherchant à justifier et à promouvoir ses propositions de réforme.

## 3.2. Dynamiques sociales

### 3.2.1. Débats sociopolitiques

- **Comment le document cherche-t-il à influencer les débats sociopolitiques contemporains ?** Le guide cherche à influencer les débats sociopolitiques contemporains de plusieurs manières. Tout d'abord, il positionne la question du langage inclusif comme un enjeu central de l'égalité entre les femmes et les hommes. En présentant le langage comme un reflet et un vecteur des inégalités de genre, le guide cherche à souligner l'importance politique de la communication inclusive.

Le document s'efforce également de déplacer le débat du terrain purement linguistique vers celui des enjeux sociaux et politiques. Par exemple, dans la section « Le masculin ne l'a pas toujours emporté sur le féminin ! » (p. 12-13), le guide replace la question du langage dans une perspective historique et politique, montrant comment les choix linguistiques ont été influencés par des considérations de pouvoir.

De plus, le guide tente d'influencer le débat en fournissant des arguments et des outils pratiques aux acteur·rice·s de la communication publique. En offrant des solutions concrètes et en anticipant les objections (comme dans la « Foire aux arguments », p. 61-63), le document vise à équiper ses lecteur·rice·s pour qu'ils puissent eux-mêmes participer activement aux débats sur le langage inclusif.

- **Le document anticipe-t-il des réactions ou des résistances spécifiques de la part de la société ?** Oui, le guide anticipe clairement des réactions et des résistances spécifiques de la part de la société. Cette anticipation est particulièrement visible dans la section « Foire aux arguments » (p. 61-63), où le document répond à huit arguments couramment utilisés contre le langage inclusif.

Ces arguments anticipés incluent des objections sur l'utilité du langage inclusif (« C'est accessoire... »), des critiques esthétiques (« "Écrivaine", "pompière", ce n'est pas beau, cela ne sonne pas bien ! »), des préoccupations sur la lisibilité (« Cela encombre le texte »), et des arguments plus politiques (« Le Citoyen n'a pas de sexe »). En anticipant ces résistances, le guide cherche à préparer ses lecteur·rice·s à y faire face dans leurs propres contextes professionnels et sociaux. Il fournit des contre-arguments détaillés, combinant des approches historiques, linguistiques et sociopolitiques pour répondre à ces objections. De plus, le guide anticipe des résistances pratiques, comme la difficulté d'utilisation du point médian sur les claviers standard. Il propose des solutions concrètes à ces problèmes, comme la création de raccourcis clavier (p. 17), montrant ainsi une anticipation des obstacles pratiques à l'adoption du langage inclusif.

Cette anticipation des résistances témoigne de la conscience du guide quant aux débats et controverses entourant le langage inclusif dans la société française contemporaine.

### 3.2.2. Influence sur les pratiques linguistiques et sociales

- **Le document propose-t-il des innovations susceptibles de modifier durablement les pratiques linguistiques ?** Le guide propose plusieurs innovations qui pourraient potentiellement modifier les pratiques linguistiques, mais leur impact à long terme varie considérablement. La féminisation systématique des noms de métiers, titres, grades et fonctions (p. 11-14) apparaît comme l'innovation la plus susceptible de s'intégrer durablement dans les pratiques linguistiques, vu que cette approche bénéficie déjà d'une certaine acceptation sociale et institutionnelle, comme en témoigne l'approbation récente de l'Académie française (p. 4). Son potentiel d'intégration à long terme est renforcé par sa visibilité dans le discours public et son adoption progressive dans de nombreux contextes professionnels.

L'utilisation de doublets complets (p. 15) représente également une innovation avec un potentiel d'intégration durable, bien qu'elle puisse alourdir le discours. Cette pratique, déjà largement adoptée dans certains contextes formels et politiques, répond à un besoin de représentation explicite des deux genres binaires. Son adoption croissante dans les discours publics et les documents officiels suggère une possible intégration à long terme dans les pratiques linguistiques courantes.

L'usage des termes épïcènes (p. 19-20), bien que moins novateur en soi, constitue une solution élégante pour l'inclusivité. Pourtant, si certains termes épïcènes fréquents comme « personnes » et « gens » sont déjà bien intégrés dans l'usage courant, l'utilisation systématique de termes épïcènes, surtout dans des contextes plus spécifiques, peut effectivement demander un effort conscient et une transformation des habitudes linguistiques.

Quant à l'utilisation du point médian pour les doublets abrégés (p. 16), bien qu'elle offre une solution concise, son intégration durable reste incertaine en raison des résistances importantes qu'elle rencontre. Son potentiel d'adoption à long terme dépendra largement de son acceptation par les institutions influentes et de sa capacité à surmonter les objections esthétiques et pratiques.

La réintroduction de l'accord de proximité et de l'accord au choix (p. 24-25) présente un potentiel intéressant, mais leur intégration durable nécessiterait un changement significatif dans les pratiques grammaticales établies. Bien que ces accords offrent une flexibilité appréciable, leur adoption généralisée reste un défi compte tenu des habitudes linguistiques profondément ancrées.

L'intégration durable de chacune de ces innovations dépendra effectivement de plusieurs facteurs, notamment leur adoption par des institutions influentes, leur présence dans les médias et l'éducation, et leur capacité à surmonter les résistances politiques et sociales. Le guide tente d'adresser ces défis en fournissant des arguments solides et des exemples concrets d'application, mais seul le temps dira si ces innovations parviendront à s'ancrer durablement dans les pratiques linguistiques.

- **Y a-t-il des exemples d'adoption de ces pratiques dans le discours public ou professionnel ?** Le guide fournit plusieurs exemples d'adoption de pratiques inclusives dans le discours public et professionnel, bien qu'ils ne soient pas toujours explicitement présentés comme tels. Par exemple, le document mentionne que « depuis 2014, la proportion de rues nouvellement nommées portant le nom de femmes a doublé, atteignant

12% en 2021 » à Paris (p. 52). Cet exemple illustre l'adoption de pratiques inclusives dans la dénomination des espaces publics.

Dans le domaine professionnel, le guide fait référence à l'utilisation croissante de titres féminisés comme « Madame la maire » ou « Madame la préfète » (p. 12), indiquant une évolution des pratiques linguistiques dans les administrations publiques. De plus, la mention de 79 partenaires ayant signé la Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe (p. 58) suggère une adoption croissante de ces pratiques dans diverses institutions.

Cependant, il faut noter que le guide ne fournit pas d'exemples exhaustifs ou systématiques de l'adoption de ces pratiques, ce qui peut refléter le fait que cette adoption est encore en cours et variable selon les contextes.

### 3.2.3. Tensions et résistances institutionnelles et sociales

- **Quelles résistances institutionnelles ou sociales sont anticipées ou rencontrées par le document ?** Le guide anticipe plusieurs formes de résistances institutionnelles et sociales à l'adoption du langage inclusif. Ces résistances sont principalement abordées dans la section « Foire aux arguments » (p. 61-63), qui répond à huit objections courantes contre le langage inclusif. Parmi les résistances anticipées, on trouve des arguments sur l'inutilité perçue du langage inclusif (« C'est accessoire... »), des objections esthétiques (« 'Écrivaine', 'pompière', ce n'est pas beau, cela ne sonne pas bien ! »), des préoccupations sur la lisibilité et la complexité (« Cela encombre le texte »), et des arguments idéologiques (« Le Citoyen n'a pas de sexe »).

Le guide anticipe également des résistances institutionnelles, notamment en reconnaissant implicitement la lenteur des changements dans les institutions linguistiques traditionnelles. Par exemple, en citant l'évolution récente de la position de l'Académie française sur la féminisation des noms de métiers (p. 4), le guide reconnaît implicitement la résistance historique de cette institution au changement linguistique.

- **Comment ces tensions sont-elles abordées ou surmontées dans le document ?** Le guide aborde ces tensions de plusieurs manières. Premièrement, il adopte une approche pédagogique en expliquant le contexte historique et social du langage inclusif. Par exemple, la section sur l'histoire de la masculinisation de la langue française (p. 12-13) vise à déconstruire l'idée que le masculin générique serait « naturel » ou inévitable.

Deuxièmement, le guide fournit des contre-arguments détaillés à chaque objection anticipée dans la « Foire aux arguments ». Ces réponses combinent des approches historiques, linguistiques et sociopolitiques pour réfuter les critiques courantes du langage inclusif.

Troisièmement, le document propose des solutions pratiques aux obstacles potentiels. Par exemple, il suggère des méthodes pour faciliter l'utilisation du point médian sur les claviers standard (p. 17), anticipant ainsi les difficultés techniques qui pourraient freiner l'adoption du langage inclusif.

Enfin, le guide tente de surmonter ces tensions en présentant le langage inclusif non pas comme une rupture radicale, mais comme une continuation et une amélioration de pratiques linguistiques historiques. Cette approche vise à réduire la perception du changement comme une menace, en le présentant plutôt comme un retour à des usages plus équitables de la langue.

## Inkluzivni rečnik: Priručnik za nastavnike, učenike i roditelje

### 1. Analyse textuelle

#### 1.1. Choix lexicaux

##### 1.1.1. Inclusivité de genre

- **Quels termes neutres ou épiciènes sont utilisés/proposés à la place des termes genrés traditionnels ?** Le document propose plusieurs termes neutres ou épiciènes pour remplacer les termes genrés traditionnels. En voici quelques exemples :
  - « Partner » (partenaire) ou « bolja polovina » (meilleure moitié) au lieu de « suprug/supruga » (époux/épouse) ou « dečko/devojka » (petit ami/petite amie) (p. 10, 13)
    - Similairement, au lieu de demander à quelqu'un « Da li imate devojku/dečka? » (Est-ce que vous avez une petite amie/un petit ami ?) ou « Da li ste udati/oženjeni? » (Êtes-vous marié.e ?)<sup>43</sup>, il vaut mieux poser la question « Da li se viđate sa nekim? » (Sortez-vous avec quelqu'un ?) ou « Da li ste u ozbiljnoj vezi? » (Êtes-vous dans une relation sérieuse ?) (p. 13)
  - « Roditelji » (parents) au lieu de « majka/otac » (mère/père) (p. 10)
  - « Dete » (enfant) au lieu de « sin » (fils) (p. 13)
  - « Zdravo svima! » ou « Dobrodošli! » (Bonjour à tout le monde ou Bienvenue) pour s'adresser à un groupe (p. 10)
  - « Osoblje » (personnel) au lieu de « radnik » (travailleur) (p. 10)
  - « Predsedavajuća osoba » (personne président) au lieu de « predsedavajući » (président) (p. 10)

Pourtant, si le manuel préconise l'évitement de la terminologie liée au genre lorsque cela n'est pas nécessaire, il souligne également l'importance de respecter le désir des personnes concernées d'être appelées autrement si elles l'expriment (p. 10) – si, par exemple, notre interlocuteur·rice nous demande d'utiliser le terme genré « mère » (ou un autre terme quelconque, genré ou non) au lieu de « parent » pour parler de son rôle parental, il est bien plus respectueux et donc inclusif de tenir compte de cette demande. En outre, le document explique qu'en cas d'erreur de pronom ou de terme, il est important de s'excuser brièvement et de continuer sans insister sur l'erreur, afin d'éviter que cela ne soit perçu comme un manque de respect ou un acte intentionnel (ibid.) – et, bien sûr, de veiller à ne plus répéter cette erreur.

Il est également préférable d'utiliser le prénom d'une personne au lieu d'un pronom genré lorsqu'on n'est pas sûr comment elle s'identifie (p. 13).

- **Quels néologismes ou innovations lexicales sont proposés pour éviter les distinctions de genre ?**

Le manuel ne propose pas de néologismes à proprement parler, mais il mentionne une innovation importante dans l'usage du pronom neutre « ono » en serbe (p. 26, mais également indirectement dans les accords p. 6-8 ou la terminaison -o (du genre neutre)

---

<sup>43</sup> Dans certains pays, dont la Serbie, le mariage pour toutes n'est pas encore pratiqué ; en effet, il est banni constitutionnellement en Serbie (<https://www.equaldex.com/region/serbia>). C'est pour cette raison qu'il n'est pas inclusif d'y demander si quelqu'un est marié.e – il se peut qu'iel n'en a pas le droit et notre question implique un standard hétéronormatif (nous précisons).

est proposé pour les adjectifs à côté des terminaisons masculine (-ø) et féminine (-a)). Cette utilisation représente une innovation significative car en serbe, le genre neutre est traditionnellement réservé aux objets inanimés et aux concepts abstraits, et non aux personnes. L'emploi du pronom « ono » (et par extension l'emploi du genre grammatical neutre dans toutes les situations où l'on emploie un terme genré) pour désigner des individus constitue donc une extension novatrice de son usage, visant à inclure les personnes qui ne s'identifient pas aux catégories binaires de genre.

Le document mentionne également l'introduction du terme « šva » (p. 13) comme une possible innovation pour aborder les personnes de manière neutre, bien que son utilisation spécifique ne soit pas détaillée.

- **Y a-t-il des doublets (forme masculine/féminine) ? Comment sont-ils justifiés et structurés ?** Le guide ne fournit pas de directives explicites concernant l'utilisation des doublets (formes masculine/féminine) ; il n'y a pas de section dédiée à ce sujet ni de recommandations claires sur la façon de les employer ou de les structurer.

En effet, le texte lui-même utilise généralement les termes masculins comme neutres et n'emploie pas de doublets, ce qui contraste avec les autres documents dans notre corpus qui rejettent catégoriquement le masculin générique.

- **Y a-t-il des propositions de féminisation ?** Le guide ne présente pas de propositions spécifiques ou de lignes directrices pour la féminisation des termes ; il n'y a pas de section dédiée à ce sujet, ni de recommandations explicites sur la manière de créer ou d'utiliser des formes féminines pour les termes traditionnellement masculins.

Au lieu de proposer une stratégie de féminisation, le manuel semble privilégier l'utilisation de termes neutres ou inclusifs, tout en employant, en revanche, le masculin comme générique (voir, par exemple, p. 25).

### 1.1.2. Inclusivité au-delà du genre

- **Quels termes sont choisis pour éviter les biais liés à l'âge, la race, l'ethnicité, le handicap, ou d'autres catégories sociales ?** Le manuel ne propose pas de section spécifique dédiée aux termes pour éviter les biais liés à l'âge, la race, l'ethnicité, le handicap ou d'autres catégories sociales. Cependant, il promeut une approche générale de respect et d'inclusivité.

À la page 13, il est recommandé de « traiter tout le monde avec dignité et respect » (« Odnosite se prema svima sa dostojanstvom i sa poštovanjem ») en lien avec l'Article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette directive générale encourage implicitement l'évitement des termes biaisés ou discriminatoires pour toutes les catégories sociales.

Le manuel souligne également l'importance de tenir compte de la nature intersectionnelle des identités : « NEMOJTE pretpostavljati da su sve LGBTQI+ osobe belci, mladi ili ateisti » (« Ne supposez pas que toutes les personnes LGBTQI+ sont blanches, jeunes ou athées », p. 15). « LGBTQI+ osobe imaju različita porekla – ljudi svih rasa, vera, starosnih grupa kao i ljudi sa invaliditetima » (« Les personnes LGBTQI+ ont des origines diverses - des personnes de toutes races, religions, groupes d'âge ainsi que des personnes handicapées »), précisent les auteur·rice·s (ibid.). Iels soulignent encore qu'« une personne trans noire peut faire face à une double discrimination parce qu'elle est à la fois noire et trans » (« Trans osoba crne puti se može suočiti sa dvostrukom diskriminacijom jer je i crna i trans osoba », ibid.).

- **Comment sont traités les termes liés à la diversité culturelle, religieuse, et socio-économique ?** Le manuel adopte une approche inclusive en ce qui concerne la diversité culturelle, religieuse et socio-économique. Il reconnaît explicitement l'existence de différentes structures familiales qui reflètent cette diversité :
  - Les familles transnationales (« transnacionalne porodice ») sont mentionnées à la page 21, reconnaissant ainsi la réalité des familles séparées par les frontières nationales.
  - Les familles interculturelles (« interkulturalne porodice ») sont évoquées à la page 23, soulignant la diversité culturelle au sein des unités familiales où les partenaires ne partagent pas la nationalité.
  - D'autres structures familiales

Le manuel évoque implicitement la diversité socio-économique à travers la mention des familles adoptives à la page 22 (« Usvojiteljska porodica »), soulignant que ces familles sont souvent concentrées dans les pays développés en raison des moyens financiers nécessaires pour l'adoption.

- **Y a-t-il des termes spécifiques pour inclure les groupes souvent marginalisés (ex. LGBTQIA+, minorités ethniques) ?** Le manuel accorde une attention particulière à l'inclusion de la communauté LGBTQIA+. Il utilise systématiquement l'acronyme LGBTQI+ (p. 6, 11, 13, 15, etc.) et en fournit une définition détaillée à la page 7 : « LGBTQI+ : akronim koji se odnosi na lezbejke, gej, biseksualne, transrodne, interseksualne i kvir osobe, kojem je znak + dodat da bi označio i sve druge seksualne i rodne različitosti » (« LGBTQI+ : acronyme qui se réfère aux lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers et intersexes, auquel le signe + a été ajouté pour désigner toutes les autres diversités sexuelles et de genre »).

Le document fournit également des termes spécifiques pour différentes identités au sein de la communauté LGBTQIA+, dont :

- « Lezbejka » (lesbienne) (p. 6)
- « Gej » (gay) (p. 6)
- « Biseksualan, -lna, -o » (bisexuel·le) (p. 6)
- « Birodan, -dna, -o » (bigenre) (p. 6)
- « Trans osoba » (personne trans) ; « transrodan, -dna, -o » (transgenre) ; « transseksualan, -lna, -o » (transsexuel·le) (p. 8)
- « Nebinaran, -rna, -o » (non-binaire) (p. 7)
- « Interseks » (intersexe) (p. 7)
- « Kvir » (queer) (p. 7)
- « Dreg kralj » / « dreg kraljica » (drag king / drag queen) (p. 8)
- « Homoroditeljstvo », « homomaterinstvo » (homoparentalité, homomaternité) (p. 8)

Le manuel introduit également des termes pour décrire des identités ou orientations moins connues, comme :

- « Aromantičan, -čna, -o » (aromantique) (p. 6)
- « Aseksualan, -lna, -o » (asexuel·le) (p. 6)
- « Panseksualan, -lna, -o » (pansexuel·le) (p. 8)
- « Demisekusalnost » (démisexualité) (p. 8)

Le manuel introduit également des termes liés aux différentes phobies, dont :

- « Bifobija » (biphobie) (p. 7)
- « Homofobija » (homophobie) (p. 7)
- « Lezbofobija » (lesbophobie) (p. 7)

- « Serofobija » (sérophobie) (p. 7) (discrimination basée sur une peur irrationnelle des personnes séropositives)
- « Transfobija » (transphobie) (p. 7)

Concernant les minorités ethniques, le document ne fournit pas de termes spécifiques. Cependant, il reconnaît implicitement la diversité ethnique en mentionnant les familles interculturelles (« interkulturalne porodice ») à la page 23.

## 1.2. Structures grammaticales et syntaxiques

### 1.2.1. Réforme des règles grammaticales

- **Comment les règles grammaticales traditionnelles sont-elles modifiées pour promouvoir l'inclusivité ?** Le document ne propose pas de modifications explicites des règles grammaticales traditionnelles du serbe pour promouvoir l'inclusivité. Il n'y a pas de section dédiée à la réforme grammaticale ou à des changements systématiques dans la structure de la langue.

Cependant, on peut noter quelques suggestions plus au moins implicites qui s'écartent des usages traditionnels :

- L'utilisation du pronom neutre « ono » et plus largement du genre neutre pour désigner des personnes (p. 6-8, 26), ce qui représente une extension de son usage traditionnel pour les objets inanimés.
- La recommandation d'éviter les formes genrées quand c'est possible, comme indiqué à la page 10 : « Izbegavajte oblike imenica muškog i ženskog roda » (Évitez les formes de noms masculins et féminins).

Outre ces aspects, le manuel ne fournit pas de directives spécifiques sur la manière de modifier la grammaire serbe pour la rendre plus inclusive. Il se concentre davantage sur les choix lexicaux et l'utilisation de formulations neutres plutôt que sur des changements grammaticaux structurels.

- **Quels ajustements sont proposés pour l'accord des adjectifs, des pronoms, ou des déterminants ?** Le manuel ne propose pas d'ajustements spécifiques ou systématiques pour l'accord des adjectifs, des pronoms ou des déterminants. Cependant, on peut noter quelques suggestions indirectes, dont l'utilisation du pronom neutre « ono » (et par extension du genre grammatical neutre) pour les personnes (p. 6-8, 26), ce qui implique également un accord neutre pour les adjectifs et les verbes (terminaison -o dans le cas grammatical nominatif et des terminaisons neutres correspondantes pour les autres cas grammaticaux selon les règles de déclinaison).

### 1.2.2. Organisation syntaxique

- **Y a-t-il des recommandations spécifiques sur l'ordre des mots pour éviter des hiérarchisations implicites (ex. ordre alphabétique) ?** N/A : Le manuel ne fournit pas de recommandations spécifiques sur l'ordre des mots pour éviter des hiérarchisations implicites. Il n'y a pas de section dédiée à ce sujet, ni de mentions explicites de l'utilisation de l'ordre alphabétique ou d'autres méthodes pour déterminer l'ordre des termes dans une énumération.
- **Comment les constructions impersonnelles ou passives sont-elles employées pour favoriser l'inclusivité ?** N/A : Le manuel ne fournit pas de recommandations explicites ou de lignes directrices spécifiques concernant l'utilisation des constructions impersonnelles ou passives comme stratégie pour favoriser l'inclusivité.

### 1.3. Articulation théorie-pratique

#### 1.3.1. Explications conceptuelles

- **Comment les sections théoriques introduisent-elles les principes du langage inclusif ?** Les principes du langage inclusif sont principalement introduits à travers des sections pratiques, comme celle intitulée « Inkluzivna komunikacija » (Communication inclusive) aux pages 9-11. Dans cette partie, le document souligne l'importance de l'utilisation d'un langage respectueux et non discriminatoire et fournit des recommandations et lignes directrices concrètes, notamment dans la partie « LGBTQI+ Inkluzivna komunikacija – osnovna pravila » (Communication inclusive LGBTQI+ - règles de base), sans toutefois fournir un cadre théorique détaillé. Pourtant, bien que le manuel ne développe pas de théorie linguistique approfondie, il introduit les principes du langage inclusif de manière pragmatique, en se concentrant sur les applications concrètes et les impacts sociaux de l'utilisation d'un langage plus inclusif.

Le manuel présente également des concepts d'inclusivité à travers des le glossaire de la diversité des identités de genre et des orientations sexuelles (p. 6-8). Ces explications servent de base théorique implicite pour justifier l'utilisation d'un langage plus inclusif.

- **Quels concepts-clés sont utilisés pour justifier les choix lexicaux et grammaticaux ?** Les concepts-clés qui sous-tendent les recommandations du document incluent le respect et la dignité, la diversité des identités, l'évitement des préjugés et des présomptions, l'autodétermination, la non-discrimination et la neutralité. Pourtant, le manuel n'en fournit pas d'explication théorique détaillée.

#### 1.3.2. Exemples concrets

- **Quels exemples pratiques sont fournis pour illustrer les règles proposées ?** Le manuel fournit plusieurs exemples pratiques pour illustrer ses recommandations sur le langage inclusif, bien qu'il ne les présente pas comme des « règles » formelles. Voici quelques exemples de termes et formulations neutres :
  - « Partner » (partenaire) ou « bolja polovina » (meilleure moitié) au lieu de « suprug/supruga » (époux/épouse) ou « dečko/devojka » (petit ami/petite amie) (p. 10, 13)
    - Similairement, au lieu de demander à quelqu'un « Da li imate devojku/dečka? » (Est-ce que vous avez une petite amie/un petit ami ?) ou « Da li ste udati/oženjeni? » (Êtes-vous marié.e ?)<sup>44</sup>, il vaut mieux poser la question « Da li se vidate sa nekim? » (Sortez-vous avec quelqu'un ?) ou « Da li ste u ozbiljnoj vezi? » (Êtes-vous dans une relation sérieuse ?) (p. 13)
  - « Roditelji » (parents) au lieu de « majka/otac » (mère/père) (p. 10)
  - « Dete » (enfant) au lieu de « sin » (fils) (p. 13)
  - « Zdravo svima! » ou « Dobrodošli! » (Bonjour à tout le monde ou Bienvenue) pour s'adresser à un groupe (p. 10)
  - « Osoblje » (personnel) au lieu de « radnik » (travailleur) (p. 10)

---

<sup>44</sup> Dans certains pays, dont la Serbie, le mariage pour toutes n'est pas encore pratiqué ; en effet, il est banni constitutionnellement en Serbie (<https://www.equaldex.com/region/serbia>). C'est pour cette raison qu'il n'est pas inclusif d'y demander si quelqu'un est marié.e – il se peut qu'iel n'en a pas le droit et notre question implique un standard hétéronormatif (nous précisons).

- « Predsedavajuća osoba » (personne présidant) au lieu de « predsedavajući » (président) (p. 10)

À la page 10, le document fournit également un exemple de question inclusive à utiliser dans le cadre d'un questionnaire/enquête etc. où l'information sur le genre des participant·e·s est pertinente – lorsque ces informations ne sont pas nécessaires, en revanche, le manuel décourage l'inclusion d'une telle question afin de ne pas exposer les personnes LGBTQI+ à une potentielle discrimination. Voici l'exemple de question fourni (p. 10) :

« Koji je Vaš rod? (Quel est votre genre ?)

[ ] Žena (Femme)

[ ] Muškarac (Homme)

[ ] Samoopredeljen/a (molimo naznačite): \_\_\_\_\_ (Autodéterminé·e (précisez, s'il vous plaît) : \_\_\_\_\_)

[ ] Radije se ne bih izjasnio/la (Je préfère ne pas le préciser) ».

Ces exemples pratiques illustrent comment appliquer les principes d'inclusivité dans la communication quotidienne.

- **Comment les exemples renforcent-ils la compréhension des concepts théoriques ?** Le manuel ne présente pas de concepts théoriques formels sur le langage inclusif. Cependant, les exemples fournis renforcent la compréhension des principes pratiques d'inclusivité et de respect. En fournissant ces exemples pratiques, le manuel permet au lectorat de comprendre intuitivement les concepts d'inclusivité linguistique sans nécessiter d'explications théoriques approfondies.
- **Y a-t-il des exercices ou des applications pratiques incluses dans le document ?** Le manuel ne contient pas d'exercices ou d'applications pratiques formels pour le langage inclusif. Il se concentre principalement sur la fourniture d'informations et de recommandations. Pourtant, le document inclut une fiche travail à la page 47, contenant un lien vers un questionnaire sur l'inclusion, suivi d'un exercice de compréhension audiovisuelle.

#### 1.4. Variabilité selon les contextes

- **Comment le document prend-il en compte les variations linguistiques régionales ou culturelles ?** N/A : Le manuel ne prend pas explicitement en compte les variations linguistiques régionales ou culturelles du serbe. Il n'y a pas de section dédiée aux différences dialectales ou aux variations culturelles dans l'usage du langage inclusif.
- **Y a-t-il des recommandations spécifiques pour des contextes particuliers (ex. professionnel, académique, public) ?** Bien que le manuel soit destiné principalement aux parents, élèves et enseignant·e·s, on peut y trouver également quelques suggestions qui s'appliquent à des situations spécifiques hors du contexte pédagogique :
  - Dans le contexte professionnel, le manuel recommande à la page 10 d'utiliser des titres neutres comme « predsedavajuća osoba » (personne présidant) au lieu de termes genrés comme « predsednik » (président).
  - Pour la communication publique, le document suggère à la page 13 d'utiliser des formules inclusives comme « Zdravo svima! » ou « Dobrodošli! » (Bonjour à tout le monde ! ou Bienvenue !) pour s'adresser à un groupe.

En ce qui concerne le contexte éducatif, le manuel contient deux sections dédiées à l'exposé des bonnes pratiques (p. 25-38, p. 39-43). Certaines de ces bonnes pratiques

s'appliquent aux élèves, d'autres aux enseignant·e·s et d'autres encore aux parents.

## 2. Analyse des pratiques discursives

### 2.1. Processus de production

#### 2.1.1. Origine et auteur·rice·s

- **Qui sont les auteur·rice·s du document (individuel·le·s, groupes, institutions) ?**

Le document ne mentionne pas d'auteur·rice·s individuel·le·s. Il est présenté comme le résultat d'un effort collectif impliquant plusieurs institutions partenaires dans le cadre d'un projet Erasmus+. À la page 4, le manuel indique qu'il a été élaboré par les partenaires du projet « Inkluzivni rečnik – Kreiranje novog rečnika inkluzije za podsticanje prihvatanja seksualne orijentacije među nastavnicima i učenicima srednjih škola » (Dictionnaire inclusif – Création d'un nouveau dictionnaire d'inclusion pour encourager l'acceptation de l'orientation sexuelle parmi les enseignant·e·s et les élèves des écoles secondaires). Les institutions impliquées dans ce projet comprennent huit parties prenantes de six pays européens différents. Parmi elles, on trouve cinq écoles : Agrupamento de eskolas do serko do Porto (Portugal, coordinateur du projet), Escuela 2 Cooperativa Valenciana (Espagne), Liceo Scientifico Statale « S. Cannizzaro » (Italie), l'École professionnelle d'écologie et de biotechnologie « Prof. Dr Asen Zlatarov » (Bulgarie), et l'École technique « Drvo art » (Serbie). De plus, trois organisations sont mentionnées comme partenaires : CEIPES (Italie), IDEC (Grèce) et FAM Y LIAS Recursos para la Diversidad (Espagne). Cette approche collaborative internationale suggère que le document est le fruit d'un travail d'équipe impliquant diverses expertises et perspectives européennes. De plus, comme précisé à page 4, ce manuel a été créé après une recherche préliminaire sur le vocabulaire utilisé concernant l'orientation sexuelle et l'identité de genre par les élèves, les enseignants et les parents (les résultats sont disponibles dans le Rapport de synthèse sur le site du projet). Lors de l'enquête, les partenaires du Dictionnaire inclusif ont contacté 675 personnes de 6 pays (Bulgarie, Grèce, Italie, Portugal, Serbie et Espagne), réparties ainsi : 279 élèves, 158 enseignants, 238 parents. De plus, 31 entretiens ont été menés avec des parties prenantes, incluant des représentants d'ONG, des associations de parents, des services sociaux, des représentants de l'administration publique, ainsi que des experts en psychologie et en conseil (p.4).

- **Quelle est leur légitimité ou expertise dans le domaine du langage inclusif ?** Les auteur·rice·s du manuel ne sont pas spécifiquement identifiés, ce qui limite notre capacité à évaluer leur autorité individuelle dans le domaine du langage inclusif. L'absence de noms d'auteur·rice·s rend difficile de vérifier leur expertise ou leur légitimité directe en tant que spécialistes du sujet.

Cependant, plusieurs éléments viennent renforcer la crédibilité du manuel. Le projet s'inscrit dans le cadre du programme Erasmus+, un programme reconnu au niveau européen, ce qui lui confère une certaine légitimité institutionnelle. De plus, le manuel résulte d'une collaboration entre huit institutions de six pays européens, ce qui apporte une diversité de perspectives et d'expertises collectives.

Enfin, le contenu du manuel est soutenu par une recherche empirique réalisée auprès de 675 personnes, y compris des élèves, enseignants et parents, ainsi que par des entretiens avec 31 parties prenantes. Bien que ces éléments ajoutent une certaine crédibilité au manuel, il est important de noter que cette crédibilité repose davantage sur le caractère collectif et institutionnel du projet que sur une expertise individuelle clairement établie.

- **Quel est le contexte institutionnel ou politique de la production du document ?** Le contexte institutionnel et politique de la production de ce document est clairement ancré dans le cadre des initiatives éducatives de l'Union européenne. Comme indiqué à la page 4, le manuel est le résultat d'un projet Erasmus+ intitulé « Inkluzivni rečnik – Kreiranje novog rečnika inkluzije za podsticanje prihvatanja seksualne orijentacije među nastavnicima i učenicima srednjih škola » (Dictionnaire inclusif – Création d'un nouveau dictionnaire d'inclusion pour encourager l'acceptation de l'orientation sexuelle parmi les enseignant·e·s et les élèves des écoles secondaires).

Ce projet, identifié par le code 2020-1-PT01-KA201-078604 (p. 4), s'inscrit dans les efforts de l'UE pour promouvoir l'inclusion et la diversité dans l'éducation. Le document précise qu'il est financé avec le soutien de la Commission européenne, mais que son contenu ne reflète que le point de vue des auteur·rice·s. Cette précision indique une certaine autonomie dans l'élaboration du contenu, tout en bénéficiant du soutien institutionnel de l'UE.

Le contexte politique plus large est celui d'une initiative européenne visant à promouvoir l'inclusivité et la diversité dans les systèmes éducatifs des États membres. La participation d'institutions de différents pays européens (Portugal, Espagne, Italie, Bulgarie, Grèce et Serbie) souligne la dimension transnationale du projet et son ambition d'avoir un impact à l'échelle européenne.

Ce contexte suggère une volonté politique de l'UE de promouvoir l'inclusivité dans les systèmes éducatifs européens, tout en laissant une certaine flexibilité aux partenaires du projet pour adapter le contenu aux contextes locaux et nationaux.

### 2.1.2. Objectifs du document

- **De quel type de ressource s'agit-il ?** Dans le titre, le document se présente comme un dictionnaire – manuel pratique (*Dictionnaire inclusif – Création d'un nouveau dictionnaire d'inclusion pour encourager l'acceptation de l'orientation sexuelle parmi les enseignant·e·s et les élèves des écoles secondaires*). Pourtant, il ne s'agit pas d'un dictionnaire à proprement parler ; nous le caractériserons plutôt comme étant un manuel pédagogique et pratique destiné à promouvoir l'utilisation d'un langage inclusif, particulièrement en ce qui concerne l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans les contextes scolaires, ce qui s'aligne avec la deuxième partie du titre. Ce manuel aborde non seulement les aspects linguistiques de l'inclusivité, mais aussi les questions plus larges de diversité familiale, de communication inclusive et de gestion des situations de crise liées à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle dans les écoles, visant à être un outil pratique et accessible pour un large public dans le contexte éducatif et au-delà.
- **Quels sont les objectifs explicitement mentionnés dans le document ?** Le document mentionne explicitement plusieurs objectifs. À la page 4, le principal objectif est défini comme la prévention de la discrimination, des inégalités, des discours de haine et de la violence basés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, ainsi que la promotion de l'inclusion des personnes LGBTQI+ dans les écoles secondaires. Le manuel vise également à créer un environnement positif et inclusif à l'école pour tous les élèves et les enseignants. Il cherche à former les enseignant·e·s, les parents et les élèves à assombrer leur orientation sexuelle et l'inclusion de l'identité de genre, ainsi qu'à développer des compétences sociales et communicatives à travers la technologie numérique (p. 4). Un autre objectif explicite est d'impliquer les parents dans ce processus, en les stimulant et en leur fournissant des outils numériques pour communiquer avec leurs enfants de

manière respectueuse et acceptable. En somme, le document vise à être un outil pratique pour favoriser une culture scolaire et, par extension, une société plus inclusive et respectueuse de la diversité sexuelle et de genre (ibid.).

- **Quels sont les enjeux sous-jacents (légitimation, changement social, éducation) ?** Les enjeux sous-jacents de ce manuel sont multiples et interconnectés. Premièrement, il y a un enjeu éducatif clair, visant à informer et former les acteur·rice·s du milieu scolaire (enseignant·e·s, élèves, parents) sur les questions d'inclusivité liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. Cet aspect éducatif est évident dans la structure du manuel, qui fournit des définitions, des exemples et des conseils pratiques ; il est également mentionné explicitement à plusieurs reprises, notamment dans l'introduction (p. 4).

Deuxièmement, il y a un enjeu de changement social significatif. Le document cherche à promouvoir une transformation des attitudes et des comportements dans les écoles et, par extension, dans la société en général. Cela est particulièrement visible dans les sections traitant des nouveaux types de familles (pages 19-24) et des bonnes pratiques (pages 25-38), qui visent à normaliser et à légitimer diverses identités et structures familiales. Enfin, il y a un enjeu de légitimation des identités et des expériences LGBTQI+. En fournissant un vocabulaire inclusif et en encourageant son utilisation, le manuel cherche à valider et à reconnaître officiellement ces identités dans le contexte scolaire et social. Cet aspect est particulièrement évident dans la section sur la terminologie pour l'inclusion (pages 6-8), qui définit et légitime une variété d'identités de genre et d'orientations sexuelles.

Ces enjeux sous-jacents reflètent une ambition plus large de créer une société plus inclusive et équitable, en commençant par le système éducatif.

### 2.1.3. Stratégies de production

- **Quelles stratégies sont utilisées pour assurer la cohérence et la persuasivité du document ?** Le document emploie plusieurs stratégies pour assurer sa cohérence et sa persuasivité. Premièrement, il adopte une structure logique et progressive, commençant par une introduction qui établit le contexte et les objectifs (pages 4-5), suivie de sections qui abordent successivement la terminologie (pages 6-8), les principes de communication inclusive (pages 9-18), les nouveaux types de familles (pages 19-24), et les bonnes pratiques (pages 25-44). Cette structure permet une progression naturelle de la théorie à la pratique.

Deuxièmement, le manuel utilise un mélange de définitions claires, d'exemples concrets et de recommandations pratiques pour renforcer son message. Par exemple, à la page 6, il définit des termes comme « arodan » (agenre) et « asexualan » (asexuel), puis fournit des exemples d'utilisation de langage inclusif à la page 10 et 13 notamment, comme « Da li se vidate sa nekim? » (Sortez-vous avec quelqu'un ?) au lieu de « Da li imate devojku/dečka? » (Avez-vous un petit ami/une petite amie ?). La section « Šta raditi, a šta ne raditi » (Que faire et ne pas faire) aux pages 13-16 s'avère particulièrement pratique et utile à cet égard. Ces exemples rendent le contenu plus accessible et persuasif en illustrant comment appliquer les principes d'inclusivité dans la vie quotidienne. Troisièmement, le document fait appel à l'autorité en citant des sources internationales reconnues. Par exemple, à la page 6, il fait référence à la définition de « stéréotype de genre » donnée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Cette stratégie renforce la crédibilité du manuel.

Enfin, le manuel utilise des témoignages et des histoires personnelles pour illustrer ses points, comme l'histoire de Sandra Rocio à la page 21, ce qui ajoute une dimension émotionnelle et humaine au document, renforçant ainsi sa persuasivité. Le ton autoritaire mais bienveillant employé tout au long du document souligne l'importance du sujet traité, tout en restant encourageant envers le lectorat.

**Y a-t-il une collaboration avec d'autres institutions ou expert·e·s pour renforcer le message ?** Le document mentionne explicitement une collaboration entre plusieurs institutions et organisations pour renforcer son message. À la page 4, il est indiqué que le projet a réuni huit parties prenantes différentes de six pays européens. Parmi ces collaborateurs on trouve cinq écoles : Agrupamento de eskolas do serko do Porto (Portugal, coordinateur du projet), Escuela 2 Cooperativa Valenciana (Espagne), Liceo Scientifico Statale « S. Cannizzaro » (Italie), l'École professionnelle d'écologie et de biotechnologie « Prof. Dr Asen Zlatarov » (Bulgarie), et l'École technique « Drvo art » (Serbie). De plus, trois organisations sont mentionnées comme partenaires : CEIPES (Italie), IDEC (Grèce) et FAM Y LIAS Recursos para la Diversidad (Espagne). Le document fait également référence à des institutions internationales pour soutenir certaines de ses affirmations. Par exemple, à la page 6, il cite la définition de « stéréotype de genre » du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, et à la page 19, il mentionne la définition de la famille selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Cependant, le manuel ne mentionne pas explicitement de collaboration avec des expert·e·s individuels en matière de langage inclusif ou de questions LGBTQI+. La légitimité du document semble principalement découler de la collaboration institutionnelle et du soutien du programme Erasmus+ de l'Union européenne.

## 2.2. Processus de diffusion

### 2.2.1. Médias et canaux

- **Par quels canaux le document est-il diffusé (papier, numérique, médias sociaux) ?**  
Le document est disponible en libre accès en ligne.

### 2.2.2. Public cible

- **Qui est le public cible visé par le document (grand public, professionnel·le·s, étudiant·e·s) ?** Le manuel est principalement destiné aux enseignant·e·s, élèves et parents.
- **Comment le langage est-il adapté aux différents publics cibles ?** Le manuel adapte son langage pour s'adresser à ses différents publics cibles – enseignant·e·s, élèves et parents – de plusieurs manières. Premièrement, il utilise un langage généralement clair et accessible, évitant autant que possible le jargon technique ou académique complexe. Par exemple, à la page 6, les définitions des termes liés à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle sont présentées de manière simple et directe.

Pour les enseignants, le document adopte un ton plus professionnel et fournit des conseils pratiques spécifiques à leur rôle. Par exemple, à la page 42, il offre des recommandations concrètes sur la manière de gérer l'inclusion des élèves trans dans les écoles : « Obučiti nastavnike o psiho-emocionalnim procesima koji se događaju u ovim situacijama » (Former les enseignants sur les processus psycho-émotionnels qui se produisent dans ces situations). Ce type de langage reconnaît l'expertise professionnelle des enseignants et leur fournit des outils concrets pour leur pratique.

Lorsqu'il s'agit du contenu qui vise principalement les élèves, le langage est plus direct et parfois plus informel. Le manuel inclut des exemples et des situations qui sont pertinents pour leur expérience quotidienne. Par exemple, à la page 26, il propose des conseils simples et directs comme « Budite podrška drugovima/drugaricama iz odeljenja koji su se autovali i slušajte njihova iskustva » (Soyez un soutien pour les camarades de classe qui ont fait leur coming out et écoutez leurs expériences). Ce langage est plus accessible et directement applicable à leur expérience quotidienne à l'école. Pour les parents, le langage est empathique et rassurant, reconnaissant leurs préoccupations tout en les encourageant à être ouverts et compréhensifs. Par exemple, à la page 35, le document fournit des conseils sur la manière de communiquer avec les enfants LGBTQI+ : « Dajte im do znanja da su voljeni » (Faites-leur savoir qu'ils sont aimés). Ce type de langage reconnaît le rôle émotionnel et de soutien des parents. De plus, le document utilise des exemples et des scénarios spécifiques à chaque groupe cible pour rendre le contenu plus pertinent et compréhensible. Cette adaptation du langage et du contenu aide à assurer que le message d'inclusivité est efficacement communiqué à tous les publics visés.

## 2.3. Stratégies discursives

### 2.3.1. Anticipation des objections

- **Comment le document répond-il aux critiques ou objections potentielles contre le langage inclusif ?** Le document n'aborde pas directement les critiques ou objections potentielles contre le langage inclusif. Il n'y a pas de section spécifique dédiée à la réfutation des arguments contre l'utilisation d'un langage inclusif. Au lieu de cela, le manuel adopte une approche proactive en présentant les avantages et la nécessité d'un langage inclusif sans engager explicitement un débat avec les critiques potentielles. Par exemple, à la page 9, le document affirme simplement l'importance de l'inclusivité : « Inkluzivni jezik u usmenom i pismenom kontekstu važan je za priznavanje i prihvatanje različitosti rodova, tela i odnosa » (Le langage inclusif dans les contextes oraux et écrits est important pour reconnaître et accepter la diversité des genres, des corps et des relations). Cette affirmation positive évite d'entrer dans une discussion défensive et présente plutôt l'inclusivité comme une évidence.

Le manuel se concentre sur la fourniture d'informations, d'exemples et de conseils pratiques pour l'utilisation d'un langage inclusif, plutôt que de s'engager dans une réfutation des critiques. Cette approche semble viser à normaliser l'utilisation du langage inclusif en le présentant comme une pratique bénéfique et nécessaire, sans attirer l'attention sur les controverses potentielles.

Cependant, on peut observer une forme indirecte de réponse aux objections dans la manière dont le document présente l'information. Par exemple, en fournissant des définitions claires et des exemples concrets d'utilisation du langage inclusif (pages 6-8), le manuel anticipe implicitement les critiques basées sur la confusion ou le manque de compréhension. De plus, en mettant l'accent sur les bénéfices pratiques de l'inclusivité, comme l'amélioration du bien-être des élèves et de l'atmosphère scolaire (pages 17-18), le document répond indirectement aux objections potentielles concernant l'utilité ou la pertinence du langage inclusif dans le contexte éducatif.

Similairement, la section « Šta raditi, a šta ne raditi » (Que faire et ne pas faire) aux pages 13-16 fournit des directives pratiques qui peuvent être interprétées comme des réponses à des questions ou des préoccupations courantes concernant l'utilisation d'un langage

inclusif. De même, la section sur les bonnes pratiques (pages 25-38) peut être vue comme une forme de défense des pratiques inclusives en montrant leur mise en œuvre réussie dans différents contextes.

Globalement, cette approche intégrée pourrait être vue comme une stratégie pour normaliser les pratiques inclusives en les présentant comme une partie naturelle et nécessaire de la communication moderne, plutôt que comme quelque chose qui nécessite une défense explicite.

### 2.3.2. Persuasion et conviction

- **Quelles stratégies sont utilisées pour convaincre un public potentiellement réticent (arguments, exemples, témoignages) ?** Le document utilise plusieurs stratégies pour convaincre un public potentiellement réticent, bien qu'il n'aborde pas directement la réticence ou la résistance potentielle.

Premièrement, il s'appuie fortement sur des exemples concrets et des scénarios de la vie réelle pour illustrer l'importance et l'applicabilité du langage inclusif. Par exemple, aux pages 20-24, le manuel présente divers types de familles, y compris des familles homoparentales et transnationales, pour montrer la diversité des structures familiales dans la société contemporaine.

Deuxièmement, le document utilise des témoignages personnels pour humaniser les questions d'inclusivité. Par exemple, à la page 20, on trouve le témoignage d'un enfant d'un couple de même sexe : « Ovo je moja priča o porodici sa dve majke. Ja sam sin i osećam se veoma dobro sa svojom majkama » (C'est mon histoire d'une famille avec deux mères. Je suis le fils et je me sens très bien avec mes mères).

Troisièmement, le manuel présente des arguments basés sur les droits humains et l'égalité. À la page 13, il cite la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Sva ljudska bića rađaju se slobodna i jednaka u dostojanstvu i pravima » (Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits).

Quatrièmement, le document fournit des conseils pratiques et des lignes directrices claires, rendant l'adoption de pratiques inclusives plus accessible et moins intimidante. La section « Šta raditi, a šta ne raditi » (Que faire et ne pas faire) aux pages 13-16 en est un bon exemple.

Enfin, le document utilise une approche pragmatique en fournissant des conseils pratiques et des exemples de bonnes pratiques (pages 25-38, 39-45), montrant ainsi que l'inclusivité est non seulement souhaitable mais aussi réalisable dans divers contextes éducatifs.

- **Comment les arguments sont-ils structurés pour renforcer leur efficacité ?** Les arguments dans le document sont structurés de manière à renforcer leur efficacité à travers plusieurs techniques.

Premièrement, le manuel utilise une approche progressive, commençant par des définitions de base (pages 6-8) avant de passer à des concepts plus complexes et à des applications pratiques. Cette structure permet au lectorat de construire leur compréhension étape par étape, renforçant ainsi l'efficacité des arguments plus complexes présentés plus tard.

Deuxièmement, les arguments sont souvent présentés sous forme de listes de « à faire » et « à ne pas faire » (pages 13-16), ce qui les rend facilement compréhensibles et applicables. Par exemple : « Odnosite se isto prema svim ljudima » (Traitez tous les gens de la même manière) (p. 13).

Troisièmement, le document utilise une combinaison d'arguments (plus au moins) théoriques et d'exemples pratiques. Par exemple, après avoir présenté le concept de

diversité familiale, il fournit des exemples concrets de différents types de familles (pages 20-24) et des témoignages personnels des personnes issues de certaines de ces structures familiales, renforçant ainsi l'argument par des illustrations de la vie réelle. Enfin, les arguments sont souvent structurés autour de l'idée de respect et de dignité humaine, créant ainsi un cadre moral cohérent tout au long du document. Cette approche renforce l'efficacité des arguments en les ancrant dans des valeurs universellement reconnues.

- **Y a-t-il une dimension émotionnelle ou morale dans l'argumentation ?** Oui, le document intègre une forte dimension émotionnelle et morale dans son argumentation pour l'adoption d'un langage et de pratiques inclusives. Cette approche est évidente à travers plusieurs aspects du manuel.

Tout d'abord, le document fait souvent appel à des valeurs morales universelles telles que le respect, la dignité et l'égalité. Par exemple, à la page 13, l'affirmation « Odnosite se prema svim ljudima kao prema ljudskim bićima i sa poštovanjem » (Traitez tous les êtres humains comme des êtres humains et avec respect) établit une base morale pour l'inclusivité.

De plus, le manuel utilise des histoires personnelles et des témoignages pour susciter l'empathie et la compréhension émotionnelle. L'histoire de José Exposito à la page 20, qui partage son expérience de vivre avec deux mères, en est un exemple parfait. Ces récits personnels ajoutent une dimension émotionnelle qui renforce l'argument en faveur de l'inclusivité.

Le document fait également appel au sens de la justice et de l'équité du lectorat. Par exemple, à la page 17, il souligne l'importance de créer un environnement scolaire sûr et inclusif pour tous les élèves, faisant ainsi appel au sens moral de l'équité en éducation. Le document évoque également les conséquences émotionnelles négatives de la discrimination et de l'exclusion (ibid.).

Enfin, le manuel fait appel au désir moral de créer une société plus juste et inclusive. Cette dimension morale est particulièrement évidente dans les sections sur les bonnes pratiques (pages 25-38, 39-43), où le document présente des exemples positifs d'inclusivité comme des objectifs moraux à atteindre.

Cette combinaison d'appels émotionnels et moraux renforce l'argumentation du document en allant au-delà des simples faits pour toucher les valeurs et les sentiments du lectorat.

### 3. Analyse des pratiques sociales

#### 3.1. Contexte sociopolitique – institutions linguistiques et politiques

- **Comment le document interagit-il avec les institutions linguistiques dominantes (Académie française, organismes linguistiques serbes (Académie serbe des sciences et des arts (SANU)/Matica srpska ou autres) ?** Le document n'interagit pas explicitement avec les institutions linguistiques dominantes. Il n'y a aucune mention directe d'organismes tels que l'Académie serbe des sciences et des arts (SANU) ou le Matica srpska, qui sont des institutions influentes dans la normalisation de la langue serbe. Le manuel ne fait pas non plus référence à des directives linguistiques officielles ou à des normes établies par ces institutions.

Au lieu de cela, le document semble adopter une approche pragmatique et axée sur l'usage, en se concentrant sur la promotion d'un langage inclusif dans les contextes éducatifs et sociaux sans chercher explicitement l'approbation ou la validation des institutions linguistiques dominantes. Par exemple, le manuel introduit l'utilisation du

genre neutre pour désigner des personnes (p. 6-8, 26), sans discuter si cette pratique est approuvée ou non par les institutions linguistiques serbes. Le document se positionne ainsi comme une ressource pratique pour l'usage quotidien, plutôt que comme une proposition de réforme linguistique officielle.

- **Le document propose-t-il une collaboration, une opposition, ou une réforme des normes linguistiques existantes ?** Le document ne propose pas explicitement une collaboration, une opposition ou une réforme des normes linguistiques existantes. Il n'y a pas de section dédiée à la discussion des normes linguistiques actuelles ou à la proposition de changements formels dans la structure de la langue serbe.

Cependant, par son contenu et ses recommandations, le manuel suggère implicitement une forme de réforme douce des pratiques linguistiques. Par exemple, il inclut l'utilisation du genre neutre pour désigner des personnes (p. 6-8, 26), ce qui représente une extension de son usage traditionnel. De même, à la page 10, il recommande l'utilisation de termes neutres comme « *predsedavajuća osoba* » (personne président) au lieu de « *predsednik* » (président), suggérant ainsi une modification des pratiques linguistiques existantes en faveur d'une plus grande inclusion.

Ces suggestions, bien qu'elles ne soient pas présentées comme une réforme formelle, indiquent une volonté de faire évoluer les pratiques linguistiques vers plus d'inclusivité, sans pour autant s'opposer directement aux normes existantes ou proposer une collaboration explicite avec les institutions linguistiques.

- **Quelle est la position du document vis-à-vis des politiques linguistiques en vigueur ? Le document est-il en accord ou en conflit avec les politiques linguistiques actuelles ?** Le document ne prend pas de position explicite vis-à-vis des politiques linguistiques en vigueur en Serbie. Il n'y a pas de référence directe aux politiques linguistiques actuelles ni de discussion sur leur adéquation ou leur insuffisance en matière d'inclusivité. En l'absence de déclarations explicites sur les politiques linguistiques, on peut conclure que le manuel cherche à coexister avec les politiques actuelles tout en promouvant des pratiques plus inclusives au niveau individuel et institutionnel.

## 3.2. Dynamiques sociales

### 3.2.1. Débats sociopolitiques

- **Comment le document cherche-t-il à influencer les débats sociopolitiques contemporains ?** Le manuel cherche à influencer les débats sociopolitiques contemporains de manière subtile mais significative, en se concentrant sur l'éducation et la sensibilisation plutôt que sur une confrontation directe avec les normes sociétales existantes.

Premièrement, en introduisant et en expliquant une terminologie inclusive liée à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle (pages 6-8), le document vise à normaliser ces concepts dans le discours public. Par exemple, l'inclusion de termes comme « *nebinaran, -rna, -o* » (non-binaire) ou « *panseksualan, -lna, -o* » (pansexuel·le) cherche à élargir la compréhension sociétale de la diversité des identités.

Deuxièmement, le manuel aborde la question des nouvelles structures familiales (pages 19-24), remettant ainsi en question les conceptions traditionnelles de la famille. En présentant des exemples de familles homoparentales, monoparentales et transnationales, le document cherche à influencer le débat sur ce qui constitue une famille dans la société contemporaine.

Troisièmement, en fournissant des conseils pratiques pour l'inclusion dans les écoles

(pages 39-43), le manuel vise à influencer les politiques éducatives et les pratiques scolaires. De plus, en fournissant des outils pratiques et un langage inclusif aux éducateur·rice·s, aux élèves et aux parents (pages 25-38), le document vise à créer un changement social à la base, ce qui pourrait à long terme influencer les débats sociopolitiques plus larges sur l'inclusivité et la diversité dans la société serbe. Enfin, en abordant la question du harcèlement scolaire lié à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre (pages 17-18), le document cherche à mettre ces problématiques à l'ordre du jour des débats sur la sécurité et le bien-être des élèves.

- **Le document anticipe-t-il des réactions ou des résistances spécifiques de la part de la société ?** Le document n'anticipe pas explicitement des réactions ou des résistances spécifiques de la part de la société. Il n'y a pas de section dédiée à la discussion des potentielles oppositions ou critiques que le contenu du manuel pourrait susciter. Cependant, la structure et le contenu du document suggèrent une anticipation implicite de certaines résistances. Par exemple, la section « Šta raditi, a šta ne raditi » (Que faire et ne pas faire) aux pages 13-16 peut être interprétée comme une anticipation de comportements potentiellement problématiques ou de malentendus courants. De plus, l'inclusion de témoignages personnels et d'exemples concrets (comme à la page 20 avec l'histoire d'une famille homoparentale) peut être vue comme une stratégie pour humaniser les questions abordées et ainsi réduire les potentielles résistances émotionnelles ou idéologiques.

Le manuel adopte généralement une approche positive et normalisante plutôt que défensive, ce qui pourrait être interprété comme une stratégie pour éviter de provoquer des résistances directes. En présentant l'inclusivité comme une norme souhaitable plutôt que comme un sujet de débat, le document semble chercher à minimiser les réactions négatives potentielles.

### 3.2.2. Influence sur les pratiques linguistiques et sociales

- **Le document propose-t-il des innovations susceptibles de modifier durablement les pratiques linguistiques ?** Le manuel propose effectivement plusieurs innovations qui pourraient potentiellement modifier les pratiques linguistiques à long terme, bien qu'elles ne soient pas présentées comme des réformes linguistiques formelles. Une innovation notable est l'emploi du genre neutre pour désigner des personnes (p. 6-8, 26). Traditionnellement utilisé pour les objets inanimés en serbe, cette extension de son usage aux personnes représente une innovation significative dans la pratique linguistique. Pourtant, il reste, à présent, peu probable que ce usage se normalise rapidement au niveau sociétal général, alors que nous pouvons facilement envisager un taux d'emploi croissant dans les milieux queer et militants.

Le document propose également l'utilisation de termes neutres ou épiciens pour remplacer des termes genrés traditionnels. Par exemple, à la page 10, il suggère d'utiliser « predsedavajuća osoba » (personne présidant) au lieu de « predsednik » (président). Cette approche, si largement adoptée, pourrait modifier durablement la façon dont les rôles et les fonctions sont désignés en serbe. Similairement, le manuel encourage l'utilisation de formulations inclusives dans les salutations et les adresses, comme « Zdravo svima! » (Bonjour à tout le monde !) ou « Dobrodošli! » (Bienvenue !) à la page 13, qui évitent les distinctions de genre.

De plus, le manuel introduit et normalise l'utilisation de termes liés à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle (pages 6-8), comme « nebinaran, -rna, -o » (non-binaire) ou « panseksualan, -lna, -o » (pansexeu·le). L'intégration de ces termes dans le vocabulaire

courant pourrait avoir un impact durable sur les pratiques linguistiques, en élargissant le lexique disponible pour discuter de la diversité de genre et d'orientation sexuelle. Bien que ces propositions ne soient pas présentées comme des innovations linguistiques formelles, leur adoption dans le contexte éducatif et social pourrait conduire à des changements durables dans les pratiques linguistiques serbes.

- **Y a-t-il des exemples d'adoption de ces pratiques dans le discours public ou professionnel ?** Comme ce manuel est destiné principalement aux enseignant·e·s, élèves et parents, les discours public ou professionnel ne constituent pas une préoccupation majeure. Or, les sections sur les bonnes pratiques (25-38, 38-43) fournissent des exemples d'emploi de ces principes dans le contexte éducatif, non seulement en Serbie mais également dans d'autres pays.

### 3.2.3. Tensions et résistances institutionnelles et sociales

- **Quelles résistances institutionnelles ou sociales sont anticipées ou rencontrées par le document ?** Le manuel n'aborde pas explicitement les résistances institutionnelles ou sociales qu'il pourrait rencontrer. Il n'y a pas de section dédiée à la discussion des obstacles potentiels à l'adoption du langage inclusif ou des pratiques recommandées. Cependant, l'approche du document et sa structure suggèrent une anticipation implicite de certaines résistances.

La présence d'une section détaillée sur la terminologie (pages 6-8) pourrait indiquer une anticipation de la résistance due à un manque de familiarité ou de compréhension des concepts liés à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle. En fournissant des définitions claires et accessibles, le manuel semble chercher à surmonter les résistances potentielles basées sur l'ignorance ou la confusion.

Le fait que le manuel consacre une section entière aux nouveaux types de familles (pages 19-24) pourrait également indiquer une anticipation de résistances sociales liées aux conceptions traditionnelles de la famille en Serbie. En présentant diverses structures familiales comme normales et valides, le document semble chercher à surmonter les résistances potentielles basées sur des normes sociales conservatrices. De plus, l'inclusion de témoignages personnels et d'exemples de familles diverses (pages 20-24) pourrait être interprétée comme une tentative de contrer les résistances sociales basées sur des stéréotypes ou des préjugés. En humanisant ces expériences, le document semble anticiper et tenter de surmonter les résistances émotionnelles ou idéologiques à l'inclusivité.

La section sur la gestion des situations de crise dans les écoles (pages 17-18) suggère également une anticipation des résistances ou des difficultés dans la mise en œuvre des pratiques inclusives dans les institutions éducatives. En fournissant des conseils pratiques sur la gestion de ces situations, le manuel reconnaît implicitement l'existence de défis institutionnels.

Enfin, l'inclusion de la section « Šta raditi, a šta ne raditi » (Que faire et ne pas faire) aux pages 13-16 suggère une anticipation de comportements potentiellement discriminatoires ou non inclusifs dans les institutions éducatives et la société en général. Cette section peut être vue comme une tentative de prévenir et de surmonter les résistances basées sur des préjugés ou des habitudes ancrées.

- **Comment ces tensions sont-elles abordées ou surmontées dans le document ?** Le document aborde et tente de surmonter les tensions potentielles de plusieurs manières, bien qu'il ne les adresse pas directement comme des « tensions » ou des « résistances ».

Premièrement, le manuel adopte une approche éducative et informative. En fournissant des définitions claires et des explications détaillées sur les concepts liés à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle (pages 6-8), il cherche à surmonter les tensions qui pourraient résulter d'un manque de compréhension. Cette approche pédagogique vise à dissiper les malentendus et à réduire les résistances basées sur l'ignorance.

Deuxièmement, le document utilise une stratégie de normalisation. En présentant divers types de familles et d'identités comme faisant partie de la diversité normale de la société (pages 19-24), il tente de surmonter les tensions liées à la perception de ces réalités comme « anormales » ou « marginales ».

Troisièmement, le manuel fournit des conseils pratiques et des exemples concrets de bonnes pratiques (pages 25-38, 39-43). Cette approche pragmatique vise à surmonter les tensions liées à l'incertitude sur la manière d'appliquer les principes d'inclusivité dans la vie quotidienne et dans les contextes éducatifs.

Enfin, le document adopte un ton généralement positif et encourageant, évitant la confrontation directe avec les points de vue opposés. Cette approche conciliante pourrait être vue comme une tentative de minimiser les résistances en évitant d'antagoniser ceux qui pourraient être réticents aux changements proposés.

## Priručnik za upotrebu rodno osetljivog jezika

### 1. Analyse textuelle

#### 1.1. Choix lexicaux

##### 1.1.1. Inclusivité de genre

- **Quels termes neutres ou épiciènes sont utilisés/proposés à la place des termes genrés traditionnels ?** Le manuel propose l'utilisation de termes neutres ou épiciènes pour éviter les distinctions de genre, notamment à la page 74. Il fournit une explication importante sur l'utilisation de ces termes : « Imenice u muškom rodu nisu rodno neutralne i treba ih izbegavati za obeležavanje ženskog roda. U skladu s tim, ukoliko želimo da izbegnemo navođenje paralelnih formi, potrebno je da koristimo rodno neutralne izraze poput lice ili osoba, kako u jednini, tako i u množini » (Les noms masculins ne sont pas neutres du point de vue du genre et doivent être évités pour désigner le genre féminin. Par conséquent, si nous voulons éviter l'utilisation de formes parallèles, nous devons utiliser des expressions neutres du point de vue du genre telles que « individu » ou « personne », tant au singulier qu'au pluriel). Cette explication souligne que les termes masculins ne sont pas véritablement neutres et que l'utilisation de termes réellement neutres est préférable pour une communication inclusive.

Le manuel fournit plusieurs exemples d'utilisation de ces termes neutres :

- « Lica koja se prijave na konkurs neće biti uzeta u obzir ukoliko podnesu nepotpunu konkursnu dokumentaciju. » (Les individus qui postulent ne seront pas pris en compte s'ils soumettent un dossier incomplet.)
- « Žrtve nasilja se mogu obratiti Autonomnom ženskom centru. » (Les victimes de violence peuvent contacter le Centre autonome des femmes.)
- « Osobe koje imaju problema sa visokim krvnim pritiskom treba da izbegavaju unošenje velike količine soli. » (Les personnes souffrant d'hypertension artérielle doivent éviter de consommer trop de sel.)
- « Nastavno osoblje je održalo sednicu. » (Le personnel enseignant a tenu une réunion.)

Ces exemples montrent comment ces termes neutres peuvent être utilisés dans différents contextes pour éviter les distinctions de genre tout en maintenant la clarté du message.

- **Quels néologismes ou innovations lexicales sont proposés pour éviter les distinctions de genre ?** Le manuel ne propose pas de véritables néologismes ou innovations lexicales pour éviter les distinctions de genre. Il se concentre plutôt sur l'utilisation de termes existants de manière plus inclusive, comme mentionné précédemment avec l'emploi de mots neutres comme « lice » et « osoba » (p. 74).
- **Y a-t-il des doublets (forme masculine/féminine) ? Comment sont-ils justifiés et structurés ?** Oui, le manuel propose l'utilisation de doublets. Cette approche est présentée à la page 74 comme une façon d'inclure explicitement les deux genres. Le document justifie cette pratique en affirmant : « Ako se izrečeno odnosi i na muškarce i na žene, treba koristiti paralelne forme. » (Si ce qui est dit concerne à la fois les hommes et les femmes, des formes parallèles doivent être utilisées.)

Le manuel présente trois façons principales de structurer ces doublets :

- Utilisation d'une barre oblique (/) + doublets complets : « Potrebno je da zakažete pregled kod svog izabranog lekara/izabrane lekarke, tako što ćete ga/je pozvati

- na broj telefona 123-456 » (Il est nécessaire de prendre rendez-vous avec votre médecin choisi/médecine choisie en l'appelant au numéro 123-456).
- Utilisation de la conjonction « ili » (ou) + doublets complets : « Potrebno je da zakažete pregled kod svog izabranog lekara ili izabrane lekarke tako što ćete nju ili njega pozvati na broj telefona 123-456 » (Il est nécessaire de prendre rendez-vous avec votre médecin choisi ou médecine choisie en l'appelant (lui ou elle) au numéro 123-456).
  - Utilisation d'une barre oblique (/) + doublets abrégés : « Potrebno je da zakažete pregled kod svog izabranog/e lekara/ke tako što ćete ga/je pozvati na broj telefona 123-456 » (Il est nécessaire de prendre rendez-vous avec votre médecin·e choisi·e en l'appelant au numéro 123-456).
- **Y a-t-il des propositions de féminisation ?** Oui, le manuel propose de nombreuses recommandations pour la féminisation des titres, professions et fonctions. Les pages 66-67 présentent les principales règles de formation du féminin en serbe, tandis que le chapitre 7 (pages 83-122) fournit un glossaire exhaustif de termes féminisés. Voici les règles générales de féminisation (pages 66-67) :
    - Les principaux suffixes utilisés pour la féminisation sont :
      - « -(k)inja » : par exemple, « saborkinja » (compagne de lutte)
      - « -ka » : par exemple, « bibliotekarka » (bibliothécaire)
      - « -ica » : par exemple, « načelnica » (cheffe)
    - Le manuel explique en détail comment utiliser ces suffixes :
      - Pour les noms se terminant par -a au masculin, on supprime le -a et on ajoute -(k)inja. Exemple : « patriota » (patriote) devient « patriotkinja » (patriote au féminin)
      - Pour les noms se terminant par -ist(a), on ajoute -(k)inja à la racine -ist. Exemples : « ekonomistkinja » (économiste au féminin) « pijanistkinja » (pianiste au féminin) « marksistkinja » (marxiste au féminin)
      - Pour les noms se terminant par -g ou -log, le g se transforme en š devant le k de -(k)inja. Exemples : « filološkinja » (philologue au féminin) « antropološkinja » (anthropologue au féminin) « sociološkinja » (sociologue au féminin) « psihološkinja » (psychologue au féminin) « hirurškinja » (chirurgienne)
      - Le manuel note également quelques exceptions, comme « sudija » (juge) qui devient « sutkinja » et non « sudijka ».
      - Utilisation des suffixes -ka et -ica : Ces suffixes sont généralement ajoutés directement au nom masculin : « pekarka » (boulangère) de « pekar » « doktorka » (docteure) de « doktor » « profesorka » (professeure) de « profesor ». Parfois, notamment avec -ica, il faut supprimer la terminaison masculine avant d'ajouter le suffixe : « službenica » (employée) de « službenik » « pomoćnica » (assistante) de « pomoćnik » « nastavnica » (enseignante) de « nastavnik »
      - Cas particuliers : Pour les noms se terminant en -lac (comme « mislilac », penseur), on utilise souvent une forme alternative pour créer le féminin : « misliteljka » (penseuse) « spasiteljka » (sauveuse) « čitateljka » (lectrice)
  - Le manuel souligne également que la langue serbe est flexible et permet souvent l'utilisation de plusieurs suffixes pour un même mot. Par exemple : « profesorka/profesorka » (professeure) « direktorka/direktorica » (directrice) «

autorka/autorica » (auteure) « arhitektkinja/arhitektica » (architecte) « advokatkinja/advokatica » (avocate).

- En outre, le chapitre 7 (p. 83-122) fournit un glossaire détaillé de professions, titres et fonctions féminisés, classés par ordre alphabétique. Ce glossaire présente la forme féminine dans la colonne de gauche et la forme masculine correspondante dans la colonne de droite, offrant ainsi une ressource complète pour la féminisation du vocabulaire professionnel en serbe.

### 1.1.2. Inclusivité au-delà du genre

- **Quels termes sont choisis pour éviter les biais liés à l'âge, la race, l'ethnicité, le handicap, ou d'autres catégories sociales ?** Le manuel aborde cette question à la page 76, dans la neuvième directive intitulée « Ne pas utiliser de termes et expressions qui offensent certains groupes de citoyennes et citoyens ! ». Le document souligne l'importance d'éviter les stéréotypes et les préjugés dans la communication écrite et orale. Le manuel recommande spécifiquement d'éviter l'utilisation de comparaisons stéréotypées et offensantes telles que :

- « Ciganska posla » (littéralement « affaires gitanes ») ; cette expression est utilisée de manière péjorative et fait référence à des comportements perçus comme malhonnêtes ou déviants)
- « Glup(a) (kô) plavuša » (bête comme une blonde)
- « Plače kô devojčica » (pleure comme une petite fille)
- « Bosanska bukva » (littéralement « hêtre bosnien ») ; cette expression est utilisée de manière désobligeante pour désigner une personne originaire de Bosnie, en la caractérisant comme stupide ou peu intelligente, lente d'esprit ou ayant du mal à comprendre, maladroite ou gauche, obstinée ou têtue de manière irrationnelle – l'utilisation du mot « bukva » (hêtre) fait référence à un morceau de bois, impliquant que la personne est aussi « épaisse » ou insensible qu'une bûche. Cette expression est particulièrement offensante car elle perpétue des stéréotypes négatifs sur les Bosniens, les réduisant à des caricatures grossières. Elle reflète des préjugés ethniques et régionaux qui peuvent exister dans certaines parties des Balkans (nous expliquons)).
- « Kuka kô neka žena » (se plaint comme une femme)
- « Ženski petko » (expression péjorative pour désigner un homme efféminé)

Ces expressions sont considérées comme offensantes pour des groupes entiers de personnes et contribuent à renforcer les préjugés et les attitudes discriminatoires.

Le document insiste sur le fait qu'il est inacceptable d'utiliser des pratiques linguistiques qui conduisent à l'isolation, aux insultes, à la discrimination, à la moquerie ou à l'humiliation de groupes de personnes qui diffèrent du modèle dominant majoritaire, sur la base de :

- l'orientation sexuelle
- l'appartenance religieuse
- la nationalité
- l'origine sociale
- la langue
- l'âge
- le handicap psychique ou physique.

Le manuel recommande également de ne pas souligner l'appartenance ethnique, l'orientation sexuelle, l'affiliation religieuse, etc., d'une personne si cette information n'est

pas particulièrement pertinente pour le sujet traité, en particulier lorsqu'il s'agit de membres de catégories sociales vulnérables, telles que les minorités ethniques, les personnes LGBTQ+, ou les personnes pratiquant une religion minoritaire. « Ovo je posebno važno prilikom medijskog izveštavanja (Cela est particulièrement important lors de la couverture médiatique), » soulignent les autrices.

- **Comment sont traités les termes liés à la diversité culturelle, religieuse, et socio-économique ?** Le document ne fournit pas de directives spécifiques sur le traitement des termes liés à la diversité culturelle, religieuse et socio-économique. Cependant, il établit un principe général d'évitement de toute pratique linguistique qui pourrait conduire à l'isolement, l'insulte, la discrimination, la moquerie ou l'humiliation de groupes qui diffèrent du modèle dominant majoritaire sur quelque base que ce soit.

Le manuel mentionne explicitement plusieurs catégories à considérer avec attention : l'orientation sexuelle, les croyances religieuses, l'appartenance nationale, l'origine sociale, la langue, l'âge, le handicap mental ou physique (p. 76). Cette approche suggère une sensibilité générale à la diversité sous toutes ses formes, y compris culturelle, religieuse et socio-économique.

- **Y a-t-il des termes spécifiques pour inclure les groupes souvent marginalisés (ex. LGBTQIA+, minorités ethniques) ?** Le manuel ne propose pas de termes spécifiques pour inclure les groupes souvent marginalisés. Au lieu de cela, il adopte une approche plus générale visant à éviter la discrimination et la marginalisation dans le langage.

Le document mentionne explicitement les personnes LGBTQ+ et les minorités ethniques comme exemples de groupes sociaux vulnérables qui méritent une attention particulière dans l'utilisation du langage. Cependant, plutôt que de suggérer des termes spécifiques à utiliser, le manuel recommande de ne pas mettre en avant ces caractéristiques sauf si elles sont particulièrement pertinentes dans le contexte de la communication (p. 76).

Cette approche semble privilégier l'inclusion par l'absence de distinction plutôt que par l'utilisation de termes spécifiques. L'objectif semble être de traiter tous les individus de la même manière dans le langage, indépendamment de leur appartenance à un groupe marginalisé, à moins que cette appartenance ne soit directement pertinente pour le sujet discuté (ibid.).

## 1.2. Structures grammaticales et syntaxiques

### 1.2.1. Réforme des règles grammaticales

- **Comment les règles grammaticales traditionnelles sont-elles modifiées pour promouvoir l'inclusivité ?** Le manuel ne propose pas de modifications fondamentales des règles grammaticales traditionnelles du serbe. Cependant, il met l'accent sur l'utilisation cohérente des formes féminines existantes pour les professions et les titres.

Par exemple, à la page 68, le document recommande : « Subjekat i predikat se moraju slagati u rodu i broju » (Le sujet et le prédicat doivent s'accorder en genre et en nombre). Cette règle est illustrée par l'exemple suivant : « Profesorka doktorka je, gostujući u emisiji, govorila o rezultatima svog istraživanja » (La professeure docteure, invitée de l'émission, a parlé des résultats de sa recherche) au lieu de : « Profesor doktor je, gostujući u emisiji, govorila o rezultatima svog istraživanja » (Le professeur docteur, invitée de l'émission, a parlé des résultats de sa recherche). Cette approche ne modifie pas les règles grammaticales en tant que telles, mais insiste sur l'utilisation cohérente des formes féminines existantes.

- **Quels ajustements sont proposés pour l'accord des adjectifs, des pronoms, ou des déterminants ?** Le document ne propose pas d'ajustements spécifiques pour l'accord des adjectifs, des pronoms ou des déterminants. Cependant, il souligne l'importance de l'accord en genre et en nombre entre le sujet et le prédicat (p. 68), comme mentionné précédemment.

De plus, à la page 69, le manuel recommande l'utilisation cohérente des formes féminines pour les adjectifs qui accompagnent les titres ou professions au féminin : « vanredna profesorka, pomoćna radnica, izvršna direktorka, narodna poslanica, generalna sekretarka, dugogodišnja saradnica, mirovna aktivistkinja, gostujuća predavačica, istraživačka novinarka » (professeure associée/maîtresse de conférences, ouvrière auxiliaire, directrice exécutive, députée, secrétaire générale, collaboratrice de longue date, activiste de paix, conférencière invitée, journaliste de recherche).

### 1.2.2. Organisation syntaxique

- **Y a-t-il des recommandations spécifiques sur l'ordre des mots pour éviter des hiérarchisations implicites (ex. ordre alphabétique) ?** Le document ne fournit pas de recommandations spécifiques sur l'ordre des mots pour éviter les hiérarchisations implicites. L'accent est mis sur l'utilisation des formes féminines appropriées plutôt que sur l'ordre des mots dans la phrase. Pourtant, nous notons dans le manuel un emploi fréquent des doublets complets où la forme féminine précède la forme masculine, comme dans « koleginice i kolege » (collègues féminins et masculins), « saradnice i saradnici » (collaboratrices et collaborateurs), « građanke i građani » (citoyennes et citoyens) (p. 78).
- **Comment les constructions impersonnelles ou passives sont-elles employées pour favoriser l'inclusivité ?** Le manuel ne mentionne pas explicitement l'utilisation de constructions impersonnelles ou passives pour favoriser l'inclusivité. L'approche principale recommandée est l'utilisation de formes féminines spécifiques pour les professions et les titres, ainsi que l'emploi de termes neutres comme « lice » (individu) ou « osoba » (personne) lorsqu'on fait référence à des groupes mixtes ou à des personnes dont le genre n'est pas spécifié.

### 1.3. Articulation théorie-pratique

#### 1.3.1. Explications conceptuelles

- **Comment les sections théoriques introduisent-elles les principes du langage inclusif ?** Le manuel introduit les principes du langage inclusif à travers une série de sections théoriques qui établissent un cadre conceptuel solide. Cette approche commence dès le chapitre II, intitulé « Govori kao što misliš » (Parle comme tu penses), qui établit les liens fondamentaux entre la langue, la pensée et la société.

Dans la section « Jezik i svet oko nas » (La langue et le monde qui nous entoure), aux pages 15-17, le manuel explique comment la langue reflète et façonne notre perception du monde. Il souligne que l'utilisation du genre grammatical masculin comme « neutre » n'est pas objective, mais reflète des inégalités sociétales. En outre, à la page 16, le manuel critique l'utilisation de formulations telles que « Marko vozi tramvaj, a Marija kuva ručak » (Marko conduit le tramway, et Maria fait la cuisine), qui renforcent les stéréotypes de genre.

La section « Rod i gramatika » (Genre et grammaire), aux pages 20-22, approfondit la distinction entre le genre grammatical et le genre naturel. Elle explique comment la confusion entre ces deux concepts a conduit à des pratiques linguistiques

discriminatoires. Le manuel souligne, par exemple, que l'utilisation du masculin comme genre « neutre » n'est pas une nécessité grammaticale, mais un choix sociétal.

Dans « Rod i diskriminacija » (Genre et discrimination), pages 22-25, le manuel établit un lien direct entre les pratiques linguistiques et la discrimination sociale. Il introduit des concepts clés comme le « plafond de verre » et le « pink tax » pour illustrer comment les inégalités de genre se manifestent dans la société et se reflètent dans la langue.

Le chapitre III, « Kakav jezik? » (Quel type de langage?), aux pages 27-32, présente les différentes approches du langage inclusif. Il définit et distingue les termes « rodno diferenciran jezik » (langage différencié selon le genre), « rodno osetljiv jezik » (langage sensible au genre), et « rodno nediskriminativan jezik » (langage non discriminatoire en termes de genre). Cette section fournit un cadre théorique pour comprendre les nuances et les objectifs du langage inclusif.

Le chapitre IV, « Politika i jezik » (Politique et langage), pages 33-41, explore la dimension politique du langage. Il explique comment les normes linguistiques sont établies et comment elles reflètent et perpétuent les structures de pouvoir dans la société. La section « Jezik nije izvan politike » (La langue n'est pas en dehors de la politique) souligne que les choix linguistiques sont intrinsèquement politiques et ont un impact sur la réalité sociale.

Enfin, le chapitre V, « Zablude o rodno osetljivom jeziku » (Idées fausses sur le langage sensible au genre), pages 43-58, aborde et réfute systématiquement les arguments couramment utilisés contre l'adoption du langage inclusif. Cette section renforce la compréhension théorique en anticipant et en répondant aux objections potentielles.

À travers ces sections théoriques, le manuel construit progressivement un argument en faveur du langage inclusif. Il commence par établir les bases conceptuelles, explore ensuite les implications sociales et politiques, et finit par répondre aux critiques courantes. Cette approche théorique complète permet aux lecteurs de comprendre non seulement comment utiliser un langage inclusif, mais aussi pourquoi il est important de le faire.

- **Quels concepts-clés sont utilisés pour justifier les choix lexicaux et grammaticaux ?** Plusieurs concepts-clés sont utilisés dans le manuel pour justifier les choix lexicaux et grammaticaux proposés. Un concept central est celui de la visibilité des femmes dans la langue, présenté à la page 65. Le manuel explique que l'objectif du langage sensible au genre est d'équilibrer le genre naturel et grammatical dans la désignation des professions, titres, qualifications et orientations qui se rapportent aux femmes. Un autre concept important, mentionné à la page 76, est celui de la non-discrimination, soulignant que les pratiques linguistiques qui conduisent à l'isolement, aux insultes, à la discrimination ou à l'humiliation de groupes marginalisés sont inacceptables. Enfin, le manuel met en avant le concept d'efficacité de la communication, expliquant à la page 51 que l'objectif est de transmettre l'information de manière précise et concise. Ces concepts-clés servent de base pour justifier les recommandations linguistiques proposées tout au long du manuel.

### 1.3.2. Exemples concrets

- **Quels exemples pratiques sont fournis pour illustrer les règles proposées ?** Le manuel fournit de nombreux exemples pratiques pour illustrer les règles proposées pour un langage inclusif. À la page 66, on trouve des exemples de féminisation des professions, tels que « ekonomistkinja » (économiste au féminin), « pijanistkinja » (pianiste au féminin), « filološkinja » (philologue au féminin), « psihološkinja » (psychologue au féminin), « hirurškinja » (chirurgienne), etc. Ces exemples montrent comment appliquer

concrètement les règles de formation du féminin en serbe. À la page 68, le manuel illustre l'importance de l'accord en genre entre le sujet et le prédicat avec l'exemple « Profesorka doktorka je, gostujući u emisiji, govorila o rezultatima svog istraživanja » (La professeure docteure, invitée de l'émission, a parlé des résultats de sa recherche). Cet exemple démontre comment utiliser correctement les titres féminins dans une phrase complète.

Enfin, à la page 74, le manuel propose l'utilisation de termes neutres comme dans l'exemple « Lica koja se prijave na konkurs neće biti uzeta u obzir ukoliko podnesu nepotpunu konkursnu dokumentaciju » (Les individus qui postulent ne seront pas pris en compte s'ils soumettent un dossier incomplet), illustrant comment éviter les biais de genre dans les communications officielles.

- **Comment les exemples renforcent-ils la compréhension des concepts théoriques ?**  
Les exemples fournis dans le manuel renforcent la compréhension des concepts théoriques en illustrant concrètement comment les principes du langage inclusif peuvent être appliqués dans la pratique quotidienne. Par exemple, à la page 69, le manuel présente une série d'exemples d'adjectifs accordés au féminin avec des titres et des professions : « vanredna profesorka » (professeure associée/maîtresse de conférences), « izvršna direktorka » (directrice exécutive), « generalna sekretarka » (secrétaire générale). Ces exemples montrent comment le concept théorique de visibilité des femmes dans la langue, introduit à la page 65, peut être mis en pratique dans des contextes professionnels variés. De même, l'exemple à la page 74 d'utilisation de termes neutres comme « lica » (individus) dans « Lica koja se prijave na konkurs neće biti uzeta u obzir ukoliko podnesu nepotpunu konkursnu dokumentaciju » (Les individus qui postulent ne seront pas pris en compte s'ils soumettent un dossier incomplet) illustre comment le concept de non-discrimination peut être appliqué dans la rédaction de documents officiels. Ces exemples concrets aident le lectorat à comprendre comment transposer les principes théoriques du langage inclusif dans leur propre usage de la langue.
- **Y a-t-il des exercices ou des applications pratiques incluses dans le document ?**  
Le manuel n'inclut pas d'exercices ou d'applications pratiques formels. Cependant, il fournit des directives et des recommandations qui peuvent facilement être transformées en exercices pratiques. Par exemple, à la page 75, le manuel encourage l'utilisation variée et fréquente du langage sensible au genre dans divers contextes de communication : « Kada oblikujemo neki tekst, bilo da je reč o naučnom/stručnom tekstu, izlaganju ili o svakodnevnoj komunikaciji (na primer, kada pišemo mejlove), trebalo bi da se trudimo da rodno osetljiv jezik upotrebljavamo što češće i što raznovrsnije » (Lorsque nous rédigeons un texte, qu'il s'agisse d'un texte scientifique/professionnel, d'une présentation ou d'une communication quotidienne (par exemple, lorsque nous écrivons des e-mails), nous devrions nous efforcer d'utiliser un langage sensible au genre aussi souvent et de manière aussi variée que possible). Cette recommandation pourrait facilement être transformée en exercices pratiques d'écriture inclusive dans divers contextes. De plus, le glossaire exhaustif des professions, titres et fonctions féminisés fourni aux pages 83-122 peut servir de ressource pour des exercices de traduction ou de réécriture de textes en langage inclusif. Bien que le manuel ne propose pas d'exercices structurés, il offre de nombreuses opportunités pour que les lecteurs mettent en pratique les principes du langage inclusif dans leur propre utilisation de la langue.

#### 1.4. Variabilité selon les contextes

- **Comment le document prend-il en compte les variations linguistiques régionales ou culturelles ?** Le manuel ne semble pas aborder explicitement les variations linguistiques régionales ou culturelles de manière approfondie. Cependant, il reconnaît implicitement l'existence de ces variations dans certaines sections. Par exemple, en ce qui concerne la féminisation, Svenka Savić mentionne à la page 134 que dans certaines régions, notamment à Subotica et dans les zones où la population croate est présente, la forme avec le suffixe « -ica » est plus fréquente, car c'est également la forme dominante en croate. Cette reconnaissance suggère une sensibilité aux variations régionales et culturelles, même si elle n'est pas systématiquement abordée tout au long du manuel.
- **Y a-t-il des recommandations spécifiques pour des contextes particuliers (ex. professionnel, académique, public) ?** Le manuel fournit effectivement des recommandations spécifiques pour différents contextes, notamment professionnels et publics. Ces recommandations sont particulièrement détaillées à la page 78, dans la treizième directive. Le manuel souligne l'importance d'utiliser un langage inclusif dans tous les types de communication écrite, y compris les enquêtes, les questionnaires, les annonces, les rapports et les communiqués.

Il met l'accent sur la nécessité de réfléchir à qui est derrière ces communications et à qui elles s'adressent. Par exemple, le manuel recommande que si un événement implique à la fois des hommes et des femmes, il est important de les mentionner toutes dans les rapports. Il illustre ce point avec un exemple historique : au lieu de dire « Studenti su u junu 1968. organizovali masovne demonstracije na Beogradskom univerzitetu » (Les étudiants ont organisé des manifestations massives à l'Université de Belgrade en juin 1968), il recommande d'utiliser une formulation inclusive : « Studentkinje i studenti su u junu 1968. organizovale/i masovne demonstracije na Beogradskom univerzitetu » (Les étudiantes et les étudiants ont organisé des manifestations massives à l'Université de Belgrade en juin 1968).

Pour les contextes professionnels et publics, le manuel suggère d'utiliser des formes d'adresse inclusives telles que « koleginice i kolege » (collègues féminins et masculins), « saradnice i saradnici » (collaboratrices et collaborateurs), « građanke i građani » (citoyennes et citoyens). Dans le contexte des questionnaires et des formulaires, il recommande d'inclure systématiquement les formes féminines des adjectifs et des participes passés, par exemple « rođen/a » (né/e), « završio/la » (a terminé), « diplomirao/la » (a obtenu son diplôme). Le manuel suggère également l'utilisation de formes abrégées qui incluent à la fois les formes masculines et féminines, comme « korisnika/(korisn)ice » (utilisateur/trice), « kandidata/(kandidat)kinje » (candidat/e) (ibid.).

Ces recommandations spécifiques démontrent que le manuel prend en compte les différents contextes d'utilisation du langage et fournit des conseils pratiques pour s'assurer que le langage inclusif est appliqué de manière cohérente dans diverses situations professionnelles et publiques.

## 2. Analyse des pratiques discursives

### 2.1. Processus de production

#### 2.1.1. Origine et auteur·rice·s

- Qui sont les auteur·rice·s du document (individuel·le·s, groupes, institutions) ?**  
 Hristina Cvetinčanin Knežević est chercheuse et enseignante, spécialisée dans les études de genre. Titulaire d'un master en sciences politiques et études de genre de l'Université de Belgrade, elle y est actuellement doctorante en études culturelles et médiatiques, agissant aussi en tant qu'assistante de recherche et d'enseignement à la Faculté des sciences politiques depuis 2017. En parallèle, elle est très impliquée au Centre pour les études sur les femmes de Belgrade, où elle coordonne le programme de recherche et participe à divers projets sur les thématiques de l'éducation inclusive, de l'autonomisation économique des femmes, du langage sensible au genre et des violences faites aux femmes, notamment dans l'environnement numérique. Ses recherches et publications académiques portent principalement sur les questions de genre, les violences envers les femmes, le patriarcat néolibéral et la droite politique en Serbie<sup>45</sup>. Jelena Lalatović est critique littéraire et chercheuse. Elle a obtenu son master en littérature comparée à la Faculté de philologie de l'Université de Belgrade en 2017. Actuellement, elle prépare une thèse de doctorat portant sur le développement historique des genres dans la presse périodique étudiante entre 1937 et 1968. Depuis mai 2019, elle travaille comme assistante de recherche à plein temps à l'Institut de littérature et des arts de Belgrade<sup>46</sup>.
- Quelle est leur légitimité ou expertise dans le domaine du langage inclusif ?** La légitimité de Hristina Cvetinčanin Knežević et Jelena Lalatović dans le domaine du langage inclusif découle de leurs parcours académiques respectifs et de leurs travaux de recherche : Cvetinčanin Knežević, doctorante en études culturelles et médiatiques, se spécialise dans les questions de genre ; similairement, la thèse de Lalatović s'intéresse au développement historique des genres dans la presse périodique étudiante.
- Quel est le contexte institutionnel ou politique de la production du document ?** Le contexte institutionnel et politique de la production de ce manuel est à la fois académique et gouvernemental. Le document a été publié par le Centar za ženske studije (Centre d'études féminines), une organisation non gouvernementale indépendante basée à Belgrade, en Serbie. Cette organisation vise à créer et promouvoir des opportunités d'éducation alternative à travers divers programmes d'enseignement, de recherche et de publication. La publication de ce manuel s'inscrit donc dans la mission éducative et de sensibilisation de cette institution académique indépendante.  
 Cependant, le manuel bénéficie également d'un soutien gouvernemental significatif, comme en témoigne la préface à la page 7, signée par Prof. dr Zorana Z. Mihajlović, présentée comme la vice-présidente du gouvernement de Serbie, ministre de la construction, des transports et des infrastructures, et présidente de l'organe de coordination pour l'égalité des genres. Cette implication d'une haute représentante du gouvernement suggère que ce manuel, bien que produit par une organisation non gouvernementale, s'inscrit dans une initiative politique plus large visant à promouvoir l'égalité des genres au niveau national.  
 Cette collaboration entre une institution académique indépendante et le gouvernement indique un effort concerté pour aborder la question du langage inclusif à la fois du point de vue de l'expertise académique et de la politique publique. Ce contexte institutionnel

---

<sup>45</sup> <https://petkovska.academia.edu/HCKnezevic/CurriculumVitae>

<sup>46</sup> <https://esprit2021.blogs.ruhr-uni-bochum.de/jelena-lalatovic/>

mixte confère au manuel une légitimité à la fois académique et politique, renforçant potentiellement son impact et sa portée dans la société serbe.

### 2.1.2. Objectifs du document

- **De quel type de ressource s'agit-il ?** Il s'agit d'un manuel pratique pour l'utilisation d'un langage sensible au genre, visant à fournir des instructions et des recommandations sur l'utilisation d'un langage inclusif en termes de genre en serbe. Le manuel combine des explications théoriques sur l'importance du langage inclusif avec des conseils pratiques et des exemples concrets pour son application. Il couvre divers aspects de la langue, allant de la grammaire et du vocabulaire aux contextes d'utilisation, en passant par les défis et les malentendus courants concernant le langage sensible au genre.
- **Quels sont les objectifs explicitement mentionnés dans le document ?** Les objectifs du manuel sont explicitement mentionnés à plusieurs reprises tout au long du document. À la page 7, dans la préface, il est indiqué que l'utilisation d'un langage sensible au genre vise à « contribuer à la sensibilisation à l'importance de l'égalité entre les femmes et les hommes ».

En outre, les auteures déclarent à la page 9 que « le but de ce manuel est de contribuer à la lutte quotidienne pour la démocratie et l'égalité ». Elles soulignent également leur intention de ne pas se limiter uniquement à l'utilisation d'un langage sensible au genre, mais aussi d'inclure d'autres contenus importants pour sensibiliser à l'égalité des genres. À la page 65, le manuel stipule explicitement que « l'objectif du langage sensible au genre est d'égaliser le genre naturel et grammatical en ce qui concerne les professions, les titres, les qualifications et les orientations qui désignent les femmes ». Ces objectifs montrent que le manuel vise à la fois à éduquer sur l'importance du langage inclusif et à fournir des outils pratiques pour sa mise en œuvre, dans le but ultime de promouvoir l'égalité des genres dans la société.

- **Quels sont les enjeux sous-jacents (légitimation, changement social, éducation) ?** Les enjeux sous-jacents de ce manuel sont multiples et reflètent une volonté de changement social profond à travers l'éducation et la légitimation du langage inclusif. Le changement social est un enjeu majeur, comme en témoigne la déclaration à la page 9 selon laquelle le manuel vise à contribuer à la lutte quotidienne pour la démocratie et l'égalité. L'éducation est également un enjeu central, le manuel étant conçu comme un outil pédagogique pour sensibiliser à l'importance de l'égalité des genres et fournir des connaissances pratiques sur l'utilisation d'un langage inclusif. La légitimation du langage sensible au genre est un autre enjeu important, comme le montre la section sur les idées fausses concernant le langage sensible au genre (pages 43-58), qui vise à réfuter les arguments contre son utilisation et à établir sa légitimité linguistique et sociale. De plus, le fait que le manuel soit préfacé par la vice-présidente du gouvernement (page 7) suggère un enjeu de légitimation institutionnelle de ces pratiques linguistiques. Enfin, il y a un enjeu de transformation des pratiques quotidiennes, comme l'indique la section sur les recommandations pratiques (pages 63-80), qui vise à ancrer l'utilisation du langage inclusif dans les habitudes de communication quotidiennes.

### 2.1.3. Stratégies de production

- **Quelles stratégies sont utilisées pour assurer la cohérence et la persuasivité du document ?** Le manuel emploie plusieurs stratégies pour assurer sa cohérence et sa persuasivité. Tout d'abord, il adopte une structure logique et progressive, commençant par

des explications théoriques sur l'importance du langage inclusif (pages 15-43), puis passant à des recommandations pratiques (pages 63-80), et finissant par un glossaire exhaustif (pages 83-122), suivi d'un petit dictionnaire de l'égalité des genres (pages 123-128). Cette structure permet une compréhension graduelle du sujet. Le manuel utilise également de nombreux exemples concrets tout au long du texte pour illustrer ses points, rendant le contenu plus accessible et applicable. Une autre stratégie importante est l'anticipation et la réfutation des objections courantes dans la section sur les idées fausses (pages 43-58), ce qui renforce l'argumentation du document. Le manuel fait également appel à l'autorité en incluant une préface de la vice-présidente du gouvernement et une postface de Svenka Savić, l'une des expert·e·s clés sur le sujet de l'inclusion en Serbie (page 131-134).

- **Y a-t-il une collaboration avec d'autres institutions ou expert·e·s pour renforcer le message ?** Oui, il y a effectivement une collaboration significative avec d'autres institutions pour renforcer le message du manuel. Comme indiqué sur la page 2 du document, ce manuel est le résultat d'une collaboration entre plusieurs organisations importantes. On y voit les logos du Centre d'études féminines (Centar za ženske studije), de l'ONU femmes (UN Women), de l'Union européenne, et de l'Organe de coordination pour l'égalité des genres du gouvernement de la République de Serbie (Koordinaciono telo za rodnu ravnopravnost Vlade Republike Srbije).

Cette collaboration multi-institutionnelle confère au manuel une légitimité et une autorité considérables. La présence de l'ONU Femmes et de l'Union européenne indique que ce document s'inscrit dans un cadre international de promotion de l'égalité des genres. La participation de l'Organe de coordination pour l'égalité des genres du gouvernement serbe montre un engagement au niveau national pour la mise en œuvre de ces principes.

De plus, le manuel fait référence à plusieurs expertes reconnues dans le domaine de la linguistique et des études de genre, comme Biljana Dojčinović (p. 22), Melanija Mikeš (p. 60), Hildegard von Bingen (p. 60), Robin Lakoff (p. 61), Ruth Wodak (page 61), et Svenka Savić (p. 131-134).

Cette combinaison de soutien institutionnel international et national, ainsi que l'apport d'expertes académiques, renforce considérablement la crédibilité et la portée du message du manuel. Cela démontre que l'initiative pour un langage sensible au genre en Serbie fait partie d'un effort plus large, soutenu par des institutions nationales et internationales, ainsi que par la communauté académique.

## 2.2. Processus de diffusion

### 2.2.1. Médias et canaux

- **Par quels canaux le document est-il diffusé (papier, numérique, médias sociaux) ?** Le manuel est principalement diffusé par voie numérique. Il est disponible gratuitement en ligne au format PDF sur le site web officiel du Corps de coordination pour l'égalité des genres<sup>47</sup>.

---

<sup>47</sup> Le Corps de coordination pour l'égalité des genres a été créé par le gouvernement serbe en octobre 2014 pour promouvoir l'égalité des genres dans le pays. Dirigé par la vice-première ministre et ministre de la Culture, il sert de mécanisme national de coordination sur les questions d'égalité des genres. Son mandat est de coordonner le travail des organes gouvernementaux et d'autres institutions afin d'améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes en Serbie (<https://www.rodnaravnopravnost.gov.rs/sr-Latn/ot-nama/ko-smo-mi>)

## 2.2.2. Public cible

- **Qui est le public cible visé par le document (grand public, professionnel·le·s, étudiant·e·s) ?** Le manuel est conçu pour s'adresser au grand public.
- **Comment le langage est-il adapté aux différents publics cibles ?** Le langage utilisé dans le manuel est soigneusement adapté pour être accessible à un large public tout en maintenant une certaine rigueur académique. Les auteures utilisent un style d'écriture clair et direct, évitant autant que possible le jargon technique. Lorsque des termes spécialisés sont introduits, ils sont généralement expliqués de manière simple et concise. Par exemple, à la page 24, le concept de discrimination est défini de manière claire et compréhensible : « Diskriminacija je sveobuhvatan tretman u društvu. Diskriminacija je nejednako postupanje prema osobi ili grupi ljudi zbog nekog ličnog svojstva » (La discrimination est un traitement global dans la société. La discrimination est un traitement inégal envers une personne ou un groupe de personnes en raison d'une caractéristique personnelle).

De plus, le manuel fait un usage extensif d'exemples concrets pour illustrer ses points, rendant le contenu plus accessible et applicable à la vie quotidienne. Par exemple, aux pages 66-67, lors de l'explication des règles de féminisation des noms de professions, de nombreux exemples sont fournis, ce qui aide à rendre les concepts plus tangibles pour un public non spécialisé.

## 2.3. Stratégies discursives

### 2.3.1. Anticipation des objections

- **Comment le document répond-il aux critiques ou objections potentielles contre le langage inclusif ?** Le document anticipe et répond de manière proactive aux critiques et objections potentielles contre le langage inclusif, principalement dans le chapitre V intitulé « Zablude o rodno osetljivom jeziku » (Idées fausses sur le langage sensible au genre), qui s'étend des pages 43 à 58. Dans cette section, les autrices abordent systématiquement les arguments les plus courants contre l'utilisation du langage inclusif. Par exemple, à la page 46, elles réfutent l'idée que le langage sensible au genre n'est pas dans l'esprit de la langue serbe, en expliquant que la langue est une matière vivante qui évolue constamment pour s'adapter aux besoins de communication de la société. Aux pages 50-52, elles abordent l'argument selon lequel le langage inclusif serait « encombrant et alourdirait la phrase », en démontrant comment l'utilisation de termes inclusifs peut en réalité rendre la communication plus précise et efficace. Cette approche proactive permet au document de fournir des contre-arguments solides et bien structurés aux critiques les plus courantes, renforçant ainsi sa position en faveur de l'adoption du langage inclusif.
- **Y a-t-il des sections dédiées à la « foire aux questions » ou à la défense des pratiques inclusives ?** Bien que le manuel ne contienne pas de section explicitement intitulée « foire aux questions », le chapitre V, « Zablude o rodno osetljivom jeziku » (Idées fausses sur le langage sensible au genre), des pages 43 à 58, fonctionne effectivement comme une forme de FAQ. Cette section est structurée autour de cinq idées fausses courantes concernant le langage inclusif, chacune étant présentée puis réfutée en détail. Par exemple, à la page 48, l'idée fautive selon laquelle le langage sensible au genre « gâche la langue » est abordée et réfutée avec des arguments linguistiques et sociaux. De plus, le chapitre VII, « Kako upotrebljavati rodno osetljiv jezik? » (Comment utiliser un langage

sensible au genre ?), des pages 63 à 80, peut être considéré comme une défense des pratiques inclusives. Il fournit des directives détaillées et des exemples pratiques pour l'utilisation du langage inclusif, renforçant ainsi l'argument en faveur de son adoption en démontrant sa faisabilité et son utilité pratique.

### 2.3.2. Persuasion et conviction

- **Quelles stratégies sont utilisées pour convaincre un public potentiellement réticent (arguments, exemples, témoignages) ?** Le manuel emploie plusieurs stratégies pour convaincre un public potentiellement réticent. Tout d'abord, il utilise des arguments logiques et factuels. Par exemple, à la page 24, les autrices expliquent comment la discrimination linguistique reflète et perpétue les inégalités sociales. Ensuite, le document fait un usage extensif d'exemples concrets. Aux pages 66-67, de nombreux exemples de féminisation des noms de professions sont fournis, démontrant la faisabilité et la logique de ces transformations linguistiques. Le manuel inclut également des mini-biographies de femmes importantes dans l'histoire et la science, comme celle de Draga Ljoić à la page 50, première femme médecin en Serbie. Ces témoignages historiques servent à illustrer l'importance de rendre les femmes visibles dans le langage. De plus, le document fait appel à l'autorité en citant des expertes reconnues dans le domaine, comme Svenka Savić, dont l'essai clôture le manuel aux pages 131-134. Enfin, le manuel utilise une approche pédagogique, expliquant les concepts de manière claire et accessible, comme dans le petit dictionnaire de l'égalité des genres aux pages 123-128, pour aider le lectorat à comprendre et à s'approprier ces concepts.
- **Comment les arguments sont-ils structurés pour renforcer leur efficacité ?** Les arguments dans le document sont structurés de manière à renforcer leur efficacité à travers une progression logique et une construction soignée. Le manuel commence par établir les bases conceptuelles du langage inclusif dans les chapitres II et III (pages 13-32), expliquant les liens entre langue, pensée et société. Ensuite, il aborde les aspects politiques du langage au chapitre IV (pages 33-41), préparant ainsi le terrain pour les arguments plus spécifiques qui suivent. Le chapitre V (pages 43-58) est particulièrement bien structuré, présentant systématiquement les idées fausses courantes sur le langage inclusif, puis les réfutant avec des arguments logiques et des exemples concrets. Chaque section de ce chapitre suit une structure similaire : présentation de l'idée fausse, explication de pourquoi elle est incorrecte, et fourniture d'exemples ou de contre-arguments. Cette structure cohérente renforce l'efficacité de l'argumentation en permettant au lecteur de suivre facilement le raisonnement. Enfin, le manuel passe aux aspects pratiques dans les chapitres VI et VII (pages 59-80), fournissant des outils concrets pour l'application du langage inclusif, renforçant ainsi l'argument de sa faisabilité et de son utilité pratique.
- **Y a-t-il une dimension émotionnelle ou morale dans l'argumentation ?** Bien que le manuel s'appuie principalement sur des arguments logiques et factuels, il incorpore également une dimension émotionnelle et morale dans son argumentation. Cette dimension est particulièrement visible dans la manière dont le texte lie le langage inclusif à des questions plus larges d'égalité et de justice sociale. Par exemple, dans la préface, Prof. dr Zorana Z. Mihajlović, la vice-présidente du gouvernement de Serbie, souligne que l'utilisation d'un langage sensible au genre est « l'un des principaux moyens de réduire l'écart entre les sexes et la base pour créer des opportunités égales pour la vie et le travail de toutes les femmes et tous les hommes ». Cette déclaration fait appel à un sens de la justice et de l'égalité. De plus, le manuel utilise des récits historiques de femmes

pionnières, comme celui de Draga Ljočić à la page 50, pour susciter l'empathie et l'admiration, renforçant ainsi l'argument moral en faveur de la reconnaissance des femmes dans le langage. La dimension morale est également présente dans les discussions sur la discrimination linguistique, comme à la page 76, où le document souligne l'importance d'éviter les expressions qui offensent ou marginalisent certains groupes. Ces appels à l'empathie et à la justice sociale ajoutent une dimension émotionnelle et morale à l'argumentation, complétant les arguments logiques et renforçant le message global du manuel.

### 3. Analyse des pratiques sociales

#### 3.1. Contexte sociopolitique – institutions linguistiques et politiques

- **Comment le document interagit-il avec les institutions linguistiques dominantes (Académie française, organismes linguistiques serbes (Académie serbe des sciences et des arts (SANU)/Matica srpska ou autres) ?** Le manuel n'interagit pas directement avec les institutions linguistiques dominantes serbes telles que l'Académie serbe des sciences et des arts (SANU) ou Matica srpska. Il ne les mentionne pas explicitement et ne fait pas référence à leurs positions sur le langage inclusif. Cependant, le document adopte une approche qui semble compléter, plutôt que contredire, les normes linguistiques établies. Par exemple, à la page 66, lorsqu'il présente les règles de féminisation des noms de professions, le document s'appuie sur les structures grammaticales existantes du serbe, utilisant des suffixes reconnus comme « -(k)inja », « -ka » et « -ica ». Cette approche suggère une volonté de travailler dans le cadre des règles grammaticales existantes tout en les adaptant pour promouvoir l'inclusivité. Le manuel semble ainsi chercher à étendre et à enrichir les normes linguistiques plutôt qu'à les défier directement, positionnant le langage inclusif comme une évolution naturelle de la langue serbe plutôt que comme une rupture avec les traditions linguistiques établies.
- **Le document propose-t-il une collaboration, une opposition, ou une réforme des normes linguistiques existantes ?** Le manuel propose une évolution progressive des normes linguistiques existantes plutôt qu'une opposition directe ou une collaboration explicite avec les institutions linguistiques. Cette approche est particulièrement visible dans la manière dont le document aborde la féminisation des noms de professions et de titres. À la page 65, le document affirme que « l'objectif du langage sensible au genre est d'égaliser le genre naturel et grammatical en ce qui concerne les professions, les titres, les qualifications et les orientations qui désignent les femmes ». Cette déclaration suggère une volonté de réformer les normes existantes pour les rendre plus inclusives. Le manuel propose des modifications spécifiques, comme l'utilisation systématique de formes féminines pour les professions traditionnellement masculines, illustrée par de nombreux exemples aux pages 66-67. Cependant, ces propositions de réforme sont présentées comme des extensions logiques des règles grammaticales existantes plutôt que comme une rupture radicale. Le document cherche ainsi à faire évoluer les normes linguistiques de l'intérieur, en s'appuyant sur les structures existantes de la langue serbe pour promouvoir une plus grande inclusivité.
- **Quelle est la position du document vis-à-vis des politiques linguistiques en vigueur ? Le document est-il en accord ou en conflit avec les politiques linguistiques actuelles ?** Le manuel semble adopter une position de complément et d'extension des politiques

linguistiques en vigueur plutôt que d'être en conflit direct avec elles. Bien qu'il ne fasse pas explicitement référence aux politiques linguistiques actuelles, le document s'aligne sur certaines initiatives gouvernementales en faveur de l'égalité des genres. Cela est évident dès la préface, signée par Prof. dr Zorana Z. Mihajlović, vice-présidente du gouvernement serbe et présidente de l'organe de coordination pour l'égalité des genres. Cette implication gouvernementale suggère que le manuel est en accord avec les orientations politiques actuelles en matière d'égalité des genres.

## 3.2. Dynamiques sociales

### 3.2.1. Débats sociopolitiques

- **Comment le document cherche-t-il à influencer les débats sociopolitiques contemporains ?** Le manuel cherche à influencer les débats sociopolitiques contemporains en positionnant le langage inclusif comme un outil essentiel pour promouvoir l'égalité des genres et la justice sociale. Dès la préface, le document établit un lien direct entre l'utilisation d'un langage sensible au genre et la démocratisation de la société. Il affirme que « l'utilisation cohérente d'un langage sensible au genre est avant tout une question de prise de conscience de l'importance de l'égalité sociale des femmes et des hommes dans la société d'aujourd'hui ». Cette déclaration positionne le débat sur le langage inclusif dans un contexte plus large de lutte pour l'égalité des genres.

Le manuel aborde également des questions sociopolitiques plus larges tout au long de son contenu. Par exemple, à la page 24, il discute du « plafond de verre » et de la « taxe rose », liant ainsi les questions linguistiques à des problématiques économiques et sociales plus vastes. En présentant ces concepts, le document cherche à élargir le débat au-delà de la simple question linguistique pour englober des discussions plus larges sur l'égalité des chances et la discrimination systémique.

De plus, en fournissant des outils pratiques et des exemples concrets pour l'utilisation d'un langage inclusif, comme dans le chapitre VII (pages 63-80), le manuel cherche à faciliter un changement concret dans les pratiques linguistiques quotidiennes. Cette approche pragmatique vise à influencer non seulement le débat théorique, mais aussi les pratiques sociales réelles, en encourageant une adoption plus large du langage inclusif dans divers contextes sociaux et professionnels.

- **Le document anticipe-t-il des réactions ou des résistances spécifiques de la part de la société ?** Le document anticipe clairement des réactions et des résistances spécifiques de la part de la société face à l'adoption d'un langage inclusif. Cette anticipation est particulièrement évidente dans le chapitre V, intitulé « Zablude o rodno osetljivom jeziku » (Idées fausses sur le langage sensible au genre), qui s'étend des pages 43 à 58. Dans cette section, le manuel aborde systématiquement les objections courantes et les idées reçues concernant le langage inclusif.

### 3.2.2. Influence sur les pratiques linguistiques et sociales

- **Le document propose-t-il des innovations susceptibles de modifier durablement les pratiques linguistiques ?** Le manuel ne propose pas réellement d'innovations linguistiques au sens strict du terme ; il s'appuie plutôt sur les structures grammaticales existantes de la langue serbe pour promouvoir une utilisation plus inclusive du langage. Par exemple, aux pages 66-67, le document explique comment féminiser les noms de professions en utilisant des suffixes déjà présents dans la langue, tels que « -(k)inja », « -ka » et « -ica ». Ces formes ne sont pas des innovations linguistiques en soi, mais plutôt

une application systématique de règles grammaticales existantes à un plus large éventail de termes.

Ce que le manuel propose, c'est une modification des pratiques d'utilisation de ces formes. À la page 68, il recommande l'utilisation cohérente de la forme féminine pour désigner les professions et les titres des femmes partout où cela est possible. Bien que cette recommandation puisse sembler innovante dans certains contextes, elle ne constitue pas une innovation linguistique à proprement parler. De même, les suggestions d'utilisation de termes neutres comme « lice » (individu) ou « osoba » (personne) à la page 74 ne sont pas des innovations, mais plutôt des recommandations pour une utilisation plus fréquente de termes existants. Ainsi, plutôt que d'introduire de véritables innovations linguistiques, le manuel cherche à modifier les pratiques d'utilisation de la langue existante pour la rendre plus inclusive.

- **Y a-t-il des exemples d'adoption de ces pratiques dans le discours public ou professionnel ?** Le manuel ne fournit pas d'exemples spécifiques d'adoption de ces pratiques dans le discours public ou professionnel actuel, se concentrant plutôt sur la promotion de ces pratiques pour une adoption future. Cependant, le document lui-même peut être considéré comme un exemple de l'adoption de ces pratiques dans un contexte plus au moins officiel, étant donné qu'il est préfacé par la vice-présidente du gouvernement et qu'il est soutenu par des institutions officielles comme indiqué sur la page 2.

### 3.2.3. Tensions et résistances institutionnelles et sociales

- **Quelles résistances institutionnelles ou sociales sont anticipées ou rencontrées par le document ?** Le manuel anticipe plusieurs formes de résistances institutionnelles et sociales à l'adoption d'un langage inclusif en serbe. Ces résistances sont principalement abordées dans le chapitre V, intitulé « Zablude o rodno osetljivom jeziku » (Idées fausses sur le langage sensible au genre), qui s'étend des pages 43 à 58. Le document prévoit des résistances basées sur des arguments linguistiques traditionnels, des habitudes sociales profondément ancrées et des préjugés culturels. Par exemple, à la page 46, le manuel anticipe l'argument selon lequel le langage sensible au genre ne serait pas dans « l'esprit de la langue serbe », une résistance qui reflète une attitude conservatrice envers le changement linguistique. À la page 48, il aborde la croyance que le langage inclusif « gâcherait » la langue, une résistance qui découle d'une vision puriste de la langue. Le document prévoit également des résistances basées sur des considérations pratiques, comme l'idée, mentionnée à la page 50, que le langage inclusif serait « encombrant et alourdirait la phrase ». Ces résistances anticipées reflètent les défis institutionnels et sociaux auxquels le langage inclusif est susceptible de faire face, allant des attitudes conservatrices dans les institutions linguistiques aux habitudes linguistiques profondément enracinées dans la société serbe.
- **Comment ces tensions sont-elles abordées ou surmontées dans le document ?** Le manuel aborde et tente de surmonter ces tensions de plusieurs manières. Premièrement, il adopte une approche pédagogique et explicative pour réfuter systématiquement les idées reçues sur le langage inclusif. Dans le chapitre V (pages 43-58), chaque objection anticipée est présentée puis réfutée avec des arguments logiques et des exemples concrets. Par exemple, à la page 46, pour contrer l'idée que le langage inclusif n'est pas dans « l'esprit de la langue serbe », le document explique que la langue est une entité vivante qui évolue constamment pour répondre aux besoins de communication de la société.

Deuxièmement, le manuel utilise des exemples historiques pour montrer que le changement linguistique est naturel et nécessaire. À la page 48, il mentionne l'évolution de termes comme « mobilni telefon » (téléphone mobile) pour illustrer comment la langue s'adapte aux nouvelles réalités sociales.

Troisièmement, le document s'efforce de démontrer que le langage inclusif s'inscrit dans la continuité des structures grammaticales existantes du serbe. Aux pages 66-67, il explique comment les formes féminines peuvent être créées en utilisant des suffixes déjà présents dans la langue, présentant ainsi le langage inclusif comme une extension naturelle plutôt qu'une rupture radicale avec les traditions linguistiques.

Enfin, le manuel adopte une approche pragmatique en fournissant des outils concrets et des exemples pratiques pour l'utilisation du langage inclusif dans divers contextes, comme on le voit dans le chapitre VII (pages 63-80). Cette approche vise à surmonter les résistances en montrant que l'adoption d'un langage inclusif est non seulement souhaitable mais aussi pratiquement réalisable. En combinant ces stratégies, le document cherche à adresser et à surmonter les tensions anticipées, en présentant le langage inclusif comme une évolution naturelle et nécessaire de la langue serbe.

## Rečnik rodne ravnopravnosti

### 1. Analyse textuelle

#### 1.1. Choix lexicaux

##### 1.1.1. Inclusivité de genre

- **Quels termes neutres ou épiciens sont utilisés/proposés à la place des termes genrés traditionnels ?** Le « Rečnik rodne ravnopravnosti » n'a pas pour objectif principal de proposer systématiquement des alternatives neutres aux termes genrés traditionnels. Néanmoins, on peut identifier quelques stratégies d'inclusivité lexicale dans le document :

- Utilisation de termes collectifs ou génériques :
  - « Stanovništvo » (*population*) comme terme collectif neutre (p. 119, 177)
- Emploi de termes épiciens :
  - « Osoba » (*personne*) au lieu de termes genrés spécifiques (cf. p. 100)
  - « Dete » (*enfant*) comme terme neutre (cf. p. 75)
  - « Ljudska bića » (*êtres humains*) pour inclure tous les genres (cf. p. 151).

Il est important de souligner que le document ne propose pas systématiquement des alternatives neutres, mais plutôt encourage l'utilisation de formes féminines existantes et de doublets pour rendre visible la présence des femmes dans la langue.

Qui plus est, le document met effectivement en garde contre l'usage du langage neutre pour décrire des réalités genrées. Cette approche est particulièrement évidente dans les discussions sur la violence domestique (p. 115) et la violence basée sur le genre (p. 160). En effet, les autrices critiquent la neutralité du terme « violence domestique », arguant que cela masque la nature genrée de cette violence. Elles soulignent que les hommes sont rarement victimes de violence domestique et que cette forme de violence est principalement dirigée contre les femmes et les enfants, qui ont moins de pouvoir dans la structure familiale (p. 115). « Zato nasilje u porodici [feminiskinje] imenuju kao 'muško nasilje nad ženama i decom' ili kao 'sindrom pretučene žene' » (*C'est pourquoi [les féministes] nomment la violence domestique 'violence masculine contre les femmes et les enfants' ou 'syndrome de la femme battue'*), ajoutent les autrices (ibid.). Le terme « violence basée sur le genre » est présenté comme beaucoup plus adéquat que le terme « violence domestique » non seulement puisqu'il accorde plus de visibilité aux femmes en tant que victimes principales de « violence domestique », mais également du fait que cette violence dont les femmes sont victimes ne se limite pas au cadre familial et englobe diverses formes de violence économique, émotionnelle, physique et sexuelle (p. 160).

- **Quels néologismes ou innovations lexicales sont proposés pour éviter les distinctions de genre ?** N/A : Le dictionnaire ne propose pas de néologismes ou d'innovations lexicales spécifiques pour éviter les distinctions de genre. En effet, le document adopte une approche différente pour aborder la question du genre dans la langue. Plutôt que de créer de nouveaux termes pour éviter les distinctions de genre, il met l'accent sur l'utilisation plus systématique des formes féminines existantes pour les titres et les professions et l'emploi de doublets (formes masculine et féminine) pour inclure explicitement les deux genres binaires (cf. p. 157).
- **Y a-t-il des doublets (forme masculine/féminine) ? Comment sont-ils justifiés et structurés ?** Le document utilise fréquemment des doublets, c'est-à-dire la mention explicite des formes masculine et féminine, pour souligner l'inclusion des deux genres.

Cette approche est justifiée comme un moyen de rendre visible la présence des femmes dans la langue et, par extension, dans la société (p. 157-158).

Exemples de doublets utilisés dans le document :

- « Građanke i građani » (*citoyennes et citoyens*) (cf. p. 27)
- « Žene i muškarci » (*femmes et hommes*) (cf. p. 104)
- « Pojedinac/pojedinka » (*individu masculin/féminin*) (cf. p. 141)
- « Član/članica » (*membre masculin/féminin*) (cf. p. 123)
- « Aktivistkinje/aktivisti » (*activistes femmes/hommes*) (cf. p. 179)
- « Feminiskinje/feministi » (*féministes femmes/hommes*) (cf. p. 97)

La structure de ces doublets varie. Parfois, les deux formes sont présentées avec une barre oblique (« / »), d'autres fois avec la conjonction « i » (*et*). Dans certains cas, la forme féminine est mentionnée en premier, dans d'autres, c'est la forme masculine. Cette variation semble délibérée, visant à éviter une hiérarchisation systématique d'un genre par rapport à l'autre.

Les autrices justifient l'utilisation de ces doublets comme un moyen de rendre visible la présence des femmes dans la langue et de contester l'utilisation du masculin comme forme générique. Elles argumentent que l'utilisation de doublets contribue à une prise de conscience de l'égalité des genres dans la société.

De plus, le document souligne l'importance d'une politique linguistique plus inclusive. Les autrices affirment : « Ta praksa se može izmeniti samo drugačijom jezičkom politikom u medijima, na univerzitetima, u društvenim aktima (Ustavu, zakonima, propisima). Kada imenice ženskog i muškog roda budu ravnopravno stajale jedna uz drugu, svest o važnosti rodno osetljivog jezika postajaće deo uobičajene jezičke prakse. » (*Cette pratique ne peut être modifiée que par une politique linguistique différente dans les médias, les universités, dans les actes sociaux (Constitution, lois, règlements). Lorsque les noms féminins et masculins seront placés côte à côte de manière égale, la conscience de l'importance d'un langage sensible au genre deviendra partie intégrante de la pratique linguistique courante*) (p. 157-158).

De plus, le document fait référence à une initiative historique importante : les premiers amendements féminins à la proposition de Constitution de la République de Serbie, le 15 septembre 1990. Le Parlement des femmes avait alors demandé l'inclusion de formes féminines avec les formes masculines correspondantes pour plusieurs termes importants, dont « građanke/građani », « predstavnica/predstavnik », « kandidatkinja/kandidat », « poslanica/poslanik », « predsednica/predsednik », « članica/član », « sudijka/sudija », « tužiteljka/tužitelj », « braniteljka/branitelj », « odbornica/odbornik » (« *citoyennes/citoyens* », « *représentante/représentant* », « *candidate/candidat* », « *députée/député* », « *présidente/président* », « *membre féminin/masculin* », « *juge femme/homme* », « *procureure/procureur* », « *défenseuse/défenseur* », « *conseillère/conseiller municipale/municipal* ») (p. 158).

Les auteures soulignent que l'introduction de ces mots dans la Constitution envoie un message aux femmes qu'elles ont le droit d'occuper les postes auxquels ces mots se réfèrent (ibid.).

- **Y a-t-il des propositions de féminisation ?** Le document accorde une attention particulière à la féminisation des titres, des professions et des fonctions. Cette approche est présentée comme un élément crucial de l'égalité des genres et une composante clé du langage sensible au genre (*rodno osetljiv jezik*) (p. 157-158). Toutefois, il est crucial de noter que le document ne propose pas à proprement parler de nouvelles formes féminines pour les titres et professions, car ces formes existent déjà en

serbe. Le problème soulevé par les auteures est plutôt la sous-utilisation de ces formes féminines existantes. Comme expliqué à la page 157, l'usage du masculin comme forme générique reste encore trop courant en serbe, même pour désigner des femmes. Les autrices critiquent cette pratique :

« Još uvek je uobičajeno da se muški rod nameće kao opštečovečanski, to jest da se imenicom muškog roda oslovljava i žena jer 'eksperti' za jezik smatraju da je reč o korektnoj jezičkoj formi. » (*Il est encore habituel que le genre masculin s'impose comme universel, c'est-à-dire qu'on s'adresse aussi à une femme avec un nom masculin car les 'experts' de la langue considèrent qu'il s'agit d'une forme linguistique correcte*) (p. 157). Les autrices soulignent également que cette pratique est particulièrement répandue pour les postes de prestige : « To se događa, pre svega sa imenicama koje obeležavaju prestižnu poziciju 'predsednik', 'premijer', 'poslanik', 'direktor', 'urednik', 'autor', iako postoje reči 'predsednica', 'premijerka', 'poslanica', 'direktorka', 'urednica', 'autorka'. » (*Cela se produit surtout avec les noms qui désignent une position prestigieuse 'président', 'premier ministre', 'député', 'directeur', 'rédacteur', 'auteur', bien qu'il existe les mots 'présidente', 'première ministre', 'députée', 'directrice', 'rédactrice', 'autrice'*) (p. 157). Le document critique les justifications souvent avancées pour ne pas utiliser les formes féminines, telles que « ce n'est pas habituel », « ça sonne mal », ou « même les femmes préfèrent qu'on utilise la forme masculine ». Les autrices argumentent que ces excuses masquent souvent une résistance à partager le pouvoir et à reconnaître pleinement la place des femmes dans ces professions prestigieuses (p. 157-158). Ainsi, plutôt que de proposer de nouvelles formes féminines, le document plaide pour une utilisation plus systématique et généralisée des formes féminines existantes, afin de rendre visible la présence des femmes dans tous les domaines professionnels et sociaux.

### 1.1.2. Inclusivité au-delà du genre

- **Quels termes sont choisis pour éviter les biais liés à l'âge, la race, l'ethnicité, le handicap, ou d'autres catégories sociales ?** Le dictionnaire aborde l'inclusivité au-delà du genre, bien qu'il se concentre principalement sur les questions de genre. Voici quelques exemples de termes choisis pour éviter les biais :
  - « Osobe sa invaliditetom » (*personnes en situation de handicap*) au lieu de termes potentiellement péjoratifs (cf. p. 34, 100)
  - « Građanke i građani sa određenim specifičnim potrebama » (*citoyennes et citoyens ayant des besoins spécifiques particuliers*) (p. 27)
  - « Ljudi trećeg doba » (*personnes âgées, littéralement « personnes en troisième phase de vie »*) (p. 53)
  - « Etničke manjine » (*minorités ethniques*), « manjinske grupe » (*groupes minoritaires*) pour désigner les groupes minoritaires sans connotation négative (p. 34)

Le document met l'accent sur l'importance d'utiliser un langage qui ne perpétue pas les stéréotypes ou les discriminations. Par exemple, dans la section sur l'« Ejdžizam » (*Âgisme*) (p. 53-54), les autrices critiquent l'utilisation de termes péjoratifs pour désigner les personnes âgées et plaident pour un langage plus respectueux.

- **Comment sont traités les termes liés à la diversité culturelle, religieuse, et socio-économique ?** Le dictionnaire aborde la diversité culturelle, religieuse et socio-économique de manière transversale, en les intégrant dans le cadre plus large de l'égalité des sexes et de la lutte contre la discrimination. L'ouvrage met l'accent sur l'intersection entre le genre et d'autres formes de diversité.

Aux pages 34-35, dans la section consacrée aux lois antidiscrimination, le texte souligne l'importance de combattre toutes les formes de discrimination, y compris celles fondées sur l'appartenance ethnique, la religion et le statut socio-économique. L'auteur établit un lien entre ces lois et la Convention CEDAW de l'ONU, mettant en évidence leur rôle dans la promotion de l'égalité des sexes.

La diversité culturelle est notamment abordée dans l'entrée « Feminizmi » (Féminismes) aux pages 64-65 où le document évoque la diversité des approches féministes, y compris le « féminisme afro-américain » et le « féminisme du tiers-monde ». Cela illustre une reconnaissance de la diversité culturelle au sein du mouvement féministe.

La diversité socio-économique est traitée dans plusieurs entrées du dictionnaire. Par exemple, aux pages 103-104, l'article sur le microcrédit discute de l'importance de l'accès au crédit pour les femmes économiquement marginalisées, soulignant ainsi l'intersection entre le genre et le statut économique.

Il est important de noter que le dictionnaire aborde ces aspects de diversité de manière intégrée, en mettant l'accent sur leur interaction avec les questions de genre et d'égalité des sexes. Cependant, le focus principal de l'ouvrage reste l'égalité des sexes, les autres formes de diversité étant traitées de manière secondaire ou complémentaire.

- **Y a-t-il des termes spécifiques pour inclure les groupes souvent marginalisés (ex. LGBTQIA+, minorités ethniques) ?** Le document accorde une attention particulière aux groupes marginalisés, notamment dans le contexte de l'intersectionnalité des discriminations. L'entrée « LGBTTIQ populacija » (Population LGBTTIQ) aux pages 89-90, par exemple, offre une définition détaillée de ce sigle, qui englobe les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, transsexuels, intersexués et queer. Le dictionnaire explique chacun de ces termes, par exemple : « Lezbejke su žene koje fizički i/ili emotivno privlače isključivo osobe istog pola » (Les lesbiennes sont des femmes qui sont physiquement et/ou émotionnellement attirées uniquement par des personnes du même sexe). Cette entrée montre une volonté d'inclure et de définir précisément les différentes identités de genre et orientations sexuelles.

D'autres termes inclusifs incluent :

- « Manjinske grupe » (*groupes minoritaires*) pour désigner divers groupes culturels ou religieux minoritaires (p. 34)
- « Rodne manjine » (*minorités de genre*) pour inclure les personnes qui ne s'identifient pas aux catégories de genre binaires traditionnelles (p. 89-90)
- « Marginalizovane grupe » (*groupes marginalisés*), « defavorizovane grupe » (*groupes défavorisés*) comme terme générique pour désigner divers groupes sociaux défavorisés (p. 34, 187).

Le dictionnaire mentionne également les Roms, une minorité ethnique importante en Serbie, par exemple dans l'entrée « Antidiskriminacioni zakoni » (Lois antidiscrimination) à la page 34 où les Roms sont cités comme l'un des groupes protégés par ces lois.

Le document adopte une approche intersectionnelle, reconnaissant que les individus peuvent appartenir à plusieurs groupes marginalisés à la fois, ce qui peut conduire à des formes complexes et multiples de discrimination (cf. p. 46). Cette approche est particulièrement évidente dans les discussions sur les femmes appartenant à des minorités ethniques ou les femmes en situation de handicap.

## 1.2. Structures grammaticales et syntaxiques

### 1.2.1. Réforme des règles grammaticales

- **Comment les règles grammaticales traditionnelles sont-elles modifiées pour promouvoir l'inclusivité ?** Le dictionnaire conteste en effet une règle grammaticale traditionnelle majeure : l'utilisation du masculin comme forme générique. Bien que le document ne propose pas une refonte complète des règles grammaticales serbes, il remet en question cette convention linguistique profondément ancrée. Les autrices critiquent vivement la pratique consistant à utiliser le masculin comme forme englobante, censée inclure à la fois les hommes et les femmes. Elles argumentent que cette règle contribue à l'invisibilité des femmes dans le langage et, par extension, dans la société. Par exemple, à la page 157, les autrices notent : « Još uvek je uobičajeno da se muški rod nameće kao opštečovečanski, to jest da se imenicom muškog roda oslovljava i žena jer 'eksperti' za jezik smatraju da je reč o korektnoj jezičkoj formi » (*Il est encore courant que le genre masculin s'impose comme universel, c'est-à-dire qu'on s'adresse aussi à une femme avec un nom masculin car les 'experts' de la langue considèrent qu'il s'agit d'une forme linguistique correcte*). Pour contrer cette règle, le document préconise l'utilisation systématique des formes féminines existantes, en particulier pour les titres et les professions, ainsi que l'emploi de doublets (formes masculine et féminine) pour inclure explicitement les deux genres. Cette approche, bien qu'elle ne modifie pas formellement les règles grammaticales, représente une contestation significative de l'usage traditionnel et vise à transformer la pratique linguistique pour la rendre plus inclusive.
- **Quels ajustements sont proposés pour l'accord des adjectifs, des pronoms, ou des déterminants ?** Le dictionnaire ne traite pas spécifiquement des ajustements pour les adjectifs, les pronoms ou les déterminants.

### 1.2.2. Organisation syntaxique

- **Y a-t-il des recommandations spécifiques sur l'ordre des mots pour éviter des hiérarchisations implicites (ex. ordre alphabétique) ?** Le dictionnaire ne fournit pas de recommandations spécifiques sur l'ordre des mots pour éviter des hiérarchisations implicites. Cependant, on peut observer une pratique implicite à travers le document qui vise à contester les hiérarchies traditionnelles dans l'ordre de présentation des genres. Dans de nombreux exemples de doublets (formes masculine et féminine) présentés dans le document, on constate une variation délibérée dans l'ordre de présentation. Parfois, la forme féminine est mentionnée en premier, dans d'autres cas, c'est la forme masculine. Cette pratique, bien que non formalisée, semble être une stratégie pour éviter de perpétuer une hiérarchisation systématique d'un genre par rapport à l'autre, témoignant d'une sensibilité à la question de l'ordre des mots et son impact potentiel sur la perception des genres dans le langage.
- **Comment les constructions impersonnelles ou passives sont-elles employées pour favoriser l'inclusivité ?** N/A : Le dictionnaire n'aborde pas directement l'utilisation de constructions impersonnelles ou passives comme stratégie pour favoriser l'inclusivité.

### 1.3. Articulation théorie-pratique

#### 1.3.1. Explications conceptuelles

- **Comment les sections théoriques introduisent-elles les principes du langage inclusif ?** Le dictionnaire n'a pas de section théorique dédiée spécifiquement aux principes du langage inclusif. Cependant, ces principes sont introduits et discutés de manière transversale dans plusieurs entrées du dictionnaire. L'entrée « Rodno osetljiv jezik »

(Langage sensible au genre) aux pages 157-158 est particulièrement pertinente à cet égard.

Dans cette section, les autrices présentent le langage sensible au genre comme un outil essentiel pour rendre visible la présence des femmes dans la société. Elles expliquent que l'utilisation systématique de formes masculines pour désigner des rôles ou des professions contribue à l'invisibilité des femmes dans ces domaines. Les principes du langage inclusif sont ainsi présentés comme un moyen de contester les normes linguistiques qui perpétuent les inégalités de genre.

- **Quels concepts-clés sont utilisés pour justifier les choix lexicaux et grammaticaux ?**

Le dictionnaire s'appuie sur plusieurs concepts-clés pour justifier ses choix lexicaux et grammaticaux. Le concept de visibilité linguistique est central dans l'argumentation du document. Les autrices soulignent l'importance de rendre les femmes visibles dans la langue, arguant que l'invisibilité linguistique contribue à l'invisibilité sociale (cf. p. 157). Cette idée est étroitement liée à la contestation du masculin générique, un autre concept-clé du document. Les autrices remettent en question l'utilisation du masculin comme forme englobante, considérant cette pratique comme discriminatoire et contribuant à l'effacement symbolique des femmes (ibid.).

Le document établit également un lien fort entre langue et pouvoir. Les autrices argumentent que les choix linguistiques reflètent et renforcent les structures de pouvoir dans la société, notamment en ce qui concerne les titres professionnels prestigieux. Cette perspective s'inscrit dans une vision plus large de l'évolution linguistique comme reflet et moteur du changement social. Enfin, bien que le terme ne soit pas explicitement utilisé, le concept d'intersectionnalité est présent dans la manière dont le document aborde les interactions entre le genre et d'autres formes de discrimination, soulignant la complexité des enjeux liés au langage inclusif.

### 1.3.2. Exemples concrets

- **Quels exemples pratiques sont fournis pour illustrer les règles proposées ?** Le « Rečnik rodne ravnopravnosti » utilise des exemples pratiques tirés de divers contextes sociaux et professionnels pour illustrer ses propositions de langage inclusif. Par exemple, dans la section sur la violence basée sur le genre (p. 160), les autrices contrastent l'usage traditionnel du terme neutre « nasilje u porodici » (violence domestique) avec des expressions plus spécifiques comme « muško nasilje nad ženama i decom » (violence masculine contre les femmes et les enfants). Cet exemple illustre concrètement comment le choix des termes peut influencer la perception d'un problème social.

Dans la section sur l'âgisme (p. 53-54), le document fournit des exemples de termes à éviter pour désigner les personnes âgées, proposant des alternatives plus respectueuses. Ces exemples montrent comment appliquer les principes d'inclusivité au-delà des questions de genre. Dans l'entrée « Rodna ravnopravnost » (*égalité des genres*, p. 151-152), le texte emploie systématiquement des formulations inclusives telles que « sva ljudska bića » (*tous les êtres humains*) et « muškarci i žene » (*hommes et femmes*), illustrant comment éviter le masculin générique. De plus, tout au long du document, les autrices utilisent systématiquement des doublets comme « građanke i građani » (*citoyennes et citoyens*), démontrant ainsi l'application pratique de l'inclusion linguistique dans différents contextes tout en contestant le statut du genre masculin en tant que genre grammatical générique.

- **Comment les exemples renforcent-ils la compréhension des concepts théoriques ?** Les exemples du document renforcent la compréhension des concepts théoriques en les

ancrant dans des situations concrètes et familières. Par exemple, la discussion sur la population LGBTTIQ aux pages 89-90 va au-delà de la simple définition de l'acronyme. En expliquant chaque terme – lezbejkica (*lesbienne*), gej (*gay*), biseksualac/biseksualka/biseksualna osoba (*bisexual/bisexuelle/personne bisexuelle*), transrodna osoba (*personne transgenre*), transseksualna osoba (*personne transsexuelle*), interseksualna osoba (*personne intersexe*), kvir/Queer (*queer*) – le document illustre la complexité et la diversité des identités de genre et des orientations sexuelles, renforçant ainsi le concept d'inclusivité au-delà du binaire homme-femme.

De même, l'exemple des amendements féminins à la proposition de Constitution de la République de Serbie en 1990 (p. 158) illustre concrètement comment les principes du langage inclusif peuvent être appliqués dans un contexte juridique et politique. En montrant comment des termes comme « građanke/građani » (*citoyennes/citoyens*) ou « poslanica/poslanik » (députée/député) ont été proposés pour inclusion dans la Constitution, le document démontre l'importance pratique et symbolique du langage inclusif dans la sphère publique, renforçant ainsi la compréhension du lien entre langage et pouvoir.

- **Y a-t-il des exercices ou des applications pratiques incluses dans le document ?** Le document n'inclut pas d'exercices ou d'applications pratiques à proprement parler. Il s'agit d'un dictionnaire de concepts liés à l'égalité des genres plutôt que d'un manuel pratique. Cependant, on pourrait considérer que l'ensemble du dictionnaire constitue une forme d'application pratique, car il utilise systématiquement les principes du langage inclusif qu'il promeut.

Par exemple, tout au long du document, les autrices utilisent des doublets (formes masculine et féminine) et des formes féminines pour les titres et les professions, illustrant ainsi en pratique les principes qu'elles défendent. Cette approche permet au lecteur de voir comment ces principes peuvent être appliqués dans un texte réel, offrant ainsi une forme d'apprentissage par l'exemple.

#### 1.4. Variabilité selon les contextes

- **Comment le document prend-il en compte les variations linguistiques régionales ou culturelles ?** Le dictionnaire ne met pas explicitement l'accent sur les variations linguistiques régionales ou culturelles au sein de la langue serbe. Cette approche peut partiellement s'expliquer par le fait que le serbe, bien qu'ayant des variations régionales, présente une structure grammaticale relativement uniforme en ce qui concerne le genre. Cependant, le document reconnaît implicitement la diversité culturelle dans son traitement de certains concepts.
- **Y a-t-il des recommandations spécifiques pour des contextes particuliers (ex. professionnel, académique, public) ?** Le dictionnaire ne catégorise pas explicitement ses recommandations par contexte, mais propose des suggestions applicables à divers domaines. Dans le contexte professionnel, le document insiste sur l'utilisation de titres féminisés pour les postes de prestige, comme « predsednica » (*présidente*) ou « direktorka » (*directrice*) (p. 157). Pour la sphère publique et juridique, il fait référence aux propositions d'amendements constitutionnels de 1990, recommandant l'usage de doublets comme « građanke/građani » (*citoyennes/citoyens*) dans les textes officiels (p. 158). Concernant les médias, les autrices critiquent l'emploi de termes neutres qui peuvent occulter des réalités genrées, notamment dans le traitement de la violence basée sur le genre (p. 160). Ces recommandations, bien que non explicitement liées à des contextes

spécifiques, fournissent un cadre général pour l'application du langage inclusif dans divers domaines de la société serbe.

## 2. Analyse des pratiques discursives

### 2.1. Processus de production

#### 2.1.1. Origine et auteur·rice·s

- **Qui sont les auteur·rice·s du document (individuel·le·s, groupes, institutions) ?** Vesna Jarić est experte en égalité des genres et défenseuse des droits des femmes avec plus de 18 ans d'expérience, dont 11 ans à des postes de direction au niveau international. Depuis 2015, elle a occupé divers rôles à ONU Femmes (UN Women), notamment en tant que cheffe par intérim du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes. Actuellement, elle est conseillère en partenariats avec le secteur privé et dirige l'initiative HeForShe. Son parcours onusien a débuté en 2012 en Serbie, où elle a également contribué à renforcer les mécanismes institutionnels d'égalité des genres entre 2008 et 2012. Titulaire d'un master en langue et littérature de l'Université Ca' Foscari de Venise, elle a aussi étudié les relations internationales à NYU et à l'Université de Belgrade, où elle a obtenu son doctorat en études internationales et de l'UE en 2009. Elle a également publié de nombreux articles sur l'égalité femmes-hommes<sup>48</sup>.

Nadežda Radović (Jarić, Četković) est journaliste, éditrice et militante féministe. Diplômée en philosophie de l'Université de Belgrade en 1972, elle a consacré sa carrière à la défense des droits des femmes et au journalisme féministe, travaillant de 2000 à 2022 comme journaliste féministe indépendante. Tout au long de sa carrière, Nadežda Radović a occupé des postes importants, notamment celui de coordinatrice nationale du projet international « Sećanje žena... traganje za identitetom žena u socijalizmu » [Mémoire des femmes... à la recherche de l'identité des femmes sous le socialisme] de 1998 à 2008. Elle a également été rédactrice en chef de la revue « Fenster » de 2003 à 2006 et rédactrice des éditions « Ženski identiteti » [Identités féminines] et « Moguće » [Possible] chez Medijska knjižara Krug de 2000 à 2008. En tant que militante des droits des femmes, elle a cofondé et coordonné le « Beogradski ženski lobi » [Lobby des femmes de Belgrade] de 1990 à 2022 et a participé à la création de plusieurs lignes d'assistance téléphonique SOS pour les femmes et les enfants victimes de violence dans différentes villes de l'ex-Yougoslavie<sup>49</sup>.

- **Quelle est leur légitimité ou expertise dans le domaine du langage inclusif ?** La légitimité de Vesna Jarić et Nadežda Radović dans le domaine du langage inclusif et des droits des femmes repose sur leurs parcours professionnels et militants de longue date. Vesna Jarić, experte en égalité des genres avec plus de 18 ans d'expérience, occupe actuellement un poste de direction à ONU Femmes et dirige l'initiative HeForShe, tandis que Nadežda Radović, journaliste et militante féministe depuis les années 1970, a consacré sa carrière au journalisme féministe et à la défense des droits des femmes, notamment en cofondant le Lobby des femmes de Belgrade.
- **Quel est le contexte institutionnel ou politique de la production du document ?** Le « Rečnik rodne ravnopravnosti » a été produit dans un contexte institutionnel et politique

---

<sup>48</sup> <https://www.linkedin.com/in/vesna-jaric-9b74002/>

<sup>49</sup> [https://www.nadezdaradovic.com/tekstovi/u\\_dnevnom\\_listu\\_danas/feministicki\\_tekstovi.html](https://www.nadezdaradovic.com/tekstovi/u_dnevnom_listu_danas/feministicki_tekstovi.html)

particulier en Serbie. Le document a été publié en 2011 par l'Uprava za rodnu ravnopravnost (*Direction pour l'égalité des genres*) du Ministère du Travail et de la Politique Sociale de la République de Serbie. Cette publication s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement serbe pour promouvoir l'égalité des genres et mettre en œuvre les engagements internationaux du pays en matière de droits des femmes.

La publication de ce dictionnaire fait suite à l'adoption de plusieurs lois importantes en Serbie, notamment la Loi sur l'égalité des genres en 2009 et la Loi sur l'interdiction de la discrimination en 2009. Elle s'inscrit également dans le contexte plus large des efforts de la Serbie pour s'aligner sur les normes de l'Union européenne en matière d'égalité des genres, dans le cadre de son processus d'intégration européenne.

### 2.1.2. Objectifs du document

- **De quel type de ressource s'agit-il ?** Le « Rečnik rodne ravnopravnosti » est un dictionnaire thématique. Il s'agit d'un ouvrage de référence qui explique et contextualise les concepts clés liés à l'égalité des genres et au féminisme.

- **Quels sont les objectifs explicitement mentionnés dans le document ?** Les objectifs du dictionnaire se dévoilent à travers trois sections distinctes des pages liminaires, chacune apportant un éclairage particulier sur la raison d'être de cet ouvrage.

Dans la préface (p. 13-14), rédigée par Dr Natalija Mićunović, Directrice de la Direction pour l'égalité des genres, l'accent est mis sur la valeur du dictionnaire comme outil de déconstruction des stéréotypes de genre et de promotion d'une société égalitaire. Elle souligne l'importance de cet ouvrage pour « contribuer à la réduction de l'exclusion sociale et à la promotion d'un développement équitable » (p. 13).

Dans l'introduction à la deuxième édition (p. 15-18), Vesna Jarić et Nadežda Radović, les autrices du dictionnaire, exposent l'objectif d'actualisation et d'enrichissement du dictionnaire. Elles y détaillent l'ajout de 34 nouvelles entrées et la mise à jour des existantes, reflétant ainsi l'évolution dynamique du domaine de l'égalité des genres. Un accent particulier est mis sur l'intégration de concepts liés au processus d'adhésion de la Serbie à l'Union européenne, démontrant une volonté de contextualisation et d'ancrage dans les réalités contemporaines du pays.

Enfin, l'introduction à la première édition (p. 19-22) révèle les intentions originelles du projet. Les autrices y expriment leur ambition de clarifier des concepts souvent mal interprétés dans le discours public et politique serbe. Elles affirment vouloir « contribuer à la compréhension des termes liés à l'égalité des genres du point de vue de leur émergence et de leur développement » (p. 20). De plus, elles soulignent leur désir de retracer l'histoire du mouvement féministe et de la lutte pour les droits des femmes, symboliquement représentée par les 102 termes choisis, correspondant aux 102 années de combat pour les droits des femmes depuis la marche « Du pain et des roses » en 1908 (p. 21).

À travers ces différentes sections, on perçoit donc un objectif multidimensionnel : éduquer, clarifier, contextualiser et historiciser les concepts liés à l'égalité des genres, tout en ancrant cette démarche dans le contexte spécifique de la Serbie contemporaine.

- **Quels sont les enjeux sous-jacents (légitimation, changement social, éducation) ?** Les enjeux sous-jacents du document sont multiples. Il vise à légitimer le discours sur l'égalité des genres en l'ancrant dans un cadre institutionnel et académique. En promouvant une meilleure compréhension des concepts liés à l'égalité des genres, le document cherche à favoriser un changement des attitudes et des pratiques sociales. Sa dimension éducative est forte, visant à informer et à former le public sur les questions d'égalité des genres.

Enfin, en fournissant un cadre conceptuel clair, le document soutient la mise en œuvre des politiques d'égalité des genres en Serbie, se positionnant ainsi comme un outil de soutien aux politiques publiques.

### 2.1.3. Stratégies de production

- **Quelles stratégies sont utilisées pour assurer la cohérence et la persuasivité du document ?** Le document emploie plusieurs stratégies pour assurer sa cohérence et sa persuasivité. Tout d'abord, la structure même de l'ouvrage, organisée sous forme de dictionnaire alphabétique (p. 25-193), offre une clarté et une accessibilité remarquables. Cette approche permet au lectorat de naviguer aisément entre les concepts, facilitant ainsi une compréhension globale et interconnectée du domaine de l'égalité des genres. Les autrices ont également opté pour une approche interdisciplinaire, intégrant des perspectives issues de l'histoire, de la sociologie, du droit et d'autres disciplines connexes. Cette démarche holistique, visible à travers l'ensemble du dictionnaire, renforce la crédibilité et la profondeur de l'analyse proposée. Un autre élément clé de la stratégie de production est l'ancrage historique systématique des concepts présentés. Par exemple, dans l'entrée « Feminizmi » (*Féminismes*) aux pages 64-65, les autrices retracent l'évolution du mouvement féministe depuis le XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, offrant ainsi une perspective diachronique qui légitime et contextualise les concepts actuels. La persuasivité du document est également renforcée par l'utilisation d'exemples concrets, souvent tirés du contexte serbe. Cette stratégie de localisation des concepts globaux est particulièrement visible dans des entrées telles que « Zakon o ravnopravnosti polova » (*Loi sur l'égalité des sexes*) aux pages 187-188, où les autrices détaillent la mise en œuvre spécifique de ce concept dans le cadre juridique serbe.
- **Y a-t-il une collaboration avec d'autres institutions ou expert·e·s pour renforcer le message ?** Ce document est le fruit d'une collaboration significative avec des institutions importantes. Comme indiqué à la page 3, l'ouvrage est publié par l'« Uprava za rodnu ravnopravnost Ministarstva rada i socijalne politike Republike Srbije » (*Direction pour l'égalité des genres du Ministère du travail et de la politique sociale de la République de Serbie*). Cette collaboration institutionnelle confère au document une légitimité officielle. De plus, la préface rédigée par Dr Natalija Mićunović, directrice de cette Direction (p. 13-14), renforce davantage cette collaboration. Le soutien de l'Agence suédoise pour le développement et la coopération internationale (p. 13) témoigne également d'une coopération internationale (comme le suggère clairement le nom-même de l'Agence), élargissant ainsi la portée et la crédibilité du message.

## 2.2. Processus de diffusion

### 2.2.1. Médias et canaux

- **Par quels canaux le document est-il diffusé (papier, numérique, médias sociaux) ?** Le dictionnaire est diffusé à la fois en format papier et numérique. La version numérique est disponible gratuitement en ligne, ce qui élargit considérablement sa portée potentielle.

### 2.2.2. Public cible

- **Qui est le public cible visé par le document (grand public, professionnel·le·s, étudiant·e·s) ?** Bien que principalement destiné au grand public, le dictionnaire s'adresse à un public diversifié. Comme indiqué à la page 18, l'ouvrage est destiné à « divers

groupes cibles, des fonctionnaires aux enseignants, en passant par les militants des droits des femmes et tout lecteur intéressé ». Cette approche inclusive vise à toucher un large éventail de la société serbe.

- **Comment le langage est-il adapté aux différents publics cibles ?** Les autrices emploient un style clair et accessible, tout en maintenant la rigueur académique nécessaire. Par exemple, dans l'entrée « Rodna ravnopravnost » (*Égalité des genres*, p. 151-152), elles commencent par une définition simple, avant d'approfondir le concept avec des références plus spécialisées. Cette approche stratifiée du langage permet une lecture à plusieurs niveaux, s'adaptant ainsi aux différents publics visés, du grand public aux spécialistes du domaine.

## 2.3. Stratégies discursives

### 2.3.1. Anticipation des objections

- **Comment le document répond-il aux critiques ou objections potentielles contre le langage inclusif ?** Le document anticipe les objections potentielles en abordant directement la question du langage inclusif dans l'entrée « Rodno osetljiv jezik » (*Langage sensible au genre*, p. 157-158). Les autrices y reconnaissent les résistances courantes à l'utilisation d'un langage inclusif, notamment l'argument selon lequel certaines formes féminines « sonnent mal » ou « ne sont pas habituelles ». Elles répondent à ces objections en soulignant que ces perceptions sont le résultat de pratiques linguistiques patriarcales enracinées et que le changement linguistique est nécessaire pour refléter l'évolution sociale.
- **Y a-t-il des sections dédiées à la « foire aux questions » ou à la défense des pratiques inclusives ?** Le document ne contient pas de section explicitement dédiée à une « foire aux questions ». Cependant, plusieurs entrées, comme « Rodno osetljiv jezik » (*Langage sensible au genre*, p. 157-158), abordent les questions fréquemment posées et les objections courantes, fournissant ainsi une forme de défense des pratiques inclusives.

### 2.3.2. Persuasion et conviction

- **Quelles stratégies sont utilisées pour convaincre un public potentiellement réticent (arguments, exemples, témoignages) ?** Les autrices emploient plusieurs stratégies de persuasion. Elles utilisent souvent des exemples concrets tirés du contexte serbe pour illustrer la pertinence locale des concepts. Par exemple, dans l'entrée « Kvote » (*Quotas*, p. 84-85), elles expliquent comment les quotas de genre sont appliqués dans le contexte politique serbe. De plus, elles s'appuient sur des données statistiques et des références historiques pour étayer leurs arguments, comme dans l'entrée « Femicid » (*Fémicide*, p. 63-64).
- **Comment les arguments sont-ils structurés pour renforcer leur efficacité ?** Les arguments sont généralement structurés de manière progressive, partant d'une définition simple du concept pour aller vers des explications plus complexes et nuancées. Cette approche permet de captiver l'attention du lectorat et de le guider progressivement vers une compréhension plus approfondie. Par exemple, dans l'entrée « Patrijarhat » (*Patriarcat*, p. 120-121), les autrices commencent par une définition étymologique avant d'explorer les implications sociales et politiques du concept.
- **Y a-t-il une dimension émotionnelle ou morale dans l'argumentation ?** Bien que le document maintienne généralement un ton académique, une dimension morale sous-tend son argumentation. Cette dimension est particulièrement visible dans les entrées traitant

de sujets sensibles. Par exemple, dans l'article « Rodno zasnovano nasilje » (*Violence basée sur le genre*, p. 160-161), les autrices soulignent l'injustice fondamentale de cette violence, évoquant son impact destructeur sur la dignité des femmes. De même, l'entrée « Ljudska prava žena » (*Droits humains des femmes*, p. 191-192) fait appel à un sens de la justice, arguant que ces droits sont « inaliénables ». Cette approche cherche à susciter une réflexion éthique chez le lectorat, renforçant ainsi la dimension morale de l'argumentation en faveur de l'égalité des genres.

### 3. Analyse des pratiques sociales

#### 3.1. Contexte sociopolitique – institutions linguistiques et politiques

- **Comment le document interagit-il avec les institutions linguistiques dominantes (Académie française, organismes linguistiques serbes (Académie serbe des sciences et des arts (SANU)/Matica srpska ou autres) ?** Le document adopte une position critique vis-à-vis des institutions linguistiques dominantes en Serbie, sans pour autant les nommer explicitement. Dans l'entrée « Rodno osetljiv jezik » (*Langage sensible au genre*, p. 157-158), les autrices remettent en question les pratiques linguistiques traditionnelles qui privilégient le masculin comme forme générique. Elles critiquent les « expertes » linguistiques qui considèrent l'utilisation du masculin pour désigner des femmes comme une « forme linguistique correcte ». Cette approche suggère une interaction indirecte mais contestataire avec les institutions linguistiques serbes, appelant à une réforme des normes linguistiques existantes.
- **Le document propose-t-il une collaboration, une opposition, ou une réforme des normes linguistiques existantes ?** Le dictionnaire propose une réforme des normes linguistiques existantes. Dans l'entrée « Rodno osetljiv jezik » (*Langage sensible au genre*, p. 157-158), les autrices plaident pour l'adoption systématique de formes féminines pour les titres et professions, même lorsque ces formes sont considérées comme « inhabituelles » ou « disgracieuses » par certains. Elles argumentent que « le temps est venu de changer la pratique linguistique » (p. 158), indiquant une volonté de réformer activement les normes linguistiques plutôt que de simplement s'y opposer ou de collaborer avec les institutions existantes.
- **Quelle est la position du document vis-à-vis des politiques linguistiques en vigueur ? Le document est-il en accord ou en conflit avec les politiques linguistiques actuelles ?** Le dictionnaire ne se positionne pas explicitement contre des politiques linguistiques spécifiques en vigueur – il ne mentionne pas directement de politiques linguistiques officielles ni ne s'y oppose ouvertement.

Ce que le dictionnaire fait, c'est présenter une perspective critique sur les pratiques linguistiques actuelles, en particulier concernant l'utilisation du genre grammatical dans la langue serbe. Cependant, cette critique est présentée comme une observation des pratiques courantes plutôt que comme une opposition à des politiques officielles.

#### 3.2. Dynamiques sociales

##### 3.2.1. Débats sociopolitiques

- **Comment le document cherche-t-il à influencer les débats sociopolitiques contemporains ?** Le document cherche à influencer les débats sociopolitiques contemporains en fournissant un cadre conceptuel solide pour discuter des questions d'égalité des genres. Par exemple, l'entrée « Rodna ravnopravnost » (*Égalité des genres*,

p. 151-152) offre une définition complète et nuancée, permettant au lectorat de mieux comprendre et articuler ces concepts dans les débats publics. De plus, en abordant des sujets d'actualité comme les quotas de genre (« Kvote », p. 84-85) ou la violence dont les femmes sont victimes (« Nasilje u porodici » (*Violence domestique*), p. 115-116, « Rodno zasnovano nasilje » (*Violence basée sur le genre*), p. 160-161, ainsi que « Seksualno nasilje » (*Violence sexuelle*), p. 165-166), le dictionnaire fournit des informations et des arguments pour alimenter les discussions politiques et sociales en cours.

- **Le document anticipe-t-il des réactions ou des résistances spécifiques de la part de la société ?** Le document anticipe clairement des résistances sociétales. Dans l'entrée « Rodno osetljiv jezik » (*Langage sensible au genre*, p. 157-158), les autrices reconnaissent les objections courantes à l'utilisation d'un langage inclusif, comme l'argument selon lequel certaines formes féminines « sonnent mal » ou « ne sont pas habituelles ». Elles anticipent également des résistances à l'égard des politiques d'égalité des genres, comme on peut le voir dans l'entrée « Afirmativna akcija » (*Action affirmative*, p. 26-27), où elles discutent des critiques courantes de ces mesures.

### 3.2.2. Influence sur les pratiques linguistiques et sociales

- **Le document propose-t-il des innovations susceptibles de modifier durablement les pratiques linguistiques ?** Le dictionnaire ne propose pas vraiment d'innovations linguistiques à proprement parler, il promeut plutôt une utilisation plus systématique et cohérente des formes inclusives existant déjà dans la langue serbe.
- **Y a-t-il des exemples d'adoption de ces pratiques dans le discours public ou professionnel ?** Le dictionnaire ne fournit pas d'exemples concrets d'adoption de ces pratiques linguistiques inclusives dans le discours public ou professionnel en Serbie. Il se concentre principalement sur la présentation et l'explication des termes liés à l'égalité des genres, sans offrir d'illustrations spécifiques de leur utilisation dans des contextes particuliers.

### 3.2.3. Tensions et résistances institutionnelles et sociales

- **Quelles résistances institutionnelles ou sociales sont anticipées ou rencontrées par le document ?** Le document anticipe des résistances institutionnelles et sociales, notamment dans le domaine linguistique et politique. Les autrices s'attendent à des résistances de la part des institutions linguistiques traditionnelles (p. 157-158) et à des oppositions politiques et sociales aux mesures d'égalité des genres comme les quotas (p. 84-85).
- **Comment ces tensions sont-elles abordées ou surmontées dans le document ?** Le document aborde ces tensions en fournissant des arguments solides et des explications détaillées. Par exemple, pour surmonter les résistances au langage inclusif, les autrices expliquent que les perceptions négatives sont le résultat de pratiques patriarcales enracinées et que le changement linguistique est nécessaire pour refléter l'évolution sociale (p. 157-158). Pour les politiques d'égalité, elles fournissent des justifications basées sur les droits humains et l'équité sociale (p. 151-152).

## Vodić za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi u Srbiji

### 1. Analyse textuelle

#### 1.1. Choix lexicaux

##### 1.1.1. Inclusivité de genre

- **Quels termes neutres ou épiciènes sont utilisés/proposés à la place des termes genrés traditionnels ?** Le document propose plusieurs termes neutres ou épiciènes pour remplacer les termes genrés traditionnels en serbe.

Le guide recommande l'utilisation de mots comme « osoba » (*personne*) ou « lice » (*individu*) comme alternatives neutres (p. 35). Par exemple, les autrices suggèrent d'utiliser « osoba zadužena za poslove telekomunikacije » (*personne chargée des tâches de télécommunication*) au lieu de « telekomunikatorka » (*télécommunicatrice*) (p. 35).

D'autres exemples de termes neutres proposés incluent :

- « Nastavno osoblje » (*personnel enseignant*) au lieu de « učitelji i učiteljice » (*enseignants et enseignantes*) (p. 35)
- « Žrtve nasilja » (*victimes de violence*) au lieu d'un terme genré spécifique (p. 35)
- « Dete » (*enfant*) comme terme neutre pour désigner les jeunes personnes (p. 35)

En outre, les autrices suggèrent de reformuler certaines phrases pour éviter l'utilisation de termes genrés. Par exemple, elles proposent « Jeleni Jovanović je povereno vođenje ministarstva za privredu » (*La direction du ministère de l'économie a été confiée à Jelena Jovanović*) au lieu de « Jelena Jovanović, ministarka za privredu » (*Jelena Jovanović, ministre de l'économie*) (p. 35). Le document suggère également l'emploi des formulations neutres pour les fonctions, comme « predsedavanje » (*présidence*) au lieu de « predsedavajući » (*président*) (p. 36). De même, elles suggèrent « vođenje seminara » (*direction du séminaire*) plutôt que « rukovodilac seminara » (*directeur du séminaire*) (p. 36).

- **Quels néologismes ou innovations lexicales sont proposés pour éviter les distinctions de genre ?** Le document ne propose pas de néologismes spécifiques pour éviter les distinctions de genre ; les autrices se concentrent plutôt sur la féminisation des termes existants et l'utilisation de termes neutres déjà présents dans la langue serbe.

Cependant, elles encouragent l'utilisation créative de la langue pour trouver des formulations plus inclusives. Elles affirment : « Iznalaženje novih mogućnosti prepušteno je svakom izvornom govorniku/govornici zajednice i potvrda je kreativne moći i samog jezika i same osobe koja kreira rečenice » (*La découverte de nouvelles possibilités est laissée à chaque locuteur/locutrice natif/native de la communauté et confirme le pouvoir créatif de la langue elle-même et de la personne qui crée les phrases*) (p. 28).

- **Y a-t-il des doublets (forme masculine/féminine) ? Comment sont-ils justifiés et structurés ?** Le guide recommande fréquemment l'utilisation de doublets, c'est-à-dire l'emploi simultané des formes masculine et féminine. Les autrices justifient cette approche comme un moyen de rendre visibles les femmes dans le langage et de promouvoir l'égalité des sexes.

Par exemple, elles proposent d'utiliser « direktor/direktorka » (*directeur/directrice*), « docent/docentkinja » (*maître de conférences masculin/féminin*) (p. 33). La structure de ces doublets est généralement présentée avec une barre oblique séparant les formes masculine et féminine. Les doublets peuvent également être employés dans une phrase,

comme « Kad dođe konduker ili kondukerka, morate mu/voj pokazati kartu » (*Quand le contrôleur ou la contrôlease arrive, vous devez lui montrer votre billet*) (p. 35).

- **Y a-t-il des propositions de féminisation ?** La féminisation est un aspect central du guide. Les autrices proposent des règles détaillées pour la formation de titres et de professions au féminin. Elles recommandent l'utilisation de suffixes comme « -ka », « -ica », « -kinja » pour créer des formes féminines. Par exemple, « ministarka » (*ministre*), « direktorica » (*directrice*), « psihološkinja » (*psychologue*) (p. 24-28). Pour les professions militaires, elles suggèrent des formes comme « majorka » ou « majorica » (*majeure*), comme « pukovnica » (*colonelle*) et « generalica » (*générale*) (p. 57). Le guide fournit une liste extensive de professions et titres féminisés (p. 70-80), incluant des propositions pour des professions traditionnellement masculines comme « vatrogaskinja » (*pomprière*) et « hirurškinja » (*chirurgienne*) (p. 74, 76). Les autrices insistent sur l'importance de cette féminisation pour refléter la réalité sociale où les femmes occupent de plus en plus de postes de responsabilité. Elles affirment : « Činjenica je da danas ima mnogo žena u nekim profesijama (novinarstvo, zdravstvo, obrazovanje, farmacija, stomatologija, psihologija, lingvistika, informatika), pa se ovim zalaganjem zapravo samo pretače stvaranost u jezički izraz » (*Il est un fait qu'aujourd'hui il y a beaucoup de femmes dans certaines professions (journalisme, santé, éducation, pharmacie, dentisterie, psychologie, linguistique, informatique), donc cet effort ne fait que traduire la réalité dans l'expression linguistique*) (p. 37). D'autres néologismes incluent « blogerka » (blogueuse), « bokserka » (boxeuse), et « influenserka » (influenceuse) (p. 58).

### 1.1.2. Inclusivité au-delà du genre

- **Quels termes sont choisis pour éviter les biais liés à l'âge, la race, l'ethnicité, le handicap, ou d'autres catégories sociales ?** Les autrices recommandent d'éviter les termes discriminatoires liés à l'âge, l'ethnicité et d'autres catégories sociales. Par exemple, elles déconseillent l'utilisation de termes péjoratifs comme « ciganšturo » (*sale gitan*), « Cigani » (*Gitans*), « ustaše » (*Oustachis*), « Šiptari » (*terme péjoratif pour les Albanais*) (p. 31). Elles conseillent également d'éviter de mentionner l'ethnicité lorsque ce n'est pas pertinent, en particulier dans les reportages sur des actes criminels (p. 31, 65). Similairement, il vaut mieux éviter l'identification des femmes par leur âge dans le discours public, sauf si elles le permettent explicitement (p. 64).
- **Comment sont traités les termes liés à la diversité culturelle, religieuse, et socio-économique ?** Le guide n'aborde pas en profondeur les termes liés à la diversité culturelle, religieuse et socio-économique. Cependant, les autrices mettent en garde contre l'utilisation de termes discriminatoires envers certains groupes. Elles recommandent d'éviter des expressions comme « ciganšturo », « Cigani », « ustaše », « Šiptari » (termes péjoratifs pour désigner respectivement les Roms, les Croates et les Albanais) (p. 31). Les autrices mettent également en garde contre l'utilisation de la nationalité ou de l'appartenance ethnique lorsque ce n'est pas pertinent, par exemple dans les reportages sur des crimes (p. 31, 65). « Jezik se na ovaj način koristi da se pojedine društvene grupe kriminalizuju ili omalovaže i tako zadrže u podređenom položaju, što je direktno suprotno težnjama ka daljoj demokratizaciji društva » (« *La langue est utilisée de cette manière pour criminaliser ou dénigrer certains groupes sociaux et ainsi les maintenir dans une position subordonnée, ce qui est directement contraire aux aspirations à une démocratisation accrue de la société* »), elles soulignent (p. 31).

Concernant la religion, le guide évoque brièvement la question du comportement non verbal avec les dignitaires religieux, mais ne fournit pas de recommandations spécifiques sur les termes à utiliser (p. 61-62).

- **Y a-t-il des termes spécifiques pour inclure les groupes souvent marginalisés (ex. LGBTQIA+, minorités ethniques) ?** Le guide mentionne brièvement l'inclusion des personnes LGBTQIA+, en recommandant l'utilisation du terme « gej » (gay) plutôt que des termes péjoratifs comme « peder » (*pédé*) (p. 39). Les autrices notent également que l'utilisation du terme « homoseksualac » (homosexuel) dans le discours public est encore en débat (p. 31). Elles mentionnent également la nécessité de prendre en compte les nouvelles formes de partenariat, y compris les couples de même sexe, dans l'utilisation du langage (p. 63-64). Elles mentionnent également le sigle « LGBT » (p. 82) dans le glossaire du document.

Pour les minorités ethniques, les autrices suggèrent d'utiliser les termes officiels et respectueux, comme « Rom » ou « Romkinja » (*Rom ou Romni*) plutôt que des termes péjoratifs (p. 65).

## 1.2. Structures grammaticales et syntaxiques

### 1.2.1. Réforme des règles grammaticales

- **Comment les règles grammaticales traditionnelles sont-elles modifiées pour promouvoir l'inclusivité ?** Le guide remet en question la prétendue neutralité du genre masculin en serbe. Les autrices encouragent l'utilisation systématique des formes féminines existantes et la création de nouvelles formes féminines pour les professions et titres traditionnellement masculins. Cette approche ne modifie pas fondamentalement la grammaire serbe, mais propose plutôt une application plus large et cohérente des possibilités grammaticales existantes pour rendre les femmes plus visibles dans la langue.
- **Quels ajustements sont proposés pour l'accord des adjectifs, des pronoms, ou des déterminants ?** Le guide recommande principalement l'accord systématique des adjectifs, pronoms et déterminants avec le genre de la personne désignée. Pour les situations où le genre n'est pas spécifié ou lorsqu'on s'adresse à un groupe mixte, les autrices suggèrent l'utilisation de doublets. Par exemple, elles proposent d'utiliser « mu/joj » (lui/elle) dans des phrases comme « Kad dođe konduker ili kondukerka, morate mu/joj pokazati kartu » (*Quand le contrôleur ou la contrôlease arrive, vous devez lui montrer votre billet*) (p. 35).

### 1.2.2. Organisation syntaxique

- **Y a-t-il des recommandations spécifiques sur l'ordre des mots pour éviter des hiérarchisations implicites (ex. ordre alphabétique) ?** Le guide propose de varier l'ordre des formes masculine et féminine dans les doublets selon le contexte. Les autrices recommandent de placer en premier la forme correspondant à la population dominante à laquelle on s'adresse. Par exemple, « Molimo građane i građanke da popune sledeće upitnike » (*Nous demandons aux citoyens et citoyennes de remplir les questionnaires suivants*) ou « Molimo sve vaspitačice i vaspitače da se odazovu pozivu » (*Nous demandons à toutes les éducatrices et éducateurs de répondre à l'appel*) (p. 41). Cette approche vise à adapter l'ordre des mots au contexte spécifique plutôt que de suivre un ordre fixe.
- **Comment les constructions impersonnelles ou passives sont-elles employées pour favoriser l'inclusivité ?** Concernant l'emploi des constructions impersonnelles ou

passives pour favoriser l'inclusivité, le guide propose plusieurs stratégies. Les autrices recommandent l'utilisation de formulations neutres qui mettent l'accent sur l'action plutôt que sur l'agent. Par exemple, elles suggèrent de remplacer « Zapisničarka je Vera Jovanović » (*Vera Jovanović est la secrétaire de séance*) par « Zapisnik je vodila Vera Jovanović » (*Le procès-verbal a été rédigé par Vera Jovanović*) (p. 28). Cette construction passive permet d'éviter l'utilisation d'un terme genré tout en conservant l'information essentielle.

De même, elles proposent de reformuler certaines phrases pour mettre l'accent sur l'institution plutôt que sur la personne. Par exemple, au lieu de dire « Jelena Jovanović, ministarka za privredu » (*Jelena Jovanović, ministre de l'économie*), elles suggèrent « Jeleni Jovanović je povereno vođenje ministarstva za privredu » (*La direction du ministère de l'économie a été confiée à Jelena Jovanović*) (p. 35). Cette construction impersonnelle permet de mettre en avant la fonction plutôt que le genre de la personne qui l'occupe.

Les autrices recommandent également l'utilisation de formulations neutres pour les fonctions dans les documents officiels. Par exemple, elles proposent « predsedavanje » (*présidence*) au lieu de « predsedavajući » (*président*), « pisanje zapisnika » (*rédaction du procès-verbal*) au lieu de « zapisničar » (*secrétaire de séance*), et « vođenje seminara » (*direction du séminaire*) au lieu de « rukovodilac seminara » (*directeur du séminaire*) (p. 36). Ces constructions impersonnelles permettent d'éviter l'utilisation de termes genrés tout en décrivant clairement la fonction ou l'action en question.

### 1.3. Articulation théorie-pratique

#### 1.3.1. Explications conceptuelles

- **Comment les sections théoriques introduisent-elles les principes du langage inclusif ?** Le guide introduit les principes du langage inclusif en commençant par une explication du concept de langue standard et de son rôle dans la société (p. 8-10). Les autrices définissent ensuite les concepts de sexe et de genre, soulignant que le genre est une construction sociale (p. 19). Elles expliquent comment le langage reflète et façonne la réalité sociale, arguant que l'utilisation d'un langage inclusif peut contribuer à promouvoir l'égalité des sexes (p. 20-22). Le guide présente également un bref historique des efforts pour introduire un langage sensible au genre en serbe, mettant en évidence les résistances et les progrès réalisés (p. 22-23).
- **Quels concepts-clés sont utilisés pour justifier les choix lexicaux et grammaticaux ?** Les concepts-clés utilisés pour justifier les choix lexicaux et grammaticaux incluent la visibilité des femmes dans la société (p. 36) et l'égalité des genres (p. 5). Les autrices soutiennent que l'utilisation systématique de formes féminines pour les titres et professions reflète et renforce la présence des femmes dans divers domaines professionnels (p. 24-28). Un autre concept important est l'intuition linguistique des locuteurs natifs (p. 29). Les autrices encouragent les utilisateurs à s'appuyer sur leur intuition pour choisir les formes les plus appropriées, reconnaissant ainsi la flexibilité et la créativité inhérentes à l'usage de la langue (p. 29-30).

#### 1.3.2. Exemples concrets

- **Quels exemples pratiques sont fournis pour illustrer les règles proposées ?** Le guide fournit de nombreux exemples pratiques pour illustrer les règles proposées concernant

l'utilisation d'un langage sensible au genre. Ces exemples couvrent divers domaines et situations de la vie quotidienne et professionnelle.

Pour la féminisation des titres et professions, le guide offre une multitude d'exemples concrets. Par exemple, « poslanica » pour députée, « ministarka » pour ministre, « premijerka » pour Première ministre (p. 25). Dans le domaine militaire, on trouve des exemples comme « pukovnica » pour colonelle et « generalica » pour générale (p. 57).

Le document présente également des exemples de reformulation pour éviter les biais de genre et les hiérarchisations patriarcales. Ainsi, au lieu de dire « Boris Tadić sa suprugom Tanjom dočekivao je zvanice » (*Boris Tadić et son épouse Tanja accueillaient les invités*), les autrices suggèrent de mentionner les deux personnes de manière égale : « Došli su Bil Clinton i Hilari Clinton » (*Bill Clinton et Hillary Clinton sont arrivés*) (p. 39).

Pour l'utilisation de termes neutres, le guide propose des exemples comme « Nastavno osoblje se stara o nastavi » (*Le personnel enseignant s'occupe de l'enseignement*) au lieu de « Učitelji i učiteljice se staraju o nastavi » (*Les enseignants et enseignantes s'occupent de l'enseignement*) (p. 35). Pour les constructions impersonnelles, il suggère de remplacer « Rukovoditeljka odeljenja je Nevena Petrović » par « Odeljenjem rukovodi Nevena Petrović » (*Le département est dirigé par Nevena Petrović*) (p. 28).

Dans le contexte des offres d'emploi, le manuel illustre comment utiliser des formulations inclusives. Par exemple, « direktor/direktorka, docent/docentkinja, higijeničar/higijeničarka » (*directeur/directrice, maître de conférences/maîtresse de conférences, agent/agent(e) d'entretien*) (p. 33). Pour l'utilisation de doublets dans une phrase complète, il guide donne l'exemple : « Kad dođe kondukter ili kondukterka, morate mu/joj pokazati kartu » (*Quand le contrôleur ou la contrôlease arrive, vous devez lui montrer votre billet*) (p. 35).

- **Comment les exemples renforcent-ils la compréhension des concepts théoriques ?**

Les exemples fournis dans le manuel renforcent significativement la compréhension des concepts théoriques en les ancrant dans des situations concrètes et familières. Ils permettent de visualiser l'application pratique des principes de langage inclusif dans divers contextes.

Par exemple, pour illustrer le concept de visibilité des femmes dans le langage, le guide présente des cas concrets de féminisation de titres prestigieux : « premijerka, guvernerka, direktorka, ministarka, poslanice, kancelarke, rektorke » (*Première ministre, gouverneure, directrice, ministre, députées, chancelières, rectrices*) (p. 59). Ces exemples montrent comment la langue peut refléter la réalité sociale où les femmes occupent des postes de pouvoir.

Pour expliquer le concept de reformulation neutre, le manuel propose des exemples comparatifs. Ainsi, au lieu de « Ministarka za nauku i tehnologiju je Ana Pešikan », il suggère « Ministarske poslove za nauku i tehnologiju preuzela je Ana Pešikan » (*Ana Pešikan a pris en charge les fonctions ministérielles pour la science et la technologie*) (p. 28). Cet exemple illustre comment on peut éviter les marqueurs de genre tout en conservant le sens de la phrase.

Le guide utilise également des exemples pour démontrer l'évolution du langage et la nécessité d'adapter les formes linguistiques à la réalité sociale. Il cite le cas de « poslanica » (*députée*), qui était autrefois contesté mais est maintenant couramment utilisé dans le parlement serbe (p. 17).

- **Y a-t-il des exercices ou des applications pratiques incluses dans le document ?** Le manuel inclut effectivement des exercices et des applications pratiques pour aider les lecteurs à mettre en œuvre les principes de langage inclusif.

Un exercice notable est présenté sous forme d'enquête (p. 55-56). Les autrices proposent un questionnaire où les participants doivent fournir la forme féminine correspondant à divers titres et professions donnés au masculin. Par exemple, pour « Ministar » (*Ministre*), « Državni sekretar » (*Secrétaire d'État*), « Pomoćnik ministra » (*Assistant du ministre*), etc. Cet exercice permet aux lecteurs de réfléchir activement à la féminisation des titres et de développer leur intuition linguistique.

Le guide propose également une application pratique sous forme de tableau comparatif (p. 57). Ce tableau présente les grades militaires en masculin et demande aux participants de fournir les formes féminines correspondantes. Par exemple, pour « vodnik » (*sergent*), les participants doivent choisir entre « vodnica » et « vodnikinja ».

En outre, le manuel encourage les lecteurs à appliquer les principes appris dans leur propre environnement professionnel. Il suggère par exemple de « primeniti predloge u pravilniku o sistematizaciji radnih mesta u okviru radnog i službenog prostora u institucijama lokalne samouprave » (*appliquer les propositions dans le règlement sur la systématisation des postes de travail au sein de l'espace de travail et de service dans les institutions de l'administration locale*) (p. 68).

#### 1.4. Variabilité selon les contextes

- **Comment le document prend-il en compte les variations linguistiques régionales ou culturelles ?** Le guide prend en compte les variations linguistiques régionales et culturelles de plusieurs manières, reconnaissant la diversité linguistique au sein du territoire où le serbe est parlé.

Les autrices reconnaissent explicitement l'existence de variations régionales dans l'usage de certains termes. Par exemple, elles notent : « U zavisnosti od teritorijalnog prostora srpskog jezika, mnoga zanimanja imaju naporedne forme » (*En fonction du territoire linguistique serbe, de nombreuses professions ont des formes parallèles*) (p. 17). Elles illustrent cette variabilité avec des exemples comme « profesorka/profesorica, šefica/šefovica, direktorka/direktorica, rektorka/rektorica, hirurškinja/hirurginja » (p. 17).

Le guide recommande de respecter les habitudes linguistiques des locuteurs selon leur région. Les autrices conseillent : « Treba poštovati navike govornika/ca da prema svojoj intuiciji biraju nastavke » (*Il faut respecter les habitudes des locuteurs qui choisissent les suffixes selon leur intuition*) (p. 30).

Le document prend également en compte les variations culturelles en reconnaissant que certains termes peuvent avoir des connotations différentes selon les régions. Par exemple, il mentionne que le terme « dama » (*dame*) est souvent utilisé dans l'espace public, mais qu'il n'est pas toujours approprié en raison de ses connotations spécifiques (p. 61).

- **Y a-t-il des recommandations spécifiques pour des contextes particuliers (ex. professionnel, académique, public) ?** Le document fournit effectivement des recommandations spécifiques pour divers contextes, notamment professionnel, académique et public.

Dans le contexte professionnel, le guide propose des recommandations spécifiques pour les offres d'emploi. Il suggère d'utiliser des formes parallèles pour inclure explicitement les hommes et les femmes. Par exemple : « direktor/direktorka, docent/docentkinja, higijeničar/higijeničarka » (*directeur/directrice, maître de conférences/maîtresse de conférences, agent/agent(e) d'entretien*) (p. 33).

Pour le contexte académique, le manuel aborde la question des titres universitaires. Il recommande d'écrire les titres en forme complète plutôt que d'utiliser des abréviations

pour éviter l'ambiguïté de genre. Par exemple, « Profesorka doktorka Mati Ejen predstavlja svoju zemlju na kongresu » (*La professeure docteure Mati Ejen représente son pays au congrès*) au lieu de « Prof. dr Mati Ejen predstavlja svoju zemlju na kongresu » (p. 39).

Dans le contexte public, le guide fournit des recommandations pour les médias. Il suggère d'éviter l'identification des femmes par leur statut marital ou leur âge dans les reportages publics (p. 64-65). De plus, il recommande l'utilisation cohérente des formes féminines pour les titres et professions dans les médias, même pour les postes traditionnellement masculins (p. 42-43).

Pour les documents officiels et administratifs, le document propose des recommandations spécifiques. Par exemple, il suggère d'utiliser des formulations neutres ou inclusives dans les règlements et les statuts des collectivités locales (p. 45-46).

## 2. Analyse des pratiques discursives

### 2.1. Processus de production

#### 2.1.1. Origine et auteur·rice·s

- **Qui sont les auteur·rice·s du document (individuel·le·s, groupes, institutions) ?**  
Svenka Savić est linguiste et professeure émérite spécialisée en psycholinguistique et études de genre. Elle a obtenu son doctorat en psychologie à l'Université de Belgrade en 1977, sa thèse portant sur le développement du langage chez les jumeaux et les non-jumeaux. Professeure titulaire de psycholinguistique à la Faculté de philosophie de l'Université de Novi Sad jusqu'en 2007, elle a enseigné la psycholinguistique, l'introduction à la linguistique, l'analyse du discours, le genre et le langage, l'introduction à la romologie, les études de genre et la théologie féministe. Au cours de sa carrière, Svenka Savić a effectué des séjours de recherche dans des universités prestigieuses comme Berkeley, Nimègue et Buffalo. Elle a été professeure invitée dans de nombreuses universités européennes, notamment à Oslo, Berlin, Graz, Vienne et Copenhague. Pionnière dans son domaine, elle a introduit l'analyse du discours et la psycholinguistique comme nouvelles disciplines à l'Université de Novi Sad. Ses recherches et publications portent principalement sur l'utilisation du langage dans les groupes socialement marginalisés, avec un intérêt particulier pour l'analyse du discours et les études de genre. Elle est également la fondatrice de l'association « Études et recherches sur les femmes » à Novi Sad et du Centre d'études de genre au sein de l'Association des centres d'études et de recherches interdisciplinaires et multidisciplinaires (ACIMSI) de l'Université de Novi Sad. Travaillant activement à promouvoir un langage serbe sensible au genre pour mettre en lumière les contributions des femmes, elle a réalisé plus de 500 événements sur ce sujet dans toute la région de l'ancien espace linguistique serbo-croate. En plus de son engagement pour l'émancipation des femmes, Svenka Savić a joué un rôle important dans l'inclusion des Roms dans la société<sup>50</sup>. Marjana Stevanović est philologue, correctrice, journaliste pour le quotidien *Danas* [Aujourd'hui]. Activiste, elle milite pour l'égalité des sexes et

---

<sup>50</sup> [https://sr.wikipedia.org/sr-el/%D0%A1%D0%B2%D0%B5%D0%BD%D0%BA%D0%B0\\_%D0%A1%D0%B0%D0%B2%D0%B8%D1%9B](https://sr.wikipedia.org/sr-el/%D0%A1%D0%B2%D0%B5%D0%BD%D0%BA%D0%B0_%D0%A1%D0%B0%D0%B2%D0%B8%D1%9B)

l'utilisation d'un langage sensible au genre. Titulaire d'un master en études de genre de l'ACIMSI de l'Université de Novi Sad, elle a également été rédactrice en chef du supplément sur l'égalité des genres du journal *Danas*. En 2017, son engagement journalistique en faveur de l'égalité lui a valu le prix du Bureau du Commissaire à la protection de l'égalité pour un article de presse sur les Sourds<sup>51</sup>.

- **Quelle est leur légitimité ou expertise dans le domaine du langage inclusif ?** La légitimité de Svenka Savić et Marjana Stevanović dans le domaine du langage inclusif se justifie par leurs parcours académiques et professionnels. Svenka Savić, linguiste et professeure émérite spécialisée en psycholinguistique et études de genre, a été pionnière dans l'introduction de l'analyse du discours et des études de genre en Serbie, tandis que Marjana Stevanović, philologue et journaliste, allie expertise académique en études de genre et engagement militant pour l'égalité des sexes et l'utilisation d'un langage sensible au genre dans les médias.
- **Quel est le contexte institutionnel ou politique de la production du document ?** Le contexte institutionnel et politique de la production de ce document est clairement défini dans son introduction. Le guide a été élaboré sous l'égide de la Mission de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) en Serbie. Cette information est explicitement mentionnée à la page 2 du document, où il est indiqué que la Mission de l'OSCE en Serbie est l'éditeur du guide.

Le document s'inscrit dans un cadre plus large d'engagement des États membres de l'OSCE pour l'égalité entre les hommes et les femmes, considérée comme « un des prérequis fondamentaux pour une paix durable, la sécurité, la démocratie et l'amélioration générale de la situation économique » (p. 5).

Comme indiqué à la page 5, les États membres de l'OSCE, dont la République de Serbie, se sont engagés à appliquer les normes internationales existantes dans le domaine de l'égalité des sexes. Ils ont également convenu de décisions, politiques et mesures spécifiques pour réaliser l'égalité des droits entre les hommes et les femmes.

Le guide s'inscrit également dans le contexte des efforts de la Serbie pour se conformer aux normes européennes en matière d'égalité des sexes. Cela est évident dans la référence à la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, mentionnée à la page 7.

De plus, le document fait référence à plusieurs initiatives nationales serbes en faveur de l'égalité des sexes, notamment les recommandations du médiateur, l'organisme de coordination pour l'égalité des sexes, et la Stratégie nationale pour l'égalité des sexes 2016-2020 (p. 13). Cela montre que le guide s'inscrit dans un effort national plus large pour promouvoir l'égalité des sexes en Serbie.

### 2.1.2. Objectifs du document

- **De quel type de ressource s'agit-il ?** Ce document est un guide pratique destiné à promouvoir l'utilisation d'un langage sensible au genre dans l'administration publique en Serbie. Comme l'indique son titre « Vodič za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj

---

<sup>51</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=GatgBNAebZA> ; [https://www.researchgate.net/publication/349866729\\_Vibrantnost\\_srpskog\\_jezika\\_i\\_slozenost\\_jezicke\\_st\\_varnosti\\_-\\_Svenka\\_Savic\\_Marjana\\_Stevanovic\\_Vodic\\_za\\_upotrebu\\_rodno\\_osetljivog\\_jezika\\_u\\_javnoj\\_upravi\\_u\\_Srbiji\\_Organizacija\\_za\\_evropsku\\_bezbednost\\_i\\_sar](https://www.researchgate.net/publication/349866729_Vibrantnost_srpskog_jezika_i_slozenost_jezicke_st_varnosti_-_Svenka_Savic_Marjana_Stevanovic_Vodic_za_upotrebu_rodno_osetljivog_jezika_u_javnoj_upravi_u_Srbiji_Organizacija_za_evropsku_bezbednost_i_sar)

upravi u Srbiji » (*Guide pour l'utilisation d'un langage sensible au genre dans l'administration publique en Serbie*), il s'agit d'un manuel d'orientation conçu pour fournir des directives concrètes et des recommandations sur l'utilisation du langage inclusif dans le contexte spécifique de l'administration publique serbe.

- **Quels sont les objectifs explicitement mentionnés dans le document ?** Le document énonce plusieurs objectifs explicites qui guident son contenu et sa structure. Le principal objectif, clairement indiqué dès l'introduction, est de promouvoir l'utilisation d'un langage sensible au genre dans l'administration publique serbe. Cet objectif général se décline en plusieurs sous-objectifs plus spécifiques.

Un objectif majeur est de rendre les femmes plus visibles dans le langage public et administratif, partant du principe que « le langage reflète notre pensée, mais la façonne également, et peut donc être un outil puissant pour changer la conscience sociale » (p. 5). Comme indiqué à la page 13, le guide vise à « učini ženu vidljivom u jeziku » (rendre la femme visible dans la langue) conformément à son rôle réel dans la sphère publique.

Le document vise également à fournir des outils pratiques pour mettre en œuvre un langage inclusif. Cela se manifeste par l'inclusion de règles détaillées pour la formation de titres et professions au féminin (p. 24-52) et d'un glossaire extensif de termes féminisés (p. 70-80).

Un autre objectif explicite est de sensibiliser les fonctionnaires et le grand public à l'importance du langage inclusif. Le guide cherche à expliquer comment le langage peut refléter et influencer les relations de pouvoir dans la société (p. 22).

Enfin, le document vise à contribuer au processus de normalisation du langage sensible au genre en serbe. Comme mentionné à la page 13, bien que l'utilisation d'un langage inclusif ne soit pas encore strictement normée, ce guide cherche à participer à ce processus de normalisation en cours.

- **Quels sont les enjeux sous-jacents (légitimation, changement social, éducation) ?** Les enjeux sous-jacents de ce document sont multiples et s'articulent autour de la légitimation, du changement social et de l'éducation.

En termes de légitimation, le guide vise à établir la validité et l'importance de l'utilisation d'un langage sensible au genre dans l'administration publique. Il s'appuie sur des cadres internationaux et nationaux pour justifier cette approche, faisant référence à la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale (p. 7) et à la Stratégie nationale pour l'égalité des sexes 2016-2020 (p. 13). Cette légitimation vise à ancrer l'usage du langage inclusif dans un contexte institutionnel et légal plus large.

Le changement social est un enjeu central du document. Les autrices affirment explicitement que le langage peut être un outil puissant pour changer la conscience sociale (p. 21). En promouvant un langage qui rend les femmes plus visibles dans la sphère publique, le guide vise à contribuer à une transformation plus large des relations de genre dans la société serbe.

L'éducation est également un enjeu majeur. Le document cherche à éduquer les fonctionnaires et le grand public sur l'importance du langage inclusif et sur la manière de l'utiliser correctement. Cela se manifeste à travers les explications détaillées des concepts de genre et de langage (p. 8-23), les règles pratiques pour la féminisation des titres et professions (p. 24-52), et les exemples concrets fournis tout au long du texte.

Un autre enjeu sous-jacent est la normalisation linguistique. Le guide vise à contribuer au processus de standardisation du langage sensible au genre en serbe, reconnaissant que ce processus est encore en cours (p. 13). En proposant des règles et des recommandations

spécifiques, le document cherche à influencer la façon dont le langage inclusif est codifié et utilisé dans le contexte serbe.

### 2.1.3. Stratégies de production

- **Quelles stratégies sont utilisées pour assurer la cohérence et la persuasivité du document ?** Le document emploie plusieurs stratégies pour assurer sa cohérence et sa persuasivité. Tout d'abord, il adopte une structure logique et progressive. Il commence par établir un cadre théorique (p. 8-23), puis passe à des règles pratiques (p. 24-52), avant de proposer des recommandations concrètes pour l'application (p. 53-68). Cette progression du général au spécifique renforce la cohérence du document et facilite la compréhension du lectorat.

Le guide fait un usage extensif d'exemples concrets pour illustrer ses points. Ces exemples sont tirés de divers contextes (médias, documents officiels, conversations quotidiennes), ce qui renforce la pertinence et l'applicabilité des recommandations (p. 25-42). Les autrices fournissent de nombreux exemples de féminisation de titres et professions (p. 70-80).

Les autrices utilisent également une approche basée sur des arguments linguistiques et sociaux. Elles expliquent en détail pourquoi certaines formes linguistiques sont problématiques et comment les alternatives proposées peuvent contribuer à l'égalité des sexes (p. 19-23). Le guide fait également référence à des recherches linguistiques (p. 22) et inclut une bibliographie extensive (p. 84-88), ce qui renforce la crédibilité des recommandations en démontrant qu'elles sont fondées sur des bases scientifiques solides. De plus, le document adopte un ton inclusif et encourageant. Il reconnaît que le changement linguistique est un processus et encourage les lecteur·rice·s à être créatifs dans leur utilisation du langage (p. 28), les impliquant activement dans le processus de changement linguistique. Les autrices anticipent et répondent également aux objections possibles, renforçant ainsi la persuasivité de leurs arguments (p. 66-67).

Enfin, le guide utilise des éléments visuels comme des tableaux (p. 57) et des encadrés pour mettre en évidence des points importants, ce qui améliore la clarté et l'impact du message.

- **Y a-t-il une collaboration avec d'autres institutions ou expert·e·s pour renforcer le message ?** Le document mentionne explicitement la collaboration avec d'autres institutions et expert·e·s pour renforcer son message.

Tout d'abord, le guide a été produit en collaboration avec la Mission de l'OSCE en Serbie, comme indiqué sur la page de titre (p. 2). Cette collaboration avec une organisation internationale reconnue renforce la crédibilité et la portée du message. Pourtant, il est indiqué sur la page 2 que « les opinions exprimées dans ce texte appartiennent exclusivement aux autrices et ne représentent pas nécessairement la position officielle de la Mission de l'OSCE en Serbie ».

Le document fait également référence à diverses institutions nationales et internationales qui soutiennent l'utilisation d'un langage sensible au genre. Par exemple, il mentionne les recommandations de l'ombudsman, de l'Organe de coordination pour l'égalité des sexes, et cite la Stratégie nationale pour l'égalité des sexes 2016-2020 (p. 13).

Le document fait également référence à d'autres expert·e·s et chercheur·e·s dans le domaine de la linguistique et des études de genre, citant leurs travaux pour appuyer les arguments présentés (p. 84-88).

Enfin, le guide mentionne la collaboration avec des locuteurs natifs et des professionnels de divers domaines pour développer et valider ses recommandations. Par exemple, il fait

référence à des consultations avec des représentant·e·s de l'armée serbe pour la féminisation des grades militaires (p. 57).

## 2.2. Processus de diffusion

### 2.2.1. Médias et canaux

- **Par quels canaux le document est-il diffusé (papier, numérique, médias sociaux) ?** Le document est disponible en version numérique en libre accès sur le site officiel de l'OSCE. La page 2 indique également un tirage de 1000 exemplaires, ce qui implique une distribution physique limitée en complément de la diffusion numérique.

### 2.2.2. Public cible

- **Qui est le public cible visé par le document (grand public, professionnel·le·s, étudiant·e·s) ?** Le public cible principal de ce document est le personnel de l'administration publique en Serbie. Cela est clairement indiqué à la page 7 : « Vodič koji je pred vama namenjen je pre svega onima koji se u lokalnim samoupravama susreću sa pitanjima ravnopravnosti polova u pisanoj ili govorenoj formi » (*Le guide devant vous est principalement destiné à ceux qui, dans les collectivités locales, sont confrontés à des questions d'égalité des sexes sous forme écrite ou orale*). Cependant, le guide est également conçu pour être accessible à un public plus large, y compris le grand public intéressé par les questions de langage inclusif. La clarté des explications et la présence d'un glossaire (p. 81-83) suggèrent que le document vise à être compréhensible pour des non-spécialistes.
- **Comment le langage est-il adapté aux différents publics cibles ?** Le langage utilisé dans ce guide est soigneusement adapté pour être accessible à un large public tout en restant suffisamment technique pour les professionnels de l'administration publique. Les autrices emploient un style clair et pédagogique, expliquant les concepts linguistiques et sociologiques de manière compréhensible pour des non-spécialistes. Par exemple, à la page 19, elles définissent clairement les concepts de sexe et de genre : « Ustaljeno je naučno shvatanje danas da je pol (engl. sex) biološka kategorija (pod kojom podrazumevamo da je neko rođen kao dečak odnosno devojčica), a da je rod (engl. gender) društveni konstrukt uloga koje muškarac i žena imaju u društvu » (Il est aujourd'hui communément admis scientifiquement que le sexe est une catégorie biologique (par laquelle nous entendons que quelqu'un est né garçon ou fille), tandis que le genre est une construction sociale des rôles que l'homme et la femme ont dans la société).

Pour les fonctionnaires et les professionnels de l'administration, le guide fournit des exemples concrets et des recommandations pratiques directement applicables dans leur travail quotidien. Par exemple, à la page 45, les autrices donnent des conseils spécifiques pour l'utilisation d'un langage inclusif dans les documents officiels : « Na primer, u Pravilniku o sistematizaciji radnih mesta na sajtu jedne lokalne samouprave nalazimo sledeće... » (Par exemple, dans le Règlement sur la systématisation des postes de travail sur le site web d'une administration locale, nous trouvons ce qui suit...).

Le guide utilise également un langage inclusif tout au long du texte, servant ainsi d'exemple pratique de ce qu'il promeut. Par exemple, les autrices utilisent systématiquement des doublets pour inclure les formes masculines et féminines : « govornici i govornice » (locuteurs et locutrices) (p. 28), « građani i građanke » (citoyens et citoyennes) (p. 42).

## 2.3. Stratégies discursives

### 2.3.1. Anticipation des objections

- **Comment le document répond-il aux critiques ou objections potentielles contre le langage inclusif ?** Le document anticipe et répond à plusieurs critiques ou objections potentielles contre le langage inclusif de manière proactive et argumentée. Les autrices abordent notamment l'argument selon lequel certaines formes féminines « sonnent mal » ou sont « inesthétiques ». À la page 66, elles expliquent : « Više puta je komentarisano u javnosti i u stručnoj literaturi da procene "ne zvuči lepo", "zvuči rogobatno", "podsmješljivo", te da je reč o "nasilju nad jezikom" i sl. pripadaju stereotipnom razmišljanju o jeziku » (Il a été commenté à plusieurs reprises dans le public et dans la littérature spécialisée que les évaluations telles que "ça ne sonne pas bien", "ça sonne maladroit", "moqueur", et qu'il s'agit de "violence envers la langue" etc. appartiennent à une pensée stéréotypée sur la langue).

Les autrices répondent également à l'objection selon laquelle le masculin générique serait suffisant pour inclure les femmes. Elles argumentent à la page 21 que l'utilisation systématique du masculin rend les femmes invisibles dans le langage et perpétue les inégalités : « U osnovi zahteva za upotrebu rodno osetljivog jezika leži potreba da se žene u javnom prostoru učine vidljivijim » (À la base de l'exigence d'utiliser un langage sensible au genre se trouve le besoin de rendre les femmes plus visibles dans l'espace public).

Le guide aborde aussi l'objection selon laquelle certains termes féminisés auraient déjà un autre sens. Par exemple, à la page 48, les autrices conseillent d'utiliser ces formes malgré tout, argumentant que le contexte permettra de comprendre le sens : « Koristi forme u ženskom rodu jer će se iz konteksta videti značenje » (Utilisez les formes au féminin car le sens sera clair d'après le contexte).

- **Y a-t-il des sections dédiées à la « foire aux questions » ou à la défense des pratiques inclusives ?** Bien que le document ne contienne pas de section spécifiquement intitulée « foire aux questions », il inclut plusieurs parties qui remplissent une fonction similaire en anticipant et en répondant aux questions et objections courantes concernant le langage inclusif.

Par exemple, aux pages 48-49, le guide présente une section intitulée « Moguće dileme u primeni predloženih pravila » (Dilemmes possibles dans l'application des règles proposées). Cette section aborde une série de questions fréquentes sous forme de questions-réponses, comme « Šta odabrati ako su dva nastavka (sufiksa) za istu titulu ili zanimanje? » (Que choisir s'il y a deux terminaisons (suffixes) pour le même titre ou la même profession ?) ou « Šta ako ne možemo napraviti ženski oblik od muškog za neko zanimanje ili titulu? » (Que faire si nous ne pouvons pas créer une forme féminine à partir de la forme masculine pour une profession ou un titre ?).

De plus, la section « Nova zanimanja i titule » (Nouvelles professions et titres) aux pages 50-52 aborde les questions spécifiques liées à la féminisation des nouvelles professions, anticipant ainsi les interrogations potentielles des lecteurs sur ce sujet.

Ces sections, bien qu'elles ne soient pas explicitement présentées comme une « foire aux questions », servent effectivement à défendre les pratiques inclusives en fournissant des réponses claires et argumentées aux doutes et objections courants.

### 2.3.2. Persuasion et conviction

- Quelles stratégies sont utilisées pour convaincre un public potentiellement réticent (arguments, exemples, témoignages) ?** Le document utilise plusieurs stratégies pour convaincre un public potentiellement réticent à l'adoption d'un langage inclusif. Tout d'abord, les autrices s'appuient fortement sur des arguments logiques et rationnels. Elles expliquent, par exemple, comment le langage reflète et influence la réalité sociale. À la page 21, elles argumentent : « Jezik odražava naše mišljenje, ali ga istovremeno i oblikuje, te može da bude snažno oruđe za promenu društvene svesti » (La langue reflète notre pensée, mais la façonne également, et peut donc être un outil puissant pour changer la conscience sociale).

Le guide utilise également de nombreux exemples concrets pour illustrer l'application pratique du langage inclusif. Par exemple, aux pages 70-80, il fournit une liste exhaustive de professions et de titres avec leurs formes féminines correspondantes, démontrant ainsi la faisabilité et la logique de la féminisation.

Les autrices font aussi appel à l'autorité en citant des recommandations et des normes internationales. Par exemple, à la page 47, elles mentionnent les recommandations du Conseil de l'Europe pour renforcer leur argumentation.

De plus, le guide utilise une approche participative pour engager les lecteurs. Il propose des exercices pratiques, comme l'enquête présentée aux pages 55-56, encourageant ainsi les lecteurs à réfléchir activement à la question et à développer leur propre intuition linguistique.

Enfin, les autrices utilisent des arguments basés sur l'évolution historique de la langue pour montrer que le changement linguistique est naturel et nécessaire. Par exemple, à la page 17, elles discutent de l'évolution de l'utilisation de termes comme « poslanica » (députée) qui était autrefois contesté mais est maintenant largement accepté.
- Comment les arguments sont-ils structurés pour renforcer leur efficacité ?** Les arguments dans ce document sont structurés de manière à renforcer leur efficacité à travers plusieurs techniques rhétoriques et organisationnelles.

Premièrement, les autrices utilisent une approche progressive, commençant par des explications théoriques sur le langage et le genre (pages 8-23) avant de passer à des recommandations pratiques (pages 24-52). Cette structure permet aux lecteurs de comprendre d'abord les concepts de base avant d'aborder les applications concrètes, renforçant ainsi la logique de l'argumentation.

Les arguments sont souvent présentés selon une structure problème-solution. Par exemple, à la page 21, les autrices identifient d'abord le problème de l'invisibilité des femmes dans le langage, puis proposent l'utilisation d'un langage sensible au genre comme solution.

Le guide utilise également la technique de l'anticipation et de la réfutation des contre-arguments. Par exemple, aux pages 48-49, dans la section « Moguće dileme u primeni predloženih pravila » (Dilemmes possibles dans l'application des règles proposées), les autrices anticipent les objections potentielles et y répondent directement.

De plus, les arguments sont souvent étayés par des exemples concrets, ce qui renforce leur crédibilité et leur applicabilité. Par exemple, lorsqu'elles discutent de la féminisation des titres, les autrices fournissent de nombreux exemples spécifiques (pages 70-80).

Enfin, les autrices utilisent la répétition stratégique de certains points clés tout au long du document pour renforcer leurs messages principaux. Par exemple, l'idée que le langage reflète et influence la réalité sociale est répétée à plusieurs reprises dans différentes sections du guide.

- **Y a-t-il une dimension émotionnelle ou morale dans l'argumentation ?** Bien que le document s'appuie principalement sur des arguments rationnels et pratiques, il intègre également des dimensions émotionnelles et morales dans son argumentation.

La dimension morale est particulièrement évidente dans les arguments liés à l'égalité et à la justice sociale. Les autrices présentent l'utilisation d'un langage inclusif comme une question de respect et d'égalité envers les femmes. Par exemple, à la page 5, elles affirment : « Misija OEBS-a u Srbiji, od samih svojih početaka, kroz rad sa institucijama, akademskom zajednicom, organizacijama civilnog društva i pojedincima i pojedinkama, podržava implementaciju politika, mera i aktivnosti koje za cilj imaju sprečavanje diskriminacije žena u različitim oblastima života i utiču na promenu rodno nejednakih društvenih odnosa u Srbiji » (La mission de l'OSCE en Serbie, depuis ses débuts, à travers son travail avec les institutions, la communauté académique, les organisations de la société civile et les individus, soutient la mise en œuvre de politiques, de mesures et d'activités visant à prévenir la discrimination à l'égard des femmes dans différents domaines de la vie et à influencer le changement des relations sociales inégales entre les sexes en Serbie).

La dimension émotionnelle est plus subtile, mais présente. Les autrices font appel à un sentiment de justice et d'équité, en soulignant l'importance de rendre les femmes visibles dans le langage. À la page 21, elles écrivent : « U osnovi zahteva za upotrebu rodno osetljivog jezika leži potreba da se žene u javnom prostoru učine vidljivijim » (À la base de l'exigence d'utiliser un langage sensible au genre se trouve le besoin de rendre les femmes plus visibles dans l'espace public). Cette formulation fait appel à un sentiment d'empathie et de justice envers les femmes qui peuvent se sentir invisibles ou sous-représentées dans le langage courant.

De plus, les autrices font parfois appel à un sentiment de fierté nationale et de progrès social. Elles présentent l'adoption d'un langage inclusif comme un pas vers une société plus moderne et égalitaire. Par exemple, à la page 53, elles lient l'utilisation d'un langage inclusif à la démocratisation de la société : « Jezik može da predvodi proces demokratizacije društva tako što će se titule za žene navoditi u punom obliku u ženskom rodu » (La langue peut mener le processus de démocratisation de la société en indiquant les titres pour les femmes dans leur forme complète au féminin)

### 3. Analyse des pratiques sociales

#### 3.1. Contexte sociopolitique – institutions linguistiques et politiques

- **Comment le document interagit-il avec les institutions linguistiques dominantes (Académie française, organismes linguistiques serbes (Académie serbe des sciences et des arts (SANU)/Matica srpska ou autres) ?** Le guide aborde la question de l'interaction avec les institutions linguistiques dominantes en soulignant que la standardisation de la langue est un processus qui dépend des accords entre les membres de la communauté linguistique. Il est mentionné que la standardisation est davantage une question de négociation entre ceux qui ont le pouvoir sur la langue, plutôt qu'un aspect intrinsèque de la langue elle-même (p. 15).

Le texte souligne également que les institutions, y compris celles qui s'occupent de la langue, doivent être impliquées dans le processus de normalisation du langage sensible au genre. Cela inclut la nécessité d'une collaboration entre les linguistes, les institutions éducatives et les utilisateurs de la langue dans divers contextes de communication (p. 12).

En outre, le document fait référence à la nécessité d'une prise de conscience et d'une éducation sur la relation entre le genre et la langue, ce qui pourrait influencer les pratiques des institutions linguistiques dominantes (p. 22). Les recommandations incluent l'importance d'intégrer le langage sensible au genre dans les programmes éducatifs et les pratiques institutionnelles, ce qui pourrait également affecter les décisions des organismes linguistiques en matière de normes linguistiques (p. 13).

Ainsi, le document propose une approche collaborative et dynamique pour l'évolution du langage, en appelant à une participation active de toutes les parties prenantes, y compris les institutions linguistiques.

- **Le document propose-t-il une collaboration, une opposition, ou une réforme des normes linguistiques existantes ?** Le document "Vodič za upotrebu rodno osetljivog jezika u javnoj upravi u Srbiji" propose principalement une réforme des normes linguistiques existantes, tout en soulignant l'importance de la collaboration au sein de la communauté linguistique. Il met en avant que la standardisation du langage est un processus qui nécessite la participation active de tous les membres de la communauté linguistique, y compris les institutions, les linguistes et les utilisateurs de la langue (p. 15).

Le texte insiste sur le fait que la normalisation du langage sensible au genre (ROJ) doit être soutenue par des institutions, comme le montre l'adoption de recommandations par des organismes tels que l'Ombudsman et le Corps de coordination pour l'égalité des sexes, ainsi que par la Stratégie nationale pour l'égalité des sexes 2016-2020 (p. 13). Cela indique une volonté de réforme des normes linguistiques pour intégrer le langage sensible au genre dans tous les domaines de l'administration, des médias et de l'éducation.

En outre, le document souligne que le processus de standardisation est un sujet de négociation et de discussion, ce qui implique une certaine forme de collaboration entre les différentes parties prenantes (p. 15). Cependant, il est également mentionné que des résistances peuvent exister, notamment en raison de l'héritage des normes linguistiques traditionnelles qui ont été établies par une élite masculine (p. 22).

Le guide prône donc une réforme des normes linguistiques existantes, tout en appelant à une collaboration active pour faciliter cette transition.

- **Quelle est la position du document vis-à-vis des politiques linguistiques en vigueur ? Le document est-il en accord ou en conflit avec les politiques linguistiques actuelles ?** Le guide présente une position qui cherche à réformer et à adapter les politiques linguistiques en vigueur, en particulier en ce qui concerne l'utilisation d'un langage sensible au genre. Il souligne que l'usage d'un langage qui reflète l'égalité des sexes est non seulement une question linguistique, mais aussi un enjeu politique et social (p. 5). Le document manuel indique qu'il n'existe pas encore de directives strictes pour l'utilisation d'un langage sensible au genre dans la langue serbe, ce qui montre un certain désaccord avec les politiques linguistiques actuelles qui n'ont pas encore pleinement intégré cette dimension (p. 5). Cependant, il mentionne que des efforts ont été faits pour intégrer le langage sensible au genre dans les recommandations des institutions, comme l'Ombudsman et le Corps de coordination pour l'égalité des sexes, ainsi que dans la Stratégie nationale pour l'égalité des sexes 2016-2020, qui rend l'utilisation d'un langage sensible au genre obligatoire dans tous les domaines de l'administration et de l'éducation (p. 13).

Le guide ne se contente pas de critiquer les politiques linguistiques existantes, mais propose également des recommandations concrètes pour leur évolution. Il appelle à une

collaboration entre les institutions, les linguistes et les utilisateurs de la langue pour établir des normes qui reflètent la réalité sociale actuelle et favorisent l'égalité des sexes (p. 15). En ce sens, le manuel est en accord avec les politiques linguistiques qui visent à promouvoir l'égalité, mais il souligne également les lacunes et les besoins de réforme dans leur mise en œuvre.

## 3.2. Dynamiques sociales

### 3.2.1. Débats sociopolitiques

- **Comment le document cherche-t-il à influencer les débats sociopolitiques contemporains ?** Le guide cherche à influencer les débats sociopolitiques contemporains en promouvant l'utilisation d'un langage sensible au genre, qui est présenté comme un outil essentiel pour la visibilité des femmes dans la société et pour la promotion de l'égalité des sexes. Il souligne que le langage joue un rôle crucial dans la formation des perceptions sociales et peut être un puissant vecteur de changement (p. 5).

Le document met en avant l'importance de la normalisation du langage sensible au genre dans les institutions publiques et dans les médias, en affirmant que cela peut contribuer à modifier les stéréotypes de genre et à promouvoir une représentation plus équitable des femmes dans divers domaines de la vie publique (p. 22). Il appelle à une prise de conscience collective et à une action concertée pour intégrer ces pratiques linguistiques dans les politiques publiques et les normes institutionnelles (p. 13).

De plus, le guide propose des recommandations concrètes pour l'application de ces principes dans la communication officielle, comme l'utilisation de formes féminines pour les titres et les professions, et encourage les institutions à adopter ces pratiques dans leurs documents et communications (p. 68). En ce sens, le manuel ne se limite pas à une simple description des normes linguistiques, mais cherche activement à engager les acteurs·rices sociaux·ales et politiques dans un dialogue sur l'égalité des sexes et la représentation linguistique (p. 21).

En somme, le guide vise à catalyser des discussions sur la nécessité d'un changement sociétal en matière de genre, en utilisant le langage comme un levier pour influencer les attitudes et les comportements dans la sphère publique.

- **Le document anticipe-t-il des réactions ou des résistances spécifiques de la part de la société ?** Oui, le guide souligne que l'usage du langage sensible au genre peut rencontrer des obstacles en raison des normes linguistiques traditionnelles établies par une élite masculine, qui ont historiquement dominé le discours linguistique (p. 22).

Le texte mentionne également que des résistances peuvent surgir en raison de l'héritage culturel et des stéréotypes de genre profondément ancrés dans la société. Par exemple, il est noté que le changement des perceptions et des pratiques linguistiques nécessite un effort collectif et une prise de conscience des enjeux de genre, ce qui peut être difficile à réaliser dans un contexte où les attitudes patriarcales sont encore présentes (ibid.)

De plus, le document évoque que la dynamique de changement dans l'utilisation des titres et des professions est significative, mais qu'elle peut être entravée par des décisions institutionnelles qui ne reflètent pas encore cette évolution (p. 21). Cela indique que des résistances peuvent également provenir des institutions elles-mêmes, qui peuvent ne pas être prêtes à adopter ces changements linguistiques.

En somme, le guide reconnaît les défis et les résistances potentiels à l'égard de l'implémentation d'un langage sensible au genre, tant au niveau individuel que sociétal, et appelle à une mobilisation collective pour surmonter ces obstacles.

### 3.2.2. Influence sur les pratiques linguistiques et sociales

- **Le document propose-t-il des innovations susceptibles de modifier durablement les pratiques linguistiques ?** Oui, le guide propose plusieurs innovations qui visent à modifier durablement les pratiques linguistiques, en particulier en ce qui concerne l'utilisation d'un langage sensible au genre.

Tout d'abord, le guide souligne l'importance de la standardisation du langage sensible au genre (ROJ) et appelle à une participation active de tous les membres de la communauté linguistique, y compris les employés de l'administration publique, pour contribuer à ce processus (p. 15). Cela implique que les individus ne sont pas seulement des consommateurs passifs de la langue, mais des acteurs créatifs capables d'influencer et de transformer les normes linguistiques.

De plus, le document propose des recommandations concrètes pour l'application de ces principes dans divers contextes, tels que l'utilisation de formes féminines pour les titres et les professions, et encourage les institutions à adopter ces pratiques dans leurs documents et communications (p. 68). Par exemple, il est suggéré d'utiliser des formulations telles que « ministarka » (ministre au féminin) et d'inclure des mentions explicites de l'égalité des sexes dans les concours publics (p. 68).

En outre, le guide met en avant la nécessité d'intégrer le langage sensible au genre dans les programmes éducatifs, les médias et les institutions locales, ce qui pourrait avoir un impact à long terme sur la manière dont le langage est utilisé et perçu dans la société (p. 13).

Les innovations proposées dans le guide visent donc non seulement à introduire des changements immédiats dans l'utilisation du langage, mais aussi à établir des bases pour une transformation durable des pratiques linguistiques en faveur de l'égalité des genres.

- **Y a-t-il des exemples d'adoption de ces pratiques dans le discours public ou professionnel ?** Oui, le guide fournit plusieurs exemples d'adoption actuelle de pratiques de langage sensible au genre dans le discours public et professionnel.

Il est mentionné que des tendances positives ont été observées dans l'implémentation des recommandations du ministère et de l'ombudsman, notamment à travers l'utilisation de formes féminines pour les titres et les professions dans divers médias et publications (p. 21). Par exemple, des termes tels que « premijerka » (première ministre), « ministarka » (ministre au féminin) et « poslanica » (députée) sont devenus normatifs dans le langage courant, en particulier dans les rapports médiatiques sur les activités des femmes occupant des postes de pouvoir (p. 13).

De plus, le manuel souligne que l'utilisation d'un langage sensible au genre est déjà présente dans certains textes de fiction et dans des formes variées de communication sur Internet, comme les blogs et les réseaux sociaux, où des représentations féminines sont plus fréquentes (p. 21). Cela indique une évolution vers une plus grande visibilité des femmes dans le discours public.

Enfin, le guide propose des recommandations concrètes pour l'application de ces pratiques dans les institutions publiques, telles que l'utilisation de titres au féminin dans les documents officiels et les concours publics, ce qui montre une volonté d'intégrer ces normes dans la communication administrative (p. 68).

Ces exemples illustrent comment le langage sensible au genre est progressivement intégré dans le discours public et professionnel en Serbie, reflétant un changement sociétal vers l'égalité des sexes.

### 3.2.3. Tensions et résistances institutionnelles et sociales

- **Quelles résistances institutionnelles ou sociales sont anticipées ou rencontrées par le document ?** Le guide anticipe et identifie plusieurs résistances institutionnelles et sociales dans l'adoption et l'utilisation du langage sensible au genre en Serbie. Ces résistances proviennent principalement de l'ancrage profond des normes patriarcales dans la société et les institutions. Le manuel reconnaît que les changements linguistiques proposés, qui visent à rendre les femmes plus visibles dans les discours officiels, rencontrent une opposition liée à des habitudes linguistiques bien établies et à une réticence à dévier des formes linguistiques traditionnelles, qui sont souvent perçues comme neutres mais qui, en réalité, sont dominées par des formes masculines.

L'une des principales résistances est liée au fait que les structures de pouvoir et les élites académiques, historiquement dominées par les hommes, ont légitimé des normes linguistiques qui reflètent une vision du monde patriarcale. Ce manuel souligne que les normes actuelles de la langue standard, façonnées par une élite masculine, ne prennent pas en compte les besoins de visibilité des femmes dans le langage public et institutionnel (p. 22-23).

Par ailleurs, il est mentionné que même lorsque des recommandations institutionnelles pour l'utilisation d'un langage sensible au genre existent, comme celles émises par des organismes gouvernementaux, leur application reste souvent incohérente, voire absente, dans la pratique quotidienne des institutions, y compris sur les sites web officiels des ministères (p. 21). Les autrices rappellent également que dans l'armée serbe, bien que des efforts aient été faits pour introduire des formes féminines pour les titres militaires (comme « vojnikinja » ou « pukovnica »), un retour en arrière a été observé en 2015 avec l'adoption d'un nouveau règlement qui impose de revenir à l'utilisation des formes masculines pour désigner les femmes (en ajoutant simplement « gospođa » avant le titre masculin) (p. 21-22).

De plus, la résistance sociale est également palpable, notamment par le biais des débats publics et des attitudes conservatrices concernant la féminisation des titres professionnels. Par exemple, le manuel discute des controverses autour de termes comme « poslanica » ou « ministarka », qui, bien que désormais largement acceptés, ont fait l'objet de longs débats sur leur légitimité dans le langage courant. Cette résistance est souvent alimentée par une vision patriarcale du langage, où les formes masculines sont perçues comme neutres et universelles, tandis que les formes féminines sont considérées comme non conventionnelles ou non nécessaires (p. 16-17). Il est également observé que les médias ont tendance à utiliser des formes féminines des titres et professions pour renforcer des stéréotypes ou pour ridiculiser les femmes qui occupent ces postes, ce qui reflète une résistance à l'égalité linguistique et à la visibilité des femmes dans des rôles traditionnellement masculins (p. 27-28).

- **Comment ces tensions sont-elles abordées ou surmontées dans le document ?** Le manuel aborde ces tensions en proposant des stratégies de standardisation graduelle et en encourageant un changement progressif des pratiques linguistiques à travers l'éducation et la sensibilisation. Il reconnaît que la pleine adoption du langage sensible au genre nécessite du temps et de la persévérance, en particulier dans les contextes institutionnels. Le document suggère que la politique et l'éducation jouent un rôle crucial pour accélérer ce processus, en soulignant l'importance d'une sensibilisation continue et d'une application cohérente des recommandations linguistiques dans la sphère publique (p. 14-15).

En outre, le manuel promeut une approche inclusive et flexible, en offrant plusieurs options linguistiques pour les situations où les résistances sont les plus fortes. Il

encourage les acteur·rice·s institutionnel·le·s à participer activement au processus de normalisation, en expérimentant et en adoptant progressivement les formes féminines dans leurs communications officielles. Par exemple, le manuel propose que les formes féminines des titres et fonctions soient utilisées « partout où cela est possible », reconnaissant ainsi les défis pratiques tout en encourageant une transition vers un langage plus inclusif (p. 27).

Le guide tente également de surmonter les résistances sociales en démontrant les avantages d'un langage inclusif pour l'égalité des sexes, en insistant sur le fait que la visibilité linguistique des femmes dans la sphère publique contribue à leur visibilité et à leur reconnaissance sociale. Il offre des exemples concrets et des références normatives, telles que les recommandations des autorités gouvernementales et des instances internationales, pour soutenir ses propositions et renforcer leur légitimité (p. 14-15, 23). Ainsi, le guide combine des arguments théoriques, des recommandations pratiques et des exemples concrets pour aborder les résistances institutionnelles et sociales, tout en visant à instaurer progressivement des normes linguistiques plus équitables et sensibles au genre dans la société serbe.



## TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	1
1.1	Contextualisation et intérêt du sujet de recherche.....	1
1.2	Langage inclusif et codification linguistique : définitions.....	5
1.2.1	Langage inclusif.....	5
1.2.2	Codification et ressources linguistiques.....	7
1.3	Cadre théorique et état de l’art.....	8
1.3.1	Cadre théorique.....	8
1.3.2	État de l’art.....	11
1.4	Problématique, questions de recherche et hypothèses.....	16
2	LANGAGE INCLUSIF EN MUTATION : PERSPECTIVE HISTORIQUE ET THÉORIQUE.....	20
2.1	Genèse théorique et évolution historique du langage inclusif.....	20
2.1.1	Premières critiques féministes du langage sexiste.....	20
2.1.2	Extension du langage inclusif à d'autres aspects identitaires.....	22
2.1.2.1	Langage inclusif et questions raciales.....	22
2.1.2.2	Inclusion des questions de handicap dans le langage.....	24
2.1.2.3	Inclusion des identités queer dans le langage.....	26
2.1.3	L'institutionnalisation du langage inclusif.....	28
2.2	La prééminence du genre dans les débats sur le langage inclusif : réflexion critique.....	31
2.3	Défis et opportunités du langage inclusif en français et en serbe : une analyse comparative.....	34
2.3.1	Les défis du langage inclusif en France et en Serbie.....	35
2.3.2	Les opportunités d'avancement du langage inclusif.....	36
2.3.3	Comparaison des contextes : convergence et divergence.....	37
3	MÉTHODOLOGIE.....	38
3.1	Corpus.....	38

3.1.1	Sélection et justification du corpus.....	38
3.1.2	Présentation du corpus sélectionné.....	39
3.1.2.1	Corpus français.....	40
3.1.2.2	Corpus serbe.....	42
3.2	Cadre méthodologique.....	43
3.2.1	Analyse du corpus : modèle triparti de Fairclough adapté.....	44
3.2.2	Grille de lecture.....	46
3.2.2.1	Grille de lecture FM3D-LI (Fairclough modèle tridimensionnel – langage inclusif).....	47
4	RÉSULTATS.....	50
4.1	Typologie du corpus.....	50
4.2	Résumé d'analyse par document.....	54
4.2.1	Corpus français.....	55
4.2.2	Corpus serbe.....	65
4.3	Synthèse et interprétation des résultats.....	74
4.3.1	Comparaison au sein des catégories typologiques.....	74
4.3.1.1	EXPIndep.....	74
4.3.1.2	EXPInst.....	75
4.3.1.3	EQ + COLLAB.....	76
4.3.2	Analyse comparative des corpus francophones et serbe.....	77
4.3.2.1	Contextes de production et soutiens institutionnels.....	77
4.3.2.2	Approches des réformes linguistiques.....	78
4.3.2.3	Pratiques discursives et stratégies de légitimation.....	78
4.3.2.4	Inclusivité au-delà du genre.....	79
4.3.2.5	Dynamique sociale et réception.....	80
4.4	Vérification des hypothèses et réponse à la problématique.....	80
4.4.1	Vérification des hypothèses.....	80

4.4.2	Réponse à la problématique.....	86
4.4.2.1	Le processus de construction des normes inclusives : innovation et adaptation .....	87
4.4.2.2	Légitimation des pratiques inclusives : entre contestation et institutionnalisation .....	87
4.4.2.3	Enjeux sociopolitiques et culturels : inclusion, pouvoir et résistance	88
5	DISCUSSION CRITIQUE.....	90
5.1	Constitution du corpus : négociateur équilibré et représentativité.....	90
5.2	Limites méthodologiques .....	94
5.3	Autres limites générales.....	95
5.4	Possibilités.....	96
6	CONCLUSION .....	98
7	BIBLIOGRAPHIE .....	100
7.1	Sources primaires (sources académiques).....	100
7.2	Sources secondaires (sources non académiques).....	107
7.3	Corpus.....	110
7.3.1	Corpus français .....	110
7.3.2	Corpus serbe .....	110
	ANNEXES .....	112
	Annexe 1 : Présentation du corpus détaillée.....	112
	<i>Corpus français</i> .....	112
	<i>Corpus serbe</i> .....	119
	Annexe 2 : Grilles de lecture remplies .....	126
	TABLE DES MATIÈRES.....	255

